THÉATRE DE NOHANT,

LE 31 AOUT 1862 ET LE 8 FÉVRIER 1863.

LA NUIT DE NOËL

FANTAISIE D'APRÈS HOFFMANN.

AVERTISSEMENT.

On dit que les Allemands ne font pas autant de cas que nous des contes fantastiques d'Hoffmann, qu'avant et après lui ils en ont produit de meilleurs que nous n'avons pas admis à la même popularité, qu'enfin il est tout à fait passé de mode. Peu nous importe. Nous ne savons, malheureusement pour nous, pas un traître mot d'allemand, et nous ignorons si la traduction de M. Loève-Veimars a embelli le texte; mais ces contes ont ravi notre jeunesse, et nous ne les relisons jamais sans nous sentir transporté dans une région d'enivrante poésie.

Maître Floh est une des plus bizarres créations d'Hoffmann. Est-ce une critique de certaine science puérile et inféconde? Est-ce un conte de fées? Y a-t-il au fond de ce roman une moralité cachée ou une amertume profonde? On y peut voir tout cela, mais en réalité on le voit à travers un brouillard, ou tellement aveuglé d'éclairs, qu'on ne saurait se vanter de l'avoir compris, ni affirmer que l'auteur se soit compris lui-même. Telle est la puissance fascinatrice du génie d'Hoffmann qu'on aime à voyager dans l'inconnu sur les ailes de sa fantaisie, et à ne pas trop savoir quels mondes éblouissans ou burlesques il vous a fait traverser. Ses récits sont courts, c'est la condition du genre. Il faut pouvoir lire vite ce qui ne permet pas la réaction de la froide raison.

Pourtant il y a toujours dans ces contes, même dans les plus merveilleusement impossibles, des caractères et des situations d'une vérité charmante, des figures d'une simplicité adorable et des traits de mœurs qui offrent de ravissans tableaux. C'est le côté par lequel, soit habileté, soit véritable *humour*, il vous saisit et vous force à suivre ses personnages à travers le monde de l'hallucination.

Pérégrinus Tyss (dans le conte de *Maître Floh*) est un de ceux qui nous ont toujours le plus touché. Ce grand enfant qui se cherche et veut se retrouver dans le rêve de ses premières années, cette douce folie qui ouvre le récit par une scène de touchante puérilité, sont les élémens de l'heureux prologue qui annonce l'arrivée des êtres fantastiques. L'ami George Pépush, si fantastique lui-même, aussi bien que les deux docteurs qui se *battent au microscope*, est prédestiné à devenir la victime des forces surnaturelles évoquées par l'examen. Mais si ces personnages sont on ne peut mieux préparés par leurs idées, leurs intérêts et leurs passions, à recevoir toutes les impressions du monde ultra-idéal, il n'en est pas moins certain qu'à leur point de départ, et même à travers leurs rêveries, ils sont et demeurent très réels et très humains. Non-seulement la bonté douce et généreuse de Pérégrinus le fait aimer, mais encore on trouve dans son isolement, dans son célibat et dans sa timidité, les causes très plausibles de sa disposition à devenir la proie des chimères. George Pépush, mélancolique et soupçonneux, mais loyal et brave, a un côté comique parfaitement *nature* : c'est lorsqu'il écoute avec dédain les gens qui déraisonnent autour de lui, pour s'écrier tout à coup qu'il en sait plus long qu'eux, et pour entrer beaucoup plus avant dans le monde de la folie. Il y a une très bonne scène entre lui et Pérégrinus. Il le blâme de ses manies et lui dit les choses du monde les plus sensées pour l'en guérir; mais dès que Pérégrinus lui répond avec douceur : « Pardonne-moi! ces manies sont des fleurs que je répands sur ma vie, laquelle autrement ne me semblerait plus qu'un champ triste et stérile, couvert d'épines et de chardons! — Que parles-tu de chardons? s'écrie George avec violence. Pourquoi les méprises-tu? Ignores-tu que le *cactus grandiflora* appartient à cette famille? Et l'*aloès zéhérit* n'est-il pas le plus beau cactus qui soit sous le soleil? Pérégrinus, je te l'ai longtemps caché, parce que longtemps je l'ai ignoré moi-même, mais apprends que je suis moi-même l'aloès zéhérit! »

C'est ce côté humain, à la fois plaisant et sérieux, qui place les contes d'Hoffmann au-dessus des purs caprices de l'imagination. On peut donc les prendre sous un de leurs deux aspects, et trouver encore dans celui de la réalité un élément comique ou attendrissant. Le côté principalement artiste et merveilleux a été mis à la scène avec succès. *Les Contes d'Hoffmann*, drame fantastique représenté à l'Odéon il y a quelques années, était un ingénieux résumé des caprices les plus originaux du poète. L'humble fantaisie à quatre personnages que nous avons appropriée aux

moyens très restreints d'un théâtre de famille devait s'attacher plus particulièrement à développer, après une certaine transformation permise, les caractères si bien ébauchés et si heureusement indiqués par Hoffmann. Il ne nous était pourtant pas possible de supprimer absolument le merveilleux, et, tout en nous bornant à ce qui était réalisable sur une très petite scène, nous avons fait intervenir les esprits familiers dans cette évocation qui est le début du roman de Pérégrinus. Ce point de départ nous a suffi pour imaginer un ensemble d'action et une succession de scènes intimes qui ont intéressé quelques artistes autour de nous, et qui leur ont paru dignes d'être bien dites et bien écoutées. Ceci, il ne faut pas l'oublier, n'ayant pas la prétention d'être un ouvrage de théâtre, permet une liberté absolue quant à l'interprétation de la charmante énigme d'Hoffmann, et souffre des développemens qui valent ce qu'ils valent, mais qui ne peuvent rien gagner et rien perdre à la lecture. Tout ce qui a été ingénieusement produit à la représentation, la scène des jouets d'enfant, l'apparition des petits animaux, l'audition de leurs petits bruits mystérieux, etc., eût fait honneur à la science du Leuwenhoek de *Maître Floh;* mais l'effet de ces moyens inusités n'était dû qu'à la petitesse du théâtre, à la proximité du spectateur et à l'invention du metteur en scène. C'est pourquoi nous les avons fait apparaître dans notre texte sous la forme descriptive, non pas de la même manière qu'ils apparaissent dans les rêves prodigieux d'Hoffmann, mais sous l'impression que cette vision naïve nous a laissée.

Ce que l'art général pourrait gagner à ces essais particuliers, c'est, en supposant que de nombreux essais fussent tentés sur plusieurs points, le goût que le public pourrait prendre, en détail, pour un genre de théâtre très intime, très soigné et très étudié, où certains développemens d'idées, confiés à des artistes délicats en présence d'auditeurs choisis, saisiraient l'attention et charmeraient l'esprit, le cœur ou l'imagination sans avoir recours à des moyens et à des effets d'une grande puissance. Ces grands moyens et ces grands effets seront toujours nécessaires aux grands théâtres, et l'on se préoccupe surtout aujourd'hui de rendre ceux-ci propres à contenir des foules et à produire des illusions grandioses. Cela est fort bien vu, mais en même temps nous aimerions à voir la conservation et même la création de nombreux petits théâtres qui rivaliseraient d'invention dans tous les genres, et qui garderaient les traditions de l'art intime. Plus nous élargirons les scènes, plus nous reculerons les spectateurs, et plus nous perdrons les effets que la vérité peut produire. Nous aurons de grands artifices, mais l'auteur aussi bien que les interprètes, forcés d'agir sur une multitude et dans un lointain, devront renoncer à leurs vrais moyens individuels pour recourir à des moyens d'emprunt d'une généralité banale ou d'un emploi funeste. On saura de plus en plus comment le mot, la situation, l'effet, la physionomie, le geste, la voix, doivent porter aux extrémités d'une vaste enceinte; mais devant cette nécessité qui nous mènera

peut-être jusqu'au masque, au porte-voix et aux échasses du théâtre antique, le sentiment délicat des choses, le génie individuel de l'acteur, sa grâce ou son charme naturels deviendront nécessairement des qualités inutiles. Déjà les voix ne résistent plus aux conditions des grands opéras; déjà, sur les grands théâtres, le jeu des acteurs est devenu une convention inévitable qui ne produit pas la même satisfaction de près que de loin. Rachel, Rachel elle-même, brisant les dernières cordes de son admirable instrument pour remuer toutes les ondes de son public, était, vue de la coulisse, une victime de l'épilepsie. M[lle] Déjazet, cette merveille de finesse, dure et durera encore, parce qu'elle a toujours gagné à être vue et entendue de près. Donc les vraies individualités ont besoin du petit temple grec et périssent dans le vaste cirque byzantin.

Nous voilà bien loin de la bluette allemande qu'on va lire, mais il n'est pas de si humble sujet qui n'ait ses déductions utiles à rappeler.

PERSONNAGES.

PÉRÉGRINUS TYSS.	NANNI.
MAX.	LE SPECTRE.

La scène se passe à Francfort-sur-le-Mein, dans la maison et dans le cabinet de travail de Pérégrinus. — A gauche, un gros poêle de faïence; à droite, une fenêtre, devant laquelle est placée une table d'horloger garnie et entourée d'outils. — Au fond, dans le pan coupé de gauche, une fenêtre d'où l'on voit le haut des toits de la rue et le ciel blafard et nuageux. — En regard de cette fenêtre, à droite, un escalier tournant conduisant à des chambres supérieures. — Au fond, une porte à deux battans donnant sur l'antichambre, qui est censée ouvrir à gauche sur un escalier descendant à la rue; à droite, sur la salle à manger, épars ou ornant le cabinet, tableaux, instrumens de musique, baromètre, pièces mécaniques, etc. — Près du poêle est dressée une grosse bûche ornée de rubans, un vieux fauteuil devant l'établi. — Une lampe brûle sur la table. — Une vieille horloge, surmontée d'un coq doré est placée au-dessus de la porte du fond.

ACTE PREMIER.

—

SCÈNE PREMIÈRE.

NANNI, belle jeune fille, costume pauvre et propre, jupe rayée, tablier noir.

Voyons! ai-je pensé à tout? au vin muscat, aux gâteaux... aux fruits?... Oui, le souper ira assez bien, et M. Pérégrinus sera content. Puis il est si doux! il est le contraire de son ami, M. Max, qui critique toujours!

Mais j'aimerais bien le voir rentrer, M. Tyss! Je n'aime guère à être seule

le soir, moi! Ce n'est pas que j'aie peur; mais cette vieille maison... avec tout ce qu'on dit, les bruits qu'on y entend... et la veille de Noël... Et ce mauvais temps! Comme la lune est verte! et les nuages noirs! Pourvu que le nouveau domestique soit en bas!... (Allant au fond.) Fritz! êtes-vous là? — Je crois qu'il m'a répondu. Je n'en suis pas sûre, mais je suis si sotte... Je n'ose pas descendre! Bah! où serait-il, puisque je lui ai dit d'attendre la rentrée de son maître? Je vais voir là-haut si on n'a pas besoin de moi chez nous. (Approchant de l'escalier.) Par là, c'est le plus court... Ah bien oui! mais il faut passer devant la chambre fermée, la chambre qui fait peur... Oh! certainement, je ne crois pas à tout cela; mais j'aime autant prendre par le grand escalier. (Elle sort par le fond.)

SCÈNE II.

On entend la pluie fouetter les vitres et le vent mugir, puis la sonnette de la rue en bas et Max dehors, criant.

MAX, d'en bas.

Hé! holà! ouvrez donc! (Il sonne, il maugrée, sonne encore avec violence; au moment où Nanni reparaît en haut de l'escalier tournant, on entend la cloche tomber avec fracas.)

SCÈNE III.

NANNI, descendant vite.

Eh! mon Dieu! on y va! Il est donc sourd, ce Fritz? (On frappe à tout rompre; au moment où Nanni va passer dans l'antichambre, on entend enfoncer la porte d'en bas. Elle rentre effrayée.) Ah! mon Dieu! on casse tout! c'est donc des voleurs! (Elle va pour remonter l'escalier, Max paraît au fond.)

SCÈNE IV.

MAX, NANNI.

MAX, vêtu de noir, très râpé, les cheveux hérissés, singulièrement pâle, l'œil vif, le ton bref.

Ah çà! tout le monde est donc mort, ici?

NANNI.

Comment, c'est vous, monsieur Max? Ah! comme vous m'avez effrayée!

MAX, s'essuyant et se séchant devant le poêle.

Il n'y paraissait guère, mademoiselle Nanni! car vous n'êtes pas venue au secours de la cloche et de la porte que j'ai mises, je crois, en déconfiture!

NANNI.

Mais oui! vous avez fait du dommage ici! qu'est-ce que M. Tyss va dire?

MAX.

Mon digne et paisible ami, maître Pérégrinus Tyss, ne dira rien, parce qu'il est assez riche pour payer le dégât, et il se contentera de penser que

sa maison est mal gardée, puisque ses amis sont forcés d'enfoncer les portes ou de se morfondre sous les torrens glacés que vomissent les gargouilles!

NANNI.

Ah çà! Fritz est donc sorti?

MAX.

Fritz? qu'est-ce que c'est que ça? le nouveau domestique?

NANNI.

Oui, celui qui est entré hier.

MAX.

Il commence bien, celui-là! Et pourquoi a-t-on renvoyé Ignace?

NANNI.

Je ne sais pas, monsieur.

MAX.

Vous ne savez pas? bien vrai?

NANNI.

M. Tyss ne me raconte pas ses affaires.

MAX.

Vous voilà pourtant à son service?

NANNI.

Non, monsieur, je ne suis au service de personne.

MAX, ironique.

Oui, oui, c'est vrai, pardon! Votre père exerce la savante industrie de relier des livres! Il demeure là-haut sous les toits et ne paie pas de gros loyers, j'imagine, à maître Pérégrinus.

NANNI.

Il paie ce qu'il doit, monsieur. Que voulez-vous dire?

MAX, froidement.

Rien. Je dis que vous êtes jolie, très jolie.

NANNI.

Non, monsieur, je ne suis pas jolie. Vous n'avez besoin de rien? Je vais servir le souper de M. Pérégrinus.

MAX.

Ah! et vous dites que vous ne le servez pas?

NANNI.

Je le sers parce que je veux le servir. C'est un homme si bon, lui! Il faut bien que je mette au courant ce petit Fritz...

MAX.

Et vos parens ne s'opposent pas... Il est vrai que l'humeur bien connue de Pérégrinus ne vous expose pas à de grands dangers! Est-ce qu'il ose vous dire bonjour?

NANNI.

Oui, monsieur, très honnêtement.

MAX.

Et bonsoir?

NANNI.

Oui, monsieur.

MAX.

Mais voilà tout?

NANNI.

Il me parle tout à fait quand il monte chez nous. Il aime beaucoup mon père et ma mère, il est très aimable avec eux.

MAX, roulant du pied la grosse bûche ornée de rubans.

Qu'est-ce que c'est que ça? La bûche de Noël, parée comme une demoiselle! (Allant s'asseoir devant l'établi; il touche à tout avec préoccupation et dérange sans scrupule tout ce qui lui tombe sous la main.) Ce pauvre Pérégrinus! Il suit en conscience tous les vieux us de l'antique Allemagne!

NANNI.

Oh! cela est vrai! Dans tout Francfort, il n'y a pas un bourgeois qui les suive mieux que lui.

MAX.

Et pourtant l'usage ici est de se marier jeune afin d'avoir beaucoup d'enfans, et le voilà qui a passé la trentaine sans y songer. Qu'est-ce que vous pensez de ça, mademoiselle Nanni?

NANNI.

Moi? Je pense qu'il n'a pas le temps : il cherche tant de choses!

MAX, riant.

Lui, chercher! Quoi donc, s'il vous plaît?

NANNI.

Que sais-je? Ne l'a-t-on pas chargé de réparer le calendrier perpétuel de la fameuse horloge du dôme, qui a si bien marché, dit-on, pendant deux cents ans, et qui ne marche plus?

MAX.

Bah! le vieux Rossmayer, son maître, a cherché cela aussi, et ne l'a pas trouvé.

NANNI.

Mais si M. Tyss le trouve, ça lui fera beaucoup d'honneur!

MAX.

Est-ce qu'on trouve quelque chose quand on ne cherche rien?

NANNI.

Ah! vous croyez que... Mais cela ne me regarde pas, moi, et il serait temps de mettre la bûche dans le poêle pour que monsieur ne la trouve pas là dans ses jambes... Ce Fritz n'y a pas songé... (Elle relève la bûche avec peine.)

MAX.

Dites-moi, comment se porte-t-il, maître Pérégrinus?

NANNI, à genoux près du poêle.

Mais bien! Est-ce que vous ne le voyez pas tous les jours?

MAX.

Il y a près d'une semaine que je ne l'ai vu, et on m'a dit... Comme vous vous y prenez mal pour faire entrer cette bûche dans le poêle! Vous voyez bien que vous placez la plus forte aspérité dans le plan vertical de l'ouverture, et que si vous cherchiez un angle...

NANNI.

Oh! dame! vous êtes savant, vous, monsieur le docteur!... Mais... voyez...

MAX.

Faites-lui faire un demi-tour à droite, elle entrera.

NANNI.

Je vous jure qu'elle ne veut pas.

MAX.

Elle ne veut pas? Voyez-vous cette bûche remplie de malice! (Il pousse la bûche avec son pied.) Tenez, la voilà qui entend raison.

NANNI.

Mais elle sort trop, elle fumera.

MAX.

Eh bien! laissez-la se raccourcir en brûlant, et vous la pousserez tout à fait. (A part.) Cette grande fille manque de raisonnement, et je perdrais mon temps à vouloir l'interroger sur ce qui se passe ici. Il vaut mieux voir par soi-même.

NANNI.

Ah! j'entends Fritz en bas! (Elle va au fond.) Qu'est-ce que c'est? Un paquet à recevoir? J'y vais. (Elle sort.)

SCÈNE V.

MAX, assis à gauche.

Je suis bien sûr qu'Ignace m'a dit la vérité ce matin, et qu'on ne l'a pas renvoyé pour d'autre méfait qu'un peu de bavardage. Pauvre Pérégrinus! cela devait arriver! Une tête faible, des idées puériles, une vie mal employée, c'est-à-dire pas employée du tout! Un bel état, horloger! On devient horloge soi-même, on se meut sur place dans un étui! Il y a fait sa fortune, je le veux bien; mais il y a défait son intelligence. (Il retourne à l'établi.)

SCÈNE VI.

MAX, NANNI, au fond, parlant à la cantonade. Elle porte une grande corbeille couverte.

NANNI.

Oui, oui, c'est dix thalers à inscrire pour le compte de monsieur. C'est bien! fermez la porte comme vous pourrez, Fritz! (Elle passe au fond, se dirigeant vers la salle à manger.)

MAX.

Mademoiselle Nanni!

NANNI, s'arrêtant.

Quoi, monsieur?

MAX.

Qu'est-ce que vous portez donc là?

NANNI.

Je ne sais pas.

MAX.

Oh! que si fait! Vous êtes bien dans la confidence?

NANNI.

Mais non! c'est maître Tyss qui a acheté quelque chose, et qui l'envoie chez lui par le commis du magasin.

MAX, qui s'est vivement approché d'elle, enlève brusquement le papier blanc qui couvre la corbeille.

J'en étais sûr! Ignace m'a dit la vérité. Voilà qui est déplorable!

NANNI.

Comment? des poupées, des soldats, des jouets d'enfant! Ah! comme il y en a! et comme ils sont jolis!

MAX, prenant et brisant les jouets.

Oui, il y en a pour dix thalers, et ils sont jolis, jolis!

NANNI.

Ah! monsieur! qu'est-ce que vous faites là?

MAX.

Vous le voyez, je détruis une chose nuisible, funeste!

NANNI, stupéfaite.

Funeste? nuisible?

MAX, cassant toujours.

Oh! vous ne comprenez pas? Vous comprendrez plus tard,... si vous pouvez! Allons, allons, au feu les soldats de plomb! Au diable les oiseaux, les roquets, les bonbons dorés!

NANNI.

Ah! monsieur, grâce pour cette petite demoiselle en bleu! Elle est si jolie!

MAX.

Pas de grâce! Brûlez, brûlez!

NANNI, lui montrant la bouche du poêle obstruée par la bûche trop longue

Pas possible! La bûche...

MAX.

Ah! oui. La bûche ne *veut* pas? Eh bien! par la fenêtre alors! (Il ouvre la fenêtre, un vent épouvantable mugit au dehors. Max jette les débris des jouets dans la rue.) Nous verrons si le vent refuse d'emporter ces guenilles!

NANNI, à part, pendant que Max est à la fenêtre.

Ah! si je pouvais sauver quelque chose! (Elle tire un objet du fond de la corbeille.) Tiens! un petit arbre de Noël!

MAX, qui s'est retourné, le lui arrache des mains.

Parfait! Le voilà! Je m'y attendais. Ça va justement servir à faire flamber la bûche! (Il casse le petit arbre en allumettes qu'il fourre dans le poêle.)

NANNI.

Ah! monsieur Max! Détruire cela aussi! c'est mal! Vrai, cela peut vous porter malheur!

MAX, irrité et jetant la corbeille par la fenêtre.

Ah! sotte fille! Porter malheur! C'est vous qui entretenez le pauvre Tyss dans toutes ces plates croyances! Eh bien! savez-vous ce qui porte malheur à l'homme?

NANNI, intimidée.

Non, monsieur.

MAX.

Et à la femme?

NANNI.

Non. Qu'est-ce que c'est?

MAX.

C'est la bêtise humaine, ma chère! (On entend des voix en bas.) Ah! voilà ce pauvre homme qui rentre. Je vais au-devant de lui. Balayez, emportez, rangez, cachez tout cela! Vite, allons! (Il sort.)

SCÈNE VII.

NANNI, ramassant les débris.

L'homme étrange que M. Max!... Il me fait peur!... Et toutes ces jolies choses détruites! Il n'y a pas bien longtemps que je me serais amusée avec ces jouets, moi! Ç'aurait été pour moi comme un rêve du paradis!... Mais pour qui donc M. Pérégrinus avait-il acheté tout cela? Est-ce qu'il voulait, comme l'année dernière, faire des cadeaux à mes petits frères et à mes petites sœurs? Ah! méchant docteur Max!

SCÈNE VIII.

NANNI, MAX, PÉRÉGRINUS.

PÉRÉGRINUS, enveloppé d'une douillette, cheveux blonds en queue bouclée, figure calme, rose et souriante, habits bourgeois en velours de fantaisie, couleurs douces. Toilette modeste et soignée. A Max, en entrant.

Mais oui, mais oui, ça va très bien, je te l'ai déjà dit; mais qui donc a cassé la porte? (Voyant Nanni, émotion contenue.) Ah!... vous êtes là, ma chère demoiselle Lœmirt?

MAX.

Lœmirt? Ah! oui, c'est le nom du vieux relieur?

PÉRÉGRINUS.

Un digne homme, un très habile artisan, un artiste, on peut dire!

NANNI.

Je vous ai descendu tantôt votre gros volume, monsieur Tyss.

PÉRÉGRINUS, qui a ôté dans un coin sa douillette et ses guêtres,

Lequel? Ah! mon traité de mécanique... Quoi! déjà relié?

NANNI, lui présentant le livre.

Oui, nous savions que vous ne pouviez pas en être privé longtemps; nous y avons travaillé tard la nuit dernière.

PÉRÉGRINUS, ému et timide.

Vous aussi? Vous-même, mademoiselle Nanni?

NANNI.

Oh! quand c'est de l'ouvrage pour vous, mon père ne veut pas d'autre apprenti que moi pour l'aider. Il dit que vous n'aimez pas les lettres qui ont bu, c'est-à-dire qui dansent tout de travers dans le dos d'un volume comme des gens ivres.

PÉRÉGRINUS, examinant.

Vous travaillez dans la perfection, mademoiselle Lœmirt, et votre père a bien raison d'être fier de vous. Avez-vous apporté la note?

NANNI.

Non, monsieur. Mon père vous prie d'accepter ce petit travail en reconnaissance des soins que vous avez donnés à ma grand'mère.

PÉRÉGRINUS.

Moi? Je n'ai rien donné du tout!

NANNI.

Oh! si fait! du bon vin vieux, et des oranges de Malte, et de si bonnes paroles, tant de consolations! Vous nous l'avez sauvée, notre pauvre vieille. et aussi longtemps que nous vivrons vous serez béni chez nous.

MAX, à Pérégrinus, bas, railleur.

Tu ne lui réponds pas grand'chose, mais tu te laisses assez bien faire la cour. C'est un progrès, sais-tu? N'oublie pourtant pas que je viens te voir.

PÉRÉGRINUS.

Je ne l'oublie pas, j'en suis charmé.

MAX.

Charmé, charmé!... Il n'y a pas d'excès!... Tu avais si bien défendu ta porte que j'ai été forcé de l'enfoncer.

PÉRÉGRINUS.

Ah! c'est toi qui...

MAX.

C'est bien simple! Je te cherche, tu me fuis. Je veux te voir, un obstacle se présente,... une chose en fer et en bois que je ne puis persuader... C'est à qui sera le plus fort.

PÉRÉGRINUS, souriant.

Oui, oui, c'est juste. Je suis content de la vigueur de ton poignet; mais où prends-tu que je te fuis? (Un peu embarrassé.) J'avais à travailler, il est vrai,... mais du moment que c'est toi...

MAX.

Tu fais contre mauvaise fortune bon cœur?

PÉRÉGRINUS.

Pourquoi me dis-tu cela?

MAX.

Quand on est tant soit peu physionomiste, mon cher, on voit la préoccupation des gens à travers leur parole gênée et leur sourire contraint. (Ironique, et baissant la voix.) Tu aimerais peut-être mieux rester seul avec Zerline, don Juan?

PÉRÉGRINUS, naïf.

Ah! fi!... (Haut.) Je vous remercie, mademoiselle Nanni. Je ne veux pas vous retenir plus longtemps. (Max va s'asseoir sur le fauteuil de gauche.)

MAX, vivement.

Ah! mais non! Je soupe ici, moi, et si ton nouveau valet sert les mets comme il ouvre les portes, j'aime autant que Mlle Nanni s'en mêle.

NANNI.

Oui, oui, je vais veiller au souper; ne vous tourmentez de rien, monsieur Tyss!

PÉRÉGRINUS.

Vous êtes trop bonne!... (La prenant à part au fond.) Et dites-moi : vous n'avez pas vu?... on n'a pas apporté?...

MAX, qui l'écoute sans se déranger.

Un grand panier? Si fait, si fait! Il est rangé. Allez, allez, mademoiselle Nanni, ceci me regarde. (Nanni sort.)

SCÈNE IX.

MAX, PÉRÉGRINUS.

PÉRÉGRINUS, inquiet.

Alors ce panier...

MAX.

Il ne s'agit pas de panier! Assieds-toi là, que je t'interroge!

PÉRÉGRINUS va s'asseoir devant l'établi.

Tu veux m'interroger? Sur quoi?

MAX.

Comment te sens-tu?

PÉRÉGRINUS.

Où prends-tu que je sois malade?

MAX.

Réponds!

PÉRÉGRINUS.

Je me sens bien. Après?

MAX.

Voyons ton pouls!

PÉRÉGRINUS.

Pourquoi? Ah! c'est quelque étude que tu fais sur la circulation?... (Pendant que Max compte les pulsations.) Tu es donc enfin décidé à te faire médecin?

MAX.

Médecin, moi? Dieu m'en garde! C'est bien le plus sot métier!...

PÉRÉGRINUS.

Ah! je croyais... Qu'est-ce que tu veux donc faire de toute ta science?

MAX.

Il ne s'agit pas de moi... Regarde-moi là, dans les yeux!

PÉRÉGRINUS, toujours doux et calme.

Comme tu voudras. (Une pause.) Eh bien!

MAX, lui tâtant la tête.

Le front,... la forme,... la densité...

PÉRÉGRINUS.

Tu t'occupes aussi de crâniologie?

MAX.

Moi, croire à une ânerie pareille?

PÉRÉGRINUS.

Eh bien! alors...

MAX.

Ton pouls est calme, ton œil est pur, ton front est moite... Tu es bien constitué... Tu as de l'appétit?... Dors-tu bien?

PÉRÉGRINUS.

Comme un loir.

MAX.

Pas de tristesse?

PÉRÉGRINUS.

Pas du tout!

MAX.

Ni d'inquiétudes?

PÉRÉGRINUS.

Je n'en ai point sujet.

MAX.

Pas d'ambition?

PÉRÉGRINUS.

Pas si sot!

MAX.

Et pas de haine?

PÉRÉGRINUS.

Je ne sais ce que c'est.

MAX.

Mais de l'amour? Ah! l'amour, voyons, sois franc.

PÉRÉGRINUS, souriant et un peu embarrassé.

L'amour... Bah! l'amour me laisse bien tranquille, va!

MAX.

Alors, mon pauvre ami, ça va bien mal, et je ne donnerais pas un kreutzer de ta peau.

PÉRÉGRINUS.

A qui en as-tu? et que signifie ce badinage?

MAX, retournant son fauteuil devant lui et parlant comme un professeur à la tribune.

Je ne plaisante pas! Mon ami Pérégrinus, tu es perdu! perdu sans retour, si tu ne changes de régime, de caractère, d'habitudes, de mœurs et d'occupations. Malheureux! ne vois-tu pas que tu t'es atrophié déplorablement dans le bien-être épais et nauséabond de la vie régulière? Crois-tu donc que l'homme soit fait pour s'absorber dans une spécialité industrielle? Encore, si tu cherchais quelque perfectionnement à cette spécialité? Mais te

voilà riche, et tu te crois quitte envers toi-même. Est-ce une existence normale que de passer les étés dans un petit bien de campagne à tailler des espaliers et à greffer des roses? l'hiver, à se dorloter au coin d'un bon feu, à collectionner des gravures, des cannes et des tabatières? A ce train-là, mon bon ami, avec cette santé splendide et cette ignoble insouciance, tu vas tout droit au crétinisme : voyons, qu'as-tu à répondre?

PÉRÉGRINUS, souriant.

Trois petits mots pour tes grandes phrases : *Je suis heureux!*

MAX.

Heureux! heureux! Voilà bien une réponse d'horloger! Heureux! ils croient avoir tout dit, ces routiniers ignorans, quand ils ont prononcé avec emphase la formule de leur sottise : *Je suis heureux!*

PÉRÉGRINUS.

Eh mais! si c'est une sottise que de se contenter de son sort, je veux être sot tout à mon aise, et je te prie de me laisser comme je suis!

MAX.

Voilà de quoi je me garderai bien! Je te porte trop d'amitié pour y consentir. Écoute-moi et tâche de comprendre. N'ayant pas conscience de ton être, et remplaçant le travail de la pensée par des contemplations vagues et des images incohérentes, il arrivera de ton cerveau comme de ces murs abandonnés auxquels s'attachent les champignons et la moisissure. Secoue-toi, mon pauvre ami, secoue-toi, car un de ces matins tu pourras bien t'éveiller colimaçon, et tu voudras ramper sur le tronc des arbres, ou tu te croiras chauve-souris, et tu fuiras éperdu devant la lumière.

PÉRÉGRINUS.

Ce serait bizarre, mais j'espère que ça ne m'arrivera pas. Tu es un peu exagéré dans tes théories, et à force d'étudier les organes du cerveau, tu as peut-être vu de trop près le danger. Je le sais bien aussi, moi, que la raison tient à un fil, et que la limite entre la sagesse et l'extravagance est aussi déliée que l'ombre d'un cheveu sur la muraille; mais rien ne sert de s'en tourmenter, et je ne vois pas que ta délirante activité te préserve mieux que ne fait ma douce nonchalance. Je vois que tu pèches par l'excès contraire; tu négliges trop la vie physique. Tu passes des semaines presque sans dormir et sans manger, privé d'air pur et séchant sur tes livres... Je doute que ce soit là un bon régime pour l'esprit et pour le corps!

MAX.

Oh! moi, mon cher, je ne risque rien! J'ai doublé mon cerveau d'un acier impénétrable, la logique! J'ai vu le danger. J'avais de l'imagination tout comme un autre; mais j'ai mis cette folle à la porte du logis, à grands coups de pied dans le dos, c'est-à-dire à grand renfort de savoir, d'expérimentations et de raisonnemens positifs. La raison, mon cher Pérégrinus, la raison pure, implacable gardienne de nos facultés, tout est là, et il n'y a que cela!

PÉRÉGRINUS.

Savoir!

MAX.

Comment? savoir!

PÉRÉGRINUS.

Eh! mon Dieu, oui, qui sait! Pour moi, tout se résume en espérance, et j'aime mieux croire des choses riantes et un peu chimériques que d'être absolument sûr qu'elles n'existent pas.

MAX.

Ah! nous y voilà : le fantastique! Tu as toujours eu cette tendance...

PÉRÉGRINUS.

Eh bien! pourquoi pas? Je suis Allemand, moi, un bon et vrai Allemand de toutes pièces!

MAX.

Oui, poésie à échappement avec rouages et pivots!

PÉRÉGRINUS.

Raille, je le veux bien! Toi, tu affiches le cosmopolitisme, tu cherches l'omniscience, tu apprends mille belles choses... C'est bien, j'admire; mais tu veux tout palper, tout soumettre au raisonnement, tout juger... Je ne vois pas que cela te conduise à un but. Te voilà presque aussi âgé que moi, sans état, sans repos, sans avenir peut-être!...

MAX.

Mon cher ami, écoute bien : quand je me sentirai le besoin d'être classé dans le troupeau de la routine, je donnerai six semaines ou deux mois au perfectionnement d'une spécialité quelconque. Avec l'habitude d'examen que je possède, il ne m'en faudra pas davantage, et je n'aurai que l'embarras du choix. Je tirerai au sort dans mon chapeau, vois-tu, mon bonhomme!

PÉRÉGRINUS.

Tu n'es pas modeste, mais c'est ton droit; tu es un homme supérieur, toi! tout le monde ne peut pas...

MAX.

Tout le monde peut se défendre de l'abrutissement, et l'abrutissement est la conséquence du développement exclusif d'une spécialité. C'est ce qui a fait inventer le proverbe que les cordonniers sont les plus mal chaussés. Exemple : quelle heure est-il?

PÉRÉGRINUS, surpris. Il cherche dans sa poche et autour de lui.

Quelle heure?... Dame! il doit être environ huit...

MAX.

Quelle heure est-il au juste?

PÉRÉGRINUS.

Au juste, je ne sais pas.

MAX.

Ceci prouve d'une manière péremptoire que les horlogers ne servent à rien. Veux-tu que je te dise l'heure, moi, à une demi-minute près? Je n'ai qu'à me mettre à cette fenêtre et regarder la première étoile venue : ce n'est pas plus malin que ça.

PÉRÉGRINUS, riant.

Je t'en défie!

MAX.

Tu m'en défies? (Il ouvre la fenêtre.) Ah! ce n'est pas ma faute s'il n'y a pas une seule étoile à découvert.

PÉRÉGRINUS.

Tu vois que les horlogers peuvent servir à quelque chose?

MAX, fermant la fenêtre.

Ce n'est toujours point ici le cas. Tu n'as pas seulement une montre!

PÉRÉGRINUS.

Tu m'en perds ou tu m'en casses une par semaine! Tu sais bien que je t'ai donné la dernière l'autre jour.

MAX.

Ah! tiens, c'est vrai! je l'ai là. Eh bien! je t'en remercie, mais elle est détestable, elle ne va pas.

PÉRÉGRINUS.

Voyons! (Il remonte la montre de Max.) Ce n'est pas étonnant, tu as oublié...

MAX.

Mais ta pendule? cette précieuse antiquaille qui est arrêtée depuis l'année dernière!

PÉRÉGRINUS, lui rendant sa montre et lui montrant le bureau.

La pendule de... Le mouvement est là. Je suis en train de le réparer, et justement ce soir je comptais la remettre dans son étui...

MAX, regardant la pendule en imitation de Boule qui est sur un socle à la muraille, au-dessus de la porte du fond.

Oui, dans son monument! Mais à quoi bon une machine pour compter les heures de ton néant?

PÉRÉGRINUS.

Ah çà! qu'est-ce que tu as donc à me rabrouer de la sorte aujourd'hui? Je ne t'ai jamais vu si terrible!

MAX.

Tu veux savoir ce que j'ai contre toi?

PÉRÉGRINUS.

Oui, j'aime mieux savoir.

MAX.

Eh bien! sais-tu ce que c'est qu'un arbre de Noël?

PÉRÉGRINUS, surpris et embarrassé.

Un... arbre de Noël?

MAX.

Oui, un jouet d'enfant, avec des bougies allumées, avec des rubans, des fruits, des bonbons, des pantins pendus aux branches! Un bon Allemand comme toi sait de reste que c'est la surprise obligée, la veille de Noël, pour tous les marmots au-dessous de sept ans.

PÉRÉGRINUS.

Je sais ça : après?

MAX.

Eh bien! que penses-tu d'un marmot de trente ans qui, chaque année, se

donne, à lui tout seul, en grand secret, le divertissement de se surpendre ainsi lui-même? Moi, je pense que c'est un malheureux qui tombe en enfance, un homme qui devient idiot ou fou, et cet homme-là, c'est toi!

PÉRÉGRINUS, troublé, se levant.

Max, qui t'a dit cela?

MAX.

Le valet que tu as chassé hier. Il est venu tantôt me révéler ta manie, et il a bien fait, car je suis accouru, comme tu vois.

PÉRÉGRINUS.

Si tu écoutes les propos d'un valet ivrogne...

MAX.

Oh! n'essaie pas de me tromper! J'ai vu arriver ici certaine corbeille que tu réclamais tout à l'heure, et je t'avertis que tu ne la reverras pas, car j'en ai fait bonne et prompte justice : j'ai tout jeté au feu et dans la rue!

PÉRÉGRINUS, très affecté.

Ah!... vous avez jeté,... vous avez brûlé... Eh bien! Max, vous m'avez fait de la peine, beaucoup de peine!

MAX.

Ah! voilà!

PÉRÉGRINUS.

Oui, voilà ma folie, je le veux bien; mais la vôtre est plus cruelle : vous avez voulu effacer de ma vie un rêve bien modeste, bien caché! Et pourquoi, je vous le demande? Pour rendre hommage à je ne sais quel fantôme de raison creuse et froide, qui vous trahira peut-être, vous, tout le premier. Laissez donc aux gens humbles qui se taisent leurs innocens plaisirs et leurs mystérieuses contemplations. Tenez, je suis fâché de vous le dire, mais vous avez fait là une méchante action, et, si ma maison n'était protégée par une influence supérieure à la vôtre, vous lui eussiez porté malheur. J'ai senti le contre-coup de votre procédé barbare : en rentrant chez moi tout à l'heure, j'ai marché sur des débris; il m'a semblé que j'entendais sous mes pieds de faibles plaintes, et que de mon toit pleuvaient des larmes. Ma cloche était cassée; ma serrure, ouvrage excellent et précieux d'un vieux ami... (Max lève les épaules) — que vous n'avez peut-être pas assez apprécié! — la serrure de maître Rossmayer était forcée et gâtée. Le marteau, usé par la main de mes pères, gisait sur le pavé, dans la boue! Enfin mon seuil était violé et outragé! Un froid mortel a passé sur mon front comme un souffle diabolique... Max, je ne veux pas oublier notre amitié d'enfance; mais je vous déclare qu'en insultant à de pieux souvenirs, — que vous ne comprenez pas, — vous avez contristé mon âme et peut-être offensé une mémoire qui m'est chère! (Il se rassied très ému sur son fauteuil.)

MAX.

Ainsi tu avoues ton mal? tu proclames ta sottise? Tu gémis sur des jouets de filasse et de carton comme sur des créatures vivantes que j'aurais massacrées? Vraiment oui! et pour un peu tu me traiterais d'Hérode! Ne dirait-on pas, à te voir ainsi, qu'une mère à qui l'on a ravi ses enfans?

PÉRÉGRINUS, impatienté.

Ses enfans, ses enfans... Eh bien! qu'en sait-on, si je n'ai pas d'enfans?

MAX.

Dis-tu vrai? Tu serais père, et tu me l'aurais caché?

PÉRÉGRINUS.

Mêle-toi de tes affaires et ne t'occupe pas des miennes!

MAX.

Allons, calme-toi!

PÉRÉGRINUS.

Oui, calmons-nous, on vient!

SCÈNE X.

MAX, PÉRÉGRINUS, NANNI.

NANNI, toute tremblante.

Monsieur Pérégrinus, le souper vous attend.

PÉRÉGRINUS, agité.

Oui, bien! Merci, mademoiselle Lœmirt. Viens, Max. (Il sort. Nanni inquiète le suit des yeux d'un air étonné.)

SCÈNE XI.

MAX, NANNI.

MAX, s'arrêtant au fond et revenant.

Un mot, Nanni, vite! Est-il vrai que Pérégrinus ait un enfant?

NANNI.

Ah! mon Dieu!... Je n'ai jamais entendu parler de ça!

MAX, à lui-même.

Je suis bien sûr qu'il veut me tromper, mais...

NANNI.

Ah! pourtant, s'il vous l'a dit!

MAX.

N'importe, je reste ici, je ne le quitte pas! Faites-moi faire un lit dans son appartement.

NANNI.

Mais il n'y a de lit que le sien...

MAX, montrant l'escalier tournant.

Eh bien! là-haut!

NANNI, reculant d'effroi.

Dans la chambre fermée?

MAX.

Oui, la chambre du vieux Rossmayer. Il y revient, je sais ça; mais ça m'est égal. J'aime les revenans, moi! (Il sort.)

SCÈNE XII.

NANNI.

Qu'est-ce qui se passe donc d'affreux ici? M. Pérégrinus qui paraît en colère... et qui a un enfant!... Et M. Max qui veut coucher dans la chambre du revenant! Quels événemens, grand Dieu!... Et ce vent qui gronde!... Je ne sais plus où j'en suis! (Elle sort.)

ACTE DEUXIÈME.

(Toujours le vent et la pluie.)

—

SCÈNE PREMIÈRE.

PÉRÉGRINUS, entrant, venant de la droite, au fond.

Puisque voilà mon persécuteur savourant son café et absorbé dans je ne sais quel problème à propos de la manière de casser les noix,... je voudrais bien savoir de Mlle Lœmirt... (Regardant au fond.); mais je n'ose lui faire signe. Quand on cherche à être seul avec une jeune fille, on a toujours l'air... Certes je ne songe pas à lui en conter, moi! Une personne si honnête,... si respectable!... (Ému.) Ah! la voilà... Qu'est-ce que je voulais donc lui dire?

SCÈNE II.

PÉRÉGRINUS, NANNI, il feint de chercher quelque chose sur l'établi.

NANNI, à part, le regardant.

Je voudrais bien le questionner, mais je n'ose pas.

PÉRÉGRINUS, feignant la surprise.

Ah! c'est vous, mademoiselle Nanni?

NANNI.

Vous cherchez quelque chose, monsieur Pérégrinus?

PÉRÉGRINUS.

Je cherche... sans chercher! Ah! dites-moi,... vous étiez là quand Max a brisé et brûlé des objets que je destinais...

NANNI.

A votre petit enfant, n'est-ce pas, monsieur Tyss? Oh! ne craignez rien : je vois bien que votre mariage est un grand secret, et je le garderai fidèlement, soyez-en sûr. Est-ce qu'il va venir, le petit?

PÉRÉGRINUS.

S'il vient,... ce ne sera que vers minuit, et vous serez endormie à cette heure-là...

NANNI.

Quel malheur! moi qui aurais tant voulu le voir!

PÉRÉGRINUS.

Il ne viendra peut-être pas! A quoi bon? je n'ai plus de divertissement à lui donner, plus d'arbre de Noël, plus rien,... car Max a tout détruit, n'est-ce pas?

NANNI.

Hélas! tout!

PÉRÉGRINUS.

Même l'arbre?

NANNI.

Il en a fait des allumettes pour le poêle! Mais il n'est que neuf heures, monsieur Tyss; on pourrait faire venir d'autres jouets.

PÉRÉGRINUS.

Non, c'est inutile. Max est résolu à ne pas me quitter, et je ne veux pas...

NANNI.

Vous ne voulez pas qu'il voie votre fils?

PÉRÉGRINUS.

J'ai donc dit que c'était un fils?

NANNI.

Je croyais! Pendant le souper...

PÉRÉGRINUS.

Oui, j'ai dit cela pour... (Surpris, écoutant des pas qui résonnent au-dessus du plafond.) Mais qui donc marche là-haut, dans la chambre fermée?

NANNI, effrayée.

Ah! Jésus! on marche?

PÉRÉGRINUS.

Ce doit être Fritz?

NANNI.

Ah! oui, c'est Fritz, à qui M. Max a donné l'ordre de lui faire un lit.

PÉRÉGRINUS.

Dans cette chambre inoccupée depuis plus de vingt ans?

NANNI.

Vingt ans!

PÉRÉGRINUS.

C'est là que demeurait un vieux ami de ma famille, un homme bien simple en apparence, vulgaire même, un pauvre ouvrier, mais un homme de génie dans sa partie.

NANNI.

Oh! je sais, le vieux mécanicien, maître Rossmayer. Ma grand'mère m'en parle souvent, elle l'a connu. Il passait pour un peu sorcier à cause des beaux ouvrages qu'il faisait... Et cela vous contrarie que l'on dorme dans sa chambre?

PÉRÉGRINUS.

Oui, surtout Max qui se moque toujours...

NANNI.

S'il allait vouloir casser les meubles!

PÉRÉGRINUS.

Non! Max est un homme raisonnable, et il n'aurait pas de motifs cette fois... Ah! pourtant vous me faites penser à quelque chose... Il y a là-haut certain jouet précieux... Oui, oui, sous prétexte de me corriger d'une manie, Max pourrait bien le détruire aussi! Je cours le chercher pour le mettre en sûreté. (Il monte l'escalier et disparaît.)

NANNI.

Ah! si j'avais su que cela lui faisait de la peine, je n'aurais pas donné les clés à Fritz; mais peut-être serait-il encore temps d'empêcher M. Max de rester!

PÉRÉGRINUS, redescendant avec une grande boîte.

Tenez, chère demoiselle, voilà mon trésor : où le mettons-nous?

NANNI.

Qu'est-ce que c'est donc?

PÉRÉGRINUS.

Une boîte remplie de marionnettes! Cela n'a de prix que pour moi à cause de... (Il lui remet la boîte et remonte.) Permettez! il y a aussi le théâtre que j'ai posé là... (Rapportant le théâtre de marionnettes.) Je vous expliquerai...

NANNI.

Ah! vite, sous l'escalier! Voilà, je crois, M. Max! (Ils cachent la boîte et le théâtre.) Et puis je vais lui dire que la chambre de là-haut est trop délabrée.

PÉRÉGRINUS.

Il n'en sera que plus obstiné, et il ne l'est pas peu. Puis il fait toujours un temps...

NANNI.

Puisqu'il demeure tout près d'ici?... Ne faites pas semblant, le voilà!

SCÈNE III.

PÉRÉGRINUS, NANNI, MAX.

MAX, tenant une noix qu'il examine. — Il a sa serviette pendue, par distraction, à sa boutonnière.

Tu disais donc qu'il était plus difficile de faire une montre que de casser une noix? et moi je te disais que l'un est aussi simple que l'autre; je vais te le démontrer.

PÉRÉGRINUS.

Non, non, merci! j'aime autant te donner raison.

MAX.

Ah! la paresse! Ton cerveau ne peut plus faire le moindre effort d'attention! Quand je te le disais que tu deviendrais...

PÉRÉGRINUS.

Oui, colimaçon, chauve-souris, tout ce que tu voudras! (Max s'est assis et lit dans le traité de mécanique qui est sur l'établi.)

NANNI, bas, à Pérégrinus.

Ne lui répondez pas, ou il se tiendra là deux heures!

PÉRÉGRINUS.

Vous avez raison. Je vais faire semblant de me retirer. (Haut.) Bonsoir, Max; bonne nuit!

MAX.

Ah! tu te couches à neuf heures à présent?

PÉRÉGRINUS.

C'est ma coutume, tu le sais bien.

MAX.

Soit! Bonsoir... Tu te lèves matin?

PÉRÉGRINUS.

De grand matin.

MAX, railleur, tenant toujours son livre.

A minuit peut-être?

PÉRÉGRINUS.

Pourquoi me dis-tu cela?

MAX.

Bien, bien! je ne dis rien; bonsoir.

NANNI, bas, à Pérégrinus.

Allez! allez! Quand il sera monté, j'enverrai Fritz vous avertir. Il ne faut pas renoncer à fêter la Noël; je m'en charge, moi!

PÉRÉGRINUS, ému et timide, bas.

Ah! vraiment? Vous,... vous êtes... (A part, en sortant.) Elle est un ange pour moi, cette demoiselle!

SCÈNE IV.

MAX, NANNI.

MAX.

Il est charmant, mon ami Pérégrinus! Il est d'une finesse!...

NANNI.

Vous vous imaginez...

MAX.

Je n'imagine rien! Comment donc? je vois clairement qu'il tombe de sommeil,... et vous aussi, vous allez bâiller tout à l'heure? Tout cela, ce n'est pas pour me renvoyer! certes vous n'y songez pas! (Il lit toujours.)

NANNI, à part.

Ce vilain homme devine tout! Eh bien! je vais lui parler de... (Haut.) Tenez, monsieur Max, vous devinez qu'il y a quelque chose! M. Tyss craint vos moqueries, mais moi, cela m'est fort égal, moquez-vous tant que vous

voudrez; je ne vous en dirai pas moins que vous avez tort de vouloir rester ici malgré...

MAX.

Malgré quoi?

NANNI.

Malgré les esprits de la maison, qui n'aiment pas qu'on les dérange pendant la nuit de Noël.

MAX.

Les esprits? Ah! oui-da! c'est pourtant une maison où l'esprit manque beaucoup!

NANNI.

Non pas quand vous y êtes, monsieur Max!

MAX, saluant.

Merci.

NANNI.

Alors, vous ne croyez pas... (On entend craquer fortement les boiseries.) Ah! tenez!

MAX, qui n'a pas bougé.

Les boiseries qui craquent quand le poêle chauffe? Si elles ne subissaient pas l'effet de la température, elles seraient en révolte contre la loi du retrait, qui est une loi physique des plus connues, et c'est alors que vous auriez sujet de vous étonner et de vous effrayer.

NANNI.

Ah! c'est possible. (On entend une course effrénée de souris avec de petits cris.) Ah! mon Dieu!

MAX, impassible.

Il paraît que les rats tiennent là-haut cour plénière? Je serai fort aise d'observer leurs ébats.

NANNI, à part.

Il n'a peur de rien, et je me fais peur à moi-même en lui parlant des esprits! (Haut.) Alors, vous ne croyez à rien, vous, monsieur Max?

MAX.

Comment, à rien? Peut-on ne croire à rien? Je crois à tout ce qui est.

NANNI.

Oui, à tout ce qu'on peut voir et toucher?

MAX.

Non, car je ne peux pas toucher la lune, et je ne peux pas voir le principe de la vie; mais je crois à ce que le raisonnement me démontre.

NANNI.

Et pourtant si vous voyiez un fantôme!

MAX.

Je me dirais que je ne le vois réellement pas, et que j'ai une hallucination; mais je n'en aurai jamais, moi! Elles ne viennent qu'à ceux qui y croient.

NANNI.

Je vous jure, monsieur Max, que ma grand'mère n'est pas peureuse, et qu'elle a vu bien souvent...

MAX.

Le vieux mécanicien, n'est-ce pas? (On entend éternuer tout près de Max à plusieurs reprises.) Ah! ah! voilà un revenant qui est enrhumé du cerveau!

NANNI, épouvantée.

Ah! tenez, avec vos moqueries, vous mettrez les esprits en colère, et moi, je... Vrai, j'ai trop peur, je ne reste pas là! (Elle s'enfuit et ferme la porte derrière elle.)

SCÈNE V.

MAX, riant.

Ah! ah! la petite s'est prise dans son propre piége... Elle a cru... (Éternuement fantastique.) Bon! c'est tout près de mon oreille!... Quelque fissure de la muraille m'apporte les bruits qui se produisent dans la salle à manger... ou ailleurs. Voyons! puisque j'ai jeté un coup d'œil sur ce bouquin... cela ne me paraît pas sorcier, à moi, la mécanique! (Un petit rire sec et mystérieux auprès de lui.) Hein?... Ah oui! toujours la transmission acoustique!... C'est donc à compulser ce livre vénérable que mon ami Pérégrinus a usé sa vie! Il l'a étudié... annoté... Mais je n'y vois aucune trace des travaux de son maître. Je sais bien que le vieux Rossmayer savait à peine écrire; c'était un illettré complet, parlant mal et radotant tout à fait dans les dernières années de sa vie. (Craquement répété des boiseries. Max n'y fait aucune attention.) Mais il aurait pu laisser quelques figures... quelque plan;... car en somme il avait une idée, ce vieux! il avait du moins l'air de chercher quelque chose! (Ricanement mystérieux.) Quelque chose de plus malin, je pense, que des horloges à musique, des coucous et des calendriers perpétuels. (Il rêve.) Perpétuels!... le mouvement perpétuel!... (Rire plus accusé.) Non, il ne cherchait pas cela. Il n'aurait jamais osé! Quand on fait des niaiseries, des jouets d'enfant comme cela... (Il prend le mouvement de la pendule resté sur l'établi.)

UNE VOIX, bizarre et cassée partant de la gauche de Max.

Touchez pas, touchez pas!

MAX, sans y faire attention, tandis que quelque chose de noir s'agite derrière les vitres de la fenêtre de gauche.

Car voilà un de ses derniers ouvrages, cette fameuse pendule qui, en sonnant, faisait chanter un coq, au grand ébahissement des marmots et des servantes! (Il étudie le mouvement.) Oui, voilà les tiges qui faisaient mouvoir les ailes, et ici, sous ma main, le ressort qui produisait... (Il prend sur l'établi un instrument pointu pour toucher le mouvement. La fenêtre de gauche s'ouvre et une chouette paraît sur le bord.)

LA CHOUETTE.

Touchez donc pas! touchez donc pas!

MAX, absorbé, entendant machinalement.

Touchez donc pas?... C'était le cri de détresse du vieux Rossmayer quand nous approchions de ses instrumens. (Sentant le vent, sans se retourner.) Tiens! c'est le vent qui a ouvert la fenêtre et qui m'apporte de la rue des paroles qui semblent s'adapter... Ce que c'est que le hasard! voilà pourtant

comment se produit le fantastique dans les esprits crédules! (Il pose le mouvement sur l'établi.) Mais il fait froid, diantre! (Il se lève, va à la fenêtre et voit la chouette qui roule ses yeux hagards et agite ses ailes.) Bon! qu'est-ce que vous venez faire ici? Voyons, oiseau de Minerve, allez à vos affaires, je ne crois pas aux présages, moi! (La chouette s'envole en criant. Max ferme la fenêtre et revient à l'établi.) Oui, le but d'une science si bornée serait de trouver... Si je mordais à cela, moi, je voudrais simplifier!... (Il a repris l'instrument pointu et l'enfonce dans le mouvement.) Ceci d'abord, qui me paraît... (Il touche le ressort, qui se détend sous ses doigts. Le timbre sonne avec furie. Max remet le mouvement sur l'établi et reste un moment surpris et immobile. Le coq doré qui est sur la pendule agite ses ailes et chante par trois fois au-dessus de l'étui vide. Max se retourne stupéfait. Le timbre cesse de sonner sur l'établi.)

LA VOIX DE LA CHOUETTE, derrière la vitre.

Cassée, cassée! vous l'avez cassée!

MAX, regardant vers la fenêtre.

Encore cette voix?... Et ce coq qui chante tout seul là-haut quand son mécanisme est là sous ma main?... Ah! j'y suis. Il y a dans cette chambre un écho qui déplace l'audition normale!... Quelque objet placé par hasard de manière à produire une apparente aberration du sens de l'ouïe. C'est très curieux! Voyons ce que ce peut être... (Il regarde partout.) Je ne vois rien de changé ici... Pourtant cela doit venir de l'escalier... (Il regarde dessous, dans l'enfoncement.) Ah! cette boîte!... Elle n'est pas là ordinairement. Ce doit être la cause... (Il prend la boîte de marionnettes et la place au milieu de la chambre.) Voyons maintenant! (Il retourne à l'établi, prend un marteau et frappe sur le timbre, qui rend un son sec et fêlé.) Je l'ai donc cassé?... Voyons autre chose! (Il frappe sur l'établi.) Ceci est un bruit normal! (Il frappe avec le marteau sur la boîte de marionnettes, qui répond par un bruit formidable.) Ah!... (Il soulève, examine et secoue la boîte.) C'est léger, cela semble vide... Pourtant, c'est fermé!... Mais je peux bien briser le couvercle! (Il frappe à plusieurs reprises sur le couvercle, qui résiste, et à chaque coup de marteau le bruit fantastique se répète avec une intensité effrayante et risible. — S'essuyant le front et laissant tomber son marteau, troublé :) Je ne comprends pas! Moi, ne pas comprendre? Allons donc! L'explication... la voici : c'est un phénomène qui se produit en moi seul! c'est une exaspération, un égarement, non! un développement subit, et tout à fait remarquable, des fonctions de l'ouïe. Je le savais bien, moi, qu'à force d'exercer mes facultés intellectuelles, j'arriverais à décupler la puissance de mes organes! (Un peu égaré, à part.) Certes tout est miracle dans la nature, et il appartient aux organisations supérieures de posséder ces puissances merveilleuses que le vulgaire attribue à la magie... (Prenant la lumière sur l'établi.) Je vais monter dans la chambre de Rossmayer, et de là, planant sur la ville, j'entendrai tous les bruits de l'horizon, j'exercerai cette faculté nouvelle que je possède... Et qui sait à quelle découverte peut me conduire... (Il disparaît en parlant jusqu'au haut de l'escalier.)

SCÈNE VI.

(Le théâtre reste un instant vide et sombre. On entend le vent mugir par rafales et la pluie tomber à flots. La chouette crie sur les toits; les girouettes grincent. La boîte, qui est restée au milieu de la chambre, s'ouvre d'elle-même, et il en sort une quantité de jouets d'enfant, après quoi le spectre de maître Rossmayer, petit, grêle et incolore, sort à son tour et se met à errer légèrement, quoique courbé et cassé par l'âge. Il est vêtu d'une chemise poudreuse, d'une culotte grise râpée et d'un vieux tablier de cuir. Une petite queue mince sort de son bonnet et s'agite singulièrement. Sa voix chevrotante ressemble à celle d'un perroquet, et crie plus qu'elle ne parle.)

LE SPECTRE.

Paix! silence! tais-toi, vieille chouette! (La chouette se tait.) Monsieur le vent et madame la pluie, c'est bien, bien travaillé, très bien; mais ne menez pas si grand bruit. (Le vent s'apaise.) On est chez soi, que diable! on veut s'entendre causer. (Les girouettes crient plus doucement.) Bon, amusez-vous avec les girouettes, esprits de la nuit! on les a mises là-haut pour vous. Et vous, esprits du foyer, amusez-vous aussi, trémoussez-vous! C'est la nuit de Noël, où vous donnez le bal dans la maison des bonnes gens. La fête commence, allons! (Silence complet.) Eh bien? Ah! je comprends, vous n'osez pas vous y mettre avant l'heure? Mais il faut commencer pourtant pour que le prodige s'accomplisse! Allons, pendule, allons, ma fille, prête-nous minuit pour un instant. Tu n'as pas besoin de ton mouvement pour ça; l'habitude!... (La pendule vide fait apparaître un cadran; elle sonne et marque minuit.) Très bien, très bien! Allons, vieux poêle! éclaire donc tes invités! (Le poêle s'ouvre et répand une lueur rouge qui éclaire la chambre.) Chantez, cri-cris! craquez, vieux meubles! détendez vos jointures tout à votre aise! trottez, souris, criez... Et vous autres, petits messieurs, petites dames, petits chevaux, petits ouvriers, qu'est-ce que vous faites là?... (Les jouets s'agitent.) Oh! mais, en mesure, donc! (Il prend à la muraille le vieux violon, dont il tire des sons aigres et discordans. Sabbat. Tous les jouets se mettent à agir : les petits moulins tournent, les petits ouvriers travaillent, les roquets aboient, les voitures marchent, les cavaliers galopent, les dames dansent, une nuée de souris trotte autour du spectre, qui dirige leurs ébats en marquant du pied les figures. Le vent et la pluie font rage au dehors. Le poêle ronfle prodigieusement; la chouette, les cri-cris, les girouettes, le timbre, la cloche de la rue, qui a retrouvé la voix, font un vacarme étrange, et le spectre saute aussi d'une façon désordonnée, comme s'il voulait s'envoler, et comme s'il allait se casser.) Assez! (Tout se tait brusquement.) J'entends venir la bonne Nanni, ma protégée; elle cherche quelque chose qu'elle ne peut trouver dans la maison et qu'il s'agit de lui donner! Allons, bûche de Noël, on t'a fait de la musique, on t'a mise en belle humeur; il s'agit de nous donner une branche verte sans cesser de brûler. Vite, vite, grosse bûche! pousse un peu, verdis et donne. Allons, courage! (Une longue branche verte sort de la bûche enflammée.) Voilà qui est bien! merci, bonne bûche! Tes cendres iront sur le pré, et tu revivras en beau foin plein de fleurs! Cache-toi, pendule, ma mie! (Le cadran disparaît; le poêle se referme, on n'entend plus que de faibles bruits.) Silence par là dans les coins! ces souris n'en ont jamais assez, de la danse! (Remettant le violon à la muraille.) N'effrayez plus Nanni, je vous le défends! (Il rentre dans la boîte, qui disparaît avec lui et qui reparaît aussitôt sous l'escalier d'où Max l'avait tirée.)

SCÈNE VII.

NANNI, PÉRÉGRINUS la suivant avec une lumière.

NANNI, au fond.

Venez, venez, monsieur Pérégrinus! j'ai entendu M. Max entrer là-haut. Il a fait bien du bruit; mais à présent tout est tranquille, et je crois qu'il dort. (S'arrêtant devant les jouets.) Ah!...

PÉRÉGRINUS.

Qu'est-ce que cela veut dire? Est-ce que c'est vous...

NANNI, qui tient d'autres jouets dans son tablier.

Mais non! tenez, j'avais descendu tout ce qui reste de ceux que vous aviez donnés aux enfans de chez nous l'année dernière... Ils sont malheureusement bien cassés; mais en voilà de superbes, et cette belle branche pour remplacer notre arbre de Noël! Voyez donc!

PÉRÉGRINUS.

Je n'y comprends rien, et je ne vois que Max qui ait pu apporter... Est-ce qu'il est sorti pendant que je faisais semblant d'être couché?

NANNI.

Je ne sais pas, moi! j'étais montée chez nous. Est-ce que vous croyez qu'il serait capable de...

PÉRÉGRINUS.

Eh! mon Dieu! Max est bon, quoiqu'il affiche la dureté. Il aura vu qu'il m'avait fait de la peine, il aura voulu réparer son méfait.

NANNI.

C'est singulier!

PÉRÉGRINUS.

Enfin il faut bien que ce soit lui, puisque ce n'est ni vous, ni moi!

NANNI, qui s'est débarrassée de ses jouets, et qui, aidée de Pérégrinus, ramasse tous ceux du spectre.

Au fait nous allons toujours les ranger, n'est-ce pas?

PÉRÉGRINUS.

Et vous les emporterez demain chez vous.

NANNI.

Eh bien! et votre petit garçon, à vous, c'est donc décidé qu'il ne viendra pas?

PÉRÉGRINUS.

Si fait! l'enfant viendra, puisque...

NANNI.

Oh! alors je vais dresser l'arbre, le parer et l'arranger. J'ai justement descendu des rubans!

PÉRÉGRINUS.

Vous voulez prendre cette peine?

NANNI.

Oui, oui! j'ai tout le temps; il n'est pas dix heures.

PÉRÉGRINUS.

Mais vos parens seront inquiets de vous?

NANNI.

Non pas. Je leur ai dit que vous attendiez un petit filleul, et que si vous aviez besoin de moi pour l'amuser, je resterais jusqu'à minuit.

PÉRÉGRINUS, attendri et timide.

Alors,... puisque vous aviez pensé à tout... savez-vous, mademoiselle Lœmirt, que vous êtes bien bonne, bien aimable, bien... bien obligeante!

NANNI.

Oh! ce que je peux faire pour vous est si peu de chose! Mais puisque vous m'estimez un peu, monsieur Pérégrinus, faites-moi un grand plaisir, parlez-moi de lui. Dites-moi quel âge il a?

PÉRÉGRINUS.

Qui? l'enfant?

NANNI.

Oui, et comment il se nomme.

PÉRÉGRINUS.

Vous vous y intéressez donc beaucoup?

NANNI.

Oh! je l'aime de tout mon cœur! Vous me permettrez bien de le voir, n'est-ce pas? Où donc est-il? Et quand est-ce qu'on va l'amener?

PÉRÉGRINUS.

Chère mademoiselle Lœmirt, voulez-vous me permettre de vous raconter une histoire?

NANNI, qui s'est assise et qui s'occupe à éplucher un peu la branche et à faire des nœuds de rubans.

Oh! oui par exemple. Pendant que je travaille, cela va bien m'intéresser.

PÉRÉGRINUS, allant chercher une chaise et venant s'asseoir devant elle, près du poêle.

Eh bien! je commence. Il y avait une fois dans la belle et célèbre ville de Francfort-sur-le-Mein...

NANNI.

Dans notre ville? dans notre rue peut-être!

PÉRÉGRINUS.

Précisément. C'était dans la rue de Kalbach et dans une vieille maison fort semblable à celle-ci! Dans cette ville, dans cette rue, dans cette maison, vivait une honnête et nombreuse famille du nom de... Mais je vous dirai le nom plus tard.

NANNI.

Oui, oui, quand vous voudrez!

PÉRÉGRINUS.

Les sept enfans...

NANNI.

Ils étaient sept?

PÉRÉGRINUS.

Et même huit, car il y avait aussi le fils d'un voisin, et celui-là s'appelait

Max, comme mon ami le docteur ès-sciences. Or c'étaient de beaux enfans, sauf le plus jeune, qui, sans être contrefait ni maussade, était si réservé, si peu bruyant, si timide, qu'on l'oubliait volontiers dans un coin pour ne s'occuper que des autres, plus aimables ou plus spirituels.

NANNI.

Pauvre petit! c'est celui que j'aurais aimé le mieux.

PÉRÉGRINUS.

Il n'était point à plaindre, car, bien qu'il ne sût ni flatter, ni caresser, il aimait beaucoup! Il adorait ses parens, ses frères et ses sœurs, et son ami Max, et il était content de les aimer, il n'avait pas besoin d'autre chose. Il y a des caractères comme cela (Pliant le genou peu à peu devant Nanni), des personnes qui ne savent rien exprimer, rien demander... et qui pourtant... (Nanni le regarde étonnée, il ramasse un ruban qu'elle a laissé tomber, et le lui présente respectueusement.) Et d'ailleurs il avait un ami, un vieux parrain qui le choyait particulièrement.

NANNI, inquiète.

Un parrain?

PÉRÉGRINUS.

Oui, l'excellent homme et habile ouvrier, maître Noël Rossmayer.

NANNI.

Ah mon Dieu! est-ce qu'elle fait peur, votre histoire, M. Pérégrinus?

PÉRÉGRINUS.

Non! ne craignez rien. Or le savant horloger enseignait son art au filleul en question, et dans ses momens de loisir il lui fabriquait des jouets fort ingénieux, des marionnettes, des soldats à ressort qui faisaient l'exercice, des animaux qui semblaient marcher tout seuls, des moulins qui tournaient,... et la veille de Noël il lui donnait tout cela pendu à un bel arbre tout brillant de lumières. L'enfant respectait ces beaux jouets et ne les eût jamais brisés; mais ses frères, plus turbulens, et Max surtout, Max curieux de voir ce que les joujoux avaient dans la tête et dans le ventre, les détruisaient sans pitié. Et le parrain grondait! Chaque année il disait au filleul : « Voici les derniers présens que je te fais, si l'an prochain tu ne peux pas m'en montrer au moins un entier... ou raccommodé par toi! » L'enfant pleurait. Il n'eût osé chercher à réparer quoi que ce soit, tant il avait de respect pour la science de son maître, et il ne savait rien refuser à ses frères, à son ami. Il ne savait ni mentir, ni cacher, ni appeler à son secours; il eût craint de faire gronder et punir ces chers tyrans qui lui prenaient tout. Un jour le parrain, qui était bien vieux, bien vieux, se sentit mourir, et l'ayant appelé, il lui dit : Mon pauvre Pérégrinus...

NANNI.

Il s'appelait comme vous?

PÉRÉGRINUS.

Il s'appelait comme moi, et il avait alors douze ans. Et comme il pleurait de voir son maître si pâle et si tremblant : « Tu pleures parce que tu m'aimes, lui dit le vieillard; mais tu m'oublieras, parce que tu es faible de caractère. De même que tu as toujours laissé prendre et détruire les jouets que j'inventais pour toi, de même tu laisseras effacer par le temps et les

distractions les sages conseils et les utiles leçons que je t'ai donnés. Tu seras un artisan consciencieux, mais sans génie et sans invention. Tu seras riche, estimé; mais tu n'auras jamais la gloire d'attacher ton nom à une découverte, à moins que je ne m'en mêle, et... mais il est trop tard à présent... je ne sais plus moi-même... Adieu! sois honnête et charitable, et pense à ton parrain, au moins une fois l'an... la veille de Noël! » Or, ma chère demoiselle Lœmirt, le parrain c'était mon parrain, l'enfant c'était moi, et l'arbre de Noël que vous préparez, c'est comme un bouquet de fête que j'offre en secret chaque année à la mémoire de mon très digne et cher ami maître Noël Rossmayer.

NANNI.

Eh bien! vous avez raison, monsieur Pérégrinus, et je n'aurai plus peur de lui. Je l'aime à présent que je sais comme il vous a aimé. Est-ce que... est-ce que vous le voyez, la veille de Noël?

PÉRÉGRINUS, allant reporter sa chaise.

Non, je ne le vois pas, bien qu'après minuit je reste là à veiller jusqu'à deux heures dans ce cabinet où il me donnait mes leçons, et au milieu des objets qui me viennent de lui; j'y trouve du bonheur à me rappeler sa figure, ses paroles;... car si je n'ai pas fait grand honneur à son enseignement, du moins je lui ai tenu ma parole d'être honnête homme et de ne pas l'oublier.

NANNI.

Oh! oui, certes! Mais ce n'est donc pas vrai ce qu'on dit, qu'il revient?

PÉRÉGRINUS.

Plût au ciel qu'il voulût revenir! il serait chez moi le bienvenu! Aussi je fais tout mon possible pour m'imaginer que je l'entends et que je m'entretiens avec lui.

NANNI.

Ah! vous vous imaginez...

PÉRÉGRINUS.

Ma chère enfant, je ne suis pas comme mon ami Max, je ne veux pas sonder les profondeurs, et je serais désolé de pouvoir nier avec certitude de certaines choses mystérieuses et douces. Tenez! j'ai retenu ce vers d'un vieux poète français :

Au cœur bien net et pur, l'âme prête des yeux.

Cela en dit beaucoup, et il n'y a rien là d'effrayant ni de risible.

NANNI.

Je comprends, monsieur Tyss! Eh bien! permettez-moi d'allumer l'arbre de Noël avec vous à minuit, de penser un peu avec vous au parrain... et puis je vous laisserai veiller tranquillement tout seul.

PÉRÉGRINUS, très ému.

Ah! ma chère... chère demoiselle Lœmirt... c'est un grand plaisir que je vous devrai.

NANNI.

Je vais emporter tout cela dans la salle à manger pour attacher les bou-

gies, et vous, puisque vous devez veiller, il faut dormir à présent une heure. J'irai frapper à votre porte quand sonnera le quart avant minuit.

PÉRÉGRINUS.

Vraiment?... vous voulez que je vous quitte, au lieu de vous aider?

NANNI.

Oui, oui, je n'ai plus du tout peur, voyez! je m'en vais toute seule! reposez-vous! (Elle sort.)

SCÈNE VIII.

PÉRÉGRINUS.

Elle me rend service de s'en aller! j'étais si attendri... charmante fille! ah! si j'osais... Mais elle veut que j'aille dormir un peu... pour lui faire plaisir;... puisqu'elle le veut, je vais faire semblant! (Il sort avec la lumière.)

SCÈNE IX.

LE SPECTRE, sortant à demi de la bouche du poêle.

Poltron! va, maladroit! C'est ça! va te coucher! ah! je n'en ferai jamais rien, de cet enfant-là! (Il disparaît.)

ACTE TROISIÈME.

L'arbre de Noël est dressé, orné et allumé. Nanni seule achève d'y attacher quelques objets. — Le ciel est étoilé. Le vent s'est apaisé.

SCÈNE PREMIÈRE.

NANNI.

Le voilà prêt! Est-il joli? Oui, j'ai fait de mon mieux! (Une horloge sonne au loin.) C'est le quart avant minuit! Fritz est couché, M. Max est bien endormi, je ne l'entends plus marcher. Je vais ranger un peu là dedans, et puis j'éveillerai M. Pérégrinus... (Regardant encore l'arbre de Noël.) Pourvu qu'il soit content! Oh! oui, il sera content, je crois! (Elle sort par le fond.)

SCÈNE II.

MAX, descendant lentement l'escalier et rêvant.

Oui, certainement, le mécanisme sidéral et le mouvement de toutes les parties de l'univers peuvent être comparés aux fonctions d'un organisme

bien réglé, et il ne serait pas impossible d'en résumer la pensée... — Mais tout ceci m'assiége tumultueusement l'esprit, et je ferai bien d'écrire à mesure, puisqu'il y a ici de la lumière... (Voyant l'arbre.) Ah! ah! la folie de maître Pérégrinus triomphe; la voici dans tout son éclat! Il faut lui rendre le service de détruire encore une fois ce trophée de sa démence, car il n'est pas plus père que moi, et il n'engendrera jamais que des sottises. (Il va pour renverser l'arbre, qui s'éteint tout entier subitement avant qu'il y ait porté la main.)

LA VOIX DU SPECTRE.

Touchez pas!

SCÈNE III.

La chambre n'est éclairée que par le reflet verdâtre de la lune. Le spectre sort du milieu de l'escalier que Max vient de descendre. Max le regarde un instant dans un silence méditatif.

MAX, LE SPECTRE.

MAX.

Qui êtes-vous?

LE SPECTRE.

Tu me connais bien! (Son visage s'éclaire d'une lueur plus nette.)

MAX, surpris.

J'ai connu le vieux Rossmayer dans mon enfance, et vous êtes quelqu'un qui lui ressemble, voilà tout!

LE SPECTRE.

C'est pourtant lui que tu vois.

MAX.

Laissez-moi donc tranquille! Vous êtes mort et enterré depuis vingt-trois ans, mon brave homme!

LE SPECTRE.

On a beau être un grand savant, on ne sait pas tout, petit Max! Cherchez, enfans, le secret de la vie; mais celui de la mort, touchez pas, touchez pas!

MAX.

Petit Max!... touchez pas!... — Ma foi, vous l'imitez bien, je crois l'entendre.

LE SPECTRE.

Tu me vois et tu m'entends. Est-ce qu'on meurt? Est-ce que la vie se pourrit comme une vieille noix mise en terre?

MAX.

Ce n'est pas trop mal raisonné pour un mort, et tout à l'heure justement je pensais, à propos d'une noix et d'une montre;... mais je ne veux pas rêver tout éveillé, ni m'égarer le cerveau dans le souvenir de vos vieux paradoxes. L'esprit ne revêt pas le même corps qu'il a usé, que diable!

LE SPECTRE.

Qu'en sais-tu?

MAX.

J'en sais,... j'en sais... Vous prétendez avoir repris le cours de votre

existence juste où vous l'avez quittée?... Vous auriez cent vingt et un ans! Alors vous êtes trop vieux, vous radotez, vous battez la campagne, monsieur le spectre, et je suis bien bon de vous écouter! (Il veut sortir par le fond.)

LE SPECTRE.

Tu t'en vas, petit Max, tu as peur!

MAX.

Moi, peur? par exemple! De quoi voulez-vous que j'aie peur? De rien, car vous n'êtes rien, rien qu'un fantôme de mon imagination!

LE SPECTRE.

Aurais-tu le courage de me donner la main?

MAX.

Toucher le vide? soit! (Il va toucher la main que lui tend le spectre.) Diantre! vous avez froid!... Mais vois-tu, spectre, dans le rêve même, un vigoureux esprit se rend compte de l'illusion qu'il est forcé de subir,... et... Laissez donc ma main! (Redescendant avec effort et avec trouble les marches de l'escalier qu'il a montées.) Je ne suis pas don Juan, que diable! et je n'ai pas tué le plus petit commandeur! (Voyant le spectre près de lui.) Ah! de l'obsession?

LE SPECTRE.

N'as-tu pas quelque chose à me demander?

MAX, effrayé.

Vous le savez?... (Souriant.) Eh! oui, certes, puisque vous êtes ma propre pensée revêtue d'une image fantastique. Eh bien! fantôme, réponds : qu'est-ce que tu cherchais si obstinément durant ta vie?

LE SPECTRE.

J'ai cherché ma vie durant ce que tu cherches depuis une heure.

MAX.

Ah!... Eh bien! oui, là, je le cherche! Prétendez-vous l'avoir trouvé, vous?

LE SPECTRE.

Peut-être, je ne sais pas.

MAX, s'animant.

Bon! vous divaguez! C'est une chimère qui vous a rendu fou.

LE SPECTRE.

Alors prends garde à toi-même!

MAX.

Ah! vous m'ennuyez à la fin!... Voyons, si vous avez découvert quelque chose qui approche tant soit peu du but, dites-le, je vous en défie! Vous cherchiez ce qu'on appelle le secret du diable, et le diable n'a pas voulu vous aider.

LE SPECTRE.

Il ne t'aidera pas davantage.

MAX.

Alors vous n'avez rien trouvé?

LE SPECTRE.

On trouve toujours quelque chose.

MAX.

Quoi? Dites donc!

LE SPECTRE.

Si je ne suis que ta propre pensée, c'est à toi de répondre.

MAX.

C'est juste!... Ma propre logique me parle admirablement... Je travaillerai,... je chercherai dans mon génie, et je trouverai, moi!

LE SPECTRE, ricanant.

Quand tu ne compteras plus tant sur toi-même.

MAX.

Tu railles, fantôme sournois! Va-t'en! Tu ne peux rien m'enseigner. Tu n'étais qu'un ignorant, tu ne savais pas écrire!

LE SPECTRE.

Je savais chiffrer... J'ai laissé mon idée en chiffres.

MAX.

Où ça? Tu déchirais à mesure. On n'a rien trouvé dans tes notes qui eût le sens commun!

LE SPECTRE.

Nanni a trouvé.

MAX.

Quoi? un plan, un modèle? Je le lui demanderai.

LE SPECTRE.

Oui-da! L'aura qui sera aimé d'elle!

MAX.

Et pour se faire aimer...

LE SPECTRE.

Il faut aimer! (Il disparaît.)

MAX.

Aimer, aimer!... Quand on aime la science, on se soucie bien des femmes!... Voyons, parlons sérieusement, si cela t'est possible... Eh bien? tu t'es évanoui au moment... Voyons, écoute encore!

LA VOIX DU SPECTRE, sortant du poêle.

Non!

SCÈNE IV.

MAX.

Alors... bien le bonsoir, vieux fou! (Il s'assied fort troublé et luttant encore.) Ouf! plus rien! Voilà un rêve bien conditionné que je viens de faire! une véritable hallucination! La vue, l'ouïe, le toucher,... c'était complet! Je n'aurais jamais cru que cela pût m'arriver, à moi!... C'est un peu pénible, et pourtant, comme cette notion-là me manquait... Mais voyons donc! Les visions portent toujours le caractère des idées qui nous préoccupent... Peut-être sont-elles des révélations d'une vérité,... d'une certitude latente qui est en nous... Je crois me rappeler à présent que Rossmayer avait laissé un papier qu'il recommandait aux méditations de Pérégrinus,... et que

Pérégrinus a négligé de méditer... Je ne rêve plus, je me souviens!... Le vieillard croyait avoir fixé son rêve! Nanni,... le chiffre,... l'amour,... le mouvement perpétuel,... quelle confusion dans tout cela! Je me sens fatigué... J'ai mal à la tête, je crois!

SCÈNE V.

NANNI, MAX, absorbé.

NANNI, à part.

Ah! mon Dieu! il est là! (Faisant des signes au fond. — Bas.) Ne venez pas encore, monsieur Tyss, attendez! (Haut.) Vous ne pensez donc pas à dormir, monsieur Max? minuit va sonner.

MAX, tressaillant.

Ah! Nanni, écoutez! Où est ce chiffre?

NANNI.

Bonté divine! Quel chiffre?

MAX.

Un plan chiffré, ou quelque chose comme cela, provenant du vieux mécanicien.

NANNI, mettant la main à sa poche.

Ah! c'est peut-être...

MAX.

Donnez, donnez!

NANNI.

Mais non, ce n'est pas à vous!

MAX.

C'est à moi, si vous m'aimez. (Il veut la prendre dans ses bras.)

NANNI, le repoussant.

Mais je ne vous aime pas du tout.

MAX.

Il faut m'aimer, Nanni! je le veux! La femme est faite pour subir l'ascendant de l'homme et pour répondre à son initiative. C'est une loi naturelle. Aimez-moi, puisque je réclame votre préférence, et donnez-moi ce précieux chiffre!...

NANNI.

Vous vous moquez, vous ne l'aurez pas!

MAX.

Alors je le prendrai! (Il veut user de violence. Pérégrinus, qui écoutait au fond, s'élance entre eux.)

SCÈNE VI.

PÉRÉGRINUS, MAX, NANNI.

PÉRÉGRINUS, très ému.

Max! en voilà assez! Vous devenez bien extravagant pour un homme si

sage! J'ai de la patience, mais... devant certaines audaces, j'en manquerais peut-être... allez-vous-en.

MAX.

Tu me chasses de chez toi?

PÉRÉGRINUS.

Non, mais...

MAX.

Mais tu veux rester seul avec ta conquête?

PÉRÉGRINUS, en colère.

Assez! trop! Va-t'en!

MAX.

Pauvre sot! Voilà que tu t'échauffes la bile pour une femme à présent! Il ne te manquait plus que cela! Je vous laisse et vous bénis, mes enfans! Est-ce que j'ai besoin d'un sot grimoire? Est-ce que je ne trouverai pas tout seul?... Oui!... à l'air, sur les quais... A demain, Pérégrinus! (Il sort.)

SCÈNE VII.

PÉRÉGRINUS, NANNI.

PÉRÉGRINUS.

Cela me fait de la peine de le renvoyer ainsi; mais vraiment...

NANNI.

Vous avez bien fait, monsieur Tyss! il prétendait...

PÉRÉGRINUS.

Oui, j'étais là! j'entendais! Qu'est-ce donc que ce plan, ce chiffre?...

NANNI, cherchant dans ses poches.

Je ne sais pas. C'est un vieux papier tout jauni que j'ai trouvé dans la couverture de votre gros livre. Je parie que vous ne le saviez pas là!...

PÉRÉGRINUS, prenant le papier.

Ah! ce doit être... quelque chose que j'ai beaucoup cherché. (Il le regarde.)

NANNI.

Je l'ai trouvé en défaisant la vieille reliure, et j'avais oublié de vous le remettre tantôt. Cela vous fait donc plaisir de le retrouver?

PÉRÉGRINUS.

Sans doute, bien que je ne sache pas si c'est là le secret qu'il voulait me léguer.

NANNI.

Qui? le parrain? Voyez alors!

PÉRÉGRINUS.

Ce ne sont que chiffres, et il faut étudier cela. (Il met le papier sur son établi.) Ce n'est pas encore le moment, occupons-nous de notre arbre.

NANNI.

Aidez-moi à le rallumer, puisque M. Max l'a éteint. Comment le trouvez-vous?

PÉRÉGRINUS, aidant Nanni à rallumer les bougies de l'arbre, qui se rallument d'elles-mêmes sans qu'ils s'en aperçoivent.

C'est un chef-d'œuvre, Nanni! C'est un bouquet digne de la circonstance,... et offert par vous!... C'est bien à vous,... et je voudrais vous dire... Que vous disait-il donc, lui?

NANNI, distraite.

M. Max?

PÉRÉGRINUS, préoccupé.

Oui! Est-ce que... est-ce que vous compreniez ce qu'il entendait par initiative,... par...

NANNI.

Mon Dieu non! Il avait l'air tout égaré. Il disait... je ne sais quoi! qu'il avait le droit de me commander.

PÉRÉGRINUS.

Et cela vous offensait sans doute?

NANNI.

Mais... oui!

PÉRÉGRINUS, allumant toujours avec distraction.

Il disait pourtant qu'il est dans la nature de la femme, quand elle est l'objet d'une préférence, et que l'homme le lui déclare...

NANNI.

Mais cela ne suffit pas, il me semble! Si l'homme ne plaît pas?

PÉRÉGRINUS, tristement.

Ah! vous pensez... Sans doute, sans doute! Si l'homme ne plaît pas!

NANNI.

Mais voilà toutes nos bougies allumées, et tout à l'heure...

PÉRÉGRINUS.

Ah! attendez. J'allais oublier...

NANNI.

Quoi donc?

PÉRÉGRINUS, allant sous l'escalier.

Le théâtre de marionnettes!

NANNI.

Ah! vous allez les faire jouer?

PÉRÉGRINUS.

Non, je ne saurais pas. Je n'ai jamais eu d'esprit, moi. C'est lui qui savait, le parrain! Il nous jouait des scènes où il se moquait de nous en nous contrefaisant pour nous montrer nos défauts et nos ridicules. (Il tire une marionnette de la boîte.)

NANNI.

Ah! qu'est-ce que c'est que celle-là?

PÉRÉGRINUS.

C'est lui! c'est une figure faite par lui à sa ressemblance et habillée comme il s'habillait.

NANNI, qui l'a suivi, prenant une autre marionnette.

Et ce petit-là si gentil?

PÉRÉGRINUS.

Ce petit-là, c'est moi... jadis! Il y en a bien d'autres; mais laissons-les dormir dans leur boîte, puisque le bon magicien n'est plus là pour leur rendre le mouvement et la parole. (Revenant avec le théâtre.) Quant au théâtre...

NANNI, très enfant.

Ah! qu'il est joli! tout doré autour!

PÉRÉGRINUS, attendri.

Bonne Nanni! Ce jouet-là est le seul que Max ne m'ait pas cassé dans notre enfance; aussi je le mets tous les ans ici en évidence, pour moi seul. (Il place le petit théâtre sur le poêle.) Avec l'arbre... ici (Il place l'arbre à côté du poêle.), afin que tout me rappelle autant que possible la dernière fête de mon vieux ami!... Mais aujourd'hui je ne suis pas seul, mademoiselle Lœmirt, puisque vous avez la... complaisance de prendre part à mes sentimens, à mes souvenirs, à ma folie peut-être!

NANNI.

Je ne vois pas là de folie, monsieur Tyss, et la preuve,... c'est que j'ai retenu un compliment de fête que ma grand'mère m'a appris pour la circonstance.

PÉRÉGRINUS.

Ah! vraiment?

NANNI, récitant.

Ami Noël, tu viens nous voir
Avec des présens...

PÉRÉGRINUS.

Eh! mon Dieu, c'est le même compliment que je lui disais la dernière fois...

NANNI.

Oui, c'est vous qui l'aviez composé. (Récitant.)

Ami Noël, tu viens nous voir
Avec des présens pleins d'espoir.
Pour nous, Noël est un beau soir.
Pardonne-nous nos maladresses...

Vous riez?

PÉRÉGRINUS.

De ma poésie, oui.

NANNI.

Mais moi, je trouve cela très bien, pour un petit enfant que vous étiez alors. (Récitant.)

Pardonne-nous nos maladresses;
Nous te faisons bien enrager,
Et souvent l'on t'entend gronder;
Mais c'est ta manière d'aimer,
Et nous connaissons ta tendresse. (Carillon lointain.)

Ah! tenez, minuit sonne, notre compliment est dit, notre arbre est bien brillant, la bûche brille et chante. Je vais vous laisser finir votre veillée, comme c'est convenu.

PÉRÉGRINUS, chagrin.

Ah! déjà? Vous partez?

NANNI.

Sans doute, maman serait inquiète.

PÉRÉGRINUS, tremblant.

C'est juste, oui, c'est juste. Bonsoir donc, mademoiselle Nanni. Merci... et... Merci! bonsoir! (Nanni va sortir, les portes se ferment d'elles-mêmes.)

NANNI, effrayée.

Qu'est-ce que c'est?

PÉRÉGRINUS, voulant vainement ouvrir.

Qui donc se permet?... Max, Fritz, est-ce vous?... Qui est là?... Ouvrez donc! (On entend frapper trois coups dans le théâtre des marionnettes, et une petite musique d'ouverture part du violon qui est suspendu à la muraille opposée. L'archet joue de lui-même sur l'instrument.)

NANNI.

Ah! mon Dieu! quelqu'un s'amuse à vouloir nous faire peur!

PÉRÉGRINUS, stupéfait, à part.

Quelqu'un dans le poêle allumé? (A Nanni, qui se jette effrayée dans ses bras.) Ne craignez rien, chère Nanni! Je suis là! (La toile du petit théâtre se lève. On voit un joli décor et deux marionnettes en scène, le vieillard et l'enfant qu'on a déjà vus dans les mains de Pérégrinus, et qui avaient été remis dans la boîte sous l'escalier.)

SCÈNE DE MARIONNETTES.

« LE VIEILLARD. — Allons, allons, petit Pérégrinus, as-tu fini ton dessin? »

NANNI, effrayée.

Il parle!

PÉRÉGRINUS, à part, bouleversé.

Et c'est sa voix, je n'en peux pas douter. (Haut à Nanni.) Écoutons.

« LE VIEILLARD, marionnette. — Tu as laissé chiper ton modèle, je parie!

« L'ENFANT, marionnette. — C'est Max qui en a fait des cocottes, vrai, mon parrain!

« LE VIEILLARD. — Toujours la même histoire! Nigaud! endormi! Tu ne sauras donc jamais te défendre? » (Le vieux frappe avec bruit sa tête de bois sur l'appui de la scène, l'enfant pleure. Tous deux disparaissent.)

NANNI.

Ah! vraiment, c'est comme votre histoire, monsieur Tyss? Mais qu'est-ce qui fait donc parler?...

PÉRÉGRINUS.

C'est... Je ne sais pas... Ce sont des automates! (A part.) Je ne sais que lui dire pour la rassurer! (Haut.) Tenez, voilà une autre scène!

LES MARIONNETTES.

LE MÊME VIEILLARD, UN JEUNE HOMME.

« LE VIEILLARD. — Oui, Pérégrinus, mon enfant, tu m'as invoqué la veille de Noël, et je reviens en ce monde pour te dire que tu n'auras jamais de gloire, si tu ne cherches pas mieux.

« LE JEUNE HOMME. — Mais, mon ami, le mouvement perpétuel est une chimère!

« LE VIEILLARD. — A qui le dis-tu? Mais en cherchant cela on trouve toujours quelque chose! Tiens, tu ne sauras jamais rien inventer! » (Il frappe sa tête avec bruit sur le bois. Tous deux disparaissent.)

NANNI.

Eh bien! monsieur Tyss, cela vous rend triste?

PÉRÉGRINUS.

Oui, toujours des reproches! Est-ce ma faute, si...

NANNI.

Mais c'est une marionnette ou un esprit fâché qui dit tout cela?... Ah! les voilà qui reviennent. Cela me fait peur et m'amuse en même temps.

LES MARIONNETTES.

LE VIEILLARD, UN HOMME HABILLÉ COMME PÉRÉGRINUS.

« LE VIEILLARD. — Pérégrinus, mon ami, tu dis que tu aimes cette bonne fille? »

NANNI, interrompant, et regardant Pérégrinus.

Ah! qui donc?

PÉRÉGRINUS.

Je n'ai rien dit!

« LA MARIONNETTE DE PÉRÉGRINUS. — Oui, j'aime Nanni de toute mon âme, mais je n'oserai jamais le lui dire!

« LE VIEILLARD. — Alors, mon pauvre garçon, tu ne sauras jamais te faire aimer! »

NANNI, se levant et interpellant les marionnettes, qui disparaissent, et dont la toile se ferme.

Ce n'est pas vrai!

PÉRÉGRINUS, tombant à ses pieds.

Chère Nanni, que dites-vous?... Serait-il possible? Ah! répétez-le, ce que vous avez dit là!

NANNI.

Mon Dieu, je n'en sais plus rien, monsieur Tyss! Je crois que je viens de rêver! Étiez-vous là? Avons-nous vu et entendu?...

PÉRÉGRINUS.

Si c'est un rêve, Nanni, nous l'avons fait tous deux. Nous avons vu les fantômes de mes souvenirs, nous avons entendu les voix de mon passé. Ces petits personnages sont sans doute des esprits familiers, de bons lutins qui, dans leur naïveté grondeuse, ont résumé les misères du pauvre homme que je suis, mon enfance craintive, ma jeunesse timide, mon âge mûr défiant! Mais cette défiance n'est qu'envers moi-même, Nanni! Si vous saviez ce qu'il y a en moi de confiance et de respect... Ma paresse est dans l'esprit, elle n'est pas dans le cœur. Seulement je suis gauche, et ma langue ne rend pas mieux mes sentimens que mes idées. (Les portes s'ouvrent.) Mais tenez, les portes se rouvrent d'elles-mêmes... Le bon génie qui me gourmande m'assistera peut-être. Allons trouver vos parens, et devant eux, ne craignant plus de vous offenser, je crois que j'oserai dire tout ce que j'ai dans l'âme!

NANNI.

Mais,... monsieur Tyss, ils seront endormis, à minuit passé!

PÉRÉGRINUS.

Eh bien! réveillez-les... Priez-les de se lever, je veux leur parler tout de suite.

NANNI.

Dans un quart d'heure alors?

PÉRÉGRINUS.

Oui, je monterai.

NANNI.

J'y vais... Mais qu'est-ce que vous voulez donc leur dire?

PÉRÉGRINUS.

Allez, allez toujours, Nanni, vous verrez! (Elle sort.)

SCÈNE VIII.

PÉRÉGRINUS, seul.

Elle ne devine pas, c'est singulier! Ah! j'aurais dû parler de mariage, et je n'ai pas su placer ce mot-là! Une jeune fille honnête ne comprend pas le mot amour tout seul! — Il est vrai que je n'ai pas su le placer non plus. — Ah! vous aviez raison, mon parrain, je ne suis bon à rien! Je n'ai ni volonté, ni expansion, ni courage!... En aurai-je devant les parens de cette chère Nanni? Aurai-je l'éloquence de la persuader, elle? Je sens si bien ma médiocrité! J'en rougis à présent. Son père est un maître dans sa partie, et moi,... je suis riche, et voilà tout! Ah! si j'avais fait comme vous, Rossmayer, si j'avais cherché!... Mais avait-il trouvé, lui, ce qui le tourmentait jusqu'à sa dernière heure?... Ce papier... auquel il attribuait sans doute une grande importance, puisqu'il l'avait si bien caché?... (Il s'arrête à son établi et regarde le papier.) Je crains de l'examiner! je tremble d'y trouver le désordre d'un esprit troublé par la vieillesse ou par des chimères!

SCÈNE IX.

PÉRÉGRINUS, MAX.

MAX, sans chapeau, ébouriffé, exalté.

J'ai trouvé! oui, j'ai trouvé! Écoute-moi bien, Pérégrinus!

PÉRÉGRINUS, absorbé, sans se retourner.

Ah! c'est toi, Max? Comment donc es-tu rentré?

MAX.

Parbleu! j'ai cassé tantôt la porte!

PÉRÉGRINUS.

Tiens, c'est vrai!

MAX.

Voyons, tu m'écoutes?

PÉRÉGRINUS.

Non, pas maintenant. J'ai là quelque chose qui m'intéresse davantage.

MAX.

Quoi donc? le fameux chiffre? Tu as le chiffre de Rossmayer?

PÉRÉGRINUS, toujours absorbé.

Oui.

MAX.

Le secret du mouvement...

PÉRÉGRINUS.

Perpétuel? Non, Dieu merci! mais il avait raison tout à l'heure.

MAX.

Tout à l'heure? Tu as donc vu aussi le spectre?

PÉRÉGRINUS, qui ne l'écoute plus.

Laisse-moi, laisse-moi, attends!

MAX.

Non pas, je veux savoir. En quoi avait-il raison?

PÉRÉGRINUS.

En ceci, qu'il est bon d'avoir un but, fût-ce un idéal insaisissable, parce qu'en explorant l'inconnu, on rencontre toujours un chemin vers le mieux.

MAX.

Et ce chemin, quel est-il? dis!

PÉRÉGRINUS.

Là, tiens, le moyen de réparer l'horloge du dôme!

MAX, riant.

Voilà tout?

PÉRÉGRINUS.

L'horloge du dôme n'est que le prétexte. L'important, c'est une simplification admirable dans tout le système de notre art.

MAX.

Et rien de plus?

PÉRÉGRINUS, sans l'écouter, examinant toujours le plan.

Que c'est ingénieux! — Ah! pourtant... voilà une erreur... grave!... une combinaison... impossible! Quel malheur!

MAX.

Allons donc! rien n'est impossible.

PÉRÉGRINUS.

Tu dis peut-être vrai, Max! Laisse-moi trouver la rectification de ce calcul, et si je l'obtiens sans déranger le résultat,... eh bien! mon cher ami, je te saurai gré d'avoir secoué mon indolence; mais, pour Dieu, ne me parle plus! (Tout en travaillant avec la plume et l'équerre.) J'ai besoin d'un instant de recueillement. Je ne suis pas un homme d'initiative, tu le sais bien! (Il réfléchit avec l'expression du calme et de la patience. Max s'agite derrière lui, va, vient, absorbé aussi, mais avec une bizarrerie fébrile et des attitudes singulières.)

MAX, à part.

Pauvre homme! Cherche, va! Tu l'as dans le cerveau, le mouvement perpétuel, puisque Rossmayer te l'avait révélé à ton insu; mais, pour l'en faire

sortir, il faut une puissance comme la mienne, une découverte comme celle que je tiens, moi!

PÉRÉGRINUS.

Tais-toi donc! tu parles toujours! (A part.) Je tremble de me tromper, mais pourtant il me semble... Je veux recommencer ce calcul...

MAX, se parlant à lui-même.

En résumé, une idée est le produit d'une faculté, une faculté est le résultat d'un organe; or si l'organe possède la faculté de produire une idée, et que l'idée aboutisse à une découverte d'où résulte une œuvre, une machine par exemple, en remontant de l'effet à la cause et à toutes les causes subséquentes, on arrive à se convaincre de ceci : que la machine est immédiatement dans le cerveau, et qu'en ouvrant adroitement le cerveau, on doit s'emparer de la machine. Ceci est d'une admirable clarté, et je défie bien qu'on le réfute, quelque mauvaise foi qu'on y mette!

PÉRÉGRINUS, toujours attentif et calme.

Pauvre parrain! s'il avait pu vivre jusqu'à présent et profiter des progrès de l'industrie, lui si ingénieux, il aurait bien moins de peine que moi à rectifier son erreur.

MAX, égaré.

Or je conclus! Pérégrinus Tyss étant donné, le mouvement perpétuel dont il est l'inerte et aveugle dépositaire étant placé... là!... (Il montre la place sur son propre crâne.) Oui, c'est juste là que se trouve le timbre, et ce n'est peut-être pas sans raison qu'on se sert de cette expression de *timbrée* pour désigner une cervelle fêlée. Dans le cas présent, *cerveau* est donc identique à *timbre*.

PÉRÉGRINUS, impatienté.

Eh! il ne s'agit pas du timbre! ce n'est pas là ce qui m'embarrasse.

MAX, toujours plus avant dans un délire de sang-froid et parlant avec conviction.

Comme l'ignorance est de mauvaise foi! Il nie le timbre! Des timbres, il y en a partout! mais il n'y en a qu'un bon, c'est le sien, et il ne s'en doute seulement pas. Or moi, d'une main sûre, en le frappant là!... (Penché derrière Pérégrinus, il lui effleure le front avec son doigt. Pérégrinus fait le mouvement de chasser une mouche. Max prend un marteau sur l'établi où travaille Pérégrinus.) Il est solide?

PÉRÉGRINUS.

Quoi? mon marteau? Parbleu! Allons! prends et ne me dérange plus. (Les boiseries craquent comme pour avertir Pérégrinus.) Quel bruit tu fais!

MAX, à part.

J'enfoncerai gaîment la cavité cérébrale qui recèle le mouvement perpétuel, et, opérant avec la même dextérité sur moi-même, je l'insinuerai dans mon propre organe; rien de si aisé. Ah bien oui!... Mais comment vivra-t-il après, lui?... Bon! c'est bien simple! l'échange sera si rapide qu'il ne s'en apercevra seulement pas, et... (tirant de son gousset la montre que Pérégrinus lui a donnée), avec cette idée... cette idée qui vient de lui, qui est sa propre idée... il fonctionnera tout aussi bien qu'auparavant. (Il approche de Pérégrinus, les cri-cris sautent et chantent avec exaspération.) Allons! ces grillons vont le déranger. Vous tairez-vous, sottes bêtes? (Il écrase les cri-cris avec ses pieds.) Le voilà bien

tranquille, allons! (Il va pour frapper Pérégrinus avec le marteau : la bûche de Noël tout embrasée repousse la porte du poêle et s'élance dans les jambes de Max avec une détonation épouvantable. En même temps la voix du spectre dit : — Touchez pas! Max, surpris, et sentant la brûlure, saute au fond de la chambre en laissant tomber le marteau.)

PÉRÉGRINUS, qui s'est levé.

Que diable fais-tu? des expériences de physique ou de chimie dans mon poêle? Tu veux donc faire sauter la maison? (Il ramasse la bûche et la remet dans le poêle; il parle en balayant la cendre et la braise éparses sur le plancher.) Après ça, on dit que quand la bûche de Noël fait grand bruit, c'est signe de bonheur, et qu'on doit échapper à tous les dangers de l'année. Tant mieux pour nous deux! Allons, réjouis-toi, Max, j'ai trouvé! l'erreur est réparée, l'invention est superbe et fera beaucoup d'honneur à Rossmayer, un peu à ton ami Pérégrinus... Je vais demander la main de Nanni à ses parens, et je sens que je ne serai plus timide. J'apporte une belle idée, un perfectionnement bien utile, et dès demain je commence un bel ouvrage. Nanni en sera fière, j'aurai beaucoup de bonheur et un peu de gloire! Embrasse-moi donc, et oublie... (Il voit Max immobile sur un fauteuil.) Tu dors?... Ma foi, oui!... il s'est endormi là!... (Il le touche.) On dirait qu'il a la fièvre! Pauvre Max, il travaille tant! et il veille trop, il s'épuise. Laissons-le se reposer, et allons... Mais j'ai de l'encre aux mains; je cours faire un peu de toilette pour me présenter convenablement là-haut. (Il sort par le fond avec la lumière.)

SCÈNE X.

MAX, endormi, puis LE SPECTRE.

MAX, agité, rêvant.

Moi, fou? Allons donc! vous voulez m'enfermer?... Laissez-moi!... (Il se débat.) Ah! c'est horrible!

LE SPECTRE, paraissant derrière lui.

Eh bien, monsieur le railleur? vous avez reçu une petite leçon? ça vous apprendra à traiter les anciens de radoteurs... Mais en voilà assez, petit Max! Je t'ai vu naître, je ne veux pas si tôt te voir mourir. Reprends ta raison, et sois un peu moins sûr de toi à l'avenir! (Il lui souffle sur le front.) — Allons, sortez, vertige! sortez, je le veux! (Une chauve-souris sort de la tête de Max et vole effarée par la chambre. Le spectre va ouvrir la fenêtre.) Allons, allons, dehors, méchant esprit! Ah! si je prends le balai! (Il prend le balai et poursuit la chauve-souris, en faisant pour l'atteindre des sauts fantastiques et des bonds impossibles. La bête s'envole par la fenêtre, et le spectre s'envole aussi en la poursuivant toujours. La fenêtre se referme.)

SCÈNE XI.

MAX, endormi, paisible; NANNI, descendant l'escalier; PÉRÉGRINUS, en bel habit de soie. Il vient par le fond. Ils ont tous deux une lumière à la main.

PÉRÉGRINUS.

Ah! Nanni! Vous venez...

NANNI.

Oui, on vous attend. Figurez-vous que j'ai trouvé ma grand'mère tout éveillée, et... c'est bien étonnant, cela! elle dit qu'elle vient de voir votre parrain, qu'il lui a parlé et annoncé votre visite.

PÉRÉGRINUS.

Et notre prochain mariage, n'est-ce pas, chère Nanni?

NANNI, stupéfaite.

Notre... Ah! ne parlez pas si haut! M. Max qui est là!

MAX, s'éveillant.

Hein? Qu'y a-t-il? Comment diable suis-je ici? Ah! je dormais bien! Figure-toi, Pérégrinus, que je rêvais de toi; tu épousais Nanni, tu m'avais fait présent d'un bel habit gorge de pigeon,... comme le tien, juste! et je dansais à ta noce.

PÉRÉGRINUS.

Eh bien! tu auras un bel habit et tu danseras, mon ami, car nous voici bientôt fiancés, elle et moi.

NANNI.

Est-il possible?

MAX.

Vrai? Tant mieux! c'est une digne et brave personne, et tu es le meilleur des hommes, mon ami d'enfance, mon seul ami, pardieu! Allons, je me sens bien, je me sens heureux de ton bonheur, embrassons-nous.

PÉRÉGRINUS.

Ah! cher Max! c'est toi qui parle, je te retrouve! Viens.

MAX.

Où ça?

PÉRÉGRINUS.

Viens parler pour moi, je vais faire ma demande.

MAX.

Oui, certes! Tiens, j'ouvre la marche. (Il monte l'escalier. Pérégrinus fait passer Nanni, qui se retourne sur la première marche.)

NANNI.

Mais pour m'épouser, c'est donc que,... car vous ne m'avez encore pas dit...

PÉRÉGRINUS, à ses pieds.

Ah! Nanni, je t'aime! je t'aime depuis longtemps, et de toute mon âme!

LE SPECTRE, apparaissant tout en haut de l'escalier.

Allons donc!

GEORGE SAND.

UN

TOUR DE NATURALISTES

DANS L'EXTRÊME NORD

Nord-Fahrt entlang der norwegischen Kueste nach dem Nordkap, den Inseln Jan Mayen und Island, von Dr Berna, erzaehlt von Carl Vogt, 1863 (1).

Quel est le naturaliste qui n'a pas fait le rêve d'une expédition scientifique entreprise par quelques amis, les uns zoologistes, les autres botanistes ou géologues, accompagnés d'un médecin et d'un dessinateur, embarqués sur un navire marchand sans sabords et sans canons, commandé par des officiers sans épaulettes, et surtout sans instructions officielles? Le rêve se réaliserait souvent, si un personnel scientifique suffisait pour l'accomplir; mais ce qui fait défaut, c'est un homme assez intelligent et assez instruit pour concevoir l'expédition, et assez riche pour pouvoir suffire aux frais considérables qu'elle nécessite. Cet homme si rare s'est trouvé. Le docteur Berna, citoyen de la ville libre de Francfort, désireux de visiter l'extrême Nord, s'est associé le professeur Charles Vogt, de Genève, connu dans le monde savant comme zoologiste et géologue, M. Gressly, paléontologiste dont les travaux ont tant contribué aux progrès de la géologie stratégraphique, M. Hasselhorst, peintre, et M. le docteur Hertzen, fils du célèbre exilé russe, rédacteur de *la*

(1) *Voyage de M. le Dr Berna dans le Nord, le long de la côte norvégienne jusqu'au Cap-Nord, à l'île Jan Mayen et en Islande*, etc., raconté par M. Ch. Vogt, 1 fort vol. in-8° avec cartes et dessins.

Cloche. Un brick, le *Joachim-Hinrich*, avec huit hommes d'équipage et commandé par le capitaine Stehr, a été frété à Hambourg et pourvu de tout le matériel nécessaire pour un voyage dans les mers boréales. Le 29 mai 1861, le navire levait l'ancre dans le port de Hambourg et se faisait touer par un bateau à vapeur jusqu'à Glueckstadt; de là il descendit lentement le cours de l'Elbe et passa la nuit à Cuxhaven, petit port situé à l'embouchure même du fleuve, dans la Mer du Nord. Le lendemain, le navire gagna le large et reconnut de loin l'île anglaise de Helgoland. La mer étant calme, on mit la drague à la traîne; quand on la releva, le sable qui la remplissait provenait évidemment de l'île de Helgoland. Composé de grès vert et d'autres couches crétacées, cet îlot est sans cesse rongé par les eaux de la mer, car la craie qui le compose ne renferme pas ces silex qui, s'accumulant au bas de la falaise, formeraient, comme sur les côtes de Normandie, d'Angleterre et de l'île de Rügen, une digue qui brise la lame et protége les terrains plus meubles contre l'action destructive des vagues. Aussi pourrait-on presque calculer l'époque à laquelle l'île de Helgoland, incessamment rongée par la mer, disparaîtra totalement de la surface des flots.

I. — LES CÔTES DE NORVÉGE.

Le 1er juin 1861, les voyageurs aperçurent la côte de Norvége. semblable à une longue ligne sinueuse : ils se trouvaient dans les eaux de Stavanger et résolurent d'aborder pour se faire une idée de la pêche du hareng, qui a lieu principalement dans ces parages. La petite ville de Stavanger est située au fond d'une baie sinueuse et profonde. Ces baies s'appellent en norvégien des *fiords*. L'entrée de ce *fiord* était obstruée par des îlots bas, arrondis et dépourvus de verdure : semblable à un lac, le *fiord* se prolongeait dans l'intérieur des terres, il était bordé par des montagnes couvertes de neige, et dont les glaciers semblaient descendre jusqu'à la mer; mais ces montagnes n'avaient pas les formes pittoresques des Alpes ou des Pyrénées, surmontées de pics, d'aiguilles ou de dômes s'élançant résolûment dans le ciel. Semblables à de longs sarcophages couverts de linceuls blancs, ces massifs uniformes se prolongeaient au loin comme le profil d'un immense plateau; çà et là seulement la ligne était interrompue par une découpure, indice de l'origine d'une haute vallée. Bientôt plusieurs embarcations accostèrent le navire; elles étaient montées par des pêcheurs qui venaient offrir du poisson et demandaient en échange non de l'argent, mais du pain. Les voyageurs débarquèrent; la chasse, la pêche, occupèrent les zoologistes; le peintre prit des vues du pays; le géologue détacha de ces rochers

les premiers échantillons du granit norvégien. Impatiente de gagner Bergen, l'expédition ne resta que deux jours à Stavanger.

Bergen est la ville la plus commerçante de la Norvége; elle compte vingt-cinq mille habitans, dont les occupations se rattachent plus ou moins à la pêche et au commerce du poisson. Bergen est une colonie commerciale de Hambourg, et n'a d'autre raison d'être que de se trouver au centre des pêcheries du nord et du sud de la Norvége. Deux poissons, le hareng et la morue, occupent exclusivement une véritable flotte de bateaux pêcheurs échelonnés depuis le sud de la Norvége jusqu'au Cap-Nord. Le hareng, suivant la croyance de ceux mêmes qui le poursuivent, habiterait les profondeurs des mers polaires, d'où il émigrerait à certaines époques fixes. Longeant d'abord la côte du Groënland, la masse se diviserait en deux armées à la hauteur de l'Islande : la première, s'avançant dans l'ouest, se répandrait le long des côtes de l'Amérique septentrionale, de l'Écosse, de l'Angleterre, de l'Irlande et du continent européen; l'autre armée se dirigerait droit vers le Cap-Nord, descendrait le long des côtes de la Norvége, pour s'engager ensuite par le Cattegat dans la Mer-Baltique. L'œuvre de la reproduction accomplie, les harengs retourneraient dans l'Océan-Glacial, après avoir payé le tribut d'un sur dix individus aux pêcheurs de toutes les nations qui les attendent à leur passage. Voilà le roman, voyons l'histoire. Le hareng n'habite pas dans les mers polaires; il se tient dans les profondeurs des mers circonscrites par les rivages où il fraie. On le pêche toute l'année avec des lignes de fond dans le Molde-Fiord par exemple, et en juillet il est très gras, et ne contient ni laitance ni œufs. L'hiver est la saison de la ponte; mais elle avance ou retarde suivant des circonstances qui n'ont pas encore été bien éclaircies. C'est au mois de février qu'on pêche ce poisson entre Stavanger et Hoegesund. Les femelles sont remplies d'œufs, les mâles de laitance, et quatre mille bateaux, occupant vingt mille hommes, se livrent à cette pêche. Tantôt les poissons nagent si près de la surface et en bancs si serrés, qu'on voit la mer, sur de grands espaces, scintiller du reflet de leurs écailles. D'autres fois ils se tiennent à une certaine profondeur; mais les pêcheurs voient flotter à la surface une substance huileuse : c'est la bile des milliers de poissons déchirés par des espèces voraces qui les poursuivent sans relâche, sans compter les dauphins, les marsouins et les phoques, qui en font un carnage épouvantable. Leur plus grand ennemi cependant est la petite baleine (*Balaenoptera musculus*), dont les pêcheurs saluent l'apparition avec joie, parce qu'elle pousse les bancs de harengs dans les *fiords*, et s'oppose à leur sortie jusqu'à ce que le dernier soit pris ou dévoré. Il est assez singulier que les pêcheurs norvé-

giens considèrent comme un auxiliaire l'immense cétacé qui engloutit chaque jour des milliers de ces harengs dont son apparition signale la présence.

A Bergen, l'expédition fut accueillie, comme partout en Norvége, avec la plus franche cordialité; mais l'été si court des régions boréales nécessitait un prompt départ, et les voyageurs se remirent en mer pour visiter le *fiord* de Molde, qui dans le nord passe pour l'un des plus pittoresques de la Norvége. Toutefois, pour des yeux habitués aux paysages grandioses de la Suisse, les lignes uniformes de la Norvége ont peu d'attrait, quoique le Molde-Fiord rappelle sous beaucoup de rapports les aspects pittoresques du lac des Quatre-Cantons. Parfois il se rétrécit au point qu'on se figure en avoir atteint l'extrémité; puis deux rochers semblent s'écarter, le navire, toué par un petit remorqueur attaché au service du *fiord*, s'engage dans l'étroit passage, la baie s'ouvre de nouveau, entourée de vertes prairies, parsemée de petites maisons rouges, surmontée de grandes montagnes chargées de glaciers. Devant Naes, le navire laisse tomber ses ancres, on touche aux hauts plateaux de la Norvége, et je m'efface volontiers ici devant M. Charles Vogt, dont je croirai souvent utile dans le cours de cette étude de reproduire fidèlement le récit.

« Devant nous était une presqu'île basse d'où s'élevait un groupe de collines herbeuses qui nous dérobaient la vue des montagnes dominées par le double sommet du gigantesque Romdalshorn. Vers l'est, l'œil plongeait dans une baie tranquille, l'Iis-Fiord, au fond duquel les montagnes se rapprochaient pour former une gorge parcourue par une petite rivière sinueuse dont la source était au pied des glaciers qui descendaient jusque dans la vallée.

« Nous nous hâtons de prendre terre pour faire une promenade au-delà de Naes, dans une autre vallée d'où sort le fleuve du Romsdal. De tous côtés s'élèvent des montagnes de schiste et de gneiss dont les couches presque verticales se terminent en pointes et en pyramides rappelant les formes des aiguilles de Chamounix ou de la chaîne du Valais. Nous atteignons la grande route qui passe sur des monticules séparés par des fonds tourbeux où végètent des bouleaux nains, tandis que les collines elles-mêmes sont couvertes de prairies. Le trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*) fleurit dans les eaux stagnantes, tandis que les myosotis et d'autres fleurs des prairies nous rappellent notre patrie. Le Romsdal-Elf (1), contrarié par la marée montante, coule à peine, et des mouettes, des corbeaux et des oiseaux de rivage animent ses bords sablonneux. L'autre rive

(1) *Elf*, fleuve, rivière, en norvégien.

forme la limite d'une surface presque unie qui s'étend en pente douce jusqu'au pied des contre-forts de la vallée. La forme des collines attire notre attention; elle nous rappelle ces contours arrondis, ces roches moutonnées par l'action des anciens glaciers que la Suisse nous offre à chaque pas. Où l'eau séjourne, on doit trouver une couche imperméable qui l'empêche de s'infiltrer dans le sol. Nous examinons le terrain de plus près, et sous la tourbe qui le revêt nous découvrons une argile fine, d'un gris bleuâtre, contenant des parcelles de mica, semblable en tout à la boue que produit, en usant la pierre, la meule du rémouleur. Nous suivons le lit d'un petit ruisseau, et nous trouvons que la couche d'argile recouvre immédiatement les inégalités de la roche, et s'est accumulée principalement dans les dépressions. Près du fleuve, la roche s'avance en surplombant, et forme une grotte humide et fraîche où les troupeaux viennent chercher un abri pendant la chaleur du jour. Les branches pendantes des bouleaux et des aunes qui couronnent le rocher, les racines tortueuses qui sortent des fissures et semblent chercher dans l'air l'aliment que la pierre leur refuse, les lichens et les mousses vertes, ornemens du rocher, comme la barbe au menton d'un vieillard, l'ombre profonde de la grotte, tandis que la rivière et les montagnes brillent aux feux du soleil, tout excite notre enthousiasme d'artiste, et chacun se promet de revenir le lendemain avec ses toiles et ses pinceaux.

« Mais d'autres phénomènes attirent nos regards. Quelques rochers nus s'avancent vers le fleuve; ce sont les plus belles surfaces polies et striées par d'anciens glaciers qu'on puisse imaginer. La roche est un gneiss grisâtre à feuillets très contournés, entre lesquels se montrent des nids d'amphibole et de mica. Les surfaces sont usées, arrondies, avec des stries rectilignes, perpendiculaires aux feuillets du gneiss et dirigées en ligne droite vers le Romdalshorn et la gorge qui s'ouvre à sa base. Nous remarquons aussi ces cannelures en forme de coups de gouge qu'on observe souvent dans les Alpes : elles sont parallèles aux stries et perpendiculaires à la ligne de plus grande pente. On ne saurait donc les attribuer à l'action des eaux pluviales. Ces stries se prolongent dans le lit du fleuve, dont le courant, contrarié par la marée, ne paraît exercer aucune action sur les roches encaissantes. Pour la première fois nous reconnûmes en Norvége ces traces incontestables de l'ancienne extension des glaciers qui sont si évidentes dans les Alpes, les Pyrénées et les Vosges. Semblable à un rabot gigantesque, le glacier du Romdalshorn s'est avancé dans cette vallée usant, polissant les rochers, quel que fût le sens de la stratification ou la dureté des matériaux, car l'amphibole et le mica, qui se laissent entamer avec un canif,

étaient usés au même niveau que les bandes de quartz et de feldspath qui les entouraient. En aval de cette dalle polie, nous en découvrîmes d'autres sous le gazon ou sous la couche d'argile, et avec la longue-vue nous pûmes suivre les roches moutonnées jusqu'au pied du Romdalshorn. »

MM. Vogt et Gressly exposaient à l'envi à leurs amis la théorie de l'ancienne extension des glaciers, dont tous deux, à la suite de Charpentier et d'Agassiz, avaient préparé le triomphe définitif. Le lendemain, ils constatèrent un fait d'un autre genre, mais non moins curieux. A la surface du *fiord*, l'eau était parfaitement douce, tandis qu'à une certaine profondeur (1^{m},50 environ) c'était de l'eau salée. L'eau douce, plus légère, amenée par la rivière, se maintenait à la surface de l'eau salée, comme l'huile se maintient à la surface de l'eau. Aussi la drague ramenait du fond des oursins, des coquilles marines et des poissons de mer. Au contraire, les algues et autres plantes marines du rivage ne présentaient qu'une végétation misérable, l'eau douce, qui est hostile à leur croissance, remplaçant pendant l'été l'eau salée. Celle-ci redevient prédominante en hiver, lorsque les ruisseaux et les rivières, produits de la fonte des neiges, s'arrêtent ou gèlent, et que les vents viennent bouleverser les eaux tranquilles du *fiord* et mêler l'eau salée du fond avec l'eau douce de la surface.

Afin d'avoir une idée des hauts plateaux de la Norvége, les voyageurs résolurent de traverser le Dovrefield (1) et de gagner ainsi Drontheim, tandis que le brick viendrait les rejoindre par mer. Après de longues négociations, un marchand de Naes leur loua quatre carrioles qui, attelées de chevaux de poste, devaient les transporter à travers la montagne. Nous ne les suivrons pas de station en station jusqu'à celle de Jerkind, au pied du Sneehaetten, un des sommets les plus élevés de la Norvége. Les montagnes de ce pays ne ressemblent en rien aux Alpes ni aux Pyrénées. Elles forment un plateau uniforme, ondulé, parsemé de marais et de lacs, élevé de 1,000 à 1,500 mètres au-dessus de la mer. Quelques sommets dominent ce plateau, le Sneehaetten est du nombre.

« Le paysage (c'est M. le professeur Vogt qui parle) est grandiose, mais profondément mélancolique. Sur le premier plan, les maisons qui composent la station postale de Jerkind, groupées sur la pente qui descend vers un fond tourbeux; au-delà les rangées de collines que nous avions traversées dans la matinée. De l'autre côté s'étendent de longues lignes grises parallèles : ce sont les ondulations du plateau, qui s'élèvent peu à peu jusqu'au pied du Sneehaetten. Les taches de verdure qui se montrent dans les dépressions du plateau

(1) *Field*, montagne en norvégien.

sont peu à peu remplacées par des flaques de neige qui deviennent de plus en plus grandes. Enfin, à l'horizon, les sommets du Sneehaetten et du Skreahoeg, couverts d'une neige éblouissante. L'aspect n'en est pas imposant : la base de la montagne se confond avec le plateau, et le sommet est trop uniformément rectiligne. L'ensemble toutefois est remarquable. Le Sneehaetten forme comme un immense amphithéâtre, un cirque, un cratère de soulèvement, dont la paroi occidentale, celle qui regarde Jerkind, se serait écroulée. Le fond du cratère est complétement rempli de neige, et les ombres projetées sur sa surface immaculée prouvent que les parois sont verticales : au dehors, l'inclinaison n'est pas forte, et d'une manière générale le Sneehaetten ressemble à un cône creux et tronqué.

« Un troupeau de rennes avait été signalé dans la montagne; M. Berna, accompagné de M. Hertzen, de son chasseur bohémien et de deux Norvégiens, résolut de les poursuivre. Après une course de quatre heures à cheval, pour arriver au pied de la montagne, on se mit en marche : tantôt il fallait sauter de bloc en bloc, puis marcher dans la neige, recouverte d'une mince croûte de glace qui se brisait sous nos pas et nous écorchait les jambes. Tout à coup Érick le Norvégien se blottit derrière un bloc de pierre et nous fait signe de l'imiter : il avait aperçu un petit troupeau de rennes et nous désignait de la main la direction dans laquelle ils se trouvaient; mais les yeux d'un Norvégien pouvaient seuls les apercevoir. Le pelage des rennes est gris, comment les distinguer des blocs gris au milieu desquels ils étaient couchés? En se servant de sa longue-vue, M. Berna craignait de trahir sa présence. Il s'agissait de s'approcher des rennes en se tenant sous le vent et sans éveiller leur attention. On résolut de faire le tour de l'escarpement au pied duquel ils étaient couchés, de gagner la crête et de les ajuster du haut de ce rempart naturel. La manœuvre fut bien exécutée, et nous vîmes réunis cinq rennes : un mâle, la tête ornée de son bois majestueux, deux femelles et deux petits. Pendant deux heures, les chasseurs ne bougèrent pas, espérant voir arriver les rennes à portée de fusil; patience inutile, les rennes avaient flairé l'ennemi, et le mâle s'enfuit vers un petit lac gelé : la glace se rompt sous lui, il plonge dans l'eau, cherchant à se cramponner avec ses pieds de devant. Les chasseurs accourent sur la neige, espérant le tirer dans cette position; mais avec un élan que la peur avait rendu irrésistible l'animal remonte sur la glace et disparaît en faisant des bonds prodigieux, suivi du petit troupeau, qui, immobile auparavant, le regardait avec anxiété pendant qu'il se débattait dans le lac. En quelques instans, les rennes étaient arrivés à l'autre extrémité de l'amphithéâtre, où ils semblaient de petits points noirs semés sur un champ de neige. »

Les chasseurs ne désespèrent pas, ils recommencent à sauter de

bloc en bloc, à marcher dans la neige fondante jusqu'à l'endroit où ils avaient quitté les chevaux, remontent le flanc méridional de la montagne au pied de laquelle les rennes étaient enfouis dans la neige, de telle façon que la tête, les bois et l'échine étaient seuls visibles : on comprend que des animaux qui s'enterrent dans la neige pendant l'été supportent parfaitement les froids les plus intenses de l'hiver norvégien. Ils se trouvaient si bien qu'ils négligeaient leurs précautions ordinaires. M. Berna tire et manque : les rennes se dégagent de la neige et se mettent à fuir en courant au petit trot, sans témoigner la moindre frayeur. Ce trot modéré des rennes, s'éloignant majestueusement sur la glace, parut une insulte aux chasseurs. M. Berna se reprochait d'avoir tiré de trop loin, lorsque le Norvégien Érick, en promenant ses regards autour de lui, aperçut un point gris qu'il déclara n'être autre chose qu'un renne étranger au troupeau précédent. Rampant le long d'un torrent desséché, les chasseurs arrivèrent à portée de carabine du renne isolé; il tint bon, un coup de fusil à balle le fit tomber sur ses genoux, et un second coup chargé à plomb l'acheva; c'était une vieille femelle dont le bois commençait à poindre. Les Norvégiens dépouillèrent l'animal, l'enveloppèrent dans sa peau et le cachèrent sous des pierres, afin de venir le chercher avec un cheval. Il était tard, mais grâce au jour perpétuel les chasseurs arrivèrent à Jerkind après minuit, sans hésiter sur la direction qu'ils devaient suivre. Le crépuscule et l'aurore confondus à l'horizon éclairaient leur marche.

Une journée de repos était nécessaire; mais le lendemain la caravane se remit en route et arriva deux jours après à Drontheim, l'ancienne capitale de la Norvége. Nous ne nous y arrêterons pas avec eux : cette jolie ville a été souvent décrite, et le lecteur doit être impatient de suivre l'expédition dans le nord de la Norvége, que nous connaissons sous le nom de Laponie, tandis que dans le pays il prend le nom de Finmark. Le navire s'était trouvé au rendez-vous. Après être sorti du *fiord* de Drontheim, il contourna l'archipel de Loffoden, célèbre par ses pêcheries de morue. C'est là que le *Joachim-Hinrich* coupa le cercle polaire, et les voyageurs aperçurent pour la première fois, le 5 juillet, le soleil de minuit : moment solennel pour les touristes dont l'imagination a longtemps caressé le rêve d'un voyage dans les contrées boréales! A neuf heures du soir, l'astre est si près de l'horizon que dans nos latitudes moyennes il serait couché en moins d'une demi-heure; mais, au lieu de plonger dans l'Océan, il semble glisser à sa surface, que son disque effleure à minuit, pour se relever peu à peu à mesure que l'aiguille marque sur le cadran les heures du matin. Pendant que le soleil rase l'horizon, le ciel se teint des couleurs les plus vives et les plus variées, surtout quand il est nuageux, et la lenteur avec laquelle l'astre se

meut dans le ciel permet au peintre de fixer sur la toile ces effets de lumière qui sont si fugitifs dans nos latitudes moyennes.

Quelques jours après, par le travers de l'archipel de Loffoden, la mer était calme, lorsque nos voyageurs furent surpris par un bruit semblable à celui d'une forte averse de pluie. A quelque distance du navire, la mer frisait comme si elle était plissée par une brise locale. On approche, et l'on aperçoit un bouillonnement au milieu duquel se jouent des points les uns blancs comme l'argent, les autres complétement noirs. De temps à autre, un jet brillant s'élance de la surface et retombe en faisant jaillir l'eau autour de lui. C'est un banc de morues vertes qui jouent à la surface de l'eau et luttent contre les mouettes qui se précipitent sur elles du haut des airs. Ces bancs sont toujours accompagnés de cétacés, tels que des dauphins, des marsouins et des baleines. L'une d'elles donna un curieux spectacle à l'équipage. On entendait de temps à autre des détonations semblables à des coups de canon. Le navire se rapproche du bruit, et on aperçoit une baleine colossale qui se livrait à des exercices gymnastiques. De cinq en cinq minutes environ, sa nageoire caudale, dont la largeur, suivant l'estime du capitaine, n'était pas moindre de 10 à 12 mètres, sortait lentement de l'eau, devenait verticale, se balançait de droite à gauche pour se donner de l'élan, puis frappait un tel coup sur la surface de l'eau, que celle-ci jaillissait en l'air, et produisait en retombant de grandes ondulations concentriques et circulaires qui s'étendaient au loin sur la mer. A peine la queue avait-elle disparu, que la tête se montrait à une certaine distance et lançait un jet d'eau semblable à celui des bassins de nos jardins publics; puis tout rentrait dans le calme pour recommencer quelques minutes après. Était-ce un combat ou un jeu? La dernière supposition est la plus probable. Le calme empêcha d'approcher assez pour s'en assurer. Toutefois les combats ne sont pas rares, et le naturaliste norvégien Daniellsen a eu la chance d'assister à la lutte de deux espadons contre une baleine : celle-ci succomba, percée de coups.

Tromsoe est le premier port où le navire aborda après avoir dépassé l'archipel de Loffoden. La ville est située sur une île près de la côte; elle est le centre d'un grand commerce de poissons. Déjà le célèbre géologue de Buch, qui visita la Norvége au commencement du siècle, avait observé avec surprise que la ville est bâtie sur un banc de sable émergé, car toutes les coquilles qui sont ici à sec se retrouvent dans la mer à l'état vivant. Il y a plus : le rivage présente deux lignes horizontales superposées qui indiquent évidemment d'anciens niveaux de la mer, et prouvent que la côte s'est soulevée. Ces lignes d'ancien niveau de la mer se voient également en Écosse, où elles ont été l'objet d'une étude sérieuse de la part

de M. Charles Darwin. Celles des *fiords* les plus septentrionaux de la Norvége ont été mesurées et poursuivies sur un espace de près de vingt lieues par Auguste Bravais, dont la science déplore la perte récente. Tout démontre que la côte de Norvége, comme celle de Suède, se soulève lentement, mais inégalement, au-dessus du niveau de la mer. Le soulèvement va en augmentant à mesure qu'on s'enfonce dans l'intérieur des terres : ainsi, près de Hammerfest, le point le plus septentrional de la Laponie, ces lignes, qui ont l'apparence de terrasses, sont : l'inférieure à 14^{m},1, la supérieure à 28^{m},6 au-dessus du niveau de la mer. Près de Bossekop, au fond du Kaa-Fiord, les mêmes terrasses s'élèvent à 27^{m},7 et 67^{m},4 au-dessus du même niveau; mais, dans l'espace limité que l'œil peut embrasser, ces terrasses semblent parfaitement horizontales. Dans un rapport lu à l'Académie des Sciences le 31 octobre 1842, M. Élie de Beaumont avait fait ressortir toute l'importance des observations de Bravais pour la physique terrestre et la géologie. M. Vogt y voit la preuve d'un gonflement lent, mais continu, des roches qui forment la charpente de la presqu'île scandinave. En effet, si le soulèvement de la côte était dû à une force agissant de bas en haut au-dessous de l'écorce terrestre, les lignes d'ancien niveau de la mer devraient rester parallèles entre elles, même en exécutant le mouvement de bascule produit par une plus grande intensité de la force vers l'intérieur des terres. Or c'est ce qui n'est pas : les terrasses divergent comme les rayons d'un éventail qui se rencontreraient en mer à une certaine distance de la côte. M. Vogt croit donc à un gonflement lent et continu de la masse par suite de l'infiltration des eaux dans les parties supérieures; ces infiltrations amènent dans l'intérieur des substances dissoutes qui agissent sur les parties solides, et donnent sans cesse lieu à de nouvelles cristallisations. Qui dit cristallisation dit augmentation de volume, et par suite gonflement de la masse totale. M. Vogt, considérant toutes les roches granitiques de la Norvége comme le résultat de la transformation de roches de sédiment en roches cristallines, trouve dans cette transformation même la cause du soulèvement de la côte scandinave. Nous ne le suivrons pas dans le développement de ses idées : elles nécessitent, pour être comprises, des connaissances spéciales en géognosie; mais nous les recommandons à l'attention des géologues qui ont médité sur la grave question des soulèvemens et du métamorphisme des roches.

C'est à Tromsoe que les voyageurs virent pour la première fois des Lapons nomades dans une vallée qui se termine par une haute montagne appelée le Tromdalstind. Cette gracieuse vallée est restée dans mes souvenirs, car c'est sous l'ombrage des bouleaux, des aunes et des sorbiers des oiseleurs que je vis également dans mon

voyage en Laponie le premier troupeau de rennes. Quelques Lapons sédentaires habitent ce lieu pendant l'été, et leurs troupeaux paissent à l'entour; mais la domesticité de ces animaux n'est jamais parfaite : ils errent à leur fantaisie et suivent aveuglément le chef qui les conduit. Le Lapon les surveille et les maintient à l'aide de chiens dressés à cet effet, et qui se paient souvent jusqu'à 250 fr. Le prix d'un renne est de 30 francs, et comme les troupeaux se composent souvent de mille à douze cents têtes, il n'est pas rare de voir des Lapons, vivant sous la tente ou dans leurs bouges en terre, dont la fortune s'élève à 30,000 ou 40,000 francs.

Un troupeau de rennes en marche est un des spectacles les plus curieux que l'on puisse voir. Qu'on se figure des animaux de la taille du cerf, et dont les têtes sont ornées de bois majestueux, se pressant tumultueusement sur les pas du chef qui les conduit. Un bruit semblable à celui de la grêle frappant des vitres, ou mieux de milliers d'étincelles électriques produit par le jeu de leurs articulations, accompagne leur marche. Craintifs et farouches, ils ne se laissent approcher que par leurs maîtres, qui eux-mêmes sont obligés, pour les prendre, de se servir d'un *laço* comme celui des cavaliers du Brésil ou des pampas de Buenos-Ayres. Quand le laço est enroulé autour des cornes, on précipite l'animal à terre, et alors celui-ci ne bouge plus et se laisse traire. Indocile et peureux, le renne est un mauvais animal de trait, car, sous l'impulsion du conducteur, il s'élance impétueusement sans obéir toujours à la main qui cherche à le diriger. Le petit traîneau qu'il emporte derrière lui vient-il à chavirer, l'animal continue toujours sa course, ou se retourne et frappe son conducteur avec ses cornes, si celui-ci le contrarie trop vivement. Aussi, malgré sa vitesse, qui est considérable, car il peut faire jusqu'à 120 kilomètres en un jour, le renne est-il peu employé, et les voyageurs qui ont fait en traîneau des excursions en Laponie pendant l'hiver en parlent comme d'un mode de voyager des plus pénibles et des plus dangereux. La véritable valeur du renne consiste dans sa chair, qui est une des plus saines et des meilleures qui existent. Une famille de Lapons vit sur son troupeau, qui lui fournit à la fois le vêtement et la nourriture. Les cornes et les peaux qui ne sont pas employées par les propriétaires sont achetées par les marchands norvégiens.

MM. Vogt et Berna ne montèrent pas sur le Tromdalstind; c'est dans leur récit une lacune que je puis remplir en racontant l'ascension que je fis de cette montagne avec M. Raoul Anglès le 7 juillet 1838. Arrivés au fond de la vallée, nous commencions à gravir une pente assez raide. Les bouleaux devenaient de plus en plus rares. Enfin nous arrivâmes à une zone où tous étaient morts, quoique debout. L'un d'eux portait un énorme champignon amadouvier. Je

considérai ce point comme étant la limite au-dessus de laquelle le bouleau commun ne peut pas s'établir d'une manière permanente. Nous étions à 365 mètres au-dessus de la mer. A peine la région du bouleau blanc avait été dépassée que nous rencontrâmes celle de son congénère, le bouleau nain, accompagné du genévrier rabougri des montagnes. A 555 mètres, nous trouvâmes de grandes flaques de neige. Toutefois elles n'étaient pas continues, et, dans les îles qu'elles laissaient entre elles, le saule à feuilles réticulées, la dryade à huit pétales et le silène sans tige couvraient le sol d'un tapis de verdure et de fleurs. Nous atteignîmes bientôt une zone de rochers confusément entassés sur lesquels végétaient un grand nombre de lichens. Le *Cetraria nivalis* et le *Cladonia uncialis* ressemblaient à des rognons ou à des aiguilles de soufre d'une belle couleur jaune, qui contrastait avec la teinte noire de la roche qu'ils tapissaient.

A 780 mètres, nous dépassâmes la limite du genévrier; l'andromède à tige carrée et le saule réticulé végétaient encore à l'abri de gros blocs tapissés des plaques rouges du *Solorina crocea*. Enfin à 845 mètres nous trouvâmes la limite extrême du bouleau nain et du saule réticulé. A partir de ce point, nous ne quittâmes plus la neige. Environnés de nuages épais, qui nous permettaient à peine de voir à quelques pas en avant, nous montions en quelque sorte au hasard pour atteindre un sommet invisible. Quelquefois nous nous trouvions tout à coup au bord d'un escarpement de glace dont la base se perdait au milieu des nuages et semblait plonger dans le vide. Alors nous nous détournions de notre direction pour en prendre une autre qu'il fallait encore abandonner.

Le guide, aussi embarrassé que nous, marchait silencieusement à quelques pas en arrière. Un chien qui nous avait accompagnés volontairement, la tête basse et la langue pendante, semblait regretter amèrement d'avoir suivi des promeneurs aussi entreprenans. Plusieurs fois nous fûmes tentés de renoncer à atteindre cette cime, qui semblait s'élever à mesure que nous nous en rapprochions; mais, pour des coureurs de montagnes, un sommet est un ennemi qu'on n'a vaincu qu'en lui mettant le pied sur la tête : aussi nous gravissions courageusement les nouvelles pentes de neige qui se déroulaient devant nous, quoique nous fussions enveloppés de nuages de plus en plus épais. Enfin nous entendîmes la voix de M. Anglès qui nous appelait joyeusement : il se trouvait près d'une pyramide de pierres sèches sur un mamelon étroit que rien ne dominait; c'était le sommet du Tromdalstind. Je suspendis mon baromètre à mon bâton de voyage; la colonne mercurielle n'avait plus que 652 millimètres de longueur. Le thermomètre marquait 1 degré au-dessous de zéro. Nous étions à 1,234 mètres au-dessus du niveau de l'Océan. Privés de l'admirable vue que nous aurions eue sur

les montagnes et sur la mer, si le ciel fût resté serein, nous nous assîmes sur les pierres. Le chien se coucha à nos pieds, et nous dînâmes avec un appétit inconnu dans les régions inférieures de l'atmosphère. Une bouteille de vin de France fut vidée à la santé de tous les voyageurs, et laissée sous la pyramide avec nos noms et la date de notre ascension. Nous redescendîmes rapidement, mais la vallée nous sembla d'une longueur désespérante. Enfin nous parvînmes de nouveau au bord de la mer, et le canot qui nous avait amenés nous déposa sur l'embarcadère de Tromsoe. Nous y restâmes encore le lendemain, et nous eûmes toute la journée la satisfaction tardive et dérisoire de contempler la cime du Tromdalstind, qui se détachait sur l'azur d'un ciel sans nuages. Le jour suivant, nous partîmes pour Kaa-Fiord.

MM. Berna et Vogt suivirent un autre itinéraire, ils se dirigèrent vers le Lyngen-Fiord, où ils trouvèrent encore des Lapons, visitèrent un glacier et se livrèrent au plaisir de la chasse de divers oiseaux aquatiques. La conquête de l'aire d'un aigle perchée au sommet d'un rocher est un récit pathétique et pittoresque qui doit intéresser à la fois les ornithologistes et les chasseurs romantiques, dédaigneux du gibier de nos plaines cultivées. Je suis de leur avis. Dans ces chasses classiques, c'est aux chiens bien dressés que revient en définitive tout l'honneur. L'homme ne fait que tuer, affaire d'habitude, non d'intelligence.

Une visite à l'île Loppen, rocher isolé sur la mer, non loin de la côte norvégienne, donnera au lecteur l'idée d'un de ces îlots où les oiseaux marins, huîtriers, lummes, mouettes, guillemots, cormorans, pingouins, macareux, hirondelles de mer, eiders, etc., viennent pondre pendant l'été. Les escarpemens des rochers, formés d'assises superposées en retrait les unes derrière les autres, semblables aux galeries d'une salle de spectacle, sont couverts de femelles accroupies sur leurs œufs, la tête tournée vers la mer, aussi nombreuses, aussi serrées que des spectateurs le jour d'une première représentation. Devant le rocher, les mâles forment un nuage d'oiseaux volant au-dessus de la mer et plongeant pour chercher les petits crustacés qui sont la principale nourriture des couveuses. Décrire le bruit, les cris, l'agitation, le tourbillonnement de ces milliers d'oiseaux de taille, de couleur, d'allure, de voix si diverses, est complétement impossible. Le chasseur, étourdi, ahuri, ne sait où tirer dans ce tourbillon vivant; il est incapable de distinguer et encore moins de suivre l'oiseau qu'il veut ajuster. De guerre lasse, il tire au milieu du nuage, le coup part; mais alors le scandale est au comble, des nuées d'oiseaux perchés sur les rochers ou nageant sur l'eau s'envolent à leur tour, se mêlent aux autres; une immense clameur discordante s'élève dans les cieux. Loin de se dissiper, le

nuage tourbillonne encore plus, les cormorans, immobiles auparavant sur les rochers à fleur d'eau, s'agitent bruyamment, les hirondelles volent en cercle autour de la tête du chasseur et le frappent de l'aile au visage. Toutes ces espèces si variées, réunies pacifiquement sur ce rocher isolé au milieu des vagues de l'Océan-Glacial, semblent reprocher à l'homme de venir troubler jusqu'au bout du monde la grande œuvre de la nature, celle de la reproduction et de la conservation des espèces animales. J'ai vu ce spectacle sur les escarpemens calcaires de l'île de l'Ours (*Cherry-Island* des navigateurs anglais), îlot solitaire situé entre la Norvége et le Spitzberg, où l'affluence est encore plus grande, car l'île n'est visitée que de loin en loin par quelque pêcheur aventureux qui vient y traquer les phoques et les morses poursuivis vainement par lui dans les fiords du Spitzberg. On a dit que le Nord était la grande officine des nations qui doivent périodiquement fondre sur celles du Midi et les renouveler. Espérons qu'il n'en sera plus ainsi pour l'honneur de la civilisation; mais le Nord sera toujours la grande officine des oiseaux : c'est là que se reproduisent ces milliers d'espèces aquatiques qui, précurseurs de l'hiver, animent dès l'automne les plages de l'Océan, et peuplent les marais, les fleuves et les étangs de l'Europe. Peu soucieux de ces grandes harmonies, le marchand norvégien s'établit sur une de ces îles et les exploite comme une ferme. Industrieux, mais prévoyant, il détruit avec méthode, sans excès; mais rien de ce qui peut se vendre ne lui échappe. Il recueille les œufs, qui sont mangés comme ceux de nos poules, prend les oiseaux au filet et les débite frais ou salés. Ces oiseaux, dont le goût huileux serait insupportable pour nos palais délicats, sont une friandise pour de pauvres pêcheurs qui vivent de poissons toute l'année. Le duvet fin qui revêt le corps de toutes ces espèces est vendu comme édredon. Sur l'île Loppen, au dire du régisseur, la chasse n'avait pas été heureuse au printemps, et cependant on avait tué six mille oiseaux; il portait le revenu de l'île à 30,000 francs en moyenne, et ce bénéfice expliquait l'élégant aspect de l'habitation du propriétaire, l'une des plus agréables de la Norvége septentrionale.

Malgré la brume et le calme, les voyageurs arrivèrent le surlendemain à Hammerfest : c'est la dernière ville de l'Europe. Située sur l'île de Qualoe sous le 70° 30′ de latitude au fond d'une baie magnifique où toutes les flottes européennes pourraient tenir à l'aise, elle est le centre du commerce de la Norvége avec la Russie. Comme tous ceux de la côte, son port ne gèle jamais. Cette circonstance explique la convoitise avec laquelle la Russie, depuis Pierre le Grand, poursuit l'absorption de la Norvége septentrionale. En vertu des traités de 1815, la Laponie russe se prolonge jusqu'aux sources du

fleuve Muonio, qui se jette dans le golfe de Bothnie; elle atteint presque à la côte occidentale près du Kaa-Fiord : c'est une épine enfoncée dans le corps de la Norvége. Celle-ci comprend le danger, car tout le monde connaît les traditions surannées de cette politique qui se figure que la puissance d'un pays est proportionnelle à sa surface, tandis que l'expérience nous apprend qu'elle réside dans ses institutions, la richesse de son territoire, l'intelligence de ses habitans et la concentration de ses forces. La France est plus puissante que la Russie; l'Angleterre considère l'empire des Indes comme un legs onéreux de la fausse économie politique du siècle dernier. Hammerfest possède cependant un monument qui fait le plus grand honneur à deux souverains de la Russie, Alexandre Ier et Nicolas Ier, et au roi de Suède Oscar Ier. C'est une colonne en granit de Finlande portant un globe terrestre : cette colonne marque l'extrémité septentrionale de l'arc du méridien qui s'étend de Hammerfest jusqu'au Danube à travers la Norvége, la Suède et la Russie. Cette triangulation, la plus longue qui ait été faite sur le globe terrestre, a nécessité la coopération d'un grand nombre de géomètres et un travail incessant de trente-six années comprises entre 1816 et 1852; c'est M. Struve, directeur de l'Observatoire de Poulkova, qui a dirigé cette immense entreprise scientifique. Lorsqu'elle fut terminée, des astronomes séjournèrent pendant plusieurs années dans une petite maison pour déterminer avec la dernière rigueur la latitude et la longitude de l'extrémité de ce méridien. La France n'est pas restée complétement étrangère à cette grande opération. En 1838, le roi Louis-Philippe, qui avait visité la Laponie dans sa jeunesse, envoya dans le Nord une commission scientifique : elle parcourut la Norvége, la Suède, l'Islande, les Feroë, et aborda le Spitzberg pendant deux étés consécutifs. Dans l'hiver qui les séparait, quelques membres de la commission, MM. Bravais et Lottin, lieutenans de vaisseau de la marine française, et MM. Lilihoeck et Siljestroem, le premier officier de la marine suédoise, le second physicien, élève de Berzélius, hivernèrent sur le continent à Bossekop, un peu au sud de Hammerfest, et y élevèrent un observatoire dont la position fut également déterminée par une longue série d'observations. Ces deux stations astronomiques reliées entre elles seront pour les siècles futurs des points de repère précieux dans tous les travaux qui auront pour objet la détermination de la figure du globe terrestre. Ce n'est pas le seul service que la commission du Nord en 1838 ait rendu à la science dans ces parages éloignés. L'observation continue et rigoureuse des aurores boréales suivies chaque nuit pendant tout un hiver date de cette expédition. Le magnétisme terrestre a été étudié par elle dans toutes ses branches, ainsi que la météorologie, la physique du globe et l'histoire naturelle. Pourvus par la générosité

du gouvernement de cette époque de tous les instrumens les plus perfectionnés, les jeunes voyageurs qui firent partie de cette commission abordèrent toutes les questions dont les savans scandinaves poursuivent aujourd'hui l'étude avec tant de succès (1).

De Hammerfest, l'expédition allemande alla visiter le Cap-Nord, c'est-à-dire le promontoire le plus septentrional de l'Europe : il forme l'extrémité de l'île Mageroe; c'est le but final de tous les touristes que le bateau à vapeur de Drontheim transporte à Hammerfest: le trajet ne peut se faire qu'en canot et devient très long, si l'on est contrarié par le vent. En tout cas, la vue du Cap-Nord n'est point une déception; cette masse imposante de rochers escarpés d'une teinte sombre est digne de terminer ce grand promontoire de l'Asie qu'on nomme l'Europe, et dont les habitans, supérieurs en intelligence au reste des hommes, tendent à envahir le monde.

La vue de ce promontoire fameux ne produisit pas sur nos voyageurs l'impression profonde qu'il a laissée dans mes souvenirs. Chacun n'a-t-il pas éprouvé par lui-même combien le beau ou le mauvais temps, la fatigue, la faim, la soif, l'entourage, et surtout les dispositions de l'esprit, modifient les impressions que nous recevons des objets extérieurs? Les plus vives étant en général les meilleures, le lecteur me pardonnera si je substitue le récit de mon voyage au Cap-Nord à celui de M. Vogt.

II. — LE CAP-NORD.

C'est le 13 août 1838 que je partis de Hammerfest pour le visiter. Deux embarcations contenaient la plupart des officiers de la corvette la *Recherche*, qui avait amené à Hammerfest et devait conduire au Spitzberg les membres de la commission scientifique du Nord. En sortant du port, nous entrâmes immédiatement dans le large canal compris entre les îles de Qualoe et de Soroe, et nous ne tardâmes pas à nous trouver presque en pleine mer. L'air était calme, et même trop calme, car nous n'avancions qu'à force de rames, et tandis que la légère barque norvégienne glissait légèrement sur les eaux, la lourde chaloupe de la corvette avait peine à la suivre. Le soir, nous débarquâmes à Rolfsoe : c'est une île habitée seulement par quelques pêcheurs. Nous y passâmes quelques heures pour lais-

(1) Les résultats de l'expédition française sont consignés dans un ouvrage de quinze volumes, accompagné de plusieurs atlas, publié par ordre du roi Louis-Philippe et distribué généreusement à un grand nombre de bibliothèques publiques. Le prix élevé de cet ouvrage l'empêche malheureusement d'être à la portée de toutes les bourses. Aussi les faits qui y sont consignés ne sont-ils pas connus comme ils devraient l'être, et les travaux des premiers voyageurs scientifiques qui aient séjourné en Laponie ne sont-ils pas rappelés avec cette justice impartiale dont les savans français et suédois de l'expédition ont donné l'exemple dans la publication dont je parle.

ser reposer les rameurs fatigués, et j'eus le temps d'y ramasser quelques plantes de nos plaines et de nos montagnes, qui atteignent dans cet îlot leur limite septentrionale.

En quittant Rolfsoe, nous nous dirigeâmes vers l'est pour traverser le Havoe-Sund, étroit chenal qui sépare l'île de Havoe de la dernière pointe du continent européen. Un marchand, M. Ulich, dont le père avait reçu le roi Louis-Philippe pendant son voyage en Laponie, demeure seul sur cette île solitaire. Sa maison, blanche avec des contrevents verts, est entourée de prairies et assise sur une petite éminence qui domine le rivage. De nombreux magasins bordent la mer, et les navires des pêcheurs viennent y débarquer leur poisson et prendre en échange des denrées de toute sorte. A l'entrée du détroit se trouve une jolie église où des prédicateurs ambulans célèbrent le culte luthérien pour les habitans d'alentour. Ceux-ci viennent en bateau des points les plus éloignés de l'archipel, assistent à l'office divin, causent de leurs affaires, et malheureusement aussi s'enivrent de liqueurs fortes. Ces églises et ces maisons de marchands, isolées sur une île éloignée ou sur un promontoire désert, surprennent toujours le voyageur qui visite la Norvége pour la première fois. On ne comprend pas à quel commerce peut se livrer un marchand qui habite la solitude; mais ce marchand est, comme l'église, le centre commun de ces populations éparses. Les Lapons, pasteurs et nomades, errant pendant l'été sur la côte et dans les îles voisines avec leurs troupeaux de rennes, lui apportent les peaux et les cornes des animaux qu'ils ont sacrifiés pour se nourrir. Des Lapons sédentaires et pêcheurs, habitant au fond d'un *fiord* reculé, où ils vivent du produit de leur pêche, en vendent le surplus. Les *Queens*, ou métis de Lapons et de Finlandais, servent d'ouvriers. Les Russes qui viennent d'Archangel faire la pêche dans les eaux du Spitzberg et du Cap-Nord, et les Norvégiens qui se livrent à la même industrie trafiquent avec lui. Ces marchands, dispersés sur la côte, achètent le poisson en détail et l'envoient aux négocians de Hammerfest et de Bergen, qui expédient des cargaisons de morue sèche dans toutes les parties du monde. De son côté, le négociant de l'île de Havoe pourvoit aux besoins des pauvres populations qui l'environnent, et leur vend tous les objets nécessaires à leur vie nomade.

M. Ulich n'avait rien négligé pour embellir sa solitude; il cultivait un petit jardin où il me montra des choux frisés, des choux-raves fort beaux, des pois qui avaient 3 décimètres de haut et donnent quelquefois des gousses mangeables, des carottes dont les racines atteignent la grosseur de l'index, des betteraves qui acquièrent le même volume, des laitues, du cresson et des choux-fleurs qui réussissent tous les six ans environ. On ne s'en étonnera pas

quand on saura que la température moyenne de l'année est à 1 degré centigrade au-dessous de zéro; les températures des différentes saisons sont approximativement les suivantes :

Hiver........	— 8°	Été...........	+ 6°
Printemps..	— 5°	Automne....	+ 2°

En hiver, le thermomètre descend quelquefois à —15°, mais rarement au-dessous; en été, le maximum est en général de +15°. La plus grande amplitude de l'oscillation thermométrique est donc de 30 degrés centigrades.

En face de la maison de M. Ulich s'élève un promontoire; c'est le plus avancé du continent européen. Le sommet est à 316 mètres au-dessus de la mer, mais il n'a ni la majesté ni la célébrité de celui qui porte le nom de Cap-Nord, et qui termine l'île Mageroe, la plus septentrionale de l'Europe. Sur les pentes de ce Cap-Nord continental, j'observai les plantes des environs de Hammerfest : des bouleaux blancs rabougris, le bouleau nain en abondance et quelques bouquets du saule des Lapons. Au sommet se trouve un signal circulaire, formé de pierres entassées, et qui ressemble à la base d'une tour. Les plantes phanérogames avaient disparu de ce cap battu sans cesse par les vents qui viennent l'assaillir librement de tous les points de l'horizon; mais la terre était littéralement blanche de lichens : ils envahissaient tout le terrain et même les branches desséchées des arbustes qui avaient essayé de s'y établir. Cet aspect me rappela le beau tableau par lequel Linné termine ses prolégomènes de sa *Flore de Laponie*. « La dynastie des palmiers règne sur les parties les plus chaudes du globe, les zones tropicales sont habitées par des végétaux frutescens; une riche couronne de plantes entoure les plages de l'Europe méridionale, des troupes de vertes graminées occupent la Hollande et le Danemark, de nombreuses tribus de mousses se sont cantonnées dans la Suède; mais ce sont les algues blafardes ou les blancs lichens qui végètent seuls dans la froide Laponie, la plus reculée des terres habitables. Les derniers des végétaux couvrent la dernière des terres. »

En sortant du détroit de Havoe, nous passâmes près d'une île peu élevée, la verte Maasoe, autrefois habitée, maintenant déserte, et nous allâmes coucher le soir dans une petite baie de l'île Mageroe, appelée Giestvaer, où demeurent un pauvre marchand et quelques pêcheurs. Nous y passâmes une partie de la nuit et repartîmes le lendemain pour le Cap-Nord. Nous découvrîmes bientôt les Stappen, noirs écueils qui s'élèvent comme des tours au sein des flots. De nombreux oiseaux de mer, des mouettes, des goëlands, des stercoraires, volaient à l'entour; ces derniers, vrais forbans de l'air, font la chasse aux oiseaux plus faibles qu'eux, les forcent à rendre

gorge et à rejeter les poissons et les crustacés dont ils se sont nourris. Au moment où l'animal fatigué les laisse échapper, le stercoraire se précipite sur cette proie dégoûtante et la saisit avant qu'elle tombe à la mer. Plusieurs fois nous fûmes témoins de ces combats où la victime semble payer un tribut pour échapper aux poursuites d'un solliciteur importun. Cependant le vent fraîchissait et soulevait les vagues de l'Océan-Glacial; cette mer houleuse et tourmentée nous annonçait le voisinage de ce promontoire redouté des navigateurs qu'on appelle le Cap-Nord, et qu'on pourrait appeler aussi le cap des tempêtes. En effet, dans ces parages, jamais la mer n'est tranquille, même dans les temps les plus calmes, car les houles de toutes les tempêtes engendrées sur l'Atlantique, l'Océan-Glacial et la Mer-Blanche viennent expirer au pied de cette jetée, qui s'avance dans l'Océan entre les vastes continens de l'Amérique et de l'Asie septentrionale. Le vent contraire nous forçait à louvoyer, et longtemps nous eûmes sous les yeux le spectacle imposant et sévère de cette masse de rochers. Allongée comme une proue de navire, elle semble aller au-devant des flots impuissans de la mer, qui se brisent contre elle depuis l'origine des âges. Enfin nous courûmes une dernière bordée, et vînmes mouiller à l'est du Cap-Nord, dans une petite baie à laquelle sa forme a fait donner le nom de baie de la Corne, *Hornvig*.

Combien je fus agréablement surpris, en descendant à terre, de me trouver au milieu de la plus riche prairie subalpine qu'il soit possible de voir! L'herbe haute et touffue me venait aux genoux, et je rencontrais à l'extrémité de l'Europe les fleurs que j'avais admirées si souvent dans les Alpes de la Suisse; c'étaient elles, aussi vigoureuses, aussi brillantes et plus grandes que dans leurs montagnes (1). A droite se dressait la masse imposante du Cap-Nord, noire, escarpée, inaccessible. Devant nous, une pente raide, mais verdoyante, permettait d'atteindre au sommet en contournant la base de la montagne. Je recueillais avec ardeur toutes les plantes qui s'offraient à ma vue; il me semblait qu'elles avaient un intérêt particulier comme étant pour ainsi dire les plus robustes et les plus aventureuses d'entre leurs sœurs européennes (2). Je me plaisais à retrouver parmi elles des végétaux des environs de Paris; ils me semblaient dépaysés comme moi sur ce noir rocher battu par les

(1) Je nomme ici les principales pour les amateurs de botanique : *Trollius europœus, Bartsia alpina, Archangelica officinalis, Alchemilla alpina, Geranium sylvaticum, Viola biflora, Hieracium alpinum, Oxyria reniformis, Arabis alpina, Polygonum viviparum, Phleum alpinum, Poa alpina.*

(1) Je citerai *Cerastium arvense, Capsella bursa-pastoris, Veronica serpyllifolia, Taraxacum dens-leonis, Solidago virga-aurea, Rumex acetosa, Chærophyllum sylvestre, Spirœa ulmaria, Parnassia palustris, Anthoxanthum odoratum.*

flots. J'étais tenté de leur demander pourquoi elles avaient quitté les bords des champs cultivés et les ombrages paisibles du bois de Meudon, où elles reçoivent les hommages des botanistes parisiens, pour vivre tristement parmi des étrangers. Néanmoins les plantes alpines étaient en majorité. Au haut de la pente, je me trouvai sur un plateau nu, dépouillé, parsemé de flaques d'eau. Vers l'intérieur des terres, ce sont des plans successifs, de grandes ondulations de terrain uniformes, peu accidentées, séparées par des lacs ou des bas-fonds marécageux : tout est froid, immobile, désolé. Tandis que le calme régnait dans la belle prairie que j'ai décrite, un vent du nord furieux balayait le plateau du cap et nous empêchait de marcher. Nous avançâmes néanmoins et parvînmes jusqu'à l'extrémité. Jamais je n'oublierai la sombre grandeur du spectacle qui s'offrait à mes yeux. Devant nous s'étendait l'Océan-Glacial, dont les limites sont au pôle, s'agitant au-dessous d'une épaisse couche de nuages qui semblaient peser sur lui; à gauche, une pointe de terre longue et basse bordée d'écume; à droite, quelques îlots sans nom. Quand je m'avançais sur les bords du précipice qui termine le cap, je voyais la mer se briser au pied de l'escarpement à une profondeur de mille pieds au-dessous de moi. De cette hauteur, les vagues énormes venues en ligne droite du Groënland, du Spitzberg ou de la Nouvelle-Zemble ne formaient qu'un petit liséré d'écume, comme feraient les rides d'un petit lac poussées doucement vers le rivage par le souffle du vent.

Le sommet le plus élevé du Cap-Nord est, d'après nos observations, à 308 mètres au-dessus de la mer; il est surmonté d'un petit rocher sur lequel les voyageurs gravent leur nom. J'y lus avec respect celui de Parrot, célèbre par ses voyages dans les Alpes, l'Ararat et le Caucase. Même ce dernier rocher n'est pas dépourvu de toute végétation; de petites plaques circulaires de parmélies et d'umbilicaires noires comme la roche s'étaient attachées à elle, et une petite mousse microscopique (*Orthotrichum floerkianum*) se cachait dans les fentes. Sur le plateau, il y avait aussi quelques plantes souffreteuses, dépouillées par les vents, couchées sur le sol ou cherchant un abri derrière les plis du terrain qui pouvaient les protéger contre les rafales continuelles qui balaient le Cap-Nord.

III. — L'ÎLE JAN MAYEN.

Revenons à l'expédition de M. Berna pour visiter avec elle une île qui, presque toujours bloquée par les glaces et enveloppée de brumes, a été rarement abordée et à peine décrite. C'est l'île Jan Mayen. Située entre le Spitzberg et l'Islande, elle a été vue pour la

première fois en 1611 par un capitaine hollandais qui lui a donné son nom, puis revue de loin en loin par les baleiniers de la même nation qui fréquentaient ses parages pendant le XVIIe siècle. Elle s'étend du nord-est au sud-ouest, n'a guère que dix lieues de long et jamais plus de trois lieues de large : elle est comprise entre 70° 49′ et 71° 8′ de latitude. Scoresby, le grand navigateur des mers polaires, la visita pour la première fois en 1817. Le trait caractéristique de Jan Mayen, c'est le volcan appelé *Beerenberg*, qui s'élève à 2,290 mètres au-dessus de la mer. Sa forme est celle d'un cône tronqué, et ses flancs sont couverts de coulées de laves alternant avec des glaciers qui descendent jusqu'à la mer. La plage est couverte de bois flottés qui viennent y échouer, apportés par le courant du *gulf-stream*. Scoresby fit l'ascension d'un petit volcan auquel il donna le nom du navire qu'il commandait, l'*Esk* de Withby. En 1633, sept matelots hollandais voulurent hiverner dans cette île; mais tous succombèrent au scorbut : le dernier mourut le 30 avril 1634. C'est la destinée invariable de tous ces courageux Hollandais qui essayèrent de passer l'hiver dans ces latitudes. Toutefois l'hivernage serait possible dans de bonnes conditions hygiéniques, avec l'usage de conserves et l'abstention complète de viandes salées. Le journal météorologique de ces braves marins ne s'arrête que le 30 avril, lorsque le dernier, d'une main déjà glacée par la mort, laissait échapper la plume : il nous apprend qu'outre un froid très intense, ils eurent à souffrir des vents violens et de tempêtes hibernales. La première neige datait du 28 août, et il en tombait encore au commencement d'avril. La mer est obstruée par les glaces dès le mois d'octobre. Les ours blancs arrivent en novembre, et ces visites se répètent jusqu'au mois de mars. Pendant ce mois, les baleines sont très communes autour de l'île. Le dernier jour d'avril, le temps fut magnifique. Au-dessous de cette note est le mot... *mourir*.

La visite de lord Dufferin en 1856 n'a rien ajouté à nos connaissances sur l'île Jan Mayen. Lord Dufferin se trouvait en Islande en même temps que le prince Napoléon. La *Reine-Hortense* donna la remorque au yacht du lord et s'avança jusque dans le voisinage de l'île Jan Mayen; mais, sa provision de charbon étant épuisée, elle fut forcée de revenir. Lord Dufferin s'approcha de l'île à travers les glaces et les brumes, entrevit un sommet pendant quelques minutes, parvint à prendre terre, mais fut obligé de se rembarquer au bout d'une heure, parce que les glaces flottantes menaçaient de lui fermer le passage pour retourner à son bord.

Les volcans de Jan Mayen ont donné des preuves de leur activité. Un bourgmestre de la ville de Hambourg, Anderson, raconte, dans un ouvrage publié en 1746, qu'un baleinier du Groënland, appelé

Jacob Jacobsen, fut arrêté par des vents contraires en vue de l'île, le 17 mai 1732, et vit des flammes s'échapper des flancs de la montagne avec accompagnement d'éclairs et de tonnerres. Ces explosions durèrent vingt-quatre heures; rien ne sortit par le cratère principal. La fumée, résultat des explosions, se maintint jusqu'au 21 du mois. La brise s'étant levée, le navire mit à la voile; mais, au grand effroi de l'équipage, le pont se couvrit d'une couche de cendres apportées par le vent; les voiles se teignirent en noir, et comme de nouvelles cendres se succédaient sans cesse, l'équipage travailla pendant cinq heures à nettoyer le pont. Un autre baleinier, Alicke Payens, ayant entendu parler de cet événement, s'approcha de l'île, y débarqua, et la trouva couverte d'une couche de cendres où il enfonçait jusqu'aux genoux; mais l'éruption avait entièrement cessé. En avril 1818, le capitaine Gilyott, commandant le *Richard* de Hull, vit des nuages de fumée, éclairés par une lueur, s'élever de l'île. Enfin Scoresby, le plus grand observateur qui ait parcouru les mers polaires, passant près de Jan Mayen le 20 avril de la même année, remarqua des nuages de fumée qui s'élevaient de trois en trois minutes dans le voisinage du petit volcan auquel il avait donné le nom de son navire. « Je crus d'abord, dit-il, que c'étaient des feux allumés par des naufragés, mais je m'assurai que c'était une petite éruption volcanique dont la fumée montait à environ 1,300 mètres au-dessus de l'île. » Scoresby avait en outre reconnu la nature volcanique des roches qui composent cette île et noté quelques plantes boréales qui y végètent. Tel était l'ensemble de nos connaissances sur cette île, qui excitait vivement la curiosité de nos voyageurs, précisément à cause des difficultés que les glaces ont si souvent opposées aux navigateurs qui ont voulu l'explorer.

Parti de Hammerfest pendant un orage, phénomène des plus rares dans le nord, le *Joachim-Hinrich* se dirigea vers le nord-ouest; des calmes, des brumes, rendirent sa navigation d'autant plus difficile qu'on ne peut pas faire le point quand le soleil ne se montre pas et que l'approche des glaces est toujours périlleuse. Or on devait s'attendre à trouver l'île entourée de sa ceinture habituelle. On naviguait donc avec prudence, prenant fréquemment la température de la mer, qui baisse à l'approche des côtes et des banquises, et en effet l'eau devenait de plus en plus froide. On nota également l'apparition des macareux, qui ne s'éloignent pas beaucoup de la terre. L'impatience des voyageurs était au comble, lorsque le 19 août, à quatre heures, pendant que tout le monde était à table, le capitaine, resté sur le pont, s'écrie : « Jan Mayen! montez vite! » On se précipite, et on aperçoit à travers une éclaircie du brouillard une coupole de neige; un instant après, on distingue une arête neigeuse interrompue par quelques pointes de rochers, puis tout s'évanouit

dans la brume. Enfin le rideau se lève, et un immense massif apparaît aux yeux des heureux voyageurs; il leur semblait revoir le groupe majestueux de la Jungfrau, tel qu'on l'embrasse du haut de la Wengern-Alp, quand ses blanches cimes s'élèvent, resplendissantes de clarté, au-dessus des brouillards de la vallée. Rien ne saurait peindre la joie des voyageurs ni la satisfaction du capitaine, qui avait su trouver, malgré la brume, le calme et les vents contraires, cet îlot perdu au milieu de la mer glaciale.

« Le 20 août (dit M. Vogt, dont nous ne craignons pas de reproduire le récit avec tous ses détails), à deux heures et demie du matin, le capitaine nous réveilla. Il faisait un froid très vif, car le thermomètre marquait seulement 3 degrés au-dessus de zéro; mais la vue était magnifique. La pleine lune se couchait dans le sud-ouest, et au nord-est l'aurore annonçait le lever du soleil. Entre les deux astres, l'immense montagne, parfaitement claire, s'élevait dans un ciel sans nuages. Le brouillard avait disparu, sauf quelques petits flocons qui se dissipaient à vue d'œil. L'aspect du Beerenberg est celui de l'Etna, mais plus grandiose, parce que sa base est moins large et ses pentes latérales plus rapides. Ce que nous prenions hier pour des pointes isolées, ce sont les bords du cratère chargés de masses de neige énormes et découpés en dentelures, entre lesquels sont de profonds ravins. Il est probable que le cratère lui-même est rempli de neige. Les glaciers descendent jusqu'à la mer, où ils forment des escarpemens de 300 mètres de haut. Plusieurs d'entre eux sont recouverts de sable, de cailloux, de blocs et de cendre; d'autres sont plus propres à la surface, mais aucun d'eux n'est parfaitement blanc, quoique la neige les recouvre jusqu'à leur base. Les glaciers remplissent les ravins, dont les crêtes surplombent; on voit distinctement qu'elles sont formées de couches de lave superposées. Ces laves se terminent à la mer par des escarpemens stratifiés horizontalement, contre lesquels la mer se brise en formant de véritables jets d'eau. La partie moyenne de la montagne est occupée par un immense glacier, interrompu seulement çà et là par des arêtes rocheuses. Nous étions tous le crayon ou le pinceau à la main, lorsque le soleil se leva et illumina tout le côté oriental de la montagne. Au bout de quelques heures, nous essayâmes d'aborder. On arma le grand canot, dans lequel nous pûmes tous prendre place. Nous ramons pendant une heure, et au bout de ce temps la terre ne nous paraît pas plus rapprochée qu'au moment où nous quittions le navire. Enfin, au bout de deux heures, nous touchons la côte. Devant nous se dressent des murailles composées de couches compactes de lave grise semblables aux marches d'un gigantesque escalier; entre elles des magma de roches brisées décomposées, tantôt rouges comme du cinabre, tantôt noires ou de couleur terreuse. D'innom-

brables oiseaux sont alignés sur ces gradins naturels. Des pointes de rochers se dégagent de la masse de lave et se dressent comme des doigts gigantesques. Le capitaine déclare qu'il est impossible d'aborder au pied de ces falaises; nous longeons pendant trois heures la côte sans trouver un point où nous puissions mettre pied à terre. Nous passons devant les deux grands glaciers; ils se réunissent en arrivant à la mer, qui les démolit sans relâche. Nous voyons des glaces détachées du glacier flotter à la surface de l'eau, et porter des pierres et du sable incrustés dans leur épaisseur. Nous les accrochâmes avec les gaffes pour choisir les échantillons de roches. Un morceau de glace fut même déposé dans le canot afin de le fondre à bord et de recueillir le résidu de la fusion.

« La journée s'avançait, et le brouillard commençait à se montrer. Le nombre des oiseaux était vraiment incroyable, et leur insolence sans égale. Ils semblaient vouloir abattre à coups d'ailes nos bonnets et nos chapeaux. Le capitaine indigné jette son fusil, et, armé d'une gaffe, se met à frapper de droite et de gauche, comme Roland furieux sur les moutons. Quelques procellaires furent assommées et recueillies par les matelots. Nous regagnâmes le bord pénétrés de froid, mais décidés à recommencer. »

Sans aller jusqu'à l'île Jan Mayen ou sans aborder le Spitzberg, le lecteur peut se faire une idée de ces glaciers et des glaces flottantes. Au fond du Valais, un immense glacier, celui d'Aletsch, descend des cirques de la Jungfrau. Un petit lac, appelé Moeril, se trouve sur le bord du glacier, qui surplombe ses eaux tranquilles. Des blocs de glace se détachent de la masse principale, tombent dans l'eau, flottent à sa surface ou viennent échouer sur ses bords. C'est la miniature du spectacle dont les voyageurs du *Joachim-Hinrich* ont joui sur les côtes de Jan Mayen et que j'ai admiré dans les baies de Bell-Sound et de Magdalena-Bay au Spitzberg; mais laissons encore la parole à M. Vogt.

« Le lendemain, le navire avait dérivé vers le sud; nous prîmes le petit canot, M. Berna et moi, parce que l'abordage devait être plus facile qu'avec une lourde chaloupe. A peine avions-nous quitté le bord que le Beerenberg se découvrit; un grand glacier semblable à celui d'Aletsch en Valais, semblait couler du haut de la montagne; il était accompagné de deux moraines latérales, et sa moraine terminale le séparait de la mer. Nous approchons de la côte, cherchant un point où nous puissions l'aborder; mais partout le flot brise contre la moraine, et le ressac est des plus violens. Je crois apercevoir un ruisseau qui tombe dans la mer, nous espérons pouvoir accoster sur ses rives : vain espoir ! ce ruisseau, qui ne coule que quelques heures pendant la journée, est barré par une digue de cailloux que les vagues ont élevée devant lui et dans laquelle il se perd. Cependant une

petite baie demi-circulaire se montre dans la coulée de lave dont les deux bords s'avancent dans la mer et amortissent un peu la violence du flot. La baie est remplie d'un sable noir formant un talus assez escarpé. Nous risquons l'abordage; on enlève le gouvernail, on tourne l'avant du canot vers la terre, et, faisant force de rames, on lance l'embarcation vers la terre. A peine a-t-elle touché, que nous sautons sur le sable pour nous atteler à l'amarre. Nous luttons contre la mer qui pousse et retire alternativement le canot; enfin nous l'emportons, l'embarcation est sur le sable, et nous donnons à cette petite anse le nom de *baie gymnastique*, afin de transmettre aux navigateurs futurs le souvenir de nos exploits. Sur le sable, nous trouvons des algues rejetées par la mer et du bois flotté, des troncs de hêtre de la grosseur de la cuisse, des branches et de l'écorce de bouleau, un tronc de sapin, en un mot des bois provenant des côtes d'Écosse ou de Norvége. Nous nous dirigeons vers la montagne, nous apercevons une piste de renard, et le timonier, qui s'était écarté, se trouve en face d'un individu tout blanc qui le regarde avec étonnement, puis s'éloigne au petit trot. Nous avançons sur la coulée de lave; on ne saurait rien imaginer de plus triste, de plus désolé : des scories bizarrement contournées, tantôt noires et dégradées comme de vieilles ruines, tantôt rouges comme les tuiles brisées d'un fourneau démoli; puis des cheminées surmontant des cavités, témoins des explosions qui se sont produites dans la coulée, des morceaux de laves qui se sont solidifiées en conservant les formes de leur état liquide, des blocs enchâssés dans des masses spumeuses, le tout entremêlé de sables noirs, gris, jaunes, verts et rouges, ravinés par les neiges fondantes ou tourmentés par les vents; puis des argiles jaunâtres, du kaolin ou terre à porcelaine blanche, résultant de la décomposition des laves brune ou rouge dont elle est entremêlée. Rien de vivant que çà et là une petite plante rabougrie ou une graminée microscopique qui enfonce ses longues racines dans le sable, ou bien une mousse ou un lichen appliqué sur les scories. Point d'animaux; seulement quelques os d'oiseaux, reste des repas d'une mouette, ou le crâne d'un phoque dépecé par un renard.

« Nous dépassons la crête du courant de lave, et nous trouvons abrités sous la pierre une espèce d'oseille (1), quelques saxifrages et la renoncule glaciale, plus loin, sur une pente tournée vers le sud, le cochléaria, une saxifrage violette (2), et même un saule nain (3) rampant sur le sol. Combien ces pauvres petites plantes ont l'air souffreteux! Elles se collent aux rochers, se cachent entre

(1) *Oxyria reniformis.*
(2) *Saxifraga oppositifolia.*
(3) *Salix arctica.*

les pierres pour s'abriter contre le froid et jouir pendant quelques mois de la lumière du soleil; tout le reste de l'année, elles sont ensevelies sous le linceul de neige et de glace qui ne disparaît que sur quelques points privilégiés. En nous séparant, M. Berna et moi, nous découvrons deux cratères, l'un très petit, circulaire, situé presque au niveau de la mer, l'autre ayant au moins 150 mètres de profondeur sur 300 mètres de diamètre. Ses bords se composent de débris et de cendres, percés çà et là par des couches de lave. Évidemment ce cratère n'a pas émis de coulées, mais seulement lancé des pierres et de la cendre, puis il s'est effondré, et ce que nous voyons, c'est le résultat de cet effondrement. De ce point, la vue embrassait toute l'île : au nord-est, la blanche coupole du Beerenberg, qui commençait à se voiler de nuages; au nord-ouest, l'île dans toute sa longueur et au-delà la pleine mer brillante à l'horizon sous la bande de brume sombre qui descendait sur elle, puis la côte se prolongeant au loin avec ses écueils, ses pointes, ses étranglemens, représentant ce qu'elle est en réalité, une longue coulée de lave; nulle part, quelque loin que la vue pût s'étendre, une seule de ces glaces flottantes qui ont arrêté lord Dufferin, le prince Napoléon et tant d'autres voyageurs. Sur la côte sud-ouest, un long cordon littoral sépare la mer d'une lagune d'eau douce qui s'étend entre les dunes et les rochers de l'île. A l'extrémité de cette lagune, une presqu'île; à nos pieds la *baie gymnastique*, le petit cratère circulaire, les falaises le long de la mer, le grand glacier du sud, et au loin les promontoires orientaux de l'île, admirablement éclairés et contrastant avec les teintes sombres répandues sur toute la partie méridionale. Je pris quelques relèvemens à la boussole, Berna esquissa la vue générale, et cela fait nous redescendîmes en hâte, car le vent était glacial. Nous arrivâmes, en suivant nos propres traces, à la baie gymnastique, où un bon dîner répara nos forces épuisées. Quelques heures après, nous étions de retour à bord. »

Jan Mayen n'est pas le seul point sur le globe où le feu et la glace se soient pour ainsi dire combattus sur le même terrain. L'Islande est couverte de volcans éteints chargés de glaciers qui descendent jusqu'au bord de la mer. Quand ces volcans entrent en éruption après une longue période de tranquillité, les laves incandescentes, coulant sur la glace, la fondent rapidement, et donnent lieu à des inondations terribles, dont les Islandais ont conservé le souvenir; mais, quand les éruptions ont cessé et que les laves se sont enfin refroidies, la glace reprend possession de son empire, de même qu'un homme fort et calme reprend avec le temps tous les avantages qu'un ennemi bouillant et impétueux lui a ravis dans un premier moment de surprise. Quelquefois même la lave est impuissante pour fondre la glace, et l'on cite non-seulement en Islande,

mais encore sur l'Etna, des couches de glace conservées sous des courans de lave refroidis; mais le plus souvent le feu est d'abord vainqueur, la glace disparaît, et la montagne, blanche de la veille, est sillonnée de laves incandescentes qui deviennent noires par le refroidissement. Pendant longtemps encore, grâce à la température élevée qu'elles conservent, les masses de neige qui pendant l'hiver ensevelissent tout le pays d'alentour, fondent à leur surface, dont la couleur sombre contraste avec le blanc linceul qui recouvre l'Islande tout entière. Peu à peu néanmoins le refroidissement devient complet, les neiges se transforment en glaciers : ceux-ci, semblables à des fleuves gelés, descendent lentement dans la plaine, et y déposent les blocs, les cailloux et le sable qui sont tombés sur eux des escarpemens de la montagne.

Dans les quelques jours qu'ils passèrent devant l'île Jan Mayen, M. Berna et ses compagnons ne négligèrent aucune occasion d'étudier les particularités et les sites de cette terre lointaine. Dans une de ces excursions, ils débarquèrent vers le milieu de l'île : le rivage était couvert d'une telle quantité de bois flotté qu'on aurait pu en charger un navire. C'étaient en général des billes telles qu'on les coupe dans les montagnes pour les jeter dans les torrens, qui les entraînent ensuite dans la mer. Ces bois doivent provenir de la Norvége, soit que le *gulf-stream* les pousse directement au nord-ouest, soit qu'ils longent d'abord les côtes occidentales du Spitzberg pour revenir, entraînés par le courant polaire, échouer à l'île Jan-Mayen. On voyait aussi des indices muets de plus d'un naufrage, des avirons, des bordages, des mâts, et une barrique de vin portant la marque d'une maison de Bordeaux. Elle servit de table aux voyageurs pendant qu'un bon feu flambait à côté. Évidemment la banquise a occupé pendant de longues années cette portion du rivage, le sable s'est accumulé contre la glace, et celle-ci, en fondant, a formé la lagune. Aussi ce lac n'est-il indiqué sur aucune des cartes de Jan Mayen. Après de longues recherches, les explorateurs allemands découvrirent un gué dans cette lagune; ils le traversent, franchissent une légère éminence, et se trouvent sur la côte septentrionale de l'île, dans la baie que Scoresby a appelée *Marie Muss*, tandis que celle où ils avaient abordé porte le nom de *Baie du bois flotté*. C'est ici que les renards qui habitent l'île viennent pendant l'hiver dévorer les débris de phoques, de morses ou de baleines que la mer leur apporte : pendant l'été, les oiseaux leur offrent une abondante nourriture. On ne revint que le soir; mais les matelots qui étaient restés au bord de la mer avaient eu aussi leurs aventures : une lame avait remis le grand canot à flot, et il s'éloignait du rivage. Heureusement leurs cris et leurs signaux furent remarqués à bord, et on envoya la chaloupe pour ramener l'embarcation. Trois renards bleus s'étaient approchés des matelots,

qui furent obligés de les écarter des provisions en leur jetant des morceaux de bois : aucun des hommes n'avait de fusil. Les renards s'éloignaient lentement, à regret, et, ayant trouvé le paletot que le capitaine avait jeté à terre pour grimper après une mouette, ils s'amusèrent à le déchirer, et l'imprégnèrent d'une odeur qui rappela pendant bien longtemps à son propriétaire le souvenir des renards bleus de Jan Mayen.

Les voyageurs du *Joachim-Hinrich* avaient l'intention d'aborder la pointe sud de l'île; mais le lendemain les brouillards revinrent, le vent tourna au nord-est, ce qui ne leur permit pas de contourner la côte, et, à leur grand regret, ils durent faire leurs adieux à l'île Jan Mayen et mettre le cap sur l'Islande. Cette dernière île se rattache au Groënland, et par conséquent à l'Amérique plutôt qu'à l'Europe : elle a déjà été décrite par un grand nombre de naturalistes allemands, anglais et français. Il suffira de recommander aux géologues les idées émises par M. Vogt sur les formations volcaniques de l'Islande, qu'il rapproche de celles de Jan Mayen. Nous signalerons aussi aux gens du monde le récit de la visite aux Geysers, la description de la vallée de Thingvalla, de Reikiavik, etc.

L'expédition de MM. Berna, Vogt et Gressly à l'extrémité septentrionale de l'Europe a compté, on a pu le voir, bien des journées utilement remplies pour la science. Parmi les résultats qui ont couronné ces louables efforts, il en est quelques-uns que sans doute l'on voudra connaître. Je citerai en première ligne la distinction du granite éruptif et du granite stratifié. M. Vogt considère le granite stratifié comme une roche métamorphique, c'est-à-dire comme une transformation par des actions chimiques séculaires de couches sédimentaires, — grès, calcaires, argilés en assises cristallines qui conservent encore les formes caractéristiques des montagnes secondaires. Ces vues entièrement nouvelles lui ont été inspirées par l'étude des côtes de la Norvége depuis Stavanger jusqu'au Cap-Nord : elles ne seront pas admises d'emblée par les géologues, mais elles éveilleront fortement leur attention, car elles sont d'accord avec les résultats auxquels l'analyse a conduit des géologues chimistes tels que MM. Scheerer, Ebelmen, Henri Deville, Daubrée, Delesse, etc. A ce métamorphisme, M. Vogt rattache le soulèvement de la péninsule scandinave, soulèvement lent, mais continu, dont les traces existent sur les côtes de la Mer du Nord comme sur celles de la Baltique. L'exhaussement de la côte suédoise est mesuré avec le plus grand soin par une commission de l'Académie des sciences de Stockholm. Les observations de MM. Vogt et Gressly, si familiers tous deux avec les phénomènes des glaciers de la Suisse et les

traces évidentes de leur ancienne extension dans les plaines environnantes, confirment ce que j'avais déjà soutenu il y a quinze ans (1). « La presqu'île scandinave, disais-je alors, a été jadis couverte de glaciers, comme l'est actuellement le Spitzberg. Ces glaciers descendaient jusqu'à la mer, et les blocs erratiques des plaines de l'Allemagne, tous d'origine suédoise, ont été transportés par des glaces flottantes, car à cette époque ces plaines étaient une vaste mer qui venait battre le pied des montagnes du Harz et du Thuringer-Wald. » M. Vogt rattache très ingénieusement la disparition des glaciers à l'apparition du *gulf-stream*. Tant qu'un continent occidental, dont l'Atlantide de Platon nous a gardé le souvenir, unissait l'Irlande à l'Espagne et aux Açores, les eaux chaudes sorties du golfe du Mexique, arrêtées par ce barrage, ne pouvaient atteindre les côtes de Norvége : de là un climat plus rigoureux, et par suite l'extension des glaciers. La géologie, la zoologie et la botanique sont d'accord pour prouver l'ancienne existence et la disparition relativement récente de ce continent.

L'exploration de l'île Jan Mayen, si rarement visitée, la description de ses volcans, l'étude minéralogique de ses laves, l'énumération de ses plantes, ajoutent un chapitre tout entier à la description du globe. Dans un coup d'œil d'ensemble enfin, l'historien de l'expédition, M. Vogt, embrasse à la fois les formations volcaniques de l'Islande et celles de l'île Jan Mayen. Cette généralisation le conduit à des conséquences presque toutes nouvelles, et par suite en opposition avec les idées généralement reçues sur les formations volcaniques.

Après la géologie, c'est la zoologie qui recueillera le plus de fruit de cette excursion d'été dans les régions polaires. Une foule d'animaux marins de la classe des mollusques et des zoophytes ont été recueillis et conservés, ou disséqués et dessinés par les naturalistes ou par M. Hasselhorst. Les animaux vertébrés, — les harengs et les morues parmi les poissons, les baleines et les dauphins parmi les cétacés,— ont spécialement fixé, on a pu le voir, l'attention des voyageurs. Tous les cétacés dits souffleurs émettent par leurs narines un jet d'eau. La nature de ce jet d'eau et le mécanisme par lequel il est produit ne sont point complétement connus. Les observations faites par M. Vogt sur ceux de ces animaux qu'il a pu approcher en mer faciliteront certainement la solution du problème. Enfin ce qu'on ne saurait trop louer, c'est le talent avec lequel les montagnes, la végétation, les habitans, les animaux, la physionomie du pays en un mot, sont décrits et rendus. Humboldt le premier sut allier le

(1) *Bulletin de la Société géologique de France*, 2e série, t. IV, p. 1113; 1848.

charme pittoresque à la précision scientifique, et nous donner des *Tableaux de la nature* d'autant plus beaux qu'ils sont plus vrais. M. Vogt en Allemagne, et M. de Quatrefages en France, l'ont suivi dans cette voie qu'on aurait tort d'abandonner. C'est au prix de semblables efforts que les gens du monde peuvent aborder le sanctuaire de la science : la rendre accessible est presque un devoir pour ceux qui la connaissent et qui l'aiment; ses progrès seront en raison du nombre et du zèle des travailleurs voués à son service. Puisse l'exemple de M. Berna devenir contagieux parmi nous! J'aurais alors atteint le but de cette étude, où j'ai voulu montrer quels souvenirs de pareilles expéditions, entreprises sur une échelle modeste, laissent après elles : on voit combien elles peuvent servir la science, qui, dans ses libres allures, est souvent gênée par les prescriptions officielles des missions gouvernementales. Le voyageur partant pour des contrées lointaines ne sait ni ce qu'il verra ni ce qu'il fera, et devant la nature toutes les prévisions conçues dans le cabinet s'évanouissent comme de vains projets impossibles à réaliser. De là les avantages inappréciables de la liberté, car elle permet de tenir compte de l'imprévu et de se livrer aux recherches qui seront à la fois les plus fécondes et les plus séduisantes pour les savans associés dans une œuvre commune. La liberté malheureusement est incompatible avec ces voyages officiels auxquels le temps est strictement mesuré. L'ère de ce genre de voyages, comme celle des circumnavigations hâtives, doit être regardée comme définitivement close. Le monde est connu: il n'y a plus de grandes terres et bien peu d'îles nouvelles à découvrir. Les phénomènes les plus frappans, les animaux et les végétaux les plus communs ou les plus remarquables ont été recueillis et décrits. Les expéditions de Cook, de La Pérouse, de Duperrey, de d'Urville, de Belcher et de James Ross resteront comme des modèles accomplis des voyages de découvertes. Maintenant un examen plus minutieux, une exploration plus attentive peuvent seuls augmenter la somme de nos connaissances et la richesse de nos collections. Des voyages limités, des séjours prolongés fourniront désormais à la géographie, à la météorologie, à la physique du globe et à l'histoire naturelle les matériaux qu'elles réclament. Ce nouveau genre d'exploration a été inauguré par les hivernages de Ross et de Parry dans l'Amérique septentrionale, et par celui de la commission scientifique française de 1838 à Bossekop, dans le Kaa-Fiord, en Laponie.

CHARLES MARTINS.

SOUVENIRS

D'UN DIPLOMATE ANGLAIS

I.

BERLIN ET VARSOVIE

AVANT LE PREMIER PARTAGE DE LA POLOGNE.

Le petit-fils de James Harris, premier comte de Malmesbury, a publié à Londres, en 1845, le journal et les correspondances de son grand-père. C'est un recueil curieux et instructif, propre à jeter du jour sur l'histoire diplomatique de l'Europe depuis 1770 jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Un écrivain distingué (1) a dit de cette époque : « Le XVIIIe siècle fut le siècle de la publicité,... tout se faisait au grand jour... Depuis la régence jusqu'à la révolution, le secret fut pour ainsi dire supprimé en France; seulement on lui abandonna la diplomatie, son asile naturel. Aussi, pour mieux se mettre en possession de l'unique abri qui lui restât, il y prit un développement jusqu'alors inconnu et devint l'âme des intrigues de cabinet et de cour... Il en résulte que, s'il n'y a presque plus rien à apprendre de la vie intérieure du XVIIIe siècle, presque tout est encore à éclaircir dans ses relations internationales. Tous les jours des documens nouveaux portent la lumière sur cette partie importante de notre histoire. »

(1) M. Alexis de Saint-Priest. Voyez l'avant-propos de ses *Études diplomatiques et littéraires;* voyez aussi ses travaux sur le *Partage de la Pologne,* — *Revue* du 1er et du 15 octobre 1849.

Les documens d'où nous voulons tirer le sujet de quelques études, dont celle-ci est la première, ne sont pas les moins curieux du recueil. Nous abrégerons le plus possible nos propres réflexions pour donner une large place aux extraits et aux citations. On trouvera, nous l'espérons, l'étendue de ces citations doublement justifiée par l'intérêt et par la nouveauté, puisque l'ouvrage qui nous occupe n'a pas été traduit en français (1).

I.

La longue carrière diplomatique de lord Malmesbury le conduisit successivement, dans un espace de trente années, à Madrid, à Berlin, à Saint-Pétersbourg, à La Haye et en France. Né le jour même où sa famille apprenait la nouvelle de la bataille de Culloden, entré dans le monde au moment où la paix de Paris venait de terminer la guerre de sept ans, lord Malmesbury fut mêlé, jusqu'à la fin de sa vie, aux plus grandes affaires de l'Europe et lié avec les hommes les plus éminens de son pays. Sa laborieuse carrière est retracée dans une notice placée par son petit-fils en tête de la publication de 1845, et à laquelle nous emprunterons d'abord quelques détails pour donner une idée aussi complète que possible de l'homme que nous suivrons plus tard sur les principaux théâtres de son activité.

La famille de lord Malmesbury était originaire du Wiltshire et habitait l'hiver l'ancienne ville de Salisbury. Son père, M. Harris, fut le premier qui la tira de l'obscurité. C'était un savant distingué. Il publia des ouvrages philosophiques et un traité sur la grammaire qu'il appela *Hermès*. Lowth, évêque de Londres, parle de ce dernier ouvrage comme du « plus parfait modèle d'analyse qui ait vu le jour depuis Aristote. » Il fut traduit en français par Thurot, d'après l'ordre du directoire, en 1796. La réputation de M. Harris, comme un des premiers érudits de son temps, le fit envoyer au parlement par le bourg de Christ-Church. Il fut un des lords de la trésorerie en 1763 et devint en 1774 secrétaire et contrôleur de la maison de la reine. Il siégea au parlement jusqu'à sa mort, en 1780. — Quand il prit séance pour la première fois, John Townshend demanda qui il était; sur ce qu'on lui répondit qu'il avait écrit sur la grammaire et l'harmonie : « Dans ce cas, il n'a que faire ici, s'écria Townshend, il n'y trouvera ni l'une ni l'autre ! »

Son fils, né le 21 avril 1746, fut envoyé de bonne heure aux

(1) Rappelons cependant que la *Revue* s'est occupée le 1er janvier et le 1er mai 1846 de cette correspondance diplomatique, mais en s'attachant à quelques épisodes qui ne tiennent point de près à notre sujet principal.

écoles publiques et termina son éducation à l'université d'Oxford. Il fait quelque part une assez triste peinture du genre de vie qu'on y menait :

« Je considère ces deux années comme les plus mal employées de ma vie. La discipline de l'université était alors si relâchée, qu'un *gentleman commoner* n'était soumis à aucune contrainte, et que nul ne s'inquiétait de sa présence soit aux cours, soit à la chapelle, soit au collége. Mon tuteur (1), excellent et digne homme, mais fidèle à la pratique du jour, ne prenait aucun souci de ses élèves. Je ne l'ai jamais vu que pendant une quinzaine, à un moment où j'avais mis dans ma tête d'apprendre la trigonométrie. Ceux avec qui je vivais étaient de très agréables compagnons, mais de grands paresseux. Notre vie était une imitation de celle du grand monde à Londres. Heureusement ce n'était pas alors la mode de boire avec excès; toutefois nous ne buvions que du vin de Bordeaux, et nous avions un roulement régulier de soirées de cartes, au grand détriment de nos finances. Je me suis souvent étonné qu'un si grand nombre d'entre nous ait si bien, si honorablement réussi dans le monde. Je citerai Charles Fox, lord Romney, North, évêque de Winchester, sir J. Stepney, lord Robert Spencer, William Eden (depuis lord Auckland), et mon excellent et estimable ami, le dernier lord Northington... »

Toutefois, guidé par les leçons de son père, mis de bonne heure en relations avec les hommes les plus distingués de son temps, doué d'assez de raison pour ne pas se croire un homme au sortir de l'école et d'assez d'énergie pour continuer à s'instruire à un âge où trop de jeunes gens ne songent qu'à leurs plaisirs, le jeune Harris sut se préparer dignement à la carrière qu'il parcourut depuis avec éclat. Il est impossible de ne pas reconnaître un cœur bien placé et une âme élevée dans les lignes suivantes, extraites d'une lettre qu'il écrivait en 1800 : « Je dois aux leçons et aux exemples de mon père tout ce que je puis avoir de bon. C'est à sa réputation, à sa bonne renommée, que j'attribue les succès plus qu'ordinaires de ma vie. C'est grâce à lui que je suis entré dans le monde avec des avantages tout particuliers; c'est comme son fils que j'ai eu tout d'abord des amis et des protecteurs. Je n'avais rien en moi-même (et à trente-cinq ans de distance je parle ainsi non par affectation de modestie, mais sous la vive impression de mes souvenirs), je n'avais rien qui pût appeler sur moi l'attention. Il est vrai qu'une fois mis en évidence et chargé d'une responsabilité, je n'épargnai rien pour me rendre digne de ma situation; mais tant que mon père vécut (c'est-à-dire pendant les douze premières années de ma carrière publique),

(1) *Tutor*. On appelle ainsi, dans les universités anglaises, le maître ou surveillant qui est chargé par les familles de diriger et de faire répéter les jeunes gens confiés à ses soins.

je puisai le plus vif stimulant de mes efforts dans la satisfaction que je savais lui donner par mes succès, et depuis les distinctions nombreuses et signalées que j'ai obtenues ont perdu pour moi beaucoup de leur prix à ne l'avoir plus pour témoin. »

En quittant l'université, M. Harris alla voyager sur le continent.

« J'ai pris son journal, dit son petit-fils, au moment de sa visite à Berlin, où Frédéric le Grand, quoique déjà avancé en âge, régnait dans la pleine vigueur de son tyrannique et excentrique génie. Dans l'automne de 1768, M. Harris, par la protection de lord Shelburn, fut nommé secrétaire d'ambassade à Madrid sous les ordres de sir James Gray. En 1770, laissé chargé d'affaires en Espagne par son chef, il eut le bonheur d'entamer, sous sa responsabilité, l'affaire des îles Falkland. Il la conduisit avec tant de caractère et de fermeté que l'issue de ce différend, si honorable pour l'Angleterre, établit d'emblée sa réputation diplomatique, et lui fit obtenir l'année suivante, à l'âge de vingt-quatre ans, le poste de ministre à Berlin. Il demeura quatre ans à la cour de Frédéric II ; il y assista au partage de la Pologne, qui s'accomplit sans un effort et presque sans une parole de blâme de la part de notre gouvernemant.

« En 1776, M. Harris donna sa démission, et, de retour en Angleterre, épousa la seconde fille de sir George Amyand, dont la sœur aînée était mariée à sir Gilbert Elliot, plus tard lord Minto. En 1777, M. Harris fut envoyé comme ministre à Saint-Pétersbourg, près de Catherine II. Il eut à y lutter contre la haine implacable que Frédéric portait à l'Angleterre et à ses ministres, et contre les fausses protestations d'amitié de l'impératrice pour un pays qu'elle se réjouissait de voir engagé avec la France dans une guerre dont l'ardeur, en occupant les deux gouvernemens, lui laissait le champ libre pour mûrir ses projets contre la Turquie.

Les deux courts ministères de M. Fox à cette époque, en raison de la faveur particulière dont cet homme d'état jouissait près de Catherine et de Frédéric, donnèrent à M. Harris un peu de répit ; mais l'éloignement et le mépris que toutes les cours du Nord éprouvaient pour l'Angleterre vers la fin de la guerre d'Amérique et les ennuyeuses disputes de la ligue des neutres (1) rendirent sa mission excessivement pénible et pleine d'anxiété. Son esprit et son remarquable talent de conversation le mirent cependant plus avant dans la faveur personnelle de l'impératrice qu'aucun de ses collègues n'y put parvenir par sympathie politique. Cela, joint à l'amitié du prince Potemkin, lui permit de défendre son terrain et, suivant son expression, de combattre à armes égales. Sa conduite obtint la complète approbation des différentes administrations qui se succédèrent en Angleterre, et il reçut du roi l'ordre du Bain en 1780.

« Le climat de la Russie avait, en 1782, complétement ébranlé sa santé, et M. Fox lui donna en même temps la permission de revenir en Angleterre et le choix d'une mission en Espagne ou à La Haye. La première était une ambassade, l'autre un poste de second ordre ; mais La Haye était alors le

(1) La neutralité armée de 1780.

centre des opérations politiques les plus actives, et sir James Harris lui donna sans hésiter la préférence. Lorsqu'il revint en Angleterre, en 1784, M. Fox ne tarda pas à être remplacé par M. Pitt, et la mission de La Haye resta vacante.

« Depuis 1770, et sauf un court intervalle, sir James Harris n'avait jamais cessé d'être membre du parlement pour le bourg de Christ-Church, dont, malgré son absence, le ministère de lord North avait cherché vainement à l'écarter. Ses opinions étaient celles des whigs du temps; il avait la plus grande admiration et une sincère amitié pour M. Fox; il le soutint en toute occasion dans la chambre des communes, et vota pour lui à sa fameuse élection de Westminster. Cependant le cas qu'on faisait des talens diplomatiques de sir James Harris était tel que M. Pitt, à la fin de 1784, lui offrit généreusement de retourner à son poste, ce qu'il accepta après avoir demandé l'avis et reçu l'entière approbation de M. Fox et du duc de Portland, qu'il regardait comme ses chefs et ses guides. Il arriva à La Haye en décembre 1784 avec le rang de ministre et un traitement d'ambassadeur. Pendant cette orageuse mission à La Haye, le gouvernement accueillit son opinion et ses avis sur les affaires extérieures avec une confiance presque sans bornes. Ayant, selon toute apparence, sauvé le stathouder de l'exil et la Hollande de la sujétion française par le plan qu'il forma et dont il assura le succès (1), ayant conclu un traité entre l'Angleterre et la Hollande, un autre entre l'Angleterre et la Prusse, il fut nommé ambassadeur à La Haye, et créé baron de Malmesbury le 19 septembre 1788, recevant du roi de Prusse l'autorisation d'ajouter l'aigle de Prusse à ses armes et de porter ses couleurs, recevant du stathouder sa devise : *Je maintiendrai.*

« Après un court voyage en Suisse, il revint en Angleterre dans l'automne de 1788 et soutint encore ses anciens amis, votant contre Pitt sur le bill de régence; mais en 1793, lorsque Fox se déclara prêt à reconnaître la république française, lord Malmesbury se joignit au duc de Portland, à lord Loughborough, à Burke, à sir Gilbert Elliot, à lord Spencer et à beaucoup d'autres whigs qui quittèrent la bannière de leur illustre chef, dont l'amitié ne sembla nullement avoir souffert de cette séparation.

« Il fut immédiatement envoyé par M. Pitt à Berlin, pour essayer de ramener Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, qui, avec la déloyauté et la faiblesse dont sont empreints la plupart des actes de sa vie, paraissait disposé à rompre son traité récent avec l'Angleterre et à se rapprocher de la France révolutionnaire. Lord Malmesbury réussit à lui faire reconnaître ses obligations et l'amena à signer avec l'Angleterre et la Hollande, en 1793, un nouveau traité qu'il viola avant que sa signature eût eu le temps de sécher.

« En 1794, lord Malmesbury reçut l'ordre de demander au duc de Brunswick sa fille en mariage pour le prince de Galles, et, l'ayant épousée par

(1) Sir James Harris servit à La Haye avec une remarquable habileté la politique anglaise, qui, appuyant les intérêts de la maison d'Orange, réussit à détruire l'influence française dans les Provinces-Unies. Il contribua plus que personne à renverser l'œuvre du traité de 1785 et à conclure en 1788 les traités de la triple alliance entre la Grande-Bretagne, la Prusse et le stathouder, traités qui eurent une influence si décisive et si funeste à la France dans les affaires générales de l'Europe.

procuration, il l'accompagna en Angleterre. Son récit nous montre combien il fondait peu d'espoir sur le bonheur de cette union, et quoique rien dans cette affaire n'eût été laissé à sa discrétion, cependant le prince, avec lequel il avait été jusque-là dans des termes d'intimité et de confiance, ne lui pardonna jamais la part qu'il y avait prise.

« En 1796 et 1797, il alla à Paris et à Lille tenter des négociations de paix avec la république française. Peu après cette dernière mission, il fut atteint de surdité à un point tel qu'il se regarda comme désormais impropre à tout emploi extérieur important.

« En 1800, il fut fait comte et reçut en même temps le titre de vicomte Fitz Harris. M. Pitt avait le projet de se servir de lui ou de M. Grenville pour renouveler des propositions de paix avec la France; mais lord Malmesbury se retira définitivement de la diplomatie, et c'est M. Addington qui fit la paix d'Amiens.

« Lord Malmesbury, par suite de son infirmité, continua à refuser, des ministres et de leurs successeurs, tout emploi, soit dans le cabinet, soit au dehors; mais pendant toute la vie de M. Pitt et celle du duc de Portland il resta dans l'intimité et conserva toute la confiance politique de ces hommes d'état et de leurs principaux collègues. En 1807, il fut nommé lord lieutenant du comté de Hants.

« Depuis ce moment jusqu'à la fin de sa vie, il partagea presque tout son temps entre Londres et Park-Place, nom de sa terre près d'Henley. Sa maison était ouverte à la nouvelle génération d'hommes d'état et de littérateurs, et il les recevait avec autant de plaisir qu'il en avait trouvé dans le commerce des plus distingués de ses contemporains. Il fut des premiers à apprécier les talens de M. Canning, de lord Grenville, de lord Palmerston et de George Ellis. M. Canning nomma, en 1807, sous-secrétaire d'état aux affaires étrangères le fils de lord Malmesbury, lord Fitz Harris, que M. Pitt avait déjà placé à la trésorerie.

« Après l'occupation de la Hollande par Napoléon, le stathouder exilé et l'héroïque princesse d'Orange furent les hôtes constans de lord Malmesbury tant que dura leur éloignement d'un pays qu'il avait naguère sauvé de la domination française (1). Il vécut assez pour les y voir rentrer.

« En 1814, il fut consulté par le ministère de lord Liverpool sur la nouvelle division territoriale de l'Europe, et les arrangemens relatifs à la Hollande, la Belgique, le Luxembourg et la Prusse furent principalement suggérés et réglés par lui. »

Telle fut la longue carrière de lord Malmesbury. La simple énumération des fonctions qu'il remplit, des événemens dont il fut le témoin, des négociations auxquelles il prit part, suffit pour donner une idée de l'intérêt que présenteraient le journal et les correspondances d'un homme même ordinaire placé dans de pareilles condi-

(1) Nous verrons en son lieu que ce que l'auteur de la notice appelle sauver les Provinces-Unies de la domination française n'était autre chose que les soumettre à la domination anglaise.

tions; mais lord Malmesbury n'était pas un homme ordinaire. Partout, dans ses lettres, se reconnaît l'empreinte d'un esprit vif, hardi, entreprenant. Il a le sentiment profond, mais il n'a pas la crainte de la responsabilité. On n'est homme d'état qu'à cette double condition; quand elle fait défaut, l'impuissance est certaine. La dignité personnelle, le respect de soi-même, la légitime fierté qui convient au représentant d'une nation puissante et libre, toutes ces qualités indispensables à un diplomate, lord Malmesbury paraît les avoir possédées. Il était ambitieux (et il l'avoue), mais de cette ambition qui vise haut, ne se contente pas des apparences, et tient plus au succès qu'à la récompense.

De Berlin, en 1773, il rend compte à un ami, M. Batt, d'une insinuation qui lui a été adressée de Londres afin de l'engager à changer son poste contre celui de Copenhague, par le double motif que Berlin est désagréable à habiter, et que le roi lui saurait gré des services qu'il pourrait lui rendre près de sa sœur, la reine de Danemark, et il écrit :

« J'ai répondu que Copenhague pouvait offrir en ce moment quelques chances particulières de faveur, mais que ce n'était pas là un poste enviable pour un esprit actif et jaloux de trouver l'occasion de se distinguer... Je crois, mon cher ami, que je suis maintenant bien en selle, et je vous avoue que, plus par le désir de ne pas rester un zéro en ce monde que par tout autre motif, je suis bien résolu à me pousser en avant de mon mieux tant que je verrai un échelon plus élevé à atteindre. Je sens tous les inconvéniens d'une vie passée au dehors, parmi lesquels le plus pénible est certainement l'éloignement perpétuel de mon pays et de mes amis. Je réfléchis cependant que tout genre de vie a son mauvais côté, que, même dans le sein de sa famille, celui dont l'esprit est totalement inoccupé a ses momens de mécontentement et de *spleen* et tout ce cortége de mauvaise humeur que développent trop souvent l'indolence et l'inactivité d'une vie de loisir. J'ai peut-être aussi une sorte de philosophie innée qui me vient en aide, et qui, jointe à la conviction (aussi forte en moi que celle de l'existence de Dieu) que l'humanité est la même partout, me rend presque indifférent au lieu de ma résidence, du moment que ce ne peut être celui où je trouverais les êtres que j'aime le plus. »

Puis, après une peinture fort triste de Berlin et de l'immoralité profonde de ceux avec qui il est obligé de vivre, il ajoute :

« Ce sombre tableau, dont je ne crois pas que je charge les couleurs, vous fera sans doute me demander comment je m'arrange avec ce monde-là? — Mais très bien en vérité. — Je n'ai de liaisons intimes ni avec les hommes ni avec les femmes. En évitant avec soin de blesser et de blâmer, je me suis assuré le bon accueil des principaux personnages. Je suis, en toute occasion, gracieusement traité par sa majesté prussienne, et j'ai de

bons rapports avec ses ministres. Le peu d'attention que je donne au scandale et à la *médisance* me laisse en dehors de toutes *tracasseries* de femmes. J'ai eu assez d'occasions de montrer combien j'étais au-dessus d'une lâcheté ou d'une bassesse pour écarter l'importune familiarité des hommes. Enfin, sans que la vie du monde m'offre d'agrémens positifs, je n'ai pas à me plaindre, et je passe assez bien mon temps. »

Ce langage porte le cachet de ce que les Anglais appellent *manliness,* force et dignité viriles. Il témoigne en même temps d'une sorte de dédaigneuse insouciance; mais ce sentiment un peu égoïste, qui blesserait s'il s'agissait d'un homme prenant si facilement son parti de vivre en bons rapports, sur le sol natal, avec des gens qu'il mépriserait, sans un blâme pour le mal et sans un effort pour le bien, ce sentiment s'explique et ne choque plus quand on réfléchit à la position de M. Harris. Ce n'était pas par goût qu'il restait à Berlin, et dès lors sa tolérance ne peut passer pour de la complicité. Il servait son pays, et n'avait le choix ni de sa résidence ni de ses sociétés. D'ailleurs il est dans la vie lointaine du diplomate de précieux avantages qu'il partage avec le marin. De même que celui-ci emporte sur les mers les mœurs et les lois de sa patrie, et que ses devoirs et ses droits de citoyen le suivent à l'ombre du pavillon national, comme sur une colonie flottante, de même le diplomate, sur la terre étrangère, voit les murs de la maison qu'il habite se changer en une sorte de frontière derrière laquelle le protége l'autorité de son souverain, et ses foyers privilégiés lui gardent la patrie absente. De tous ceux qu'un navire de guerre a portés sous de lointains climats, de tous ceux que la carrière diplomatique a longtemps séparés du sol natal, il en est bien peu qui n'aient goûté la douceur de ces consolantes fictions, qui n'aient senti avec bonheur s'allonger sans se rompre jamais cette chaîne invisible dont le dernier anneau les rattachait à leur pays.

On a souvent reproché aux Anglais leur disposition à garder partout leurs habitudes et leurs usages, à camper pour ainsi dire au milieu d'une société étrangère, à y vivre sans s'y confondre. Cette disposition peut ne pas être aimable, elle est respectable dans son principe, elle est l'indice d'une nationalité vivace et d'un patriotisme ardent; mais là, comme en toute chose, l'excès est regrettable, et la fierté devient de l'orgueil, lorsqu'elle dicte à lord Malmesbury des paroles comme celles-ci : « J'ai passé près de trente-cinq ans sur le continent, et si cette longue résidence au dehors m'a séparé de mon pays natal, de ma famille, de mes amis, elle n'a pas diminué mon affection pour eux; loin de là, elle n'a pu que me donner de nouvelles et fortes raisons de les chérir davantage. J'affirme, par conviction et par expérience, en déclarant que c'est là une pierre de touche infaillible, que tout Anglais qui, après une longue ab-

sence, rentre dans la Grande-Bretagne avec des sentimens de préférence pour d'autres pays et d'éloignement pour le sien, n'a pas d'âme ni de cœur (*no real mind*), manque de discernement et de toutes facultés de comparaison, qu'il ne mérite pas de jouir de la supériorité morale et politique à laquelle le destinait sa naissance, mais dont son insensibilité le rend indigne. » On trouvera sans doute que le petit-fils de sir James Harris se montre son légitime héritier, lorsqu'après avoir cité ce passage dans sa notice, il ajoute : « Les lettres de lord Malmesbury sont marquées au sceau d'un esprit bienveillant et généreux, libre de tout préjugé, ou n'en ayant qu'un seul, mais glorieux : c'est que rien sur la surface de la terre ne peut approcher de l'Angleterre, et qu'aucun sacrifice, aucun effort, ne doivent paraître trop grands à ses enfans pour la défense de son honneur et de son indépendance. »

Ce n'est pas à nous d'oublier que, lorsque sir James Harris écrivait les lignes que nous avons citées tout à l'heure, l'Angleterre, seule parmi les grandes puissances européennes, jouissait d'un gouvernement libre, et que ses enfans pouvaient s'en montrer justement fiers; toutefois nous nous en rapportons au lecteur de sang-froid, quel qu'il soit, du soin de décider si une pareille exaltation d'amour-propre national n'est pas trop voisine de l'orgueil, si elle laisse à l'esprit la liberté des appréciations, à la raison la rectitude du jugement, et si, lorsqu'on se croit si supérieur aux autres, on n'est pas trop près de se croire parfait. Certes nous aimons que lord Malmesbury, élevé à la pairie en récompense de ses longs services, ait pris pour devise : *ubique patriam reminisci;* mais il est à regretter que son admiration pour l'Angleterre, son dévouement à ses intérêts et à sa grandeur, l'aient si souvent rendu injuste, inconséquent et aveugle dans sa haine contre la France.

« La vie de lord Malmesbury embrasse une période de soixante-dix années pendant lesquelles, soit par la diplomatie, soit par la guerre, l'Angleterre fut en guerre ouverte avec la France... Il vécut assez pour voir triomphante, et consacrée par l'évidence, cette politique extérieure dont les principes, posés dès les premières années de sa jeunesse, avaient été défendus par ses illustres chefs et par lui-même : — que c'est de la France seule que l'Angleterre peut avoir quelque chose à craindre, mais que ses agressions peuvent être toujours repoussées avec succès. » Cette déclaration si catégorique de la notice de 1845 suffit à expliquer l'animosité passionnée qui, dans les correspondances que nous voulons interroger, perce partout contre notre pays. Il se trouvera peu d'hommes éclairés qui jugent sir James Harris, malgré tout son mérite, aussi exempt de préventions et de préjugés que le dit son petit-fils.

Sans remonter au-delà de la guerre de sept ans, il est trop vrai

que, sauf de courtes trêves où la rivalité n'était pas moins vive pour rester cachée, l'Angleterre semble n'avoir eu d'autre but que de combattre partout l'influence française. Nous espérons que nul ne se méprendra sur notre langage, et ne croira que, tombant dans l'excès que nous condamnons, nous prétendions établir que le gouvernement anglais fût toujours l'agresseur, et que ses intérêts essentiels ne lui fissent pas, dans plus d'une occasion, une nécessité de nous résister par la diplomatie ou par les armes; mais si l'Angleterre eut souvent le choix de ses alliés, elle semble n'avoir jamais hésité sur le choix de son ennemie, d'autant plus ardente à la combattre qu'elle la voyait plus prospère. Toute paix n'était qu'une trêve, et la grandeur de la France sous la maison de Bourbon était un sujet constant de jalousie, un texte inépuisable de déclamations comme celles dont le journal et les dépêches de sir James Harris n'offrent que trop d'exemples. Jamais cette politique n'eut de serviteur plus ardent; rarement elle en eut de plus habile. Ami personnel de Fox, dont il se sépara toutefois lorsque celui-ci se déclara prêt à reconnaître la république française, il était décidément de l'école de Pitt. Il aurait mérité, comme Pitt, d'être appelé par M. Thiers *un pur Anglais.* S'il se montre à découvert dans ses dépêches et dans ses lettres, il n'était pas homme cependant à imiter la singulière candeur de M. Frazer, l'un de ses successeurs à la cour de Catherine en 1787, dont M. de Ségur raconte dans ses mémoires cette curieuse anecdote. « Interrogé par les ministres russes sur les motifs qui portaient son cabinet à se montrer si hostile et à souffler, en Turquie ainsi qu'en Suède, l'esprit de guerre et de haine contre la France : « Que voulez-vous? répondit le chargé d'affaires d'Angleterre, nous avons l'ordre de faire en tout point le contraire de ce que souhaite la France. Elle désirait la paix entre vous et la Porte, nous excitons les Turcs à la guerre; si la France avait excité la guerre, nous aurions conseillé la paix. »

On verra plus tard si la mission de M. Harris à Pétersbourg en 1778 avait un autre but, quoiqu'il se fût bien gardé de l'avouer si naïvement. Toutefois, il est juste de ne pas l'oublier, M. Harris agissait, pensait, écrivait au milieu des entraînemens de la guerre, des excitations d'une longue lutte, dans toute l'ardeur d'une rivalité où la puissance de l'Angleterre était en jeu, et c'est là l'excuse de sa passion; mais c'est avec peine qu'on retrouve chez son petit-fils, en 1845, après une longue paix, la même tendance à une hostilité systématique. En 1845, il est vrai, quelque récens que fussent encore les souvenirs de l'entente cordiale, et quoique le retentissement des acclamations qui avaient accueilli le roi Louis-Philippe dans la Grande-Bretagne fût à peine éteint, le cabinet anglais

cessait d'être favorable à la France. Quinze années d'une prospérité sans exemple dans nos annales commençaient à réveiller la jalousie de nos voisins. On savait au dehors juger à sa valeur une politique trop méconnue chez nous par l'esprit de parti, et dont la prudente fermeté, dès le début difficile d'un nouveau règne, au lendemain d'une révolution, avait conduit nos drapeaux en Belgique et à Ancône et fait flotter glorieusemeut notre pavillon sur les mers. A l'embouchure du Tage, à Ulloa, à Mogador, la France, assez sage pour ne donner à personne de griefs fondés, avait été assez résolue pour ne pas s'arrêter devant d'inquiètes susceptibilités. En même temps l'Algérie développait ses ressources et voyait notre armée, sous la conduite de princes jeunes, brillans et pleins d'ardeur, se préparer aux luttes qu'elle devait un jour soutenir ailleurs avec tant d'éclat. Dès 1840, l'Angleterre avait pris dans la question d'Orient une attitude d'où sortit pour la France un échec qu'à Londres on put regarder alors comme un succès, sans que l'avenir ait justifié cette croyance. Il a fallu, pour changer les dispositions de l'Angleterre à notre égard, une révolution, bien des malheurs et bien des expiations. Les lettres du premier comte de Malmesbury nous montrent, à soixante-dix ans en arrière, un spectacle fort différent de celui dont nous avons été dernièrement les témoins. Alors, aux yeux du cabinet anglais et de son ministre à Pétersbourg, c'était la France qui était l'ennemie marquée par le destin et la Russie l'alliée *naturelle*. La jalousie et les divisions des deux puissances maritimes de l'Occident ouvraient l'Orient à l'ambition de Catherine : le cabinet de Versailles devenait impuissant à protéger le sultan, et le cabinet de Saint-James ne voyait dans l'amoindrissement de la Porte que l'affaiblissement de l'influence française à Constantinople. Singulière destinée des choses de ce monde! La Crimée où, soixante-dix ans après sa conquête, les armes unies de la France et de l'Angleterre devaient combattre la Russie, était alors livrée à Catherine par leur rivalité! Qui pourrait se défendre ici d'autres rapprochemens non moins bizarres et non moins instructifs? Parmi les possessions de la Russie, il en est deux surtout que menacerait une nouvelle alliance entre la France et l'Angleterre : la Pologne, que la Russie doit autant aux différends et aux jalousies de la France et de l'Angleterre qu'à la complicité de l'Autriche et de la Prusse; la Finlande, que Napoléon abandonnait à Alexandre, par les stipulations secrètes de Tilsitt, dans le double dessein d'attacher un nouvel allié et de punir la Suède de son union momentanée avec l'Angleterre! Du moins que ces grandes leçons ne soient pas perdues. Avertis par de telles vicissitudes, gardons-nous des hostilités systématiques et des entraînemens irréfléchis; gardons-nous de disposer

des destinées à venir des peuples et de marquer pour eux, sur la carte de l'Europe, des alliances nécessaires ou des inimitiés inévitables.

Les citations déjà faites, quelques-unes de celles qu'on rencontrera plus loin suffiront pour justifier les réserves que nous avons cru devoir présenter, dès le début, contre les tendances habituelles et dominantes de lord Malmesbury. Nous n'ajouterons plus que quelques traits pour montrer jusqu'à quel point un esprit naturellement juste peut être faussé par ses ressentimens, et combien une préoccupation constante, une hostilité systématique excluent tout retour sur soi-même. Dans plusieurs de ses dépêches, lord Malmesbury accuse la cour de France de séduire Catherine par ses flatteries, « de la captiver par une politique insidieuse en profitant de sa disposition à croire toute assertion qui lui paraît dictée par le sentiment de sa grandeur et de sa puissance (1), de lui faire entendre, par le canal de favoris corrompus et méprisables, un langage trompeur (2). » Or lui-même trouverait tout simple de gagner les favoris de Catherine à prix d'or, « s'ils n'étaient trop riches pour être accessibles à la corruption. » En 1780, il écrivait à lord Stormont au sujet de Potemkin (3) : « Si des informations ultérieures me prouvaient, comme je le crois presque, que sa fidélité a été ébranlée ou sa connivence achetée par des offres directes ou par des promesses indirectes, non-seulement je me sentirais autorisé à lui présenter un semblable appât, mais encore je m'y croirais forcé, car, si jamais il venait à être dominé par l'influence prussienne, toute chance de succès serait perdue pour nous. Je tâcherai toutefois de ne parler qu'en termes généraux et de ne donner que des espérances jusqu'à ce que j'aie reçu des instructions de votre seigneurie. Vous voudrez bien vous rappeler que j'ai affaire à un homme immensément riche, connaissant toute l'importance de ce qu'on attend de lui, et dont il faut satisfaire non les besoins, mais l'avidité. Il voudra peut-être tout autant que Torcy proposa sans succès à Marlborough (4). »

Ailleurs encore, nous trouvons M. Harris proposant à lord Weymouth « d'encourager les idées romanesques de Catherine sur l'Orient, » de faire luire à ses yeux le mirage « d'un empire grec à

(1) Lettre du 31 mars 1778, t. Ier, p. 156.

(2) Lettre du 1er mai 1778, t. Ier, p. 168.

(3) Lettre du 31 mars 1780, t. Ier, p. 252.

(4) « Ainsi ce n'était pas un déshonneur d'essayer si le duc de Marlborough, intéressé à continuer la guerre, ne serait pas plus sensible à l'intérêt que le roi lui ferait trouver de contribuer à la paix. S'il en était assez touché pour y donner ses soins et son crédit,... la récompense que le roi consentait de lui donner était de 2 millions... Enfin sa majesté étendit jusqu'à *4 millions* le pouvoir qu'elle donnait à son ministre... » — *Mémoires de M. de Torcy*, t. II, p. 99.

Constantinople ou à Athènes, » ajoutant : « Il n'y a pas à craindre de nous engager trop loin dans cette voie, puisque, quand il s'agira de passer à l'exécution, on reconnaîtra bien vite qu'elle est impossible (1). » Est-on bien venu à accuser la politique de ses adversaires d'être insidieuse, lorsqu'on agit ainsi soi-même ?

Enfin le lecteur le moins versé dans l'histoire du XVIIIe et du XIXe siècle pourra-t-il s'empêcher de sourire en trouvant sous la plume d'un ministre anglais ces lignes qu'il faut bien citer : « Je dois, à l'appui de ce que j'avance, appeler votre attention sur la conduite de la France, fidèle à son système constant de chercher pour elle-même des avantages indirects dans les difficultés qu'elle peut créer à autrui (2) ? »

Il est vrai que cette fois encore c'est M. Harris qui se chargera de répondre pour nous. Rendant compte au cabinet anglais des intrigues de Frédéric II en Suède et de son dessein de se faire céder ou vendre la Poméranie suédoise, « ce serait, dit-il, une belle occasion d'exciter la jalousie de la cour de Russie en y faisant faire d'adroites insinuations sur l'immixtion probable du roi de Prusse dans les affaires de Suède, insinuations qui pourraient s'appuyer du voyage du prince Henri son frère à Stockholm et de la visite de la reine douairière de Suède ici. J'ai pris sur moi d'écrire dans ce sens à M. Gunning (3). »

Il serait facile de multiplier les citations de ce genre ; nous n'y trouverions ni utilité ni plaisir. Il était nécessaire de montrer avec quelle sévérité injuste lord Malmesbury jugeait la France et de quelle haine il la poursuivait. Ce but est atteint, et nous allons désormais suivre sur le continent le négociateur anglais sans avoir besoin de renouveler nos protestations chaque fois qu'il nous en fournirait l'occasion.

II.

En 1767 et 1768, avant son entrée dans la carrière diplomatique, M. Harris, alors âgé de vingt et un ans, fit un voyage en Prusse et en Pologne. Son journal commence à son arrivée à Berlin. Il ne contient guère sur la Prusse que quelques anecdotes curieuses, dont plusieurs toutefois sont déjà connues. Quant à Frédéric II, M. Harris nous en parlera avec plus d'intérêt lorsque nous le verrons, quelques années plus tard, revenir à Berlin comme ministre d'Angleterre. On ne s'arrêtera donc pas longtemps sur cette époque de sa

(1) Lettre du 4 juin 1779, t. Ier, p. 204.
(2) Dépêche du comte de Suffolk à M. Harris du 9 janvier 1778, t. Ier, p. 136.
(3) Ministre d'Angleterre à Saint-Pétersbourg.

vie : il suffit de noter quelques passages où s'exercent la malice et la sagacité du jeune observateur, et auxquels son témoignage donne, grâce à sa véracité habituelle quand ses passions ne sont pas en jeu, un caractère précieux d'authenticité.

« Je viens de lire les *Mémoires de Brandenbourg*, en trois volumes in-quarto (Berlin, 1767) (1). Je ne puis m'empêcher de signaler dans cet ouvrage une grosse erreur qui suffirait presque pour faire douter de l'authenticité d'autres faits. On lit dans le second volume, page 155 : « *George II avait formé le projet de se rendre souverain absolu dans la Grande-Bretagne* (2). — Cela devait se faire au moyen de l'accise. — *Introduire l'accise, c'était enchaîner la nation.* » Tout cela est d'une impossibilité et d'une absurdité si évidentes pour le lecteur même le moins au fait de notre constitution, que ce n'est pas la peine de le réfuter. J'ai entendu dire à sir Joseph Yorke (3) et à sir Andrew Mitchell (4) qu'ils avaient, à différentes reprises, fait à cet égard des représentations au roi, mais que sa majesté n'avait pas voulu les écouter, et s'était constamment refusée à retrancher ce passage des éditions postérieures. Peut-être s'était-il laissé persuader de la vérité du fait par son père, implacable ennemi de George II. Peut-être l'orgueil lui fermait-il l'oreille et lui faisait-il craindre de trahir son ignorance en supprimant quoi que ce fût de ce qu'il avait publié. Une remarque se place naturellement ici : tant que Frédéric II se renferme dans ce qui est relatif à son royaume et raconte des anecdotes sur ses ancêtres, on peut se fier à lui ; mais quand il se risque à dire son opinion sur des pays étrangers, il perd pied, et son jugement ne mérite pas plus de confiance que sa véracité.

« Le principal amusement du roi de Prusse consiste à jouer de la flûte, ce qu'il fait en maître. J'eus l'occasion de l'entendre longtemps le jour où j'attendais ma présentation. Quoique nul ne soit admis à ses concerts, si ce n'est, outre les exécutans, un très-petit nombre de personnes, cependant il a si peur de jouer faux, que, quand il essaie un nouveau morceau, il s'enferme dans son cabinet plusieurs heures avant pour l'étudier. Malgré cette précaution, il tremble toujours quand il s'agit de commencer avec les accompagnemens.

« Il a une très belle collection de flûtes et en prend le plus grand soin. Un homme qui n'a rien autre chose à faire est chargé de leur entretien, afin de les préserver, selon la saison, de la sécheresse ou de l'humidité. Toutes sont du même faiseur, et il les paie jusqu'à cent ducats. Dans la dernière guerre, alors qu'il donnait à tout le monde de la fausse monnaie, il veillait à ce que son facteur de flûtes fût payé en pièces de bon aloi, de peur que celui-ci, de son côté, ne cherchât à le tromper sur la qualité de ses instrumens...

(1) Écrits par Frédéric le Grand, alors roi de Prusse.
(2) Les mots italiques sont en français dans l'original.
(3) Ministre d'Angleterre à La Haye, créé baron Dover en 1768.
(4) Ministre d'Angleterre à Berlin.

« Quant à sa mesquinerie, on peut en donner pour preuve l'insuffisance des traitemens de toute sa cour, de tous ceux qu'il emploie, mais surtout l'économie qui préside aux fêtes qui se donnent à ses frais. Personne ne s'en mêle que lui, et il règle tout lui-même, jusqu'au nombre des bougies. . . . .

« La haine entre les deux derniers rois de Prusse et d'Angleterre commença par une querelle de leur enfance, et dura jusqu'à leur mort avec une persistance et une vivacité réciproques. George appelait Frédéric : « *Mon « frère le sergent.* » Frédéric appelait George : « *Mon frère le maître à « danser.* » Quand le roi de Prusse fut au lit de mort, entouré de la reine, de ses fils, etc., il demanda au prêtre : « Pour aller en paradis, dois-je « pardonner à mes ennemis? » Sur la réponse que cela était absolument nécessaire, il se tourna vers la reine et lui dit : « *Eh bien donc! Dorothée, « écrivez à votre frère; dites-lui que je lui pardonne tout le mal qu'il m'a « fait. Oui, dites-lui que je lui pardonne, mais attendez que je sois mort.* »

. . . .

« En Angleterre, nous regardons la bataille de Rosbach comme la victoire la plus glorieuse et la plus complète de Frédéric II. Elle mérite certainement le premier nom, puisqu'il la gagna avec dix-huit mille hommes contre soixante mille; elle ne mérite pas le second, puisqu'il n'y eut pas, en tout, plus de cinq mille tués ou pris. On crut chez nous que cette journée mettrait fin à la guerre d'Allemagne, et on en voulut tellement à sir Andrew Mitchell d'avoir soutenu, dans plusieurs dépêches, que les conséquences seraient beaucoup moindres, qu'il fut rappelé et qu'on envoya sir Joseph Yorke à sa place. Celui-ci, en arrivant à Berlin, reconnut la vérité des assertions de sir Andrew et s'empressa de l'écrire, de sorte que l'un reprit son poste et que l'autre retourna à La Haye.

« Les Français, animés par leur succès contre le duc de Cumberland, s'imaginaient anéantir l'armée de Frédéric et l'emmener prisonnier à Paris. Lui, de son côté, les traitait avec le plus grand mépris. Il était à table quand on vint lui dire qu'ils étaient en pleine marche, sur quoi il répondit: *Dînons premièrement et puis nous verrons.* En effet, à trois heures, il était campé, sans préparatifs, sans avoir son monde sous les armes, et à cinq heures il était vainqueur. Si la dernière guerre donne de nombreuses preuves de ses talens militaires, il n'en est pas de même de son humanité. En Saxe, il entra dans une maison avec le comte Bruhl, et se mit à frapper avec sa canne, brisant un grand panneau de glace et restant là pour s'assurer que ses gens achevaient l'œuvre de destruction. Peut-être son avarice lui donnait-elle du goût pour ces pillages, car le butin fut envoyé à Berlin, et, en le vendant à des Juifs, il tira vingt mille écus de ce qui, avant d'être saccagé, en valait bien deux cent mille. Son *fort* n'est pas tant son courage et ce que nous appelons généralement conduite des opérations qu'un merveilleux discernement au jour du combat, un don particulier de prendre ses dispositions, de choisir le terrain qui convient à chaque arme, infanterie et cavalerie, et le plus rapide coup d'œil pour reconnaître le point faible de l'ennemi. . . . .

« Quand j'étais à Dresde, M. Stanhope me montra la correspondance de

sir Charles Hotham qui fut envoyé pour négocier le mariage du prince de Galles avec la sœur du roi actuel, plus tard margrave de Bayreuth (1), et en même temps celui de la princesse Amélie avec le prince de Prusse. Il paraît que le feu roi était un homme irrésolu, brutal et détestant son fils. Sir Charles quitta Berlin sur un affront qu'il en reçut, car un jour qu'il lui faisait des représentations sur les procédés choquans d'un de ses ministres, le roi répondait : *Nous avons eu assez de cela,* et, jetant à terre une lettre qu'il tenait en main, il sortit de la chambre. Il était assez disposé à consentir au mariage de sa fille, mais il ne voulut jamais entendre parler de celui de son fils, d'autant moins que nous penchions plus pour le second que pour le premier.

« Sir Charles, dans sa correspondance, parle du roi actuel comme du jeune homme le plus modeste, le plus bienveillant, le plus timide, le plus humble qu'il ait jamais vu.

« ... Lorsqu'on apprit au roi de Prusse que nous avions pris Québec, il se tourna vers sir Andrew Mitchell (2), qui était près de lui, et lui dit : *Est-ce vrai qu'à la fin vous avez pris Québec ? — Oui, sire,* répondit sir Andrew, *avec l'aide de Dieu. — Comment!* dit le roi, *le bon Dieu est-il aussi de vos alliés? — Oui, sire, et c'est le seul à qui nous ne payions pas de subsides,* répondit sir Andrew.

« Le roi, soupant à Leipzig en petite compagnie, demanda à Coccey, qui arrivait d'Angleterre, quelle espèce de vin les Anglais appelaient *claret,* et s'il pourrait lui en procurer. L'autre répondit affirmativement et promit d'en faire venir une pièce. — Une pièce! répliqua le roi, et combien cela coûte-t-il? — Un écu la bouteille, répondit l'autre. — En ce cas, dit sa majesté, faites-m'en venir douze bouteilles, *et il faut que j'écorche un paysan saxon pour me rembourser.* — L'histoire est parfaitement vraie, car je la tiens du général Coccey, homme d'une véracité incontestable. . . . .

« Quelqu'un que Frédéric voulait envoyer ministre en Danemark lui faisait des représentations sur l'insuffisance de son traitement, qui le mettait dans l'impossibilité d'avoir une table et un équipage. — *Vous êtes un prodigue,* dit le roi, *car sachez qu'il est beaucoup plus sain d'aller à pied qu'en voiture, et que, pour manger, la table d'autrui est toujours la meilleure.* »

En quittant Berlin, M. Harris se rend en Pologne. « Frauenstadt, écrit-il, est le premier relais polonais en sortant de Glogau. J'avoue que j'ai respiré avec plaisir l'air d'une république après tant de temps passé dans une contrée si despotiquement gouvernée. » Hélas! la Pologne était faite, à ce moment, pour inspirer plus de pitié que d'envie, et elle allait expier bien durement ses divisions et les abus d'une liberté mal comprise et mal réglée. M. Harris arrive à Varsovie à une époque pleine d'un douloureux intérêt. Sa narration animée ajoute quelques touches curieuses à la peinture bien

(1) Sophie Wilhelmine de Prusse, margrave de Bayreuth, qui a laissé deux volumes de curieux mémoires.

(2) Ministre d'Angleterre.

connue des vicissitudes qui ont précédé, préparé et déterminé le premier partage de la Pologne. Nous sommes en 1767; Stanislas Poniatowski est assis sur le trône des Jagellons; Catherine y a fait monter son ancien amant, mais non sans lutte, car à la diète tenue en 1764 l'élection n'a pu avoir lieu que lorsque la défaite des Radziwill et des Branicki par les troupes russes a fait taire toute protestation et étouffé tout veto.

Poniatowski méritait de voir son règne s'inaugurer sous d'autres auspices, et si de grands malheurs en marquèrent le cours, il ne serait pas juste de l'en rendre seul responsable. Ses intentions étaient bonnes, il aimait son pays et était jaloux de son indépendance; mais, gêné par des liens qui l'attachaient à ceux qui l'avaient élevé et qui, trouvant en lui un instrument peu docile, le traitaient d'ingrat et le combattaient presque en ennemi, souvent mal servi et trahi par les siens, contrecarré dans ses projets par des dissensions intérieures, il suivit une marche incertaine et timide qui fut funeste à la Pologne et à lui-même. Tout ce que M. Harris raconte de ce prince inspire un touchant intérêt. Ses conversations, ses lettres le peignent comme aussi malheureux que digne d'un meilleur sort, et prouvent une fois de plus combien les qualités qui font l'homme de bien sont insuffisantes à faire un roi.

M. Harris trace avec vivacité le tableau de cette diète de 1767 où Catherine profitait avec tant d'audace et de perfidie des divisions de la Pologne pour y assurer sa domination. Il indique en traits rapides les causes principales de l'anarchie qui désolait ce pays. La constitution polonaise était un tissu de contradictions; on eût dit qu'on avait pris plaisir à y accumuler les obstacles propres à rendre impossible le gouvernement de cet état hybride, qui n'était ni une monarchie ni une république, et qui participait des inconvéniens de l'une et de l'autre sans en avoir les avantages. Le *liberum veto* donnait à un seul homme le pouvoir de tout arrêter, de tout empêcher. L'histoire a conservé le trait singulier qui signala l'élection de Vladislas VII, fils de Sigismond III, en 1632. Un noble polonais s'opposa seul au choix unanime de la diète. Vainement on l'accabla de sollicitations, vainement le primat le pressa de faire au moins connaître ses motifs, de dire s'il avait quelque chose à reprocher à Vladislas. « Rien, répondit-il, mais je ne veux pas qu'il soit roi. » Enfin lorsqu'il fut convaincu que sa résistance empêchait l'élection, il se jeta aux pieds de Vladislas en s'écriant : « Je voulais voir si ma patrie était encore libre; je suis satisfait et votre majesté n'aura pas de sujet plus fidèle que moi. »

Quelques années plus tard, ces prétentions ne s'arrêtèrent pas là. Ce n'était pas assez que l'élection du roi et les autres décisions

ne fussent validées que par l'unanimité des suffrages ; il fut admis qu'un nonce, protestant contre les opérations de la diète et s'opposant à ce qu'elle continuât, pouvait la forcer à se dissoudre en prononçant ces mots : *Veto* ou *sisto activitatem*. Quelque exorbitant que fût ce droit, quelque funestes qu'en fussent les conséquences, les Polonais crurent y trouver une garantie de leur liberté, une sauvegarde contre la vénalité et la corruption. Si quelques tentatives, notamment en 1763, furent faites pour restreindre les effets du *veto* à l'objet actuel en délibération, le principe ne prévalut pas longtemps. Les ennemis de la Pologne comprirent tout ce que, dans l'état de divisions où elle était arrivée, ce droit fatal renfermait de germes de discorde, et ils furent malheureusement trop secondés par l'orgueil et par un patriotisme mal entendu. Voici dans quels termes la Russie fit consacrer ce *liberum veto* par la diète de 1767 : « Le *liberum veto* doit avoir aux diètes toute sa force dès qu'il s'agit des matières d'état, parce qu'elles doivent toujours se décider à l'unanimité des suffrages. Or tout citoyen présent à la diète aura la liberté, par sa seule opposition ou protestation par écrit, de suspendre ses délibérations sur les matières d'état et de la priver de toute son activité. »

Les *confédérations* n'aidèrent pas moins que le veto à la perte de la Pologne. Rien de plus singulier que ces associations bizarres, révoltes organisées, anarchie quasi légale. Il y en avait de plusieurs sortes : les unes, formées du consentement du sénat et de l'ordre équestre, n'étaient, à vrai dire, que des diètes où le veto était suspendu, car dans toutes les confédérations les décisions se prenaient à la pluralité des voix. Les autres étaient formées tantôt par la noblesse de quelque district, tantôt par l'armée. Presque toujours instrument d'ambitions personnelles, de rébellions, de jalousies et de haines, elles s'appuyaient sur la force, et, comme il en existait d'ordinaire plusieurs à la fois, l'une d'elles finissait par l'emporter en entraînant la majorité de la nation et en faisant violence au pouvoir royal. Les confédérations avaient des formes régulières; elles nommaient des maréchaux dont l'autorité dictatoriale n'était modérée que par leurs lieutenans. C'est à consacrer ces ligues tumultueuses, véritables conspirations au grand jour, rarement utiles, souvent funestes, toujours pleines de périls, que beaucoup de Polonais s'attachaient comme à un palladium. Il est facile de comprendre que la délégation de 1768, sous les ordres de Repnin, n'ait pas négligé d'en sanctionner le principe et d'en recommander l'usage. Nous verrons bientôt que l'effet ne se fit pas attendre.

Les différends entre les catholiques et les dissidens, s'ajoutant à toutes les autres causes de discorde, venaient de mettre le comble

au désordre. La Pologne avait été jusque-là moins troublée que le reste de l'Europe par les querelles religieuses. Une tolérance réciproque entre les catholiques, les protestans et les chrétiens grecs avait prévenu les résultats trop souvent funestes de la diversité des religions; mais cette tolérance tendait à s'affaiblir. Des discussions s'étaient élevées sur l'étendue des garanties contenues dans le traité d'Oliva, conclu avec la Suède en 1660, et la Russie, dont le secours avait été invoqué par les dissidens et en particulier par ceux de l'église grecque non unie, avait cherché un droit d'intervention dans les stipulations du traité de 1686. Les dissidens jouissaient de l'égalité civile, mais ils s'étaient vus privés peu à peu des droits politiques que les nobles parmi eux avaient obtenus, en 1523, à la diète de Wilna. Les catholiques, de plus en plus prépondérans, restreignirent en 1717 la liberté des cultes. Dans les diètes de 1733, 1736 et 1766 furent arrêtés et successivement confirmés des règlemens qui excluaient les dissidens de la représentation nationale, de l'entrée dans les tribunaux et à peu près de tous les emplois publics. Il était naturel que le mouvement général des esprits en Europe, au XVIII[e] siècle, les poussât à souhaiter une complète émancipation, et, comme il arrive toujours en pareil cas, les prétentions élevées d'un côté avaient de l'autre augmenté les résistances. Froissés et mécontens, les dissidens avaient cherché en Prusse et en Russie un appui qu'ils réclamaient soit comme coreligionnaires opprimés, soit au nom de la liberté de conscience. L'occasion était trop belle pour n'être pas saisie, et l'immixtion dans les affaires intérieures de la Pologne recevait ainsi une trompeuse apparence de médiation protectrice.

Cependant des confédérations s'étaient formées; le prince Radziwill s'était mis à leur tête; un ambassadeur du roi de Pologne et un envoyé des dissidens s'étaient rendus à Saint-Pétersbourg pour plaider devant Catherine, à qui ces divisions fournirent le principal prétexte des violences dont M. Harris fut le témoin. Que M. Harris prît parti pour les dissidens, cela n'aurait rien qui pût surprendre; mais il est fâcheux de le trouver si dur pour les prélats catholiques qui résistaient à l'oppression étrangère. S'il témoigne avec raison son admiration pour le courage que déployait le prince Czartorisky, il se fût montré plus conséquent et plus juste en rendant le même hommage aux évêques de Cracovie et de Kiev, dont l'enlèvement ne lui inspire guère qu'un froid sarcasme. Dans son ardeur à défendre les dissidens, M. Harris nous semble trop oublier quelle était et quelle devait être bien longtemps encore la condition des catholiques en Angleterre et en Irlande. Lorsqu'on se fait l'apôtre de la tolérance, il faut commencer par la pratiquer, surtout lorsqu'on la ré-

clame au nom des droits de la conscience et de la liberté. Ainsi qu'on l'a dit avec raison, « la tolérance est encore plus obligatoire pour la philosophie, qui parle au nom de la liberté, que pour la religion qui parle au nom de l'autorité. » Malheureusement les contradictions de ce genre sont une des infirmités de l'esprit humain, et nul peuple n'est plus enclin à en donner l'exemple que le peuple anglais. Cette disposition a souvent motivé d'éloquentes protestations et de sévères leçons, et il n'y a pas bien longtemps qu'en plein parlement lord Robert Cecil adressait à ses collègues et à son pays d'utiles vérités (1). M. Harris, nous l'avons déjà vu, tombe souvent dans ces contradictions. Il va jusqu'à dire cette fois que « le redressement des griefs des dissidens était le principal but de la Russie, » assertion démentie presque à chaque ligne de son récit non-seulement par les faits, mais par ses propres commentaires.

Au moment où M. Harris entrait en Pologne, la diète générale de 1767 venait de se réunir, et Catherine y dominait par son ambassadeur le prince Repnin, souverain de fait, entouré de baïonnettes russes; mais ce n'était pas encore assez : malgré la terreur inspirée par l'arrestation des évêques, il pouvait surgir de nouveaux opposans; d'ailleurs la besogne eût été trop lente dans une assemblée nombreuse. La diète, docile aux ordres qu'elle recevait, nomma donc des commissaires qui formèrent une *délégation* chargée de dresser, de concert avec Repnin, le code des nouvelles lois. Quand tout fut terminé, il fallut soumettre à l'attache officielle de la Russie l'œuvre de son ambassadeur. Ce fut l'objet du traité du 24 février 1768, où le travail tout entier de la délégation fut placé sous la sanction du droit conventionnel : combinaison inouie, qui faisait dépendre la Pologne, dans ses lois et règlemens intérieurs, d'engagemens pris avec une puissance étrangère.

(1) « Le partage de la Pologne a été appelé une scandaleuse violation du droit public, un grand crime public. Je demanderai aux honorables membres qui m'écoutent de considérer quelle a été, depuis un siècle, la politique constante de leur propre pays avant de faire entendre contre les autres nations des accusations de ce genre. Y a-t-il une partie du monde où l'Angleterre n'ait accru son territoire par des procédés en tous points semblables à ceux que l'on blâme avec tant d'éclat et où elle ne maintienne son empire par l'oppression des nationalités conquises? Pendant le siècle dernier, l'Angleterre s'est emparée du cap de Bonne-Espérance par la force, et c'est encore par la force qu'elle s'y maintient. Est-ce du consentement des habitans français du Canada que nous nous sommes rendus maîtres de cette province? Et nos possessions dans l'Inde, à Ceylan et dans les Iles-Ioniennes ne sont-elles pas le fruit de la conquête? A Ceylan et dans les Iles-Ioniennes, les gouverneurs anglais ont été obligés, pour défendre leur autorité, de recourir à des châtimens presque aussi sévères que ceux que le grand-duc Constantin a infligés en Pologne, et l'on peut dire que la population de ces îles a eu cruellement à souffrir de notre tyrannie. Il y aurait donc une hypocrisie grossière de la part de ce pays à se poser en défenseur des nationalités opprimées. » — Discours de lord R. Cecil dans la chambre des communes, le 27 mars 1855.

On a vu comment cet acte étrange consacra le veto et se prononça en faveur des confédérations. Les dissidens y reçurent satisfaction à peu près complète. Les seules réserves faites en faveur des catholiques furent que leur religion serait déclarée religion dominante et devrait être professée par le roi et la reine. Tout le reste fut accordé. Non moins blessés de la forme qu'irrités de ces innovations imposées, les catholiques s'organisèrent pour la résistance. Le traité n'était pas encore signé que l'arme terrible fournie par la délégation à l'esprit de révolte se tournait contre son œuvre. Le 21 février 1768 fut proclamée, à Bar en Podolie, la confédération devenue si fameuse sous le nom de *confédération de Bar*. Les deux Pulawski et les deux frères Krasinski, dont l'un était le vénérable évêque de Kaminiec, et dont l'autre devint le maréchal de la confédération, s'en firent les promoteurs et les chefs. Elle s'intitula *Confédération de la sainte Église catholique*, et son premier acte fut de protester contre l'intervention de la Russie dans les affaires de Pologne et contre les concessions faites aux dissidens.

Dès lors le sort de la Pologne put sembler inévitable aux esprits clairvoyans; les efforts mêmes faits pour son indépendance, mal conçus et mal dirigés, devaient hâter sa perte. La confédération de Bar et les excès qui se commirent au nom de ses chefs, l'attentat du 3 novembre 1771 contre la personne de Stanislas-Auguste, enhardirent les puissances coalisées et devinrent le signal du premier partage. Les persécutions religieuses et le désordre général, qui auraient pu tout au plus excuser une intervention passagère, ne donnaient certes pas aux ennemis de la Pologne le droit d'invoquer hypocritement des principes de tolérance et des nécessités de préservation pour légitimer une des plus odieuses spoliations que l'histoire ait eu à enregistrer. Mais ils s'en servirent habilement pour cacher leurs projets et tromper l'opinion de l'Europe jusqu'au jour où ils jetèrent le masque.

III.

Il était dès cette époque trop aisé de prévoir que la Pologne succomberait sous ses divisions et sous l'accord égoïste des trois puissances rivales réunies, cette fois, par la convoitise et la jalousie, au milieu de l'Europe inattentive et indifférente (1). Il faut laisser ici M. Harris raconter, sans trop l'interrompre, les événemens dont

(1) Soit étrange aveuglement, soit flatterie pour Catherine et Frédéric, soit parti-pris dans tout ce qui touchait de près ou de loin aux questions religieuses, ceux même qui avaient la prétention de se constituer en France les ennemis de toute tyrannie et les défenseurs de tous les opprimés, et notamment Voltaire, ne montrèrent à l'égard de la Pologne ni prévoyance, ni justice, ni générosité. Voltaire donne des éloges sans réserve

son séjour à Varsovie, succédant à une première visite à Berlin, lui permettait de comprendre toute la gravité.

« Dans tout lieu méritant le nom de ville, il y avait des troupes russes, même à Frauenstadt. J'ai trouvé les environs remplis des traces de leur camp, qui vient seulement d'être levé, car elles avaient entouré la ville pendant la diète.

« Cette diète extraordinaire s'est ouverte le 4 octobre 1767, sous le contrôle immédiat de la Russie. Pendant sa durée, 8,000 Russes enveloppaient la ville, 2,000 étaient campés dans le jardin de l'ambassadeur de Russie, monarque absolu à tous égards. En vertu de cette autorité, il fit enlever et conduire, à ce qu'on croit, en Sibérie les deux évêques de Kiev et de Cracovie pour avoir parlé un peu trop librement contre l'assemblée.

« Jusqu'au commencement du règne actuel, le général de la couronne et le grand-trésorier tenaient à eux deux en quelque sorte les rênes de l'état. L'un commandait l'armée, l'autre disposait du revenu, et tous deux n'avaient à rendre compte de leur conduite qu'à la diète. La facilité à rompre une de ces assemblées leur donnait pleine carrière pour exercer leur immense pouvoir selon leur bon plaisir. A la première diète qui suivit son élection, le roi, avec le consentement de la Russie, fit tomber une partie de ces prérogatives, et obligea ces grands fonctionnaires à rendre compte à la majorité des nonces (1) présens. C'était un grand point de gagné; mais sa majesté fit encore plus en glissant dans la loi quelques expressions équivoques que le ministre de Russie ne comprit pas ou auxquelles il ne prit pas garde, et d'où l'on pouvait conclure que « tout ce qui était relatif au revenu et à l'armée serait décidé par la majorité. » Autant valait dire « toutes les affaires de l'état, » car tout est compris dans ces deux grandes catégories. Après s'être avancé jusque-là sans encombre, il ne fallait, pour assurer le succès, qu'attendre le moment favorable à l'exécution; mais ce fut l'écueil où l'on échoua. Si l'on avait différé jusqu'au jour où la Russie

à l'occupation russe de 1767 (*). Ailleurs il félicite Frédéric de la *pacification de la Pologne*; il le remercie de l'envoi d'une médaille frappée à l'occasion du partage, médaille qu'il appelle *un bijou*, et s'extasie sur *le très bel effet que produit la nouvelle carte de la Prusse polonaise*. Puis il ajoute, en vers fort médiocres :

> La paix a bien raison de dire aux palatins :
> Ouvrez les yeux; le diable vous attrape,
> Car vous avez à vos puissans voisins,
> Sans y penser, longtemps servi la nappe.
> Vous voudrez donc bien trouver bel et beau
> Que ces voisins partagent le gâteau (**).

Enfin, dans ses lettres à Catherine, il ne cesse de prodiguer les sarcasmes à ceux qu'il appelle *Polaques* et les éloges à la politique de la tsarine. Il n'épargne pas même les Français qui étaient allés prêter à l'indépendance polonaise le secours de leur épée (***).

(1) C'est le nom qu'on donnait aux députés de la diète.

(*) *Mélanges*, t. VII, p. 461, édition Beuchot.

(**) Lettre à Frédéric II du 16 octobre 1772, t. LXVIII, p. 6.

(***) Voyez presque toutes les lettres à Catherine II écrites en 1772.

serait engagée chez elle dans quelques embarras, ou au dehors dans quelque guerre, on aurait renversé tous les obstacles, et le gouvernement de ce pays, au lieu de dépendre de l'unanimité des voix, aurait appartenu à la majorité, différence essentielle, et qui, grâce à la manière dont les votes sont répartis, aurait rendu le roi absolu; mais l'impatience de sa majesté, jointe aux mauvais conseils de ceux qui l'entouraient, fit repousser tout délai. On choisit le moment (l'avant-dernière diète) où la Russie était dans toute sa gloire pour user du pouvoir et des droits qu'on s'était donnés, et le premier usage qu'on en fit fut pour attaquer les dissidens (1). Cette démarche alarma à bon droit la cour de Russie et celle de Prusse. Toutes deux firent entendre immédiatement des représentations, et à Varsovie le ministère, si on peut l'appeler ainsi, commit une seconde faute : au lieu de battre en retraite, il persista et obligea l'impératrice à employer la force.

« Le roi de Prusse aurait bien souhaité joindre aux troupes de Catherine deux régimens de hussards, mais elle ne voulut pas en entendre parler. La force changea bientôt la face des choses. La diète actuelle fut convoquée, et elle va défaire ou a déjà défait tout ce qui avait été fait. Elle s'est ouverte le 5 octobre, et voici quelle était alors la situation du royaume : par suite du peu de cas qui avait été fait des deux déclarations de l'impératrice, présentées par le prince Repnin, son ambassadeur, à la diète de 1766, déclarations dans lesquelles les plaintes des dissidens étaient reproduites avec demande de satisfaction, 20,000 Russes étaient entrés en Pologne, et Catherine avait annoncé qu'elle ferait droit aux griefs des mécontens, alors confédérés, au nombre de 60,000, sous les ordres du prince Radzivil. Cette ligue avait été suscitée par la jalousie de quelques grands seigneurs qui redoutaient les conséquences d'une innovation aussi considérable que de livrer la décision des affaires les plus essentielles de l'état à la pluralité au lieu de l'unanimité. Un grand nombre de Polonais se trouvèrent ainsi gagnés à la cause de Catherine, car, ennemis acharnés de la cour, ils se flattaient de renverser le roi. Leur ardeur ne leur donna pas le temps de réfléchir que la défense des dissidens était le but principal de la Russie. Leurs yeux ne tardèrent pas à s'ouvrir lorsqu'ils se virent obligés, dans toutes leurs protestations, de faire mention des dissidens et des membres de l'église grecque comme de persécutés, et de demander justice pour eux. En résumé, la Russie joua si habilement son rôle qu'elle força le prince Radzivil à présenter au roi et à la diète assemblée un projet dans lequel il proposait la délégation de toute autorité à quelques hommes chargés de négocier, et munis de pleins pouvoirs pour traiter avec l'ambassadeur de Russie et statuer sur tous les griefs, aussi bien ceux des dissidens que les autres. Une proposition si extraordinaire et le coup qu'elle portait à la liberté soulevèrent peu d'objections, par la très simple raison que les évêques de Kiev et de Cracovie, qui avaient pris la parole pour s'y opposer, avaient été enlevés tous deux dans la même nuit et conduits on ne sait où. Le lendemain, le projet fut lu de nouveau et tranquillement voté. La diète

(1) On appela d'abord ainsi les protestans réformés; mais plus tard et à l'époque où écrit lord Malmesbury, ce nom comprit tous les non catholiques membres de l'église grecque, protestans et sectaires.

s'ajourna jusqu'au mois de février, et remit tous ses pouvoirs aux mains d'environ vingt-quatre personnes. Ces délégués se réunissent trois fois par semaine, tantôt chez le primat, tantôt chez le prince Repnin, afin de discuter, ou, pour mieux dire, afin d'adopter ce que l'ambassadeur propose. Le sort des deux évêques agit si fortement sur les esprits que nul ne songe à faire opposition, pas même à risquer une objection; il n'y a d'égale à l'autorité avec laquelle le prince donne ses ordres que l'humilité avec laquelle ils sont suivis. Telle est la condition où sont réduites les libertés de cette fameuse république.

« On entend sur tout cela divers langages. Les vrais et loyaux patriotes polonais disent que *c'est le coup de grâce de la liberté,* qu'ils sont devenus les vassaux de la Russie. D'autres, moins zélés et peut-être plus raisonnables, disent que la chose ne se pouvait éviter. « Que pouvions-nous faire contre une armée de trente mille hommes? Au lieu d'améliorer la situation, nous aurions entraîné la république à sa ruine. *Si nous avions été en état de vaincre, nous aurions bien fait de nous battre; mais, désarmés comme nous sommes et étant obligés de céder, pourquoi ne pas céder de bonne grâce?* » Ces héros répondent à ceux qui se plaignent du peu de respect témoigné pour les brefs présentés par les nonces du pape : *Que veut-on que nous fassions avec un morceau de papier contre trente mille hérétiques bien armés et bien disciplinés?* Enfin un troisième parti, dont est la cour par nécessité, appelle la mesure une mesure de salut, et soutient que les Russes doivent être regardés non comme des oppresseurs, mais comme des protecteurs dont l'intervention seule a pu empêcher la guerre civile.

« Le frère du roi m'a dit : « Pourquoi s'obstine-t-on à voir une querelle religieuse là où il n'y a que de la politique? Les gens malintentionnés s'y prennent ainsi pour nous rendre odieux et soulever la populace. » Il est cependant évident que ce n'était là qu'*une façon de parler,* tout s'accordant pour prouver le contraire. Je n'ai pu m'empêcher d'être très frappé d'une visite que j'ai faite au nonce du pape, homme d'un grand talent et d'une grande vivacité, que le mauvais accueil qu'il a reçu ici et l'inutilité de ses efforts éloignent de la société. Aussitôt notre entrée il commença : « Pourquoi la cour est-elle irritée contre moi? Ai-je fait autre chose que mon devoir? J'avais ordre de présenter les brefs; je l'ai fait, mais rien de plus; je n'ai point essayé d'exciter une révolte. Je n'ai, dans ce pays, à m'occuper que de la religion; je ne me suis jamais mêlé de ses affaires politiques. Je dois soutenir l'une et m'abstenir des autres. Je prévois cependant de grands changemens. La religion est ébranlée jusqu'à sa base, et bientôt ni moi ni mes frères nous ne trouverons ici un sanctuaire. »

« Tout cela n'était qu'un vain langage, mais c'était bien celui d'un Italien. Il avait fait tout ce qui avait dépendu de lui pour exciter les esprits. « Soyez sur vos gardes, disait-il en présentant les brefs; défendez vos anciennes lois fondamentales; le bras de la tyrannie est levé sur vous, mais le bras du Seigneur vous défendra. » Je puis dire ici que les évêques n'auraient pas été arrêtés, ou que la Russie se serait mis tout le corps diplomatique à dos, s'ils avaient cherché refuge dans la maison du nonce; mais ces prélats étaient de trop grands patriotes pour cela. Cependant ils

avaient été prévenus et avaient eu tout le temps de se soustraire à leur sort. L'évêque de Cracovie dit : *Mon parti est pris; si on m'attache à la queue d'un cheval et qu'on me traîne en Sibérie, j'en serai content, étant satisfait en moi-même que je ne fais que mon devoir et ce que mon devoir et ma conscience me commandent de faire.* Non content de parler contre les mesures de la Russie, il adressa des circulaires à toutes les diétines (1), ce que, comme sénateur, il avait droit de faire. Dans ces circulaires, il peignait les dangers de la situation, l'oppression menaçante, et exhortait ses concitoyens à défendre en hommes leur religion et leurs lois... »

Pendant la diète d'élection, la ville de Varsovie étant entourée de troupes russes, la cour de France trouva contraire à sa dignité que son ambassadeur y restât. Il lui fut enjoint de représenter au primat que la république n'étant plus maîtresse chez elle, et qu'étant lui-même accrédité près d'elle et non près de la Russie, il avait reçu l'ordre de se retirer jusqu'à ce que les choses eussent changé de face.

« Comme le primat était un homme trop faible pour rien faire de lui-même, et qu'on se figurait que le marquis de Paulmy (2) parlerait avec arrogance, on lui avait conseillé de lui répondre avec une égale hauteur. Paulmy vint et s'exprima avec toute la convenance possible. Le primat ne s'en apercevant pas, ou ne s'y étant pas attendu, fit la réponse qu'il avait préparée : *Si vous ne reconnaissez pas la république ici, vous n'avez qu'à la chercher ailleurs.* L'ambassadeur fut fort surpris de la réplique, et le palatin de Russie, qui était présent, témoin de la sottise du primat, et voulant lui donner l'occasion de la réparer, s'empressa de dire : *J'espère que quand le roi de France sera mieux informé, il changera sa façon de penser.* L'autre continua sur le même ton : *Si vous ne reconnaissez pas la république ici, cherchez-la ailleurs.* Le marquis, piqué au vif de cette persistante inconvenance, répondit : *Oui, le roi mon maître est très bien informé de tout ce qui se passe ici, et il sait entre les mains de qui est la république.* Le primat ne s'arrêta pas en si beau chemin : *Si vous ne la reconnaissez pas, nous ne vous reconnaissons pas non plus comme ambassadeur; vous et tous les ministres de France n'avez qu'à partir.* Et il ajouta : *Adieu, monsieur le marquis.* L'autre répondit en sortant : *Adieu, monsieur l'archevêque.* Il partit sans recevoir les honneurs dus à un ambassadeur. Cette singulière scène amena une lettre très vive de la cour de France, et le primat fut obligé d'envoyer un ministre à Versailles avec une lettre d'excuse.

« Le prince Repnin, ambassadeur de Russie, joue à Varsovie un plus grand rôle que le roi. J'ai eu la chance de me trouver presque tous les jours avec

(1) Assemblées des provinces qui nommaient les nonces ou députés à la diète.

(2) Antoine René de Voyer d'Argenson, marquis de Paulmy, fils du marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères, ministre de la guerre lui-même en 1757 après l'exil de son oncle le comte d'Argenson, puis remercié en 1758 et nommé en 1762 ambassadeur en Pologne. Cette anecdote est racontée à peu près de même dans l'*Histoire de la Diplomatie française*, par M. de Flassan, t. VI, p. 522.

lui. Il le prend de si haut avec les plus grands personnages et traite les femmes avec une galanterie si outrée que rien n'est plus choquant. Dans le sein de la délégation, il ordonne despotiquement et ferme la bouche à quiconque essaie de s'opposer à ses caprices en disant que « tel est le bon plaisir de l'impératrice; qu'elle ne veut pas qu'il en soit autrement. » Il traite tout le monde aussi cavalièrement, même le roi. J'ai eu le désagrément de me trouver mêlé à une de leurs querelles : c'était à propos de danse, lors d'un bal masqué chez le prince Repnin. Sa majesté voulait attendre pour danser que la pièce où l'on avait soupé fût débarrassée, parce qu'elle était plus grande. Le prince, plus impatient, voulait qu'on commençât dans une autre. Sur ce que je vins annoncer au roi qu'on allait commencer à danser, il me pria de dire à Repnin qu'il préférait attendre qu'un plus grand appartement fût préparé. Pour toute réponse, Repnin me dit : *Cela ne se peut pas, et s'il ne vient pas, nous commencerons sans lui.* La suite en fut que le roi se mit tranquillement à danser.

« Rien ne prouve plus les singulières vicissitudes des choses de ce monde que de voir le nonce du pape attendre une heure et demie dans l'antichambre de l'ambassadeur de Russie pour le complimenter à l'occasion du jour de la naissance de l'impératrice. Cela s'est, à la lettre, passé ainsi le 5 décembre 1767.

« En dehors de ces façons dominatrices, le prince Repnin est un digne homme, sensible et humain, de beaucoup d'esprit et d'agrémens. Il s'est conduit dans toutes ces affaires avec beaucoup de désintéressement, et a même fui bien des occasions de s'enrichir. S'il pouvait mettre autant de douceur dans les manières qu'il montre, de modération dans l'usage qu'il fait de son pouvoir, il aurait plus d'approbateurs; mais il commande toujours et n'essaie jamais de persuader. Il est personnellement attaché au roi, et l'a sauvé à certains égards. Sa majesté était si embarrassée et si affligée de la situation à laquelle elle se trouvait réduite, tant par le zèle intempestif que par l'ambition effrénée et le caractère inquiet de ses sujets, que si elle n'avait pas été fermement soutenue par Repnin et d'autres, elle aurait abdiqué. Pour ma part, je ne puis m'empêcher de penser que cette résolution aurait immortalisé son nom. . . . .

« Chaque jour apporte de nouvelles preuves de l'omnipotence de l'ambassadeur russe. Chez le primat, on vint à parler de quelques-uns des anciens rois de Pologne qui, forcés de fuir leur royaume, avaient dû chercher le soutien de leur existence dans l'exercice d'un métier; l'un d'eux, entre autres, fut un moment orfévre à Florence. Le roi dit à ce sujet qu'il serait fort embarrassé d'être mis à pareille épreuve, car il ne saurait comment gagner sa vie. « *Pardonnez, sire,* reprit l'ambassadeur, *votre majesté sait toujours très bien danser.* » Que penserions-nous, nous autres Anglais, en entendant un ambassadeur étranger dire à notre souverain : « *Si toute ressource lui manque, votre majesté peut se faire maître de danse?* » J'ai entendu cette conversation pendant un dîner. . . . .

« Un autre jour que je parlais au roi de ce qu'il avait fait de grand et d'utile pour son pays, de l'ordre qu'il avait établi dans l'armée, de l'académie militaire qu'il avait fondée, etc., il me répondit : « Vous envisagez

les choses sous un autre point de vue que moi. Aucun bien n'arrivera de toutes les améliorations que j'ai voulu faire à ce pays-ci. Au contraire, à mesure que nous nous avançons, nous serons plus opprimés. Je regarde le corps des cadets, etc., comme autant d'avantages pour notre puissante voisine. La seule consolation qui nous reste est d'ignorer nos malheurs. Quant à moi, je ne sens que trop les épines dont ma couronne est semée. Je l'aurais déjà envoyée à tous les cinquante mille diables, si je n'avais pas honte d'abandonner mon poste. Croyez-moi, ne courez jamais après les grands emplois; il n'en reste que des amertumes. Quand ils viennent inattendus et non cherchés, acceptez-les. Si j'avais suivi cette maxime, j'aurais mieux fait. Mon ambition m'entraîna; j'osai prétendre à une couronne; j'ai réussi, et je suis malheureux. »

« Une autre fois il me dit en anglais : « Je suis puni pour avoir fait mon devoir. Si on m'avait laissé tranquille, j'aurais rendu mon peuple heureux; je ne l'aurais jamais opprimé. J'ai été simple particulier, et je connais le prix de la liberté et le poids de l'oppression. J'ai tous les soucis sans aucune des prérogatives d'un roi. »

C'est ainsi agité de tristes pressentimens, et en présence de la Russie de plus en plus menaçante et hautaine, que le roi Stanislas-Auguste allait ouvrir la diète de 1768.

..... « La diète, après avoir été deux fois convoquée et deux fois ajournée, s'est enfin réunie aujourd'hui (1) pour la première fois, afin d'entendre lire les résolutions arrêtées par la délégation. Je me suis rendu dès onze heures au château. Le coup d'œil était imposant. Le roi, sous un dais, au haut bout, entouré de ses officiers; à sa droite est assis le primat, comme le premier des sénateurs, avec son porte-crosse et ses autres suivans. On le prendrait pour un second roi. De l'autre côté est l'archevêque de *Léopol* (2). Derrière eux, au premier rang, sont les sénateurs qui remplissent le premier banc, et après viennent les autres membres ou *nonces*, comme on les appelle.

« Avant que la lecture des pièces commençât, quelques-uns voulurent prendre la parole, mais on ne le leur permit pas... En résumé, toute l'assistance écouta l'affaire des dissidens très patiemment et sans un murmure. Il y eut un nonce de la Prusse polonaise qui déclara vouloir protester contre toutes les résolutions prises relativement aux dissidens; mais on le fit changer d'avis, et il s'absenta pour le reste de la diète... J'aperçus dans une chambre, dont une fenêtre donnait sur la salle, l'ambassadeur russe, entouré de quatre ou cinq généraux, veillant avec eux sur ce qui se passait et avançant la tête, de temps à autre, pour menacer quiconque avait la hardiesse de faire quelque opposition.

« Les autres séances de la diète se sont passées comme la première. Tous les jours, il y a eu quelque faible tentative pour prendre la parole; mais en fin de compte aucun discours n'a été prononcé. On a dit aux nonces :

(1) 28 février 1768.
(2) Léopol ou Lemberg, ville de Galicie.

« Laissez tout lire; alors, si vous le voulez, vous ferez connaître votre opinion; la diète siégera un jour de plus pour cela. » Puis, quand ce dernier jour est venu, chacun des nonces a reçu, à six heures du matin, un message spécial pour insinuer qu'il serait plus sage de ne rien dire. En conséquence, lorsqu'ils ont été réunis, le maréchal a exprimé en peu de mots l'approbation des mesures arrêtées par la délégation, et a immédiatement dissous la diète, après quoi toute l'assemblée, accompagnée du roi et des sénateurs, s'est rendue à l'église, et l'on a chanté un *Te Deum*. Ainsi s'est terminée cette curieuse affaire. Toute une nation s'est crue placée dans cette situation singulière de devoir concourir à faire de nouvelles lois en complète opposition avec ses idées; le roi, avec les intentions les plus élevées et les plus droites, a été obligé de choisir le parti russe comme le moindre de deux maux, car s'il s'était jeté de l'autre côté, il s'en fût suivi la plus cruelle et la plus sanglante guerre civile.

« Les changemens faits pendant cette diète consistent en divers articles rétablissant la décision à l'unanimité, qui, comme je l'ai déjà dit, avait été supprimée en deux points essentiels, les affaires militaires et les finances. Désormais les impôts, les levées de troupes, toute espèce de traités, même ceux de commerce, la paix et la guerre, ne seront plus décidés par la majorité, mais seront toujours soumis à la nécessité d'une résolution unanime. — Le petit nombre d'affaires sur lesquelles la majorité statuera sont de si peu d'importance et si enveloppées de difficultés de formes, qu'un tel pouvoir ne pourra jamais réaliser aucun plan profitable au pays. — En résumé, l'objet principal de la Russie a été rempli : rendre le gouvernement aussi confus et embarrassé que possible, ou, pour mieux dire, détruire tout gouvernement. Ainsi, par exemple, les nouveaux règlemens introduisent tant de formalités dans les diétines, rendent si voisine de l'impossible toute constatation de la qualité des votans, que les élections ne peuvent manquer d'amener de grands désordres. Les membres élus seront toujours ceux qui s'appuieront sur le trouble et sur la violence, et non sur leur véritable considération dans le palatinat. Les lois de finances sont ainsi combinées, que le produit des impôts, jusqu'au dernier centime, est affecté à un service spécial, de sorte qu'il n'y aura jamais le moindre excédant, ni par conséquent de réserves qui puissent rendre la Pologne redoutable à ses voisins. Le pouvoir des commissaires de la guerre et de la trésorerie est considérablement amoindri par l'interdiction de ces fonctions aux nonces, et *vice versâ*. Outre ces points essentiels, plusieurs passages, dans les actes de cette dernière diète, insistent vivement sur la nécessité des confédérations comme le seul remède contre les abus de l'unanimité. C'est planter un germe éternel de discorde, car ce qu'en Pologne on appelle *confédération* s'appellerait révolte dans tout autre gouvernement. Les lois de Pologne autorisent un nombre quelconque de mécontens à se réunir, à déclarer leurs griefs, quels qu'ils soient, fût-ce le désir de déposer le roi, et sa majesté est obligée de convoquer une diète pour les prendre en considération. Dans ces diètes, appelées *diètes de confédération,* tout se décide à la pluralité des voix. C'est ainsi que la Pologne est réduite à l'impuissance. Le rétablissement du *liberum veto* semble respirer un air de

liberté, et sert à flatter le vieux parti polonais; mais, quand on y regarde de près, on voit que ce n'est qu'un vain hochet, car la complication des autres innovations est telle que le veto ne peut qu'accroître la confusion. La cour de Russie a pris soin d'assurer l'impuissance de la Pologne, et en vérité c'était bien le moins qu'elle pût faire, car la France, l'Autriche, la Prusse et même la Turquie, chacune par différens motifs, lui ont dit : « Faites ce que vous voudrez en Pologne, pourvu que vous ne changiez pas la forme du gouvernement et que vous quittiez le pays quand vous aurez fini. Nous ne voulons pas avoir de nouvelles créations politiques en Europe, afin de n'avoir pas à nous occuper de nouvelles combinaisons et de nouveaux systèmes. »

« Le roi ne l'ignorait pas; il connaissait la perversité et l'inquiète jalousie de la nation, qui, livrée à elle-même, aurait mis tout au pis en détruisant ce qu'il avait fait de plus utile. En outre les Russes étaient maîtres non-seulement du royaume entier, mais de la capitale elle-même. Tout cela le détermina à entrer dans les vues de l'impératrice, trouvant en elle le seul pouvoir capable à la fois et de le défendre contre les attaques du dehors, et de dompter les turbulentes et séditieuses dispositions de son peuple.

« Les changemens considérables dont j'ai parlé plus haut ne sont pas les seuls; il s'en est opéré beaucoup d'autres de moindre importance, tels que plusieurs places enlevées à la nomination du roi pour devenir l'apanage de quelques familles, l'emploi en pensions et largesses d'une somme annuelle de cinq cent mille livres sterling, dont cinquante ont été ajoutées à la liste civile du roi, un don de cent et quelques mille livres au prince Radzivil en dédommagement de ce que ses terres avaient souffert pendant son exil, l'octroi de plusieurs titres et de près de cent *indigénats* ou lettres de naturalisation, enfin la grande affaire des dissidens, dont je n'ai pas parlé parce que je l'ai considérée comme chose entendue. Ils sont maintenant placés sur un pied d'égalité avec les catholiques, sauf cette seule exception qu'un dissident ne peut être élu roi, et que, quoique sa majesté polonaise soit libre d'épouser une protestante, sa femme, dans ce cas, ne pourrait être couronnée. Les dissidens cessent d'être ainsi désignés; on les appelle *gens de l'église non unie*. Ils préfèrent ce nom de *non unis* à celui de *désunis*, parce que ce dernier implique une union antérieure, ce qu'ils ne veulent pas admettre. »

Ces renseignemens sur les travaux de la diète sont complétés par quelques détails qui nous montrent avec autant de netteté que de finesse le milieu moral où s'agitaient alors les affaires de Pologne :

« Le prince Radzivil, maréchal de la confédération, alors qu'elle existait, est un des plus puissans seigneurs de Pologne. Ses revenus, si on les suppose en ordre, s'élèvent à dix-huit millions de florins polonais, près de cinquante mille livres sterling. Ils ont été bien diminués, pendant l'interrègne (1), par les dévastations des troupes russes sur ses domaines. Il était

(1) Espace de temps qui sépara le 5 octobre 1763, jour de la mort de Frédéric-Au-

alors l'ennemi déclaré de la Russie et commandait une armée de huit mille hommes, avec laquelle il s'opposait à toutes ses mesures. La conséquence fut que, battu et fugitif, il dut chercher un asile à Dresde. Pendant ce temps, ses immenses possessions devinrent la proie de l'ennemi. Dans les derniers troubles, il changea de parti; il se fit *l'âme damnée* de l'impératrice, fut mis par elle à la tête de la confédération et récompensé à la fin par le premier palatinat du royaume et par un présent, comme je l'ai dit plus haut, de plus de cent mille livres sterling (1). Il a environ trente-cinq ans, porte toujours l'ancien habit polonais, et est un si grand sot que le prince Repnin mit un colonel et soixante hommes dans son hôtel pour l'empêcher de boire pendant qu'il était revêtu de fonctions si importantes. Je l'ai vu moi-même, le lendemain de la dissolution de la diète et du départ de ses garnisaires, arriver ivre chez Repnin et s'y vanter d'avoir maintenant le droit de se griser. Il ne sait pas parler français, et sa moralité comme sa conduite ne le placent guère au-dessus de ses vassaux. Il donna, pour l'anniversaire de la naissance de l'impératrice, un bal où se trouvaient près de trois mille masques, et où, sans parler des autres vins, il fut bu mille bouteilles de vin de Champagne. La prodigalité de toutes les fêtes polonaises va au-delà de ce qu'on peut imaginer. La maison du prince Radzivil est ouverte tous les jours à tant de gens que ses vingt-cinq cuisiniers peuvent à peine y suffire. Les deux frères Czartoryski donnent aussi tous les jours à dîner et à souper à quiconque se présente; ces deux maisons sont le rendez-vous général des étrangers; celle du prince Radzivil est toute polonaise. . . . .

« Le prince Repnin, quoique appartenant à l'église grecque, dont les ri-

guste, du 7 septembre 1764, jour de l'élection de Stanislas Poniatowski. Quand le trône de Pologne était vacant, le primat prenait le titre d'*interrex*. On sait quels furent à cette époque les déchiremens de la Pologne, dont divers prétendans se disputaient la couronne les armes à la main. Les principaux étaient les Radzivil et les Branicki; venaient ensuite les Oginski, les Lubomirski, etc. Quant à Adam Czartoryski, qui pouvait être un concurrent redoutable pour son cousin Stanislas Poniatowski, il se retira devant sa candidature, et contribua à son succès, qu'assurèrent encore mieux les intrigues, l'or et les troupes de Catherine.

(1) Il est permis de croire qu'en embrassant, en 1767, le parti des Russes, Radzivil était plutôt guidé par sa haine contre les Poniatowski et par son goût pour les aventures que par un attachement coupable aux ennemis de son pays. — Il fut dupe et non pas traître. — Sa destinée semble avoir été de nuire toujours à la Pologne en cherchant à la servir à sa manière. La suite de sa vie est, comme le commencement, pleine d'agitations et de chimériques entreprises. Dès qu'il comprit les projets de Catherine, il redevint son ennemi, se retira en Lithuanie et leva de nouvelles troupes. Plus tard il rejoignit les confédérés à Teschen. Ne voulant pas être témoin du démembrement de la Pologne, il s'exila et ne rentra dans sa patrie que pour y vivre retiré et y mourir. — On sait que c'est lui qui, dans le désir de susciter une rivale à Catherine, enleva la princesse Tarkanof, fille d'Élisabeth, et la conduisit à Rome. Bientôt il l'abandonna avec son inconstance et sa légèreté habituelles. Alexis Orlof, profitant du dévouement de cette malheureuse princesse, fit luire à ses yeux la perspective de la couronne, l'épousa, dit-on, secrètement, puis, l'entraînant à bord d'un navire dans le port de Livourne, la ramena en Russie, où la malheureuse victime de cet odieux guet-apens périt dans un cachot.

gueurs et les cérémonies ne le cèdent pas à celles du culte catholique, et peut-être les dépassent, en fait d'abstinence, pendant la semaine de la Passion, a si peu de respect pour une religion quelconque, qu'elle soit sienne ou non, qu'il a fait jouer la comédie à Varsovie le mercredi des cendres. Personne n'y assistait que le prince et sa suite.

« J'ai vu souvent les acteurs attendre, pour commencer, l'arrivée du tout-puissant ambassadeur, lors même que le roi était déjà dans sa loge depuis une heure.

« Vers Noël de l'année 1767, j'assistai à une partie de chasse chez le général Makronosky, où se trouvaient également le roi, l'ambassadeur de Russie et plusieurs grands seigneurs. L'hospitalité splendide de ce lieu, la bonne chère et les bons feux qui tempéraient un froid rigoureux mirent tout le monde de si belle humeur, que les souverains oublièrent leur royauté et les ambassadeurs leur omnipotence. La gaîté fut à son comble, et je ne pus m'empêcher de faire observer au roi que je ne me rappelais pas l'avoir vu en pareille disposition. *Ah!* dit-il, *il est bien doux de se tromper quelquefois!*

« C'est un fait à remarquer, que le roi, qui possède presque toutes les vertus comme homme et comme roi, et qui a reçu en partage un bon sens, une philosophie et une humanité plus qu'ordinaires, ait choisi pour favori et pour premier ministre un homme totalement dépourvu de ces qualités. Tel est en effet Braniçki (1), et s'il a quelque mérite, ce n'est que celui d'un féroce courage. Quant à ses défauts, il boit, dispute, bavarde à tort et à travers, et raisonne de même. . . . .

« L'impératrice avait résolu de briser le prince Czartoryski, grand-chancelier de Lithuanie et l'aîné des oncles du roi. Elle lui avait donc fait signifier par son ambassadeur que, s'il ne se démettait pas de sa charge pour se retirer dans ses terres, il serait jugé, condamné et exécuté. Il répondit : « Je n'ai pas reçu mon emploi de sa majesté impériale, ainsi elle me pardonnera si je ne veux pas m'en défaire à sa requête. Je suis vieux, très vieux, et elle me fera peu de mal en m'ôtant les quelques jours qui me restent; mais j'ai trop de soin de ma gloire pour ternir la fin d'une vie qui, j'ose le dire, a été passée sans tache au service de ma patrie, par un acte que le monde, avec raison, condamnerait comme lâche et intéressé. »

« L'ambassadeur, en recevant cette mâle réponse, lui dit « qu'il eût à se préparer à subir son sort, qu'il serait jugé à la diète prochaine, et qu'il lui était facile de prévoir le résultat du procès; que cependant, par considération pour son rang et son caractère, il ne serait pas arrêté, mais qu'il ferait bien d'employer le temps qui lui restait à régler ses affaires dans l'intérêt de sa famille. »

« Je dînai plusieurs fois chez lui à cette époque : il y avait plaisir à voir

(1) « Ce Braniski ou Braniçki n'est point un vrai Braniçki. Il épousa en 1782 Catherine Engelhardt, l'aînée des nièces du prince Potemkin. Lui et elle vivent aujourd'hui (1804) à Biélésiska, dans la Russie-Rouge, avec six ou sept enfans, et jouissant d'un revenu de 70,000 livres sterling. Quand je l'ai connu, il n'avait rien. J'ai assisté à son mariage, et il était alors exactement tel que je l'ai dépeint. » — Note de lord Malmesbury, octobre 1804.

avec quelle magnanimité et quel courage il supportait son sort. Assis au haut bout d'une longue table, entouré de sa famille et de ses amis, il faisait les honneurs de sa maison avec la même cordialité et la même gaîté que s'il ne lui était rien arrivé; il adressait la parole à chacun de ses hôtes avec bonne humeur et la plus parfaite liberté d'esprit, s'informant auprès des étrangers des mœurs et des coutumes de leurs pays respectifs, auprès de ses compatriotes de petits faits intéressans relatifs à la Pologne; jamais distrait, jamais préoccupé, et remplissant ses fonctions de grand-chancelier avec la même exactitude qu'auparavant. Tout ce genre de vie aurait certes été remarquable en toute circonstance chez un homme de près de quatre-vingts ans; mais, quand on réfléchit que ce vieillard était alors pour ainsi dire sous le coup d'une condamnation capitale, on se sent frappé d'admiration. La grande humanité du roi le sauva, car, quoique Czartoryski lui eût été fortement opposé, cependant sa majesté s'intéressa si vivement à lui et intercéda si chaleureusement en sa faveur que l'impératrice finit par lui accorder son pardon (1). »

A son départ de Varsovie, M. Harris fut chargé de remettre à sir Joseph Yorke, ambassadeur d'Angleterre près des états-généraux, une lettre datée de Varsovie le 20 mars 1768. Il y a dans cette lettre quelques passages trop remarquables pour que nous ne les reproduisions pas à la fin de ce récit, qu'ils compléteront, et qu'ils pourraient paraître destinés à résumer.

« Si la curiosité et l'envie de s'instruire ont conduit Harris ici, la première a certainement été très mal satisfaite, et la seconde ne lui a appris qu'à voir à quel point la légèreté et l'ignorance peuvent rendre une nation absurde dans sa conduite, et à quel degré les gens les plus sensés et les meilleurs citoyens sont obligés quelquefois de se prêter au mal pour éviter le pire. A peine avons-nous achevé une longue et triste pièce, qu'en voilà une seconde qui commence (2), et dont il est impossible de prévoir la fin, parce qu'on ne connaît pas encore quels ressorts font jouer cette nouvelle machine. Tout cela n'empêche pas que je dise toujours : « Courage et patience! » Le sort se lassera à la fin de se jouer de moi, et Dieu, qui ne fait rien en vain, ne m'a pas fait roi d'une façon si peu ordinaire et ne m'a pas donné cet opiniâtre désir de faire le bien de ma nation pour que tout cela soit perdu pour elle. Peut-être cette nation doit-elle apprendre à vaincre les préjugés, par les malheurs mêmes qu'elle s'attire, plus vite que mes sermons n'auraient fait dans une suite de temps plus paisibles. Peut-être aussi dois-je devenir la victime de sa folie, afin qu'un grand exemple et une grande révolution servent à ceux qui viendront après moi. Eh bien! si justement je me trouve être le malheureux anneau de la grande chaîne

(1) Michel-Frédéric Czartoryski était né vers 1695. Sa sœur Constance avait épousé Stanislas Poniatowski, compagnon d'armes de Charles XII et père du roi Stanislas-Auguste. Michel avait un frère cadet, Auguste, qui fut père d'Adam-Casimir.

(2) La dernière confédération.

des événemens sur lequel est écrit *sacrifice*, il faudra bien que je remplisse ma destinée. En tout cas, j'irai seul, mais avec la conscience nette d'un patriote intègre, devant le grand juge, et je laisserai ici du moins quelques témoins de mes plus secrètes pensées qui, j'espère, ne rougiront pas de s'appeler mes amis quand même je n'y serai plus.

« STANISLAS-AUGUSTE, roi. »

M. Harris ajoute, et nous-même ajouterons volontiers avec lui, en ne faisant de réserves que sur le titre de grand que la postérité ne peut accorder à Stanislas-Auguste : « Rapprochez cette lettre du langage qu'il me tint, et jugez combien ce grand et excellent homme doit être complétement malheureux. »

Nous avons traduit et donné ici presque tout le journal du séjour de M. Harris à Varsovie, car, quoique les faits qu'il raconte soient connus, les appréciations et les jugemens diffèrent. D'ailleurs il y a toujours quelque chose de curieux dans le récit d'un témoin, lorsque ce témoin a joué lui-même un rôle considérable dans les affaires de son temps. La suite de ces études nous montrera M. Harris ministre d'Angleterre près de Frédéric II, et assistant au dénoûment du drame dont il vient d'esquisser les premières scènes. Il est donc naturel que nous ajournions les remarques et les jugemens, qu'il nous convient d'ailleurs de ne pas multiplier. Si, en plaçant sous les yeux du public les souvenirs d'un diplomate anglais sur un des plus graves événemens du XVIII[e] siècle, il est bon de ne pas s'interdire toute critique historique, nous croyons qu'il faut laisser beaucoup à faire à l'esprit des lecteurs. Sans fuir des rapprochemens inévitables, nous ne nous sentons aucun goût pour nous livrer à un examen approfondi dans lequel nous n'aurions pas complète liberté. L'attrait qu'offrirait un pareil examen est moindre, l'utilité peut en sembler contestable dans les pays où la forme du gouvernement ne laisse aux représentans de la nation et à la libre discussion qu'une bien faible part dans les décisions qui engagent la politique extérieure.

CASIMIR PERIER.

LE

MATÉRIALISME CONTEMPORAIN

EN ALLEMAGNE

L'ÉCOLE NATURALISTE.

I. Moleschott. *Kreislauf des Lebens*, première édition, 1852, quatrième édition, 1862. — II. Büchner. *Kraft und Stoff*, septième édition, 1862. — *Natur und Geist*, Francfort 1857. *Aus Natur und Wissenschaft*, Leipzig 1862. — III. Vogt. *Bilder aus dem Thierleben*, Francfort 1857. — *Physiologische Briefe*, Giessen 1856. — *Vorlesungen über den Menschen, seine Bildung in der Schöpfung und in der Geschichte*, Giessen 1863. — IV. Löwenthal. *System und Geschichte des Naturalismus*, Leipzig 1863, quatrième édition. — V. Czolbe. *Neue Darstellung des Sensualismus*, Leipzig 1855.

« C'est un trait caractéristique du vrai philosophe, dit Feuerbach, de ne pas être professeur de philosophie. » Ce mot spirituel et mordant, qu'envierait M. Taine, nous apprend quelle révolution d'idées s'est faite en Allemagne depuis le temps où les grands professeurs, les Kant, les Fichte, les Schelling, les Hegel, les Herbart, inauguraient avec tant d'éclat la philosophie du XIX[e] siècle. Aujourd'hui ces grands noms, que nos radicaux retardataires présentent en France à notre admiration comme les modèles de la libre pensée et de l'audace généreuse, sont en Allemagne des noms surannés et à peine respectés. On les traite presque comme des philosophes officiels, et quelques-uns vont jusqu'à les appeler des *charlatans.* Écoutez le sombre et pessimiste Schopenhauer, celui-là même qui,

dans notre Occident, dans la vieille ville active et commerçante de Francfort, a eu la fantaisie de renouveler le *nirvana* bouddhique; écoutez-le parler de Hegel et des philosophes de son école. « Le panthéisme, dit-il, est tombé si bas et a conduit à de telles platitudes, qu'on est arrivé à l'exploiter pour en faire un moyen de vivre, soi et sa famille. La principale cause de cet extrême aplatissement a été Hegel, tête médiocre, qui, par tous les moyens connus, a voulu se faire passer pour un grand philosophe, et est arrivé à se poser en idole devant quelques très jeunes gens d'abord subornés, et maintenant à jamais bornés. De tels attentats contre l'esprit humain ne restent pas impunis. » Le même philosophe appelle Fichte, Schelling et Hegel les *trois sophistes*, et il résume ainsi la recette de ces philosophes et de leurs disciples : « Diluez un *minimum* de pensée dans cinq cents pages de phraséologie nauséabonde, et fiez-vous pour le reste à la patience vraiment allemande du lecteur. » Ainsi parle Schopenhauer, l'un des philosophes les plus goûtés en Allemagne depuis dix ans.

Écoutez maintenant M. Büchner, l'auteur du livre *Force et Matière* (*Kraft und Stoff*), et l'un des adeptes les plus décidés et les plus populaires de l'école matérialiste. « Nous écarterons, dit-il, tout le verbiage philosophique par lequel brille la philosophie théodétique, notamment la philosophie allemande, qui inspire un juste dégoût aux hommes lettrés et illettrés. Les temps sont passés où le verbiage savant, le charlatanisme philosophique ou le batelage intellectuel étaient en vogue. » Le même écrivain parle avec le plus profond mépris de la « prétendue nouveauté » de la philosophie allemande. « Nos philosophes modernes, dit-il, aiment à nous *réchauffer de vieux légumes* en leur donnant des noms nouveaux pour nous les servir comme la dernière invention de la cuisine philosophique. » On le voit par ces grossières paroles, c'est partout le sort de ceux qui ont un instant régné d'être à leur tour méprisés et insultés; on voit que les maîtres panthéistes et idéalistes ne sont pas aujourd'hui plus respectés en Allemagne que les maîtres spiritualistes ne le sont en France.

Mais comment comprendre maintenant qu'en Allemagne, dans ce pays de la spéculation pure, de la pensée abstraite, et où les universités semblaient être jusqu'ici à la tête de tout mouvement scientifique, comment comprendre que l'on en soit venu à parler dans ces termes de ces grands philosophes, si idolâtrés naguère, et de l'enseignement universitaire, toujours si respecté? Ce n'est pas là un des symptômes les moins curieux de la tendance philosophique de notre temps. Il faut remonter plus haut.

I.

Lorsque Hegel est mort en 1832, jamais conquérant ne laissa un empire plus vaste et en apparence moins contesté. Il avait fait taire toutes les voix rivales, même celle de son maître et de son émule, l'illustre Schelling. Herbart seul avait pu sauver son indépendance, mais il n'était pas écouté; son temps n'était pas encore venu. Le profond et amer Schopenhauer commençait à protester à Francfort dans la solitude, et devait pendant longtemps braver l'indifférence du public. Humboldt plaisantait en petit comité de ce qu'il appelait la prestidigitation dialectique de Hegel; mais au dehors il se conduisait avec cette école comme il faisait avec les puissances, et lui témoignait un juste respect. Dans ce silence universel, l'école de Hegel avait tout envahi, les universités et le monde, l'église et l'état. Un formulaire commun régnait dans toutes les écoles. Il semblait qu'une nouvelle église fût fondée.

Cependant un *credo* philosophique n'a jamais été de longue durée. Après un premier moment d'entente superficielle, où des esprits animés par des sentimens communs, et n'ayant pas encore creusé leurs idées, s'accordent sur les mots faute de fixer leur attention sur les choses, après ce premier étourdissement que cause à des esprits de second ordre l'autorité dominatrice du génie, chacun reprend peu à peu possession de soi-même, et cherche à se rendre compte de ce qu'il professe. Après la foi vient l'interprétation, et avec l'interprétation le prestige de l'unité disparaît; les hérésies commencent. C'est ce qui arriva bientôt à l'hégélianisme : on s'expliqua, et dès lors on ne s'entendit plus.

Trois interprétations différentes furent données par les disciples de Hegel de la philosophie du maître, l'une dans le sens spiritualiste et religieux, l'autre dans le sens naturaliste et athée, et entre les deux une école moyenne essaya de maintenir la haute pensée conciliatrice du maître lui-même, et de tenir la balance égale entre l'esprit et la nature. Le théisme, le panthéisme et l'athéisme, telles furent les trois doctrines qui se partagèrent l'héritage de Hegel. On appela ces trois divisions de l'école de noms empruntés à la langue de la politique, la *droite*, le *centre* et la *gauche*, qui eut bientôt son *extrême gauche*. Dès 1833, ces schismes se préparèrent : en 1840, ils étaient consommés.

De ces trois fractions de l'école hégélienne la plus puissante, et celle qui remua le plus les esprits, ce fut évidemment la plus radicale, la plus énergique, à savoir la gauche et l'extrême gauche. La gauche, représentée d'abord par Michelet de Berlin et par le doc-

teur Strauss, s'efforça surtout de s'expliquer sur la personnalité divine et sur l'immortalité de l'âme. Elle établit ces deux points de doctrine, devenus célèbres en Allemagne, que Dieu n'est personnel qu'en l'homme, et que l'âme n'est immortelle qu'en Dieu, ce qui revient à dire que Dieu n'est pas personnel, et que l'âme n'est pas immortelle. Cependant cette partie de l'école restait encore fidèle à l'esprit hégélien en distinguant l'idée et la nature, la logique et la physique, l'esprit et la matière. L'extrême gauche hégélienne s'attaquait à toutes ces distinctions scolastiques. — A quoi bon, disait-elle, cette logique de Hegel, qui ne fait qu'exprimer une première fois, sous une forme abstraite, ce que la nature réalise sous une forme concrète? Pourquoi distinguer l'idée et la nature? L'idée, c'est la nature même. — Une fois sur cette pente, rien n'empêchait plus les néo-hégéliens de revenir purement et simplement aux doctrines matérialistes et athées du XVIIIe siècle. C'est ce que fit l'extrême gauche hégélienne dans les écrits de MM. Feuerbach, Bruno Bauer, Max Stirner, Arnold Ruge (1). Encore le premier conservait-il une sorte de religion analogue à celle de l'école positiviste, la religion de l'humanité. « L'homme seul, disait-il, est le Sauveur véritable! L'homme seul est notre Dieu, notre juge, notre rédempteur! » Mais les disciples allaient plus loin, et ne voulaient pas même de ce dieu-humanité, et de ce culte qu'ils appelaient *anthropolâtrie*. M. Max Stirner combattait l'humanité de Feuerbach comme une dernière superstition, et il prêchait l'*autolâtrie*, le culte de soi-même : « Chacun est à soi-même son Dieu, » disait-il, *quisquis sibi Deus*. « Chacun a droit à tout, » *cuique omnia*. Un autre disciple de la même école, M. Arnold Ruge, fondateur des *Annales de Halle*, journal de la secte, disait que « l'athéisme est encore un système religieux : l'athée n'est pas plus libre qu'un juif qui mange du jambon. Il ne faut pas lutter contre la religion, il faut l'oublier. » Pour se faire une idée de cette sorte de rage anti-religieuse qui animait les néo-hégéliens, il faudrait relire quelques-uns des athées de notre XVIIIe siècle, un Naigeon, un Lalande, un Sylvain Maréchal.

On comprend que ce fanatisme d'impiété, dans un pays qui est encore profondément religieux, dut jeter un grand discrédit sur la philosophie et sur ses interprètes. En Allemagne, on aime la liberté de penser, mais on respecte les choses saintes. Il est permis d'y tout dire, pourvu que ce soit en formules hiéroglyphiques inaccessibles à la foule; mais précisément la jeune école hégélienne était lasse de ces formules, elle voulait parler franc et haut, appeler les

(1) M. Saint-René Taillandier est le premier qui ait fait connaître en France cette curieuse déviation de l'hégélianisme. Voyez la *Revue* du 15 juillet 1847.

choses par leur nom, et ne craignait pas d'employer le langage le plus grossier et le plus brutal. Ce n'est pas tout. En politique comme en philosophie, la jeune école professait les doctrines les plus radicales. 1848 arriva; l'extrême gauche hégélienne devint l'extrême gauche révolutionnaire; l'athéisme et le socialisme se donnèrent la main : par là s'augmenta encore la répulsion que l'hégélianisme inspirait, et dont la philosophie devait subir le contre-coup. La réaction de 1850 vint la frapper comme elle la frappa chez nous. L'opinion s'éloigna d'elle; le silence se fit autour des universités, occupées en général par des hommes de second ordre, dont quelques-uns cependant, dans la critique surtout, étaient éminens. Tous ces faits sont d'autant plus faciles à comprendre qu'ils ont eu leurs analogues parmi nous.

Mais le silence et la paix ne sont pas de ce monde. La philosophie, vaincue avec la révolution, contenue dans les universités, oubliée en apparence par le public, recommença bientôt à se réveiller. Ni l'esprit humain, ni l'Allemagne ne peuvent se passer de philosophie; mais le réveil se fit par un côté inattendu : il vint du côté des sciences naturelles. Ce phénomène doit avoir sa raison dans l'esprit de notre temps, car c'est aussi ce que nous avons vu chez nous. C'est en effet l'école positive qui a profité parmi nous de la pénitence infligée à la philosophie des écoles. En voulant contenir un libre spiritualisme, on a ouvert toute grande au matérialisme une voie large et sans combat.

Un des premiers symptômes du réveil de la philosophie en Allemagne fut le succès inattendu d'un philosophe déjà vieux, qui, depuis plus de trente ans, écrivait au milieu de l'indifférence publique, et dont nous avons cité quelques paroles pleines d'humour et de misanthropie : nous voulons parler de Schopenhauer. L'originalité incontestable de cet écrivain, son style plein de couleur et d'amertume, d'une netteté peu commune en Allemagne, ses invectives acerbes contre la philosophie de l'école, la bizarrerie de son caractère misanthrope et pessimiste, une sorte d'athéisme fier et hautain qui rappelle celui d'Obermann, ses qualités et ses défauts, convenaient assez à une époque de lassitude intellectuelle où ni la foi, ni la philosophie ne satisfaisaient plus personne, la première n'ayant pu se guérir des blessures du docteur Strauss, et la seconde discréditée par l'abus du formalisme scolastique. Les écoles allemandes, frappées d'abord par la réaction, l'étaient maintenant par la philosophie libre et individuelle; c'est encore ce qui s'est vu également en France, où les écoles, fières d'avoir été frappées par le parti rétrograde, se croyaient naïvement les dépositaires et les organes du libéralisme philosophique, lorsqu'elles se virent tout à

coup attaquées du dehors par le mouvement critique et positiviste et par le mouvement hégélien, là-bas rétrograde, mais ici novateur; c'est ainsi que nous nous sommes vus contraints, nous spiritualistes français, de passer subitement et sans préparation de la gauche à la droite.

Cependant le succès de la philosophie de Schopenhauer ne paraît avoir été en Allemagne qu'une crise passagère. Ce philosophe appartenait encore trop au mouvement qu'il combattait. C'est un idéaliste qui se rattache évidemment à Kant, et même à Fichte, et par ce côté ses doctrines sont évidemment surannées. Où est le temps où l'on pouvait écrire sérieusement et faire croire de pareils axiomes: « Je suis, parce que je veux être? » En outre il faut être profondément versé dans les mystères de la phraséologie philosophique de l'Allemagne pour comprendre la différence qui peut exister entre la *volonté absolue*, qui est, suivant ce philosophe, l'essence du monde, et l'*idée absolue* de l'école hégélienne. Une volonté sans conscience et une idée sans conscience me paraissent se ressembler beaucoup et ne sont autre chose que l'activité instinctive et immanente de l'être absolu.

C'est dans un ordre d'idées plus positives que l'Allemagne dut chercher une philosophie. Ce furent la physiologie et les sciences naturelles qui la lui fournirent. Pendant tout le temps qu'avait régné la philosophie de l'identité, les sciences s'étaient isolées et tenues sur la réserve. Quelques grands savans toutefois, Œrsted, Oken, Burdach, Carus et même Müller, avaient évidemment été sous le prestige de l'idéalisme. Des réclamations s'étaient à ce propos élevées au nom de l'expérience, et Goethe lui-même, quoique poète, mais savant en même temps que poète, avait bien vu le vice de la méthode spéculative et de la science *à priori*. « Voici bientôt vingt ans, disait-il, que les Allemands font de la philosophie transcendante. S'ils viennent une fois à s'en apercevoir, ils se trouveront bien ridicules. » Cependant l'empire de la philosophie était si grand qu'elle s'arrogeait le droit de traiter avec le plus haut dédain les objections de l'empirisme. Si l'on reprochait à cette philosophie de ne pas pouvoir expliquer les faits particuliers, Michelet de Berlin répondait avec hauteur que « de pareilles explications n'étaient pas au-dessus du savoir, mais au-dessous. » On répond ainsi quand on est le plus fort, mais de pareilles réponses se paient nécessairement un jour ou l'autre. C'est ce qui est arrivé en Allemagne à la philosophie de la nature. « La défaveur de ce système est telle, dit Büchner, que le nom de philosophie de la nature n'est presque plus qu'un terme de mépris dans la science. » Les sciences naturelles et positives ont repris le sceptre que la philosophie idéaliste avait été

contrainte de céder; elles ont eu à leur tour leur philosophie, qui n'est autre, il faut le dire, que le plus pur matérialisme. Le chef et le propagateur de ce nouveau mouvement a été M. Moleschott.

Évidemment l'école de Moleschott donne la main à l'école de Feuerbach. Celle-ci a rendu l'autre possible; mais il y a une grande différence entre elles deux, elles ont deux origines différentes. L'école de Feuerbach a une origine hégélienne; elle est née de la dialectique; sans doute elle arrive aussi au matérialisme, mais c'est par la déduction, par l'entraînement logique des idées. C'est un matérialisme abstrait, accompagné de fanatisme athée et de passion politique mêlée d'illusion. M. Proudhon représente assez bien chez nous cette espèce de philosophie raisonneuse, violente et chimérique. Le matérialisme de Moleschott et de ses amis a un tout autre caractère : c'est un matérialisme physiologique fondé sur la science, sur les connaissances positives, sur l'expérience. L'école nouvelle ressemble plutôt à l'école de Cabanis, de Broussais et de Littré. Ce qui animait Feuerbach, c'était l'esprit révolutionnaire; ce qui anime Moleschott, c'est l'esprit positif, l'esprit des sciences. En un mot, c'est la revanche de l'empirisme contre la frénésie de la spéculation rationnelle *à priori*.

Le premier écrit où se trouvent exposées les doctrines de la nouvelle école est le livre de Moleschott intitulé *le Cours circulaire de la vie* (*Kreislauf des Lebens*), ouvrage dont la première édition est de 1852, et la dernière ou quatrième de 1862. C'est un recueil de lettres adressées au célèbre Liebig sur les principales matières de la philosophie : l'âme, l'immortalité, la liberté, les causes finales. Dans ce livre, Moleschott pose le principe du nouveau matérialisme : « Sans matière point de force, sans force point de matière. » Il soutient l'hypothèse d'une circulation indéfinie de la matière, qui passerait sans cesse du monde de la vie au monde de la mort, et réciproquement, et il exalte ce qu'il appelle la toute-puissance de ses transmutations (*Allgewalt des Stoffenwechsels*).

Le livre de Moleschott fit un grand bruit en Allemagne et secoua la léthargie philosophique des esprits; mais ce qui détermina surtout l'explosion du débat entre le matérialisme et le spiritualisme, ce fut le discours prononcé en 1854 à Goettingue, devant la réunion des médecins et naturalistes allemands, par M. Rodolphe Wagner, l'un des premiers physiologistes de l'Allemagne. Dans ce discours, intitulé *de la Création de l'homme et de la substance de l'âme* (1), M. Wagner examina cette question : « Où en est aujourd'hui la physiologie, d'après ses derniers résultats, par rapport à l'hypothèse

(1) *Menschenschöpfung und Seelensubstanz*, Goettingue 1854.

d'une âme individuelle essentiellement distincte du corps? » Pour lui, il déclare que rien dans les résultats de la physiologie ne le conduit nécessairement à admettre une âme distincte, mais que l'ordre moral exige une telle hypothèse. Dans un autre écrit publié pour expliquer son discours et intitulé *Science et Foi* (*Ueber Wissen und Glauben*), il distingue soigneusement ces deux domaines, et il dit : « Dans les choses de la foi, j'aime la foi simple et naïve du charbonnier; en matière scientifique, je me compte parmi ceux qui aiment à douter le plus possible. »

Cet appel à la foi du charbonnier provoqua une réponse vive et mordante d'un naturaliste distingué, élève d'Agassiz, M. Charles Vogt, l'un des membres du parti radical en Allemagne, siégeant à l'extrême gauche du parlement de Francfort, depuis exilé à Genève, où il est devenu professeur et membre du conseil d'état. Il raillait cette double conscience que le savant de Goettingue essayait de se procurer, l'une pour la science, l'autre pour la religion, et il qualifiait cet expédient de « tenue des livres en partie double. » Mais ce n'est pas seulement dans cette brochure accidentelle que Charles Vogt donna des gages au matérialisme; ce fut aussi dans des écrits plus scientifiques et plus étendus, dans ses *Tableaux de la Vie animale* (*Bilder aus dem Thierleben*) et dans ses *Lettres physiologiques* (*Physiologische Briefe*), et enfin dans un dernier morceau, plein d'esprit et de verve, qui vient de paraître il y a quelques semaines : *Leçons sur l'Homme, sa place dans la création et dans l'histoire de la terre.* M. Vogt s'est rendu surtout célèbre dans cette polémique par le commentaire qu'il a donné à la célèbre définition de Cabanis : « la pensée est une sécrétion du cerveau. » Vogt, se défiant de l'intelligence de son lecteur, a cru devoir renchérir sur cette brutale formule, et il nous apprend que « le cerveau sécrète la pensée, comme le foie sécrète la bile et les reins sécrètent l'urine, » proposition si manifestement fausse qu'un autre matérialiste, M. Büchner, a cru devoir la réfuter.

M. Büchner n'en est pas moins à son tour l'un des disciples les plus ardens de Moleschott et l'un des interprètes les plus décidés du nouveau matérialisme. Son livre intitulé *Matière et Force* (*Kraft und Stoff*) est de tous les écrits de cette école celui qui a eu le plus de succès; publié pour la première fois en 1856, il a eu en cinq ans sept éditions, et il vient d'être traduit dans notre langue par un ami et compatriote de l'auteur, qui, pour le dire en passant, aurait bien dû faire revoir sa traduction par quelqu'un qui sût le français. Quoi qu'il en soit, ce livre nerveux et concis, plein de faits, écrit avec rapidité et clarté, qualités toutes nouvelles dans un livre allemand, peut servir à résumer tous les autres, et contient en peu de pages

tout le suc de la doctrine. C'est le vrai manuel du nouveau matérialisme.

Pour avoir une idée, sinon complète, au moins suffisante, de ce singulier mouvement philosophique, il faudrait mentionner encore M. Spietz, qui, dans sa *Physiologie du système nerveux* et dans sa dissertation sur *les Conditions corporelles de l'activité de l'âme,* a exposé une doctrine matérialiste qu'il combine d'une manière assez étrange avec la foi à la révélation, ce qui a fait donner à son système le nom de *matérialisme croyant*. Il faudrait y joindre encore *le Système et l'histoire du naturalisme* par Édouard Lowenthal, ouvrage qui a été loué comme original par Feuerbach, quoiqu'il ne paraisse contenir après tout que le vieux système atomistique. Ce que j'y vois de plus remarquable, c'est que l'auteur va plus loin encore que Moleschott et Büchner; il leur reproche d'être des matérialistes éclectiques, et cela à cause de leur principe de l'union de la matière et de la force. Pour lui, la force n'est pas une condition essentielle et primordiale de la matière : elle n'est qu'un résultat de l'agrégation. Citons aussi, mais avec quelque réserve, M. Czolbe, car il mérite plutôt d'être mentionné parmi les sensualistes que parmi les matérialistes, comme on peut le voir dans sa *Nouvelle exposition du sensualisme* (*Neue Darstellung des Sensualismus*). Le caractère commun de tous ces écrits que nous avons cités est de s'appuyer sur les sciences positives et d'abandonner presque entièrement la méthode psychologique ou métaphysique, qui avait jusqu'ici, soit en Allemagne, soit en France, soit en Angleterre, caractérisé la philosophie.

Si le matérialisme a suscité en Allemagne une école féconde et puissante, il faut reconnaître que le spiritualisme a élevé de son côté de nombreuses et d'importantes protestations. C'est surtout dans la philosophie proprement dite que le spiritualisme s'est recruté; mais il a cependant rencontré aussi d'habiles défenseurs parmi les savans. Nous avons déjà dit que des débris de la droite hégélienne s'est formée une école spiritualiste d'un caractère très prononcé. L'un des principaux représentans de cette école est M. Fichte fils, qui porte avec honneur un nom célèbre dans la science. Dans son *Anthropologie* (1), ce philosophe soutient la doctrine d'une âme non corporelle, quoiqu'il semble admettre avec Leibnitz que l'âme n'est jamais sans un corps; mais ce livre tout spéculatif est antérieur (au moins par la première édition) à la querelle. M. Fichte s'y est mêlé d'une manière plus particulière dans son écrit sur *la question de l'âme* (*Zur Seelenfrage*), qui est

(1) *Anthropologie, die lehre des Menschlichen Seele,* Leipzig, deuxième édition, 1861.

une des pièces importantes du débat actuel. La doctrine spiritualiste est d'ailleurs défendue dans un recueil philosophique que M. Fichte a fondé avec deux de ses amis, MM. Ulrici et Wirth, et qui est le plus considérable organe périodique que la philosophie ait en Allemagne. C'est la *Revue de philosophie et de critique philosophique* (*Zeitschrift fur Philosophie und philosophische Critik*), publiée à Halle. Dans ce recueil, la nouvelle doctrine matérialiste a été exposée et combattue avec beaucoup de force dans plusieurs articles par M. Zéising. L'un des directeurs du recueil, M. Ulrici, professeur à Halle, a exposé également les idées spiritualistes au point de vue religieux dans son beau livre intitulé *Dieu et Nature* (*Gott und Natur*, Leipzig 1862). Le spiritualisme a trouvé aussi des recrues dans l'école de Herbart, dont M. Drobisch est aujourd'hui le principal représentant. On peut rattacher à la même doctrine, quoique non mêlés à la querelle actuelle, M. Ritter, le grand historien de la philosophie, et M. Trendelenbourg, l'un des adversaires les plus pénétrans de la philosophie hégélienne, et dont les *Recherches logiques* sont un des livres les plus remarquables qu'ait produits récemment la philosophie en Allemagne. Parmi les philosophes qui ont surtout attaqué directement MM. Moleschott, Büchner et Vogt, on doit nommer M. Julius Schaller, auteur de *Corps et Ame* (1), auquel il a depuis ajouté un ouvrage moins polémique et plus scientifique sur la *Vie spirituelle de l'homme* (2), M. Drossbach, auteur de *l'Essence de l'immortalité individuelle*, le docteur Michelis (*le Matérialisme érigé en foi du charbonnier*), M. Robert Schellwein de Berlin (*la Critique du matérialisme*), M. Tittmann de Dresde, M. Karl Fischer d'Erlangen, etc., puis, comme méritant une mention spéciale, ceux qui ont défendu la doctrine de l'âme, en se plaçant au point de vue des sciences positives, et parmi ceux-là, au premier rang, M. Lotze, physiologiste éminent, qui dans deux ouvrages célèbres, la *Psychologie médicale* (3) et le *Microcosme* (4), a défendu le point de vue spiritualiste. M. Lotze revient au dualisme cartésien, et semble disposé à accorder que les lois de la vie doivent se ramener aux lois de la physique, de la chimie et de la mécanique; mais il sépare la pensée du corps: il accorde à l'âme seule le pouvoir législatif, et au corps le pouvoir exécutif. Quant à l'explication de la matière elle-même, M. Lotze adopte l'hypothèse monadologique de Leibnitz et de Herbart, et essaie de la mettre au niveau de la science contemporaine.

(1) *Leib und Seecle*, troisième édition, Weimar 1858.
(2) *Das Seelesleben des Menschen*, Weimar 1860.
(3) Leipzig 1852.
(4) Leipzig 1858.

Ces quelques détails auront suffi pour montrer que les deux camps sont riches l'un et l'autre en défenseurs savans, passionnés, convaincus. Si l'on pouvait oublier un instant que ce sont les intérêts les plus chers de l'humanité qui sont ainsi livrés à d'éternelles disputes, on éprouverait une noble joie à voir d'aussi grandes questions exciter de part et d'autre tant d'hommes de science et de talent. Ces grands efforts pour résoudre d'aussi grands problèmes seront toujours comptés parmi les plus nobles emplois des facultés humaines. On a beau nous inviter à les oublier, ces immortels problèmes, on a beau nous dire de regarder à nos pieds et pas au-delà; on n'éteindra pas en nous la soif de l'invisible et de l'inconnu. Ceux-là mêmes qui réduisent tout à la matière ont encore la prétention de connaître le fond des choses et de pénétrer jusqu'aux premiers principes. L'Allemagne, en creusant, comme elle le fait depuis dix ans, le problème de l'esprit et de la matière, continue dignement la tradition philosophique où elle occupe depuis si longtemps le premier rang. Le temps des grandes constructions métaphysiques paraît passé, au moins quant à présent. La philosophie est aux prises avec le réel, avec l'esprit positif du siècle. Triomphera-t-elle? parviendra-t-elle à maintenir l'idée de l'esprit dans un temps où la matière semble triompher de toutes parts? Voilà la question qui s'agite en Allemagne, et qui en même temps, sous une autre forme, s'agite en France. Il n'échappera en effet à personne que les phases que nous avons racontées ont d'assez grandes analogies avec celles que la philosophie française a traversées depuis 1848. Le progrès croissant du naturalisme parmi nous n'est plus un mystère pour personne. Cependant il est à propos de dire que, malgré la tendance irrésistible qui l'entraîne à ses conséquences ordinaires, le naturalisme français n'a pas encore osé arborer hardiment le drapeau du matérialisme, et qu'il s'en défend même avec hauteur. Il est manifeste que la philosophie française non spiritualiste en est à peu près où en était la gauche hégélienne en 1840. Michelet de Berlin, Strauss, Feuerbach même, ont aujourd'hui des représentans parmi nous qu'il est inutile de nommer. Quant à Moleschott et Büchner, on ne pourrait guère trouver leurs analogues que dans quelques enfans perdus du positivisme, qui affirment et tranchent avec audace là où le maître avait recommandé de s'abstenir absolument. Notre polémique s'adresse donc à l'Allemagne plus qu'à la France : chacun en fera les applications qu'il jugera à propos.

II.

Le principe de la nouvelle école matérialiste est ainsi exprimé par le docteur Büchner : « Point de force sans matière, point de matière sans force. » La force, selon Moleschott, n'est pas un dieu donnant l'impulsion à la matière; une force qui plane au-dessus de la matière est une idée absurde. La force est la propriété de la matière, et elle en est inséparable. Essayez de vous représenter une matière sans force, par exemple sans une force d'attraction ou de répulsion, de cohésion ou d'affinité : l'idée même de la matière disparaît, car il lui serait impossible alors d'être dans un état quelconque déterminé. Réciproquement, qu'est-ce qu'une force sans matière, — l'électricité sans particules électrisées, l'attraction sans molécules qui s'attirent? « Peut-on soutenir, dit Vogt, qu'il existe une faculté sécrétoire indépendante de la glande, une faculté contractive indépendante de la fibre musculaire? » Ce sont là de pures abstractions. En un mot, comme le dit ingénieusement un savant physiologiste de Berlin, M. Dubois-Raymond, « la matière n'est pas un coche auquel, en guise de chevaux, on mettrait ou on ôterait des forces. » Chaque molécule matérielle a ses propriétés inhérentes et éternelles, et les porte partout avec elle. « Une particule de fer, dit le même écrivain, est et demeure la même chose, qu'elle parcoure l'univers dans l'aérolithe, qu'elle roule comme le tonnerre sur la voie ferrée d'une locomotive, ou qu'elle circule dans le globule sanguin par les tempes d'un poète. » Il suit de ces principes que l'idée d'une force créatrice, d'une force absolue, séparée de la matière, la créant, la gouvernant suivant certaines lois arbitraires, est une pure abstraction. C'est une qualité occulte transformée en être absolu.

Ainsi la matière et la force sont inséparables, et l'une et l'autre existent de toute éternité. Immortalité de la matière, immortalité de la force, tel est le second principe de la philosophie que nous exposons. L'immortalité de la matière, soupçonnée depuis longtemps par la science, est devenue une vérité positive depuis les admirables découvertes de la chimie. La chimie a démontré que la même quantité de matière subsiste toujours, quelles que soient les combinaisons différentes où elle entre : c'est la balance qui nous a acquis ce grand résultat. Brûlez un morceau de bois, la balance du chimiste vous apprendra qu'aucune particule de matière n'a été perdue, et même que ce poids a été augmenté d'une certaine quantité perdue par l'air. Dans toutes les compositions ou décompositions de la chimie, il y a toujours équation entre les élémens et les

produits, et réciproquement. La chimie démontre en outre que les diverses substances conservent toujours les mêmes propriétés. Ainsi la matière ne périt jamais, mais elle est dans un mouvement perpétuel; c'est, comme le disait Héraclite d'Éphèse, un jeu toujours vivant, un jeu que Jupiter joue éternellement avec lui-même. C'est une circulation incessante de matériaux, dont chaque combinaison accidentelle commence et finit; mais ces matériaux se retrouvent toujours sous une forme ou sous une autre. « Le corps du grand César, dit Hamlet, sert à boucher un mur. » Ainsi rien ne vient du néant, rien ne retourne au néant. L'antique axiome de la philosophie atomistique est démontré.

Il en est de la force comme de la matière, elle est immortelle; elle se transforme, elle ne périt pas. « Ce qui disparaît d'un côté, dit l'illustre Faraday, reparaît nécessairement d'un autre. » L'une des plus belles et des plus éclatantes applications de ce principe est la transformation de la chaleur en mouvement, et réciproquement. Par le frottement, on obtient du feu; par de la vapeur d'eau, on obtient du mouvement. La quantité de mouvement perdue se retrouve en quantité de chaleur; la quantité de chaleur perdue se retrouve en quantité de mouvement. Ainsi la force se conserve comme la matière, et il est facile de le prévoir d'avance. De ces considérations, on doit conclure que la matière et la force n'ont pas été créées, car ce qui ne peut pas être anéanti ne peut pas être créé. Réciproquement tout ce qui commence doit finir. Ainsi la matière est éternelle, mais elle seule est éternelle : sortis de la poussière, nous retournerons à la poussière. La matière n'est pas seulement éternelle, elle est infinie. Elle est infinie en petitesse et en grandeur. Le microcosme et le macrocosme sont l'un et l'autre infinis. Ici M. Büchner parle comme Pascal, quoique avec moins d'éloquence. Qui ne se rappelle ce magnifique passage sur les deux infinis, où Pascal a déployé toutes les richesses et toutes les grandeurs de sa merveilleuse éloquence? Qui n'a présens à la pensée d'une part cette sphère infinie dont le centre est partout et la circonférence nulle part, et de l'autre ce ciron qui contient des mondes à l'infini? La nouvelle philosophie allemande se distingue de l'ancien matérialisme en ce qu'elle admet la divisibilité à l'infini. L'atome n'est qu'une représentation de l'imagination. Ni l'observation, ni la raison ne peuvent conduire à l'atome. Cette idée d'une division infinie épouvante notre esprit; mais qu'y faire? Il faut se résigner à l'incompréhensible.

La matière étant éternelle et infinie, il s'ensuit manifestement que ses lois sont universelles et immuables. C'est ce qui est évident par ce qui précède, car les lois de la matière résultent de ses propriétés. « Les lois sont les rapports nécessaires qui dérivent de

la nature des choses. » Or les propriétés de la matière sont éternelles comme elle; ainsi ses lois sont immuables. Si ses lois changeaient, c'est que la matière changerait de propriétés, ou qu'elle prendrait des propriétés contraires à son essence : ce qui est impossible. Au reste, l'expérience le démontre. Jamais les lois de la nature n'ont souffert le moindre changement. Les miracles n'ont lieu que pour les ignorans et devant les ignorans. Les hordes sauvages, les populations des montagnes, les classes peu éclairées voient des miracles; les siècles éclairés, les grandes villes, les centres de civilisation et d'incrédulité n'en voient pas. Ainsi point d'intervention surnaturelle, point d'action accidentelle et contingente d'une cause suprême.

Je ne sais qui a dit : « Les cieux ne racontent plus la gloire de Dieu; ils ne racontent que la gloire de Newton et de Laplace. » M. Büchner accepterait volontiers cette maxime; selon lui, plus la science du monde a fait de progrès, plus l'idée d'une force créatrice, surnaturelle, providentielle, a été refoulée partout dans les cieux; nous ne voyons plus aujourd'hui qu'une loi mécanique, mathématique, loi résultant de la nature même de la matière, et qui explique tous les phénomènes conformément aux principes de la géométrie et de la mécanique.

Du ciel, passons à la terre. Ici encore nulle intervention immédiate de la Divinité : la science tend à démontrer de plus en plus que les grandes révolutions qui ont agité la surface du globe ont été produites par des causes semblables à celles que nous connaissons aujourd'hui. C'est le temps qui est ici le grand créateur. On voit que le docteur Büchner admet comme parfaitement démontré le système géologique de M. Lyell, le système des actions lentes. Les journées de création ne sont plus que les évolutions insensibles d'une action continue. Tout au plus pourrait-on admettre qu'à certains momens les actions de forces qui nous sont connues se sont déployées avec une plus grande puissance. Voici maintenant le grand problème : n'y a-t-il pas eu un moment sur ce globe où une force absolument nouvelle a apparu, la force de la vie? Comment expliquer la génération primitive? Tout se réunit pour nous faire admettre que la vie n'est qu'une combinaison particulière de la matière, et que cette combinaison a eu lieu aussitôt que les circonstances favorables ont été produites. En effet, aussitôt que ces circonstances ont lieu, la vie se manifeste, et à chaque changement de milieu correspond un changement équivalent et proportionné dans les formes de la vie. A chaque couche terrestre correspond par gradation un monde vivant : aux couches les plus anciennes, les formes les plus imparfaites; aux couches les plus récentes, les formes les plus com-

pliquées. Lorsque la mer couvrait partout les continens, il n'y avait que les poissons et les plantes aquatiques qui pussent exister. Le continent, à mesure qu'il s'est formé, s'est couvert de forêts qui ont absorbé la masse d'acide carbonique nécessaire aux plantes, nuisible aux animaux qui remplissait l'air; l'air, dépouillé de ce gaz perfide, est devenu propre à la respiration des animaux. Ainsi tout semble indiquer que les formes organiques sont les résultantes du milieu et des conditions extérieures où elles sont placées.

Le docteur Büchner et l'école allemande en général admettent donc sans hésiter les générations spontanées. Là où l'air, la chaleur et l'humidité combinent leur activité, là se développe avec une certaine rapidité ce monde infini d'animaux microscopiques que l'on appelle les infusoires. Cependant M. Büchner est un peu ébranlé par les nombreuses et très fortes raisons qui militent contre les générations spontanées. Il s'en tire par une hypothèse. — Suivant lui, on pourrait supposer que les germes de tous les êtres vivans existent de toute éternité, et ont attendu pour se développer la production des circonstances favorables, que ces germes, dispersés dans l'espace, sont descendus sur la terre après la formation de la couche solide, et ont éclos lorsqu'ils ont trouvé les milieux qui leur étaient nécessaires.

Partisan peu déguisé, malgré cette hypothèse, des générations spontanées, le docteur Büchner l'est également, on doit le prévoir, de la transformation des espèces, car quelque part que l'on soit disposé à accorder aux puissances génératrices de la matière, il est difficile de soutenir que la nature ait pu produire spontanément un homme, un cheval, un éléphant, surtout lorsqu'on professe que la nature n'a jamais mis en jeu que des forces semblables à celles que nous connaissons. C'est pourquoi, lorsqu'on est décidé à écarter l'hypothèse d'une puissance créatrice et d'une intervention providentielle, on est amené à supposer que toutes les formes organiques naissent les unes des autres par des modifications insensibles. L'auteur s'appuie principalement sur ces deux faits : — le germe de toutes les espèces se ressemble, et l'animal, à mesure qu'il se développe, passe par toutes les formes inférieures du règne animal, ou du moins il représente, aux différens degrés de son développement, les types principaux de la série; — les animaux fossiles paraissent n'être autre chose que les embryons des animaux actuels. Agassiz l'a démontré pour les poissons, et il conjecture la même vérité pour toutes les autres classes d'animaux. D'après ces deux faits, pourquoi ne pourrait-on pas conjecturer que le règne animal a commencé par les formes les plus générales et les plus embryonnaires, et que peu à peu, sous les influences des circonstances extérieures, ces formes générales se sont modifiées et diversifiées?

Le livre du docteur Büchner est antérieur au livre célèbre du docteur Darwin sur l'origine et la transformation des espèces, sans quoi il n'aurait pas manqué de s'en servir pour défendre son hypothèse; mais il le cite avec admiration dans une note de la dernière édition, et nous dit qu'il ne se doutait pas que la science viendrait si vite confirmer ses conjectures et lui apporter les preuves les plus convaincantes à l'appui de ses assertions. Darwin lui sert surtout à résoudre le problème difficile de l'appropriation des formes au milieu, en d'autres termes le problème des causes finales.

On prévoit que le matérialisme moderne, comme le matérialisme ancien, doit s'élever avec beaucoup d'énergie contre les causes finales, contre l'hypothèse d'un prétendu dessein dans la nature. On prétend que, dans la nature, tout a été fait pour l'usage de l'homme! Mais alors à quoi bon les animaux nuisibles? Les théologiens de tous les temps se sont torturé l'esprit de la façon la plus comique pour expliquer l'existence de pareils êtres. A quoi bon la maladie, et tous les maux physiques en général? Les théologiens disent que la maladie est le résultat du péché; mais c'est une erreur causée par l'ignorance. La maladie est aussi ancienne que la vie organique; la paléontologie nous montre beaucoup d'ossemens d'animaux changés par la maladie. Les couleurs des fleurs, dit-on, sont faites pour charmer les yeux; mais combien de fleurs se sont épanouies et s'épanouiront sans que l'œil de l'homme les ait jamais vues! On insiste sur l'utilité des organes et leur appropriation à une fin; mais l'anatomie comparée nous fait connaître un grand nombre d'organes inutiles et rudimentaires qui, utiles pour une espèce, sont tout à fait inutiles dans d'autres espèces, par exemple les mamelles rudimentaires de l'homme, les dents de la baleine, etc. Il y a des animaux hermaphrodites qui possèdent les organes des deux sexes, et ne peuvent cependant se féconder eux-mêmes. A quoi bon cette complication? Les monstruosités sont encore une preuve décisive contre les causes finales. Il y a des animaux parfaitement conformés qui naissent sans tête, et par conséquent dont la vie est impossible. N'est-il pas absurde que la nature se donne la peine d'achever de pareilles formes, qui sont parfaitement inutiles? On invoque la *vis medicatrix;* mais à quoi bon les médecins, si la nature se guérit toute seule? Et combien de fois ceux-ci ne voient-ils pas dans les maladies, dans les blessures, la nature agir à contre-sens, et mettre en péril la vie du malade? Pourquoi, dit M. Littré, la nature ne nous avertit-elle pas quand nous avalons un poison? Pourquoi ne le rejette-t-elle pas? Pourquoi l'introduit-elle dans la circulation, comme si c'était un aliment utile? Pourquoi enfin, lorsque le poison est absorbé, détermine-t-elle des convulsions qui ne servent de rien au malade, et qui l'emportent?

Mais, s'il n'y a pas dans la nature de puissance qui agisse conformément à un but, comment se produisent ces appropriations qui nous émerveillent? Selon Büchner, c'est l'énergie des élémens et des forces de la matière qui, dans leur rencontre fatale et accidentelle, ont dû donner naissance à d'innombrables formes, lesquelles devaient se limiter mutuellement, et se répondre en apparence les unes aux autres, comme si elles étaient faites l'une pour l'autre. Parmi toutes ces formes, celles-là seules ont survécu qui se sont trouvées appropriées d'une manière quelconque aux conditions du milieu. Que de tentatives malheureuses ont dû être faites et ont avorté parce qu'elles n'ont pas rencontré les conditions nécessaires à leur existence!

C'est ici que le livre de Darwin vient heureusement à l'appui du docteur Büchner pour lui fournir le principe dont il a besoin pour expliquer la disparition de certaines espèces, la conservation des autres. Le système de Darwin repose sur deux principes, le principe de l'élection naturelle, le principe de la concurrence vitale. Toutes les races vivantes se disputent la nourriture, toutes combattent les unes contre les autres pour la conservation et pour l'empire. Cet état de guerre, que Hobbes rêvait seulement entre les hommes primitifs, c'est la loi universelle de la vie animale. Dans cette lutte, les moindres avantages peuvent servir à donner la supériorité aux uns sur les autres, à assurer la conservation de certaines formes et la disparition de celles qui étaient moins favorisées. La conformité du but n'est donc qu'un résultat, et non une intention; c'est le résultat de certaines causes naturelles, qui ont amené accidentellement ces diverses appropriations.

Après avoir cherché à établir que la force active de la nature ne peut pas être séparée de la nature elle-même, les matérialistes emploient les mêmes argumens pour présenter cette autre force que nous appelons âme comme une simple fonction de l'organisation. Suivons encore ici les raisonnemens de l'école.

S'il y a une proposition évidente pour le physiologiste et le médecin, c'est que le cerveau est l'organe de la pensée, et que l'un est toujours en proportion de l'autre. La grandeur de l'intelligence est en rapport avec la grandeur, la forme, la composition chimique du cerveau. Parlons d'abord de la grandeur. Les animaux qui n'ont pas de cerveau, ou qui n'en ont que des rudimens, sont placés au plus bas degré de l'échelle intellectuelle. Si quelques animaux paraissent avoir un plus grand cerveau que l'homme, c'est surtout par le développement des parties qui président aux fonctions de relation et de sensation; mais celles qui président aux fonctions propres de la pensée sont plus petites que chez l'homme. La forme du

cerveau n'est pas moins intéressante à étudier que sa grandeur. On a trouvé aussi dans les anfractuosités ou circonvolutions cérébrales les causes de la diversité des intelligences. Le professeur Huschke a démontré que l'intelligence des races animales était en proportion du nombre des sinuosités cérébrales. Suivant le célèbre Wagner, qui a disséqué le cerveau de Beethoven, ce cerveau présentait des anfractuosités plus profondes et plus nombreuses que celles des cerveaux ordinaires. Les stries du cerveau, à peine visibles chez l'enfant, augmentent chez l'adulte, et l'activité intellectuelle augmente avec elles. Les observations sur la démence, l'idiotisme et la folie confirment ces données. Selon le docteur Parchappe, le poids du cerveau diminue en raison du degré plus ou moins fort de la démence. Le crétinisme provient toujours d'une déformation du cerveau. La plupart des médecins sont d'accord pour reconnaître que dans la plupart des cas de folie on trouve des altérations morbides dans le cerveau, et si on ne peut les constater dans tous les cas, c'est sans doute à cause de l'imperfection de nos moyens anatomiques. Mêmes observations pour la comparaison des races humaines : quelle différence entre le crâne d'un nègre et le crâne noble et développé de la race européenne! Si l'intelligence est en raison directe du cerveau, la réciproque n'est pas moins vraie. Le développement et l'exercice de l'intelligence développent le cerveau, comme l'exercice du lutteur développe les muscles. Si l'on compare les crânes modernes aux crânes antiques, il est indubitable que le crâne des Européens a considérablement grandi en valeur. Plus le type est ancien, plus le crâne est développé dans la partie occipitale, plus il est plat dans la partie frontale. Les chapeliers savent par expérience que les classes cultivées ont besoin de plus grands chapeaux que les classes du bas peuple.

Quant à la composition chimique du cerveau, elle est beaucoup moins simple qu'on a pu le croire, et il contient des substances complexes qu'on ne rencontre nulle part ailleurs, telles que la cérébrine, etc. Certaines matières grasses paraissent avoir une importance considérable dans la composition cérébrale. Le rôle du phosphore y est aussi très important, et Moleschott a pu dire : « Sans phosphore, point de pensée. »

Tout en admettant que l'âme, la pensée, est et n'est autre chose qu'une fonction organique, le docteur Büchner combat cependant la célèbre doctrine de Cabanis que « la pensée est une sécrétion du cerveau, » doctrine qu'un autre écrivain matérialiste a cru devoir rajeunir en ces termes : « Il y a le même rapport entre la pensée et le cerveau qu'entre la bile et le foie, l'urine et les reins. » M. Büchner veut bien reconnaître que cette comparaison n'est pas heureuse,

« car, dit-il avec raison, l'urine et la bile sont des matières palpables, pondérables et visibles; ce sont en outre des matières excrémentielles que le corps a usées et qu'il rejette, tandis que la pensée n'est pas une matière que le cerveau produit et rejette, c'est l'action même du cerveau. L'action de la machine à vapeur ne doit pas être confondue avec la vapeur rejetée par la machine. » La pensée est la résultante de toutes les forces réunies dans le cerveau; cette résultante ne peut pas être vue, elle n'est, selon toute apparence, que l'effet de l'électricité nerveuse. « Il y a, dit Huschke, le même rapport entre la pensée et les vibrations électriques des filamens du cerveau qu'entre la couleur et les vibrations de l'éther. » C'est à Moleschott qu'il appartient de résumer profondément cette doctrine en ces mots : « La pensée est un mouvement de la matière. »

Telles sont les grandes lignes du système du docteur Büchner et les principales raisons du nouveau matérialisme allemand. Il est assez inutile d'insister sur les derniers chapitres du livre *Matière et Force*, chapitres qui traitent des idées innées de l'immortalité de l'âme, de la différence de l'homme et de l'animal : ces chapitres sont tellement dénués d'aperçus nouveaux, les solutions et les idées sont tellement prévues par tous ceux qui ont quelque habitude de ces questions, que ce serait perdre notre temps que de nous y arrêter davantage. Tels qu'ils sont, ils achèvent et complètent l'exposition du système matérialiste le plus net, le plus franc et le plus lumineux qui ait paru en Europe depuis le fameux *Système de la Nature*. L'auteur ne peut prétendre assurément à aucune invention, à aucune originalité; mais il a rassemblé ce qui était épars, lié ce qui était incohérent, dit tout haut ce que beaucoup pensent tout bas, et cela dans un livre court, rapide, clair, bien composé. Il nous rend un vrai service en nous donnant un adversaire à combattre au lieu de ces fantômes insaisissables qui, flottant sans cesse entre le matérialisme et le spiritualisme, ne permettent de les atteindre en aucun endroit.

III.

Tout esprit philosophique, en lisant l'exposition précédente du système du docteur Büchner, aura sans doute été frappé d'une étrange lacune : c'est que l'auteur, qui explique tout par l'existence de la matière, a entièrement oublié de nous dire ce que c'est que la matière et ce qu'il entend par ce mot. Ce n'est pourtant pas là une question de peu d'importance, et elle a occupé pendant des siècles des hommes qui n'étaient ni des fous ni des enfans. Ne sait-on pas que, dans l'idée de ce que nous appelons corps et matière, il

entre deux élémens bien différens : l'un qui vient de nos sensations, et qui n'est autre chose que l'ensemble des diverses modifications de nos organes; l'autre qui vient du dehors, et est réellement distinct et indépendant de nos impressions? Or, lorsqu'on soutient que la matière est le principe des choses, on parle évidemment de la matière telle qu'elle est en soi, et non telle qu'elle nous apparaît; car, si l'analyse venait à démontrer que l'idée de la matière n'est composée que de nos sensations et ne contient rien d'extérieur, la matière disparaîtrait par cela même, n'étant plus qu'une modification de notre esprit, et le matérialisme se changerait en idéalisme. Il est donc de toute évidence que la première condition d'un système matérialiste est de faire le partage de ce qui vient de nous-mêmes et de ce qui vient du dehors dans la notion de corps ou de matière; mais ce partage est très difficile, comme le prouve l'histoire de la science. M. Büchner s'en est entièrement dispensé, et son système pèche dès lors par la base.

Essayons de faire ce qu'il n'a pas fait, montrons par l'analyse combien la notion de matière est obscure et imparfaite, combien peu elle se suffit à elle-même, combien elle s'évanouit et se disperse à l'examen. « C'est un je ne sais quoi, dit Fénelon, qui fond en mes mains dès que je le presse. »

Il faut rechercher d'abord ce qu'on entend vulgairement par un corps. Un corps est une masse solide, colorée, résistante, étendue, mobile, odorante, chaude ou froide. En un mot, c'est un objet qui frappe mes sens, et je suis tellement habitué à vivre au milieu de tels objets, à m'en servir, à en jouir, à les craindre, à les espérer, qu'ils me paraissent ce qu'il y a de plus réel au monde; je ris de ceux qui les mettent en doute, et si je veux me représenter par l'imagination mon propre esprit, je lui donne la forme d'un corps. Qu'y a-t-il de solide et de fidèle dans cette sorte de représentation de la matière? La philosophie, pour répondre à cette question, commence par distinguer l'apparence de la réalité. Cette distinction, les sciences les plus exactes et les plus positives nous l'ont rendue familière. En astronomie, tout repose sur la distinction des mouvemens réels et des mouvemens apparens. Si nous consultons les apparences, le soleil paraît se mouvoir d'orient en occident, entraînant avec lui les planètes. Dans la réalité, c'est la terre qui se meut et qui possède deux mouvemens que nous ne ressentons ni l'un ni l'autre, l'un de rotation sur elle-même, l'autre de translation autour du soleil. Il faut distinguer aussi dans les astres la grandeur apparente et la grandeur réelle, la situation apparente et la situation réelle. Pour avoir la hauteur vraie d'un astre dans l'espace, les astronomes sont obligés de tenir compte de la déviation

des rayons lumineux à travers l'atmosphère, c'est-à-dire de la réfraction. Toute l'optique en général nous apprend à ne pas confondre les apparences visibles avec la vraie forme, la vraie grandeur, la vraie position, le vrai mouvement des objets.

Nous sommes autorisés, par tous ces faits et par d'autres bien connus, à nous demander si, dans la notion que nous nous faisons des corps, il n'y a pas une part qu'il faut attribuer à l'observateur lui-même, qui vient de lui et qui disparaît avec lui. Parmi les qualités que nous attribuons à la matière, il y en a deux surtout qui nous paraissent animer la nature, et sans lesquelles elles nous semblerait livrée à la mort : c'est la lumière et le son. Eh bien! demandons aux physiciens ce que c'est que le son, ce que c'est que la lumière. Voici ce qu'ils nous répondent : le son et la lumière sont des vibrations, c'est-à-dire des mouvemens. Arrêtons-nous quelques instans sur cette belle théorie physique qui a jeté un si grand jour sur la question de la perception extérieure.

Si l'on pince une corde tendue, on lui communique un mouvement de va-et-vient et d'oscillation que nos sens peuvent saisir : le toucher la sent frémir sous le doigt; la vue, à la place d'une ligne très nette, perçoit une corde renflée vers le milieu et beaucoup moins lumineuse, dont le renflement va sans cesse en diminuant jusqu'à ce qu'elle soit revenue à l'état de repos. Cette sorte de mouvement est ce qu'on appelle une vibration, et c'est de ce fait élémentaire qu'est sortie toute la théorie vibratoire, si considérable dans la physique moderne, et qui est appelée à un si grand avenir. Or, tant que dure la vibration, tant que le doigt sent frémir la corde, nous entendons un son. Le son commence et finit avec la vibration. Il y a plus, les expériences les plus exactes et les calculs les plus précis établissent un rapport rigoureux entre la hauteur des sons produits et le nombre des vibrations, nombre qui lui-même est en relation constante avec la longueur des cordes, la tension, etc. Il est donc permis d'affirmer que la cause unique du son ou de la sensation sonore est un mouvement. Ce mouvement se communique par l'air, qui lui-même est un corps vibrant, jusqu'à l'oreille, instrument mécanique disposé pour rassembler et transmettre les vibrations aériennes au nerf acoustique. C'est là, là seulement, que cesse le son mécanique et qu'il est remplacé par le son sensible. C'est là que ce mouvement se transforme en sensation, phénomène inexpliqué et peut-être absolument inexplicable.

Ce qu'il y a de certain, c'est que jusqu'au moment où le nerf acoustique entre en jeu, il n'y a absolument autre chose en dehors de nous qu'un mouvement vibratoire, de telle sorte que si nous supposons un instant que l'auditeur disparaisse, que le nerf capable

de percevoir le son soit détruit ou paralysé, qu'il n'y ait sur la terre ou dans l'espace aucun animal capable d'entendre, il n'y aura rien en dehors de nous, absolument rien qui ressemble en quoi que ce soit à ce que nous appelons un son.

Il a fallu bien du temps, bien des expériences, bien des raisonnemens pour appliquer à la lumière cette théorie des vibrations. Les vibrations sonores peuvent être perçues par les sens, les vibrations lumineuses ne le sont pas; le milieu élastique qui transmet le son est également perçu par les sens, c'est l'air; le milieu élastique qui est censé transmettre la lumière ne tombe sous aucun de nos sens, c'est l'éther. Il suit de là que pour le son la théorie vibratoire est immédiatement donnée par l'expérience, et n'est que le résumé des faits; pour la lumière au contraire, la théorie vibratoire est une hypothèse conçue par l'esprit, et qui peut être plus ou moins vérifiée par l'expérience : de là la lenteur avec laquelle cette théorie s'est introduite et les difficultés qu'elle a rencontrées. Quoi qu'il en soit, elle est aujourd'hui définitivement admise par les physiciens, et ici encore on a pu dire : Considérée hors de nous, hors du sujet sentant, hors de l'œil qui la voit, la lumière n'est qu'un mouvement. La sensation lumineuse est un phénomène propre à l'œil vivant, qui ne peut avoir lieu qu'en lui et par lui.

Mais voici qui est bien plus extraordinaire et qui prouve d'une manière décisive à quel point nos sensations sont subjectives et dépendantes de nos organes, et combien nos idées sur la matière, telle que les sens nous la donnent, doivent être rectifiées par l'esprit : c'est l'identité à peu près admise aujourd'hui par tous les physiciens entre la chaleur et la lumière. Quoi de plus différent, au point de vue de la sensation, que ces deux ordres de phénomènes? Ils paraissent même très souvent séparés. Je puis avoir chaud dans l'obscurité, par exemple dans les mines, et froid par une lumière éclatante. Malgré ces oppositions superficielles et apparentes, les expériences de Melloni ont tellement multiplié les analogies entre les deux agens que la science n'hésite guère à conclure à leur identité. La chaleur (1), comme la lumière, se meut en ligne droite et avec la même vitesse; elle se réfléchit comme la lumière; comme elle, elle se réfracte et selon les mêmes lois; elle se transmet à travers les corps, ainsi que la lumière elle-même; enfin on sait que par l'addition de deux lumières on peut produire de l'obscurité. Eh bien! en combinant deux sources de chaleur, on peut produire du froid : c'est ce qu'a prouvé une remarquable expérience de M. Foucault. Pour conclure avec un remarquable traité de phy-

(1) Voyez sur les travaux de Melloni l'étude de M. Jamin, *Revue* du 15 décembre 1854.

sique tout récent : « Jamais, quand on s'est adressé à un rayon simple, on n'a trouvé une variation de lumière sans une variation correspondante de chaleur. Une telle concordance de résultats donne à penser que la chaleur et la lumière ne sont peut-être que les manifestations différentes d'un seul et même rayonnement; la différence ne résulterait que de l'espèce de modification que peut subir l'objet frappé. Sur la vue, ce rayonnement donnerait l'impression de lumière; sur le toucher, l'impression serait toute différente (1). »

En dehors de nous, en dehors du sujet sentant, il n'y a donc pas deux choses, chaleur et lumière, mais une seule, qui se diversifie dans nos organes de sensation. La chaleur, c'est la lumière perçue par les nerfs tactiles, et la lumière, c'est la chaleur perçue par le nerf optique. Enfin, comme nous avons vu que la lumière n'est qu'un mouvement, la chaleur aussi n'est qu'un mouvement. Ainsi, pour résumer toute cette théorie, abstraction faite du sujet sentant ou vivant, de l'animal en un mot, il n'y a dans la nature ni chaud, ni froid, ni lumière, ni obscurité, ni bruit, ni silence; il n'y a que des mouvemens variés, dont la mécanique détermine les lois et les conditions.

La physiologie vient à l'appui de la physique pour démontrer la subjectivité de nos sensations. Voici la loi fondamentale de nos sensations suivant Müller, le grand physiologiste allemand : « La même cause peut produire des sensations différentes dans les diverses espèces de nerfs; les causes les plus différentes produisent une même sensation dans chaque catégorie de nerfs. » C'est ainsi que l'électricité mise en contact avec chacun de nos sens détermine dans chacun d'eux des sensations spéciales : dans l'œil des phénomènes lumineux, dans l'oreille des sons, dans la bouche des saveurs, dans les nerfs tactiles des picotemens. Les narcotiques produisent également des phénomènes internes d'audition et de vision, de bourdonnemens dans les oreilles, de flamboiemens dans les yeux, de fourmillemens dans les nerfs tactiles. Réciproquement la sensation lumineuse est produite dans l'œil par les vibrations de l'éther, par des actions mécaniques, par un choc, un coup, par l'électricité, par des actions chimiques. Il en est de même de chacun des autres sens. » Müller conclut de ces faits que les sens ont chacun leurs énergies distinctes et déterminées, qui en sont comme les qualités vitales, et il approuve cette belle théorie d'Aristote, anticipation de tout ce que nous venons de dire, à savoir que la sensation est « l'acte commun du sensible et du sentant. »

(1) *Traité élémentaire de physique*, par MM. d'Almeida et Boutan.

Je suis loin de vouloir affirmer qu'il n'y a rien d'extérieur et, comme on dit, d'objectif dans nos perceptions, et que tout se réduit aux divers états du sujet sentant. Rien de plus éloigné de ma pensée qu'une telle supposition. On peut donner d'excellentes raisons pour établir la réalité du monde extérieur, et la meilleure sans doute est que nous ne pouvons pas nous empêcher de l'admettre. Il n'y a donc pas lieu de douter de la réalité des choses extérieures, et un pareil doute sera toujours frivole; mais ce qui n'est pas frivole, c'est la difficulté où nous sommes de déterminer avec précision ce qui est extérieur et ce qui ne l'est pas, difficulté à laquelle est suspendue toute l'hypothèse matérialiste.

Pour ne pas trop prolonger ce débat, je suppose que l'on ait démontré par l'analyse et par le raisonnement que ce qu'il y a d'extérieur dans la matière, c'est tout ce que nous concevons pouvoir subsister en l'absence du sujet sentant, par exemple l'étendue, le mouvement, l'impénétrabilité. Ici les difficultés cessent d'être psychologiques; elles deviennent métaphysiques. J'en signalerai seulement deux de la plus haute importance : la divisibilité à l'infini et la coexistence de la force et de l'étendue.

M. Büchner, abandonnant sur ce point la tradition matérialiste, renonce à l'hypothèse des atomes, et admet la divisibilité à l'infini de la matière; mais par là même il me paraît laisser échapper tout ce qu'il y a de positif et de clair dans le concept de la matière. Par la divisibilité à l'infini, la matière s'évanouit et se disperse, sans qu'on puisse saisir et retenir un seul instant son image. Imaginez en effet un composé, soit, par exemple, un monceau de sable : qu'y a-t-il de réel dans cet objet? Ce sont évidemment les grains de sable dont il est composé, car le composé lui-même n'est quelque chose que pour mon esprit : il n'est que la somme de ses parties; s'il n'y avait pas de parties, il ne serait pas. On peut donc dire en toute rigueur qu'un composé n'a de réalité que celle qu'il doit à ses particules intégrantes : c'est une forme qui n'est rien sans la matière à laquelle elle s'applique. Le monceau de sable n'ayant de réalité que celle des grains de sable qui le composent, supposons maintenant que le grain de sable lui-même soit un composé : ce grain de sable n'aura, comme le monceau lui-même, qu'une réalité provisoire et relative, subordonnée à la réalité de ses particules constituantes. Supposez la même chose de ces mêmes parties : elles ne seront pas encore elles-mêmes la réalité que nous cherchons, et, poursuivant cette recherche jusqu'à l'infini, puisqu'il n'y a pas de dernier terme, nous ne trouverons jamais ce qui constitue la réalité de la matière. Nous dirons donc de la matière en général ce que nous disons de chaque composé en particulier, qu'elle n'est qu'un

être provisoire et relatif, subordonné à quelque condition absolue que nous ignorons.

Le même raisonnement peut s'appliquer à la force comme à la matière, ces deux choses étant inséparables, suivant MM. Moleschott et Büchner. Si la matière est divisible à l'infini, la force l'est également; mais nous dirons, comme tout à l'heure, qu'une force composée n'a d'autre réalité que celle des forces composantes dont elle résulte. La force d'un attelage de deux chevaux n'est que la somme de deux forces inhérentes à ces chevaux. Dans la réalité, ce qui existe, ce n'est pas la résultante que le mathématicien considère, ce sont deux forces distinctes et associées. S'il en est ainsi, la force générale répandue dans un morceau de matière doit se ramener aux forces élémentaires inhérentes aux particules du tout; mais, si ces particules elles-mêmes sont composées, les forces qui y adhèrent le sont aussi, et par conséquent ne sont pas encore les vraies forces que nous cherchons. Enfin, si toute force est divisible à l'infini, nous ne trouverons jamais la dernière force, cet atome de force sans lequel la force composée n'est rien de réel. Ainsi la force s'évanouit comme la matière même.

Essayez maintenant de concevoir cet infini divisible (matière et force) comme un absolu qui existe par soi-même, vous n'y parviendrez pas. Qu'y a-t-il, que peut-il y avoir d'absolu dans un composé? Ce sont les élémens, car personne ne dira, par exemple, que cet arbre, cette pierre, possèdent l'existence absolue. Ces êtres ne sont que des formes accidentelles produites par la rencontre des élémens. Le tout lui-même, le *cosmos*, n'est que la forme des formes, la somme de toutes les formes antérieures. La nécessité absolue de la matière ne peut donc résider que dans les élémens de la matière, et c'est là que les matérialistes l'ont toujours placée. Mais s'il n'y a pas d'élémens, où réside alors la nécessité absolue? Et comment la matière pourrait-elle être conçue comme existant par elle-même?

Ainsi la divisibilité infinie de la matière, si elle était admise comme véritable, devrait conduire l'école allemande à admettre quelque principe différent de la matière qui, donnant quelque consistance à cette fluidité absolue, lui permettrait d'exister. En un mot, une étude plus approfondie du problème ramènera la nouvelle école du matérialisme à l'idéalisme.

Ce n'est pas tout. MM. Moleschott et Büchner ont posé comme principe évident par soi-même la coexistence nécessaire de la matière et de la force; mais si dans les corps vous faites abstraction de la force, de laquelle dérivent déjà le mouvement et l'impénétrabilité, que reste-t-il pour constituer la matière? Rien autre chose que l'étendue. La matière est donc une chose étendue, douée de force.

Cette chose étendue se meut, c'est-à-dire qu'elle se déplace dans l'espace : elle se distingue donc de l'espace qui la contient. Or c'est ici précisément que le matérialisme a toujours été très embarrassé, car comment distinguer cette particule étendue de la particule d'espace à laquelle elle correspond, et qu'elle remplit? L'imagination, qui prend ici la place de l'entendement, nous représente bien une espèce de grain de poussière flottant dans l'air. C'est ainsi que les atomes d'Épicure flottaient dans le vide. Mais commencez par dégager ce grain de poussière de tout ce que la vue ou les autres sens nous en font connaître, réduisez-le à l'étendue et à la force, n'oubliez pas que la force est une propriété de la matière, et par conséquent de l'étendue, et dites-vous que cet atome, considéré en soi, n'est pas autre chose qu'une portion d'étendue. Il n'a donc aucun caractère par lequel il puisse se distinguer de la portion d'espace correspondante qu'il est censé habiter. Ne dites pas qu'il s'en distingue par la force qui l'anime, car alors ce serait la force qui constituerait la matière; la matière se perdrait dans la force, ce qui est le contraire de votre système et l'abandon du principe matérialiste. Si au contraire vous admettez une matière essentiellement étendue, vous la confondrez, comme Descartes, avec l'espace, et alors essayez de comprendre le mouvement, la figure, la diversité, dans cet espace infini, homogène et plein!

Mais une telle discussion est d'une nature trop abstraite et trop délicate pour être prolongée longtemps. J'en ai dit assez pour établir que le nouveau matérialisme allemand a montré dès son début une assez grande ignorance des questions en posant comme principe la coexistence de la force et de la matière sans donner aucune définition ni de l'une ni de l'autre, et sans montrer par quels liens elles s'unissent. L'insuffisance démontrée du principe se manifeste dans toutes les conséquences qu'on en a pu tirer. Deux exemples nous suffiront pour le prouver : ce sont les idées des matérialistes sur le principe de la vie et le principe de la pensée.

IV.

L'un des problèmes les plus obscurs de la science humaine, et devant lequel une philosophie circonspecte aimera toujours à garder le silence plutôt que de proposer des hypothèses si difficiles à vérifier, est le problème de l'origine de la vie sur le globe terrestre. S'il y a une vérité démontrée en géologie, c'est que la vie n'a pas toujours existé sur notre terre, et qu'elle y est apparue à un jour donné, sans doute sous la forme la plus élémentaire, car tout porte à croire que la nature, dans son développement, suit la loi de la

gradation et du progrès; mais enfin, à un jour donné, la vie est apparue. Comment? D'où venait-elle? Par quel miracle la matière brute est-elle devenue vivante et animée? C'est là, je le répète, un grand mystère, et tout esprit sage aimera toujours mieux se taire que d'affirmer ce qu'il ne sait pas.

Pour M. Büchner, il n'y a pas là de difficulté. La vie est une certaine combinaison de matière qui est devenue possible le jour où elle a rencontré des circonstances favorables. S'il se bornait à ces termes, il serait difficile de le réfuter, car qui peut savoir ce qui est possible et ce qui ne l'est pas? Mais l'auteur allemand va beaucoup plus loin. Pour lui, il n'y a jamais eu dans la nature apparition d'une force nouvelle. Tout ce qui s'est produit dans le passé a dû se produire par des forces semblables à celles que nous connaissons aujourd'hui. Par là, il s'engage à soutenir qu'aujourd'hui même encore nous assistons au miracle de l'origine de la vie, que la matière est apte à produire spontanément des organismes vivans. En portant la discussion sur ce terrain, il fournit une base solide à la discussion, car nous pouvons alors nous demander ce que la science nous apprend de l'origine actuelle des êtres vivans, en un mot quel est aujourd'hui l'état de la science sur la vieille et célèbre question de la génération spontanée.

On appelle génération spontanée ou *hétérogénie* la formation de certains êtres vivans, sans germes préexistans, par le seul jeu des forces physiques et chimiques de la matière. Dès la plus haute antiquité, on a cru à la génération spontanée. « On voit, dit Lucrèce, des vers tout vivans sortir de la boue fétide lorsque la terre, amollie par les pluies, a atteint un suffisant degré de putréfaction. Les élémens mis en mouvement et rapprochés dans des conditions nouvelles donnent naissance à des animaux. » Cette croyance durait encore au XVIe et au XVIIe siècle. Van-Helmont décrit le moyen de faire naître des souris, d'autres auteurs l'art de produire des grenouilles et des anguilles. Une expérience décisive de Redi porta un coup mortel à toutes ces ridicules superstitions. Il montra que les vers qui viennent de la viande ne sont que des larves d'œufs de mouche, et qu'en enveloppant la viande dans une gaze légère on empêchait la naissance de ces larves; plus tard, on reconnut les œufs déposés sur cette gaze, et le mystère fut expliqué. Cependant la découverte du microscope ouvrit une voie nouvelle aux partisans de la génération spontanée. Les animaux microscopiques qui apparaissent dans les infusions des matières animales et végétales paraissaient se produire en dehors de toutes conditions sexuelles et sans germes préexistans. Les belles expériences de Needham semblèrent donner gain de cause à cette opinion; celles de Spallanzani

la firent reculer sans la vaincre définitivement. Au commencement de notre siècle, une expérience capitale de Schwann fit faire un pas décisif à la question, dans un sens contraire à la génération spontanée. La science semblait avoir abandonné ce problème, lorsque M. Pouchet le remit à la mode par des expériences qui ont fait du bruit, et qui, suivant lui, étaient démonstratives de la génération sans germes. Les anti-vitalistes triomphaient quand un autre savant, un de nos chimistes les plus éminens, M. Pasteur, a repris la question et l'a poussée à peu près aussi loin qu'on peut aller aujourd'hui : dans les expériences les plus délicates, les plus ingénieuses et les plus solides, il a réfuté tous les argumens des hétérogénistes, et je crois pouvoir dire que, dans ce grand débat, l'Académie des sciences et la grande majorité des savans lui ont donné raison.

Il nous serait difficile ici d'entrer dans le détail des discussions expérimentales qui ont eu lieu. Contentons-nous de donner une idée générale et philosophique de la question. Ainsi c'est déjà un fait remarquable et une présomption défavorable à la génération spontanée que les partisans de cette hypothèse aient été peu à peu refoulés jusque dans le domaine de l'infiniment petit, dans la sphère de l'invisible pour ainsi dire, là où les expériences sont si difficiles, où l'œil est si facilement trompé. Si un tel mode de génération était possible, on ne voit pas pourquoi il n'aurait pas lieu dans d'autres sphères de l'animalité, et pourquoi il serait précisément réduit au monde microscopique.

M. Büchner dit à la vérité que ce sont là les organismes les plus imparfaits, et que par conséquent on conçoit qu'ils puissent se produire par le mode de génération le plus simple et le plus élémentaire; mais il reste à se demander si la perfection des organismes est précisément en raison de leurs dimensions, et si les plus petits sont toujours les plus imparfaits : or c'est ce qui évidemment n'est pas. Si l'on admet avec M. Milne Edwards que la perfection d'un animal est en raison de ce qu'il appelle la *division du travail*, c'est-à-dire la division des organes et des fonctions, il est facile de voir que cette division est tout à fait indépendante de la taille de l'animal. Ainsi les insectes par exemple, qui sont généralement très petits, sont des animaux très supérieurs aux mollusques par le nombre et la division des fonctions, et cependant très inférieurs par les dimensions. L'homme, le plus parfait des animaux, n'en est pas le plus grand. On ne peut donc pas conclure de la petitesse à l'imperfection, et par conséquent l'imperfection prétendue des infusoires n'explique pas pourquoi la génération spontanée n'aurait lieu que dans le monde de l'infiniment petit. J'ajoute que l'or-

ganisation des infusoires n'est point du tout, comme on serait tenté de le croire, une organisation simple : elle est au contraire très complexe, et l'illustre micrographe Ehrenberg a démontré que ces petits animaux presque invisibles sont aussi parfaits et aussi richement organisés que beaucoup d'animaux plus élevés (1). M. Büchner nous dit lui-même que le rotifère, qui n'a que le vingtième d'une ligne, a une bouche, des dents, un estomac, des glandules intestinales, des vaisseaux et des nerfs.

On invoque encore en faveur des générations spontanées le raisonnement suivant : « S'il n'y avait, dit-on, qu'un seul mode de génération, la génération par sexe, on comprendrait qu'on fût disposé à rejeter comme une pure illusion contraire à la loi générale les productions spontanées dans certaines espèces; mais l'expérience nous apprend qu'il y a des modes très variés de génération : pourquoi l'un de ces modes, au plus bas degré de l'animalité, ne serait-il pas l'hétérogénie? » Les grands travaux de la science moderne sur la génération des animaux inférieurs ont répondu à cette objection, et l'opinion qui semble prévaloir aujourd'hui dans les sciences naturelles, les argumens, les recherches sur lesquels elle s'appuie ont été plus d'une fois exposés dans la *Revue* par M. de Quatrefages (2). C'est lui-même qui a résumé en quelques lignes d'une netteté rigoureuse les données acquises sur ce point par la science moderne. « Médiatement ou immédiatement, a-t-il dit, tout animal remonte à un père et à une mère (appareil mâle et femelle). Et ce que nous disons en ce moment s'applique également aux végétaux... Un père et une mère, c'est-à-dire un mâle et une femelle, telle est l'origine de tout être vivant. L'existence des sexes, dont la nature inorganique ne présente pas même la trace, se montre donc comme un caractère distinctif de la matière organisée, comme une de ces lois primordiales dont nous devons renoncer à trouver la raison. »

Cette restauration de l'élément sexuel dans la génération des animaux est évidemment un coup fatal porté à la génération spontanée. Cette théorie a subi encore d'autres échecs non moins curieux. Pendant longtemps par exemple, elle avait pu invoquer en sa faveur un fait vraiment étrange et inexplicable en apparence : c'était l'existence des *entozoaires* ou vers intestinaux. « Aujourd'hui, disait J. Müller, c'est par la considération des vers intestinaux qu'il est le plus permis de soutenir l'hypothèse de la conversion d'une matière animale non organisée en animaux vivans. » L'existence

(1) Ehrenberg, *Organisation der Infusions Thierchen*.

(2) Voyez la *Revue* du 1er et 15 avril 1855, du 1er et 15 juin, du 1er juillet 1856.

de ces vers qui naissent jusque dans les tissus les plus secrets, jusque dans l'intérieur des muscles, dans l'intérieur du cerveau, semblait un véritable mystère : eh bien! ce mystère est aujourd'hui expliqué, et l'origine de ces êtres étranges est ramenée aux lois ordinaires de la reproduction : seulement elle nous offre un des cas les plus merveilleux et les plus étranges de la théorie des métamorphoses. C'est ce qui est décidément établi par les beaux travaux de M. Van Beneden. Qui se fût douté, avant ce savant, qu'un ver parasite fût destiné à passer une partie de sa vie dans un animal, et l'autre partie dans un autre, qu'il dût vivre à l'état fœtal dans un animal herbivore, à l'état adulte dans un animal carnivore? C'est pourtant ce qui arrive. Ces animaux changent en quelque sorte d'*hôtelleries*. Ainsi le lapin loge et nourrit un ver parasite qui ne deviendra adulte que dans le chien; le mouton nourrit le *cœnure*, qui dans le loup devient un *ténia*. Tout ver parasite passe par trois phases : la première est celle de l'œuf pondu dans l'intestin du carnivore et rejeté par celui-ci; — la seconde, celle de l'embryon : l'œuf est avalé par l'herbivore, avec l'herbe qu'il broute, et il éclôt dans son estomac; — la troisième est celle de l'adulte. Celle-ci a lieu dans le corps du carnivore qui se nourrit d'herbivores (1). Tout le mystère est expliqué sans génération spontanée. D'ailleurs la découverte des sexes et des œufs dans les entozoaires tranche évidemment la question.

Après avoir montré où en est le débat sur la génération spontanée, il nous suffirait, pour emporter la conviction du lecteur, d'exposer avec quelque détail les expériences si belles et si lumineuses de M. Pasteur sur ce difficile sujet; mais comment résumer des expériences dont l'art réside avant tout dans la précision extrême du détail, et dans une sagacité qui ne laisse échapper aucune cause d'erreur? Contentons-nous d'indiquer trois points principaux des travaux de M. Pasteur. Il a établi d'abord que l'air contient en suspension des corpuscules organisés, tout à fait semblables à des germes, et il a pu les recueillir avec abondance par une méthode qui lui est propre; il a montré que le nombre de ces corpuscules diminuait à mesure que l'on s'élevait dans l'atmosphère, en vertu des lois de la pesanteur, qui les attire vers la terre, et en effet, exposant divers liquides à l'air libre à différentes hauteurs de l'atmosphère, il obtenait d'autant moins de générations dites spontanées qu'il s'élevait plus haut : faits parfaitement conformes à l'hypothèse de la dissémination des germes. La seconde série de ses expériences a consisté à empêcher la production des générations

(1) Flourens, *Journal des Savans*, mai 1861.

spontanées en écartant tout germe extérieur et en brûlant par la chaleur les germes qui peuvent exister dans un liquide fermentescible; cette seconde série d'expériences est ce qu'il y a de moins original dans les travaux de M. Pasteur : c'est au fond la célèbre expérience de Schwann renouvelée dans des conditions d'exécution plus parfaite. Enfin la troisième série d'expériences, et la plus intéressante, consiste à obtenir à volonté des productions d'infusoires en réintroduisant les germes, c'est-à-dire les corpuscules organisés déjà recueillis par la première méthode (1).

Au reste, dans les sciences expérimentales, aucune démonstration n'a jamais de valeur absolue, et l'autorité d'une conclusion ne peut être que relative au nombre des faits observés. Aussi ne faut-il pas dire que la génération spontanée est impossible : il faut dire que, dans l'état actuel de la science, il n'existe aucun fait constaté de génération spontanée; il faut dire que, toutes les fois qu'on a pris les précautions nécessaires, de pareils faits ne se sont pas produits; il faut dire enfin que tous les argumens qu'on faisait valoir en faveur de cette doctrine ont succombé devant l'expérience. Si limitées que soient ces affirmations, elles sont encore d'une haute importance, car elles condamnent à soutenir une hypothèse gratuite ceux qui les nient. L'hypothèse est sans doute permise dans les sciences spéculatives, là où il est impossible de toucher du doigt les choses elles-mêmes; mais l'hypothèse ne doit jamais être gratuite et reposer simplement sur un besoin et un désir de notre esprit. Or le matérialisme, en affirmant la génération spontanée par la seule raison qu'il en a besoin pour étayer son système, fait une hypothèse toute gratuite, dont les faits, tels qu'ils sont, ne lui fournissent pas les élémens.

Pour échapper aux difficultés précédentes, M. Büchner propose une conjecture : « On pourrait supposer, dit-il, que les germes de tout ce qui vit, *doués de l'idée de l'espèce,* ont existé de toute éternité. » Mais qui ne verra dans cette hypothèse une contradiction manifeste avec le système général de l'auteur? Car comment ces germes se sont-ils formés? Par quelle force les élémens de la matière se sont-ils réunis pour former un germe, et un germe qui contienne virtuellement l'espèce? C'est là un point de vue tout à fait idéaliste. Remarquez en effet qu'on ne peut pas supposer deux espèces de matières, l'une qui serait vivante et l'autre inerte. L'hypothèse de Buffon sur une matière propre aux êtres organisés a été réfutée par les découvertes de la chimie organique. La matière qui entre dans le corps vivant est la même que celle des minéraux et

(1) Voir le mémoire de M. Pasteur, *les Corpuscules organisés répandus dans l'atmosphère*; Paris 1862.

des corps bruts. Ce n'est donc point par ses élémens que le corps vivant se distingue du corps brut, c'est par sa forme. Or cette forme, si vous n'admettez pas la génération spontanée, suppose une force spéciale distincte de la matière même. D'ailleurs cette idée de l'espèce qui serait inhérente au germe est un principe qui dépasse toutes les données du matérialisme. Le nouveau système est donc convaincu d'impuissance dans ses propositions sur l'origine de la vie : est-il plus heureux quand il essaie d'expliquer la pensée?

V.

Au premier abord, l'hypothèse qui réduit la pensée à n'être qu'une fonction du cerveau semble se présenter avec certains avantages, et n'être autre chose qu'une application rigoureuse de la méthode scientifique, car voici sur quoi elle s'appuie. Partout où l'on observe un cerveau, dit-on, on rencontre un être pensant, ou tout au moins intelligent à quelque degré; partout où manque le cerveau, l'intelligence et la pensée manquent également; enfin l'intelligence et le cerveau croissent et décroissent dans la même proportion; ce qui affecte l'un affecte l'autre en même temps. L'âge, la maladie, le sexe, ont à la fois sur le cerveau et sur l'intelligence une influence toute semblable. Or, d'après la méthode baconienne, quand une circonstance produit un effet par sa présence, qu'elle le supprime par son absence ou le modifie par ses changemens, elle peut être considérée comme la vraie cause de cet effet. Le cerveau réunit ces trois conditions dans son rapport avec la pensée : il est donc la cause de la pensée.

Mais je ferai remarquer d'abord que la science a encore beaucoup à faire avant d'avoir démontré rigoureusement les trois propositions que je viens de mentionner. Sans parler des deux premières, qui ne sont pas absolument incontestables, c'est surtout la démonstration de la troisième qui laisse à désirer. Avant d'établir que les changemens de la pensée sont proportionnels aux changemens du cerveau, il faudrait savoir à quelle circonstance tient précisément dans le cerveau le fait de la pensée : c'est ce qu'on ignore encore, car les uns invoquent le volume, les autres le poids, les autres les circonvolutions, les autres la composition chimique, les autres enfin une certaine action dynamique invisible qu'il est toujours facile de supposer. Or d'après l'avis des physiologistes les plus éminens, la physiologie du cerveau est encore dans l'enfance, et les rapports du cerveau et de la pensée sont profondément inconnus (1).

(1) Voyez sur cette question l'*Anatomie comparée du système nerveux*, par MM. Leuret et Gratiolet.

Par exemple, l'état du cerveau dans la folie est une des pierres d'achoppement les plus redoutables de l'anatomie pathologique. Les uns trouvent quelque chose, et les autres ne trouvent rien, absolument rien. Suivant M. Leuret, l'un des plus éminens aliénistes, on ne trouve d'altération dans le cerveau d'un aliéné que lorsque la folie est jointe à quelque autre maladie, telle que la paralysie générale. De plus, les altérations trouvées sont tellement différentes les unes des autres, ont si peu de constance et de régularité, qu'on n'a aucune raison de les considérer comme des causes véritables. On peut tout aussi bien y voir des effets, la folie pouvant à la longue amener ces altérations. Dans ce cas, elles ne seraient, pour parler comme les médecins, que consécutives et non essentielles. Enfin une dernière difficulté se tire de la différence de l'homme et de l'animal. Cette différence s'explique-t-elle suffisamment par la différence du cerveau? Il ne le paraît pas, puisque certains naturalistes insistent sur l'identité du cerveau de l'homme et du cerveau du singe pour prouver que l'homme a pu être singe, ou du moins dériver, avec le singe, d'une souche commune. Ici les matérialistes sont assez embarrassés, car tantôt ils sont intéressés à prouver que l'homme diffère du singe, et tantôt qu'il n'en diffère pas. Veulent-ils prouver que l'homme n'est pas une espèce à part dans la nature, et qu'il a pu, à l'origine, se confondre avec les espèces inférieures : ils montrent les analogies. Veulent-ils expliquer la différence incontestable qui existe entre l'homme actuel et le singe actuel : ils insistent sur les différences. Mais ces analogies, ces différences, sur lesquelles on dispute, et que quelques-uns ne veulent pas reconnaître, sont-elles assez grandes pour expliquer l'abîme qui sépare les deux espèces? On invoque des intermédiaires, d'une part les nègres, et de l'autre les gorilles, très populaires depuis les voyages de M. du Chaillu. Or, je le demande, les gorilles seraient-ils capables de fonder la république d'Haïti ou la république de Libéria? Seraient-ils même capables de remplacer les nègres pour le travail de la canne à sucre? Proposez cette solution aux planteurs d'Amérique; ils seront bien obligés de reconnaître que les nègres ne sont pas tout à fait des animaux. Plus il y aura de l'analogie entre la constitution de leur cerveau et celle du singe, plus il sera démontré que la différence d'intelligence tient à quelque condition que les sens ne nous montrent pas.

J'ajoute que, ces trois propositions fussent-elles démontrées, le matérialisme ne serait pas plus avancé, car il suffit d'admettre que le cerveau soit la condition de la pensée sans en être la cause pour que les faits mentionnés s'expliquent dans une hypothèse comme dans l'autre. Supposez en effet un instant que la pensée humaine

soit de telle nature qu'elle ne puisse exister sans sensations, sans images et sans signes (il n'est pas démontré qu'il ne puisse pas y avoir d'autre pensée que celle-là); supposez, dis-je, que telle soit la condition de la pensée humaine : ne comprend-on pas qu'il faudrait alors un système nerveux pour rendre la sensation possible, et un centre nerveux pour rendre possibles la concentration des sensations, la formation des images et des signes? Le cerveau serait dans cette hypothèse l'organe de l'imagination et du langage, sans lesquels il n'y aurait point de pensée pour l'esprit humain. Il résulterait de là que, de même qu'un aveugle privé de la vue manque d'une source de sensations, et par conséquent d'une source d'idées, de même l'esprit auquel manquerait une certaine partie du cerveau, ou qui serait atteint dans les conditions cérébrales nécessaires à la formation des images et des signes, deviendrait incapable de penser, puisque la pensée pure, sans liaison aucune avec le sensible, paraît impossible dans les conditions actuelles de notre existence finie. On voit que les relations du cerveau avec la pensée se conçoivent aussi bien dans l'hypothèse spiritualiste que dans l'hypothèse contraire, et même les difficultés que présente celle-ci disparaîtraient dans celle-là. Par exemple, d'où viendrait la différence de l'homme et de l'animal? Elle aurait sa cause non plus dans la différence des cerveaux, mais dans la différence de la force interne, de la force pensante, qui dans l'animal ne saurait combiner qu'un petit nombre d'images, et qui ne saurait transformer les signes naturels en signes artificiels. Les conditions physiques de la pensée seraient identiques dans l'un et l'autre cas; les conditions tout immatérielles de la force pensante seraient seules modifiées. Il en serait de même dans les cas de folie qui pourraient avoir pour cause tantôt des altérations organiques qui atteindraient l'organe de l'imagination et des signes, tantôt des altérations toutes morales qui mettraient l'âme hors d'état de gouverner ses sensations, de combiner les images et les signes, qui la feraient passer de l'état actif à l'état passif. Si l'on admet avec certains physiologistes un dynamisme cérébral, et si l'on explique la folie ou l'imbécillité par des variations d'intensité dans les forces cérébrales, pourquoi n'admettrai-je pas un dynamisme intellectuel et moral résidant dans une substance élémentaire et indivisible, et qui est susceptible également de certaines variations d'intensité, dont la cause est tantôt en elle et tantôt hors d'elle? Ce n'est donc qu'en se plaçant à un point de vue tout superficiel, et pour n'avoir pas suffisamment examiné tous les aspects de la question, que le matérialisme a cru pouvoir s'autoriser de ce fait, que le cerveau est indispensable à la production de la pensée, pour en conclure que le cerveau est le sujet même de la pensée.

Mais il ne suffit pas de montrer que les faits cités par les matérialistes s'expliquent aussi, et peut-être mieux, dans l'hypothèse contraire, car il en résulterait seulement que l'esprit doit rester indifférent et suspendu entre les deux hypothèses. Il y a plus : il y a certains faits décisifs selon nous, certains caractères éminens de la pensée qui paraissent absolument inconciliables avec le matérialisme. On sait quels sont ces faits. Quiconque a un peu étudié cette question devine que nous voulons parler de l'identité personnelle et de l'unité de la pensée. J'insisterai principalement sur le fait de l'identité personnelle, en essayant d'en presser les conséquences un peu plus qu'on n'a l'habitude de le faire.

On ne définit pas l'identité personnelle, mais on la sent. Chacun de nous sait bien qu'il demeure lui-même à chacun des instans de la durée qui composent son existence, et c'est là ce qu'on appelle l'identité. Elle se manifeste bien clairement dans trois faits principaux : la pensée, la mémoire, la responsabilité. Le fait le plus simple de la pensée suppose que le sujet qui pense demeure le même à deux momens différens. Toute pensée est successive; si on le conteste du jugement, on ne le contestera pas du raisonnement; si on le conteste du raisonnement sous la forme la plus simple, on ne le contestera pas de la démonstration, qui se compose de plusieurs raisonnemens. Il faut admettre évidemment que c'est le même esprit qui passe par tous les momens d'une démonstration. Supposez trois personnes dont l'une pense une majeure, l'autre une mineure, l'autre une conclusion : aurez-vous une pensée commune, une démonstration commune? Non, il faut que les trois élémens se réunissent en un tout dans un même esprit. La mémoire nous conduit à la même conclusion. Je ne me souviens que de moi-même, a très bien dit M. Royer-Collard : les choses extérieures, les autres personnes n'entrent dans ma mémoire qu'à la condition d'avoir déjà passé par la connaissance; c'est de cette connaissance que je me souviens, et non de la chose elle-même. Je ne pourrais donc pas me souvenir de ce qu'un autre que moi a fait, dit ou pensé. La mémoire suppose un lien continu entre le *moi* du passé et le *moi* du présent. Enfin nul n'est responsable que de lui-même : s'il l'est des autres, c'est dans la mesure où il a pu agir sur eux ou par eux. Comment pourrais-je répondre de ce qu'un autre a fait avant que je fusse né? Ainsi pensée, mémoire, responsabilité, tels sont les témoignages éclatans de notre identité. C'est là un des faits capitaux qui caractérisent l'esprit.

Il y a de même dans le corps humain un fait capital et caractéristique, mais qui est le contraire du précédent : c'est ce que l'on appelle le tourbillon vital, ou l'échange perpétuel de matière qui

s'opère entre les corps vivans et le monde extérieur. Ce fait se manifeste par la nutrition. Nous savons que les corps organisés ont besoin de se nourrir, c'est-à-dire d'emprunter aux corps étrangers une certaine quantité de matière pour réparer les pertes qu'ils font continuellement. Si en effet les corps vivans conservaient toute la matière acquise et en introduisaient sans cesse de nouvelle, on devrait voir leurs dimensions croître continuellement : c'est bien ce qu'on voit jusqu'à un certain âge; mais ce mouvement de croissance s'arrête, et le corps reste stationnaire dans ses dimensions. Il est donc évident par là même qu'il perd à peu près autant qu'il gagne, et que la vie n'est qu'une circulation. Au reste, les plus grands naturalistes ont reconnu le fait. Je citerai surtout les belles paroles de Cuvier : « Dans les corps vivans, dit-il, aucune molécule ne reste en place; toutes entrent et sortent successivement: la vie est un tourbillon continuel, dont la direction, toute compliquée qu'elle est, demeure constante, ainsi que l'espèce de molécules qui y sont entraînées, mais non les molécules individuelles elles-mêmes. Au contraire, la matière actuelle du corps vivant n'y sera bientôt plus, et cependant elle est dépositaire de la force qui contraindra la matière future à marcher dans le même sens qu'elle. Ainsi la forme de ces corps leur est plus essentielle que leur matière, puisque celle-ci change sans cesse tandis que l'autre se conserve. »

Sans insister sur un fait dont on trouvera la confirmation dans tous les physiologistes, disons que le problème pour les matérialistes est de concilier l'identité personnelle de l'esprit avec la mutabilité perpétuelle du corps organisé. Or il faut reconnaître que les matérialistes ne se sont jamais donné beaucoup de mal pour résoudre ce problème, et le docteur Büchner ne le signale même pas. Il ne va pas de soi cependant que l'identique puisse résulter du changement, ni l'unité de la composition. Si cela est, encore faut-il expliquer comment cela peut être.

La première explication que l'on pourrait donner est celle qui est indiquée dans le passage de Cuvier cité plus haut. Ce tourbillon vital, dira-t-on, a une direction constante; dans le changement de la matière, il y a quelque chose qui demeure toujours, c'est la forme. Les matériaux se déplacent et se remplacent, mais toujours dans le même ordre et dans les mêmes rapports. Ainsi les traits du visage restent toujours à peu près les mêmes malgré le changement des parties; la cicatrice reste toujours, quoique les molécules blessées aient disparu depuis longtemps. Ainsi le corps vivant possède une individualité abstraite en quelque sorte, qui résulte de la persistance des rapports et qui est le fondement de l'identité du *moi*.

Une telle explication pourtant ne peut satisfaire que ceux qui ne

se rendront pas bien compte des conditions du problème, car en supposant qu'on puisse expliquer cette fixité du type soit individuel, soit générique, par un simple jeu de la matière, par les actions chimiques ou mécaniques, il ne faut pas oublier qu'une identité ainsi produite ne sera jamais qu'une identité apparente et tout extérieure, semblable à celle de ces pétrifications où toutes les molécules végétales sont peu à peu remplacées par des molécules minérales, sans que la forme de l'objet vienne à changer. Je dis qu'un tel objet n'est pas réellement identique, et surtout qu'il ne l'est pas pour lui-même, et que dans une telle hypothèse vous ne trouverez aucun fondement à la conscience et au souvenir de l'identité, car, je le demande, où placerez-vous le souvenir dans cet objet toujours en mouvement? Sera-ce dans les élémens, dans les molécules elles-mêmes? Mais puisqu'elles disparaissent, celles qui entrent ne peuvent pas se souvenir de celles qui sortent. Sera-ce dans le rapport des élémens? Il le faudrait, car c'est la seule chose qui dure véritablement; mais qu'est-ce qu'un rapport qui se pense soi-même, qui se souvient, qui est responsable? Ce sont là autant d'abstractions inintelligibles dont nous faisons grâce à nos lecteurs.

On pourrait se retourner vers l'hypothèse suivante. On pourrait dire : A mesure que les molécules entrent dans le corps, par exemple dans le cerveau, elles viennent se placer là où étaient les molécules précédentes; elles se trouvent donc dans un même rapport avec les molécules avoisinantes, elles sont entraînées dans le même tourbillon que celles qu'elles remplacent. Eh bien! si, par hypothèse, la pensée est une vibration des fibres cérébrales puisqu'on explique tout aujourd'hui par des vibrations, chaque molécule nouvelle viendra à son tour vibrer exactement comme la précédente; elle donnera la même note et vous croirez entendre le même son; ce sera donc la même pensée que tout à l'heure, quoique la molécule ait changé. Ayant les mêmes pensées, l'homme sera le même individu. Une telle explication néanmoins n'a encore rien qui puisse satisfaire, car l'identité de la personne n'est pas attachée à l'identité des pensées. Je puis être ballotté entre les idées et les sentimens les plus contraires sans cesser d'être moi-même : deux hommes pensant la même chose à la fois, la série des nombres par exemple, ne deviendront pas pour cela un seul et même homme; plusieurs cordes donnant la même note ne sont pas une seule corde. Ainsi l'identité des vibrations n'explique pas plus que la persistance de la forme la conscience de l'identité personnelle.

On peut encore répliquer : Vous raisonnez dans une hypothèse qui n'est pas la vraie. Vous avez l'air de croire que le cerveau humain change totalement de minute en minute, de seconde en se-

conde. Il n'en est pas ainsi : le cerveau ne change que successivement. D'un autre côté, le *moi* est-il donc immobile? Ne change-t-il pas aussi, lui, d'instant en instant? Est-ce que le jeune homme est le même que l'homme, l'homme que le vieillard? Ainsi ni le changement n'est absolu dans le corps, ni l'immobilité dans l'âme. Ne pourrait-on pas se rapprocher? La conscience de l'identité correspondrait en nous à la partie durable du cerveau, et la conscience du changement à la partie changeante. De la sorte se réuniraient dans l'homme, selon l'expression de Platon, l'*un* et le *plusieurs*, le *même* et l'*autre*. C'est là, je crois, ce que l'on peut dire de plus profond en faveur du matérialisme; mais je ne crois pas qu'il se soit jamais donné la peine d'aller aussi loin dans sa justification : c'est nous qui prenons la peine de lui fournir des armes. Quoi qu'il en soit, ce dernier biais ne me satisfait pas plus que les précédens. Il y aurait d'abord quelque chose d'étrange, c'est que l'homme perdrait à chaque instant une partie de soi-même, et qu'il se recompléterait à chaque instant. Au bout d'un certain temps, je n'aurais plus que les trois quarts de moi-même, puis la moitié, puis le quart, puis rien. Est-ce bien là le tableau fidèle de ce que nous éprouvons quand nous nous sentons changer? Les phénomènes changent, mais nous les attribuons toujours au même individu : il y a des variations d'intensité dans la conscience de ce *moi* permanent, des renversemens, des révolutions, mille accidens, mais l'être persiste et se retrouve toujours après les défaillances, après les excitations et les troubles de toute nature auxquels il est en proie.

Et d'ailleurs ces changemens organiques, pour s'opérer plus lentement, n'en produisent pas moins à la fin les mêmes effets. Au bout de plusieurs années, un nouveau *moi* aurait succédé au précédent. Supposons que le renouvellement se fasse en quatre temps correspondant aux quatre âges de la vie : il y aura donc un *moi* enfant, un *moi* jeune homme, un *moi* dans la maturité, un autre dans la vieillesse! Mais ce sont là quatre hommes différens, qui héritent en quelque sorte l'un de l'autre. Comment se réunissent-ils pour en former un seul, et un seul se possédant soi-même, ayant conscience et souvenir de son identité? Ce ne sera là encore qu'une identité apparente, semblable à celle d'une fonction publique remplie successivement par des hommes suivant les mêmes erremens que leurs prédécesseurs, mais au fond différens d'eux. Je me lasse à poursuivre des conséquences subtiles et frivoles qui répugnent à tout bon sens.

Après cet exposé et cette discussion des nouvelles doctrines allemandes, il ne reste plus qu'à se demander quelle cause scientifique peut expliquer cette recrudescence du matérialisme déjà si écla-

tante en Allemagne, et dont les progrès sont frappans parmi nous. Dirons-nous avec le docteur Büchner que cette cause c'est le retour à l'expérience, à l'observation des faits, en un mot à la vraie méthode scientifique? Non sans doute, car l'expérience immédiate ne prononce rien sur le matérialisme : ce n'est pas à elle qu'il appartient de sonder les premiers principes, et pour affirmer le matérialisme, il faut employer le raisonnement, l'hypothèse et l'induction, tout au moins autant que dans la doctrine contraire. Non, ce qui explique le succès du matérialisme, c'est un penchant naturel à l'esprit humain, et qui est aujourd'hui extrêmement puissant dans les esprits : le penchant à l'unité. On veut expliquer toutes choses par une seule cause, par un seul phénomène, par une seule loi. C'est là sans doute un penchant utile et nécessaire, sans lequel il n'y aurait pas de science; mais de combien d'erreurs un tel penchant n'est-il pas la cause! Combien d'analogies imaginaires, combien d'omissions capitales, combien de créations chimériques a produites en philosophie l'amour d'une vaine simplicité! Qui peut nier sans doute que l'unité ne soit au dernier fond des choses, au commencement et à la fin? Qui peut nier qu'une même harmonie gouverne le monde visible et le monde invisible, les corps et les esprits? Mais qui nous dit que ces harmonies, ces analogies qui unissent les deux mondes soient de l'ordre de celles que nous pouvons imaginer? Sur quoi nous fondons-nous pour forcer la nature à n'être autre chose que l'éternelle répétition de soi-même, et, comme le dit Diderot, un même phénomène indéfiniment diversifié? Illusion et orgueil! Les choses ont de plus grandes profondeurs que n'en a notre esprit. Sans doute la matière et l'esprit doivent avoir une raison commune dans la pensée de Dieu : c'est là qu'il faudrait chercher leur dernière unité; mais quel œil a pénétré jusque-là? Qui pourra croire avoir expliqué cette origine commune à toute créature? Qui le pourrait, sinon celui qui est la raison de tout? Mais surtout quelle faiblesse et quelle ignorance de limiter l'être réel des choses à ces fugitives apparences que nos sens en saisissent, de faire de notre imagination la mesure de toutes choses, et d'adorer, comme les nouveaux matérialistes, non pas même l'atome, qui avait au moins quelque apparence de solidité, mais un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue, et que l'on pourrait appeler la *poussière infinie!*

PAUL JANET.

LES

SUCCESSEURS DE COLBERT

I.

PONTCHARTRAIN.

Parmi les surprises que l'étude de l'histoire ne nous ménage guère, une des plus pénibles assurément est celle qu'on éprouve en voyant ce que devinrent immédiatement après la mort de Colbert les principes et les règlemens qu'il avait appliqués avec tant de succès à l'administration des finances et qui ont immortalisé son nom. On sait l'ordre admirable, la clarté, la régularité parfaite, l'équilibre enfin qu'il y avait introduits. Il n'est pas moins inutile de rappeler les grandes mesures dues à sa puissante initiative, la marine improvisée, l'industrie énergiquement stimulée, les codes renouvelés, les compagnies des Indes orientales et occidentales, du Levant et du Nord encouragées, Versailles et le canal du Languedoc s'achevant ensemble, nos bibliothèques et nos musées s'enrichissant d'achats faits dans le royaume et à l'étranger. Comment Colbert avait-il pu trouver dans les ressources de la France le moyen de suffire à tant de dépenses, de soutenir de si grands armemens, dont quelques-uns, dans la période de 1672 à 1678, avaient nécessité des efforts extraordinaires, et de ne laisser à sa mort qu'une dette annuelle de 8 millions de livres? Ce sont ces faits, comparés d'une part à la situation où il avait pris les finances après les déprédations de Fouquet, et d'autre part à ce qu'elles furent à la fin du règne, qui donnent sa véritable mesure; mais ces résultats glorieux n'avaient été obtenus que par une série de luttes incessantes qui l'épuisèrent.

Colbert en effet, il n'y a qu'à lire ses derniers mémoires pour s'en convaincre, mourut à la peine, et sa mort, cela est triste à dire, parut à tous un soulagement pour Louis XIV en même temps qu'une victoire pour Louvois, dont le crédit ne connut dès lors plus d'obstacle. Aussi, à partir de ce moment jusqu'à la paix d'Utrecht, les contrôleurs-généraux, véritables commis du secrétaire d'état de la guerre (on sait que Chamillard réunit pendant un temps les deux fonctions), n'essayèrent même plus une résistance impossible, et n'eurent d'autre mission que de faire venir, coûte que coûte, de l'argent au trésor.

Reconnaissant son impuissance, l'héritier direct de Colbert, Claude Le Peletier, avait, après quelques observations timides et mal accueillies, préféré se retirer. Il était d'ailleurs ennemi du tracas de la cour, absorbé de plus en plus par les pratiques pieuses, lent, méticuleux, indécis. Déjà il avait été forcé d'emprunter en pleine paix pour acquitter les dépenses ordinaires. Quand la coalition de 1689 s'était formée, la perspective d'une longue guerre, avec l'Europe entière sur les bras, l'avait effrayé, et il avait supplié Louis XIV de confier à un autre le fardeau de ses finances. Louis XIV n'aimait pas changer de ministres; il craignait surtout que le successeur de Le Peletier ne s'entendît pas avec Louvois, car les divisions entre ce dernier et Colbert lui étaient toujours présentes. Il résista donc quelque temps aux instances de son contrôleur-général; mais, celui-ci ayant allégué le mauvais état de sa santé, le roi, qui l'aimait, finit par céder et lui permit de se retirer avec 80,000 liv. de pension (20 septembre 1689). On a prétendu que Le Peletier aurait pu faire nommer à sa place un de ses frères, et que la jalousie seule l'en avait détourné; il est plus vraisemblable que, timoré pour eux comme pour lui, redoutant, si celui qu'il aurait désigné paraissait au-dessous de sa tâche, le mécontentement de Louis XIV, il présenta, de concert sans doute avec le tout-puissant secrétaire d'état de la guerre, dont il était lui-même la créature, un autre prétendant, Louis Phelypeaux, comte de Pontchartrain, qui fut accepté.

A part le dévouement à Louvois, le comte de Pontchartrain ressemblait aussi peu que possible à son prédécesseur; l'on aurait trouvé difficilement deux natures plus différentes. « La lenteur et l'indécision de l'un, a dit le chancelier d'Aguesseau, qui les avait vus tous les deux à l'œuvre, furent mises dans tout leur jour par la comparaison que l'on en fit avec la vivacité et la prompte décision de l'autre. » Pontchartrain n'avait pas, s'il faut en croire ses amis, ambitionné un pareil poste; il est certain qu'il fut heureux, quelques années plus tard, de l'échanger contre un autre plus en rap-

port avec ses goûts, celui de chancelier. La situation était évidemment pleine de périls, et le nouveau contrôleur-général, intendant des finances depuis 1687, pouvait moins que personne se le dissimuler. Dès 1688, c'est-à-dire avant même le commencement des hostilités, Le Peletier avait dû, pour ne pas retomber dans les inconvéniens de l'arriéré, emprunter une somme de 10 millions et créer, moyennant finance, un certain nombre d'emplois complétement inutiles. Si telles avaient été les nécessités du trésor avec une armée sur le pied de paix, que seraient-elles donc lorsque, pour faire face à l'Europe conjurée, il faudrait porter cette armée à 400,000 hommes, et tenir en mer une flotte capable de se mesurer avec les flottes réunies de la Hollande et de l'Angleterre! Ni le chiffre de la population, ni la situation intérieure de la France ne permettaient de croire qu'elle fût en état de traverser, sans de grands et douloureux efforts, une pareille épreuve. La population n'excédait guère vingt millions d'âmes. L'agriculture, il est vrai, s'était un peu relevée grâce aux exportations de grains des dernières années; mais, la guerre éclatant, ces exportations cesseraient tout à coup. L'industrie elle-même était bien déchue de sa splendeur passagère, et ne se soutenait, avec bien des souffrances, que par les encouragemens de l'état. Enfin l'irritation trop bien motivée des protestans, principalement de ceux qui habitaient les provinces du littoral, inspirait de sérieuses inquiétudes au gouvernement. Malgré tant de raisons d'être prudent, modéré, conciliant, Louis XIV céda, tout en le supportant avec une impatience chaque jour croissante, au funeste ascendant de Louvois, et laissa se former l'orage qui éclata en 1689.

Le duc de Saint-Simon avait beaucoup vu le comte de Pontchartrain, qui lui a fourni le sujet d'un de ses portraits les plus flatteurs. Il était né le 9 mars 1643, d'une famille qui avait occupé de grands emplois. Son grand-père, secrétaire d'état sous Henri IV et Louis XIII, a laissé sur ces deux règnes des mémoires dont on a dit qu'ils étaient *plus vrais que naïfs, plus exacts que spirituels*. Son père aurait dû hériter de cette charge; mais, encore mineur quand elle devint vacante, il en fut frustré par un de ses oncles. Après avoir été conseiller au parlement, il avait obtenu une présidence à la chambre des comptes de Paris. Désigné pour faire partie de la commission qui jugea Fouquet, il se trouva placé, quand vint la fin de ce procès célèbre, entre les propositions les plus avantageuses et les menaces de Colbert et de Le Tellier. Ce fut alors que le jeune Pontchartrain, âgé de dix-sept ans, et à qui il venait d'acheter une charge de conseiller aux requêtes du palais, le supplia à genoux de ne pas se déshonorer avec toute sa famille par une condamnation

à mort, ajoutant que si cela arrivait, il quitterait la robe. Sa prière l'emporta, et le vote de son père fut ce qu'il désirait; mais il en porta la peine, car dix-huit ans après il était encore conseiller aux requêtes, sans avoir fait un pas, tant le souvenir de la fermeté paternelle dans l'affaire du surintendant pesait sur lui. « Né galant, dit Saint-Simon, avec un feu et une grâce dans l'esprit que je n'ai point vus dans aucun autre, si ce n'est en M. de La Trappe, il se distinguoit dans les ruelles et les sociétés à sa portée, et plus encore par sa capacité, sa grande facilité et son assiduité au palais. Je lui ai ouï dire bien des fois que son château en Espagne étoit d'arriver avec l'âge à une place de conseiller d'honneur au parlement et d'avoir une place au cloître de Notre-Dame. C'étoit un très petit homme, maigre, bien pris dans sa petite taille, avec une physionomie d'où sortoient sans cesse des étincelles de feu et d'esprit, et qui tenoit encore plus qu'elle ne promettoit. Jamais tant de promptitude à comprendre, tant de légèreté et d'agrément dans la conversation, tant de justesse et de promptitude dans les réparties, tant de facilité et de solidité dans le travail, tant d'expédition, tant de subite connoissance des hommes, ni plus de tour à les prendre. »

Cependant les années s'écoulaient, et Pontchartrain était toujours conseiller aux requêtes du palais. En 1677, la première présidence du parlement de Rennes devint vacante. C'était un poste difficile à cause de l'indépendance des esprits de la province, récemment troublée par une sédition formidable, et Colbert, qui disposait de tous les emplois civils, ne voulait donner celui-là qu'à un homme en qui il pût se fier. Un de ses parens lui parla spontanément de Pontchartrain, et, par le bien qu'il en dit, décida Colbert à le nommer premier président à Rennes. Pontchartrain y réussit à merveille et y resta dix ans, à l'expiration desquels Claude Le Peletier l'appela à Paris comme intendant des finances, lui ouvrant ainsi la carrière des grands emplois.

La politique de Louis XIV a eu des représentans illustres, et sur ceux-ci l'opinion de l'histoire est depuis longtemps formée; elle a eu aussi des serviteurs plus obscurs, dont les efforts ou les témérités ne sont pas cependant un des traits les moins caractéristiques du règne. C'est dans ce groupe trop négligé, offrant encore quelques figures originales à mettre en lumière, qu'il faut placer le comte de Pontchartrain. Il y a dans les actes de ce ministre autre chose que les élémens d'une curieuse étude biographique; il y a l'explication de bien des événemens, de bien des crises douloureuses qui suivirent la mort de Louis XIV et qui apprirent à la France où peut mener un gouvernement absolu, quand il lui manque un grand ministre pour le contenir et le diriger.

I.

Trois opérations importantes marquèrent l'administration du nouveau contrôleur-général : la refonte des monnaies, l'établissement de la capitation, enfin l'aliénation à vil prix de nombreux domaines de la couronne et la vente d'une multitude prodigieuse d'emplois qui, pour une ressource momentanée, grevaient indéfiniment le trésor de charges considérables. Ajoutons que le moindre tort de ces emplois était d'être inutiles et onéreux, et qu'ils causaient presque toujours à l'industrie, soit par la perte de temps, soit par les entraves qui en résultaient, un dommage direct.

La déclaration pour la refonte des monnaies fut précédée ellemême de deux édits qui eurent un certain retentissement. Le premier, daté de novembre 1689, créait 1,400,000 livres de rentes viagères sur l'hôtel de ville de Paris au bénéfice des personnes qui verseraient une somme de 300 livres, dont l'intérêt, proportionné à leur âge, s'accroîtrait au fur et à mesure des extinctions. C'était une application nouvelle de l'idée réalisée pour la première fois en 1653 sur les propositions de l'Italien Lorenzo Tonti, et qui a servi de modèle aux sociétés d'assurance sur la vie (1). La tontine de Pontchartrain se composait de quatorze séries d'associés. Les premiers, inscrits avant l'âge de cinq ans, avaient droit à un intérêt de 5 pour 100; les derniers, âgés de soixante ans et audessus, devaient toucher 12 1/2 pour 100. Le montant des rentes était pris, avant tout prélèvement, sur les revenus des aides et gabelles et des cinq grosses fermes, et le paiement en était fait à l'hôtel de ville de Paris, sous la garantie du prévôt des marchands et des échevins chargés personnellement de surveiller les opérations. C'est à raison de cette garantie et de cette surveillance, où le public trouvait des gages d'une sécurité qui manquait aux engagemens directs du trésor, que les nouvelles rentes prenaient le titre de *rentes de l'hôtel de ville*. Les documens contemporains n'indiquent pas la somme que le contrôleur-général comptait retirer de cette opération; mais sans doute elle réussit, car il la renouvela quelques années après.

Le second édit, rendu également pour remédier à la pénurie du

(1) Ce malheureux Tonti fut mal récompensé de ses méditations. Il avait touché, de 1648 à 1660, une pension de 6,000 livres dont l'avait gratifié Mazarin, et que Colbert, peu porté aux expédiens du genre des tontines, supprima. Chargé d'une famille de dix-neuf personnes, « dont cinq filles grandes et bien faites, » il tomba dans la misère, proposa toute sorte de plans qui ne furent pas accueillis, écrivit des brochures qui furent imprimées malgré la défense de Le Tellier, et fut mis à la Bastille, où nous le voyons en 1675 remercier Colbert d'un secours de 600 livres qu'il en avait reçu.

trésor, répondit mal aux espérances que la cour avait conçues. L'exact et impassible Dangeau dit dans son journal, à la date du 3 décembre 1689 : « Le roi veut que dans tout son royaume on fasse fondre et porter à la Monnoie toute l'argenterie qui servoit dans les chambres, comme miroirs, chenets, girandoles et toute sorte de vases, et, pour en donner l'exemple, il fait fondre toute sa belle argenterie, malgré la richesse du travail, même les filigranes. Les toilettes de toutes les dames seront fondues aussi, sans excepter celles de M[me] la dauphine. » Quelques jours après, le 12 décembre, Dangeau ajoute : « Le roi nous a dit ce soir qu'il avoit cru tirer 6 millions de l'argenterie qu'il fait fondre, mais qu'il n'en auroit guère plus de 3 millions. » Louis XIV ne retira pas même cette modeste somme de l'expédient désespéré dont le contrôleur-général avait peut-être suggéré l'idée, et que dans tous les cas il approuva. Les archives de l'empire possèdent le procès-verbal original de *l'argenterie du roy apportée au change le* 9 *décembre* 1689. D'après cette pièce, « le roi, préférant toujours l'utilité publique à sa propre satisfaction, n'auroit eu d'autre objet que de procurer l'abondance des espèces et d'augmenter le commerce. » Le véritable motif, qui n'était autre que la nécessité de suffire aux frais d'une guerre qu'on aurait pu éviter, coûtait trop à la fierté de Louis XIV pour être avoué. Quoi qu'il en soit, l'argenterie royale ne produisit que 2,505,637 livres. « Ainsi disparurent, dit Saint-Simon, tant de précieux meubles d'argent massif qui faisoient l'ornement de la galerie et des grands et petits appartemens de Versailles et l'étonnement des étrangers, jusqu'au trône d'argent. » De son côté, Voltaire a déploré avec raison la perte de ces tables, de ces candélabres, de ces grands canapés d'argent massif, chefs-d'œuvre de ciselure exécutés par Ballin sur les dessins de Lebrun. Ils avaient coûté 10 millions; ils en rapportèrent le quart, et des œuvres d'art de la plus haute valeur furent anéanties. Il y avait notamment à Versailles, dans le cabinet des bijoux, une grande table d'argent dont le dessus représentait la France avec ses provinces, ses rivières, ses villes principales. Elle fut sacrifiée avec douze cents autres objets plus ou moins précieux, dont la description donne l'idée du plus somptueux mobilier qui ait jamais existé. L'inventaire de ces richesses, où abondent les guéridons, coffres, siéges, tabourets, garnitures de cheminées, bordures de miroirs, etc., signale entre autres deux balustrades pesant ensemble plus de sept mille marcs, un nombre considérable de figurines et des bas-reliefs en vermeil. Un Louis XIII à cheval n'obtint pas grâce, et fut fondu avec tous ces chefs-d'œuvre à jamais regrettables (1).

(1) On connaît, par un *inventaire général des meubles de la couronne* dressé en 1706

Était-il donc impossible de conserver ces objets, dont la plupart feraient aujourd'hui l'ornement de nos musées? On l'essaya peut-être, car à cette époque Louis XIV diminua le nombre des chevaux de la grande et petite écurie, et Dangeau estimait que ce retranchement s'élèverait à 100,000 écus; mais il constate aussi bien souvent que le *roi jouoit fort gros jeu.* « Le roi, écrit-il le 11 janvier 1690, avoit dit que ce voyage-ci il ne vouloit mener à Marly que des joueurs. » Or l'anecdote suivante fait connaître jusqu'où allait le jeu de la cour. Le comte de Rebenac écrivait en 1679 au marquis de Feuquières : « Le jeu de Mme de Montespan est monté à un tel excès que les pertes de 100,000 écus sont communes. Le jour de Noël, elle perdoit 700,000 écus; elle joua sur trois cartes 150,000 pistoles (la pistole valait alors 12 livres) et les gagna, et à ce jeu-là (1) on peut perdre ou gagner cinquante ou soixante fois en un quart d'heure (2). » Et non-seulement le roi, suivant la remarque de Dangeau, jouait fort gros jeu, mais le dauphin portait à cet amusement la même passion violente qu'à la chasse. L'interdiction absolue du lansquenet à la cour pendant quelques années n'aurait-elle pas rapporté autant à Louis XIV que le sacrifice des magnifiques pièces d'argenterie dont nous ne possédons plus, hélas! que l'aride inventaire?

Après le roi, les particuliers durent s'exécuter. Ils auraient bien voulu s'en dispenser; mais Louis XIV s'était prononcé. « Mme de Chaulnes, écrit Mme de Sévigné, a envoyé à la Monnoie sa table avec deux guéridons et sa belle table de vermeil. » D'après Voltaire, les meubles des particuliers fournirent pour 3 millions d'espèces. Peu de temps après, la mesure fut étendue à l'argenterie des églises. Dans un rapport du mois de février 1690 dont le texte a été conservé, le secrétaire d'état de la guerre exposa au roi la nécessité de faire fondre le superflu de cette argenterie. « Votre majesté, disait Louvois, a si bien marqué, par ce qu'elle a fait concernant l'argenterie de ses appartemens, combien elle connoît l'importance de multiplier les espèces dans son royaume, que l'on croit inutile de lui en parler ici. On a cru lui devoir seulement faire observer qu'il y a dans les églises une infinité d'argenterie au-delà de celle qui est nécessaire pour la décence du service divin, laquelle, étant por-

et conservé aux archives de l'empire, les pièces d'argenterie et de vermeil qui furent fondues en 1689 et en 1709. Ces pièces sont rayées sur l'inventaire, et on lit en marge de chaque objet rayé : « Porté à la Monnoie, suivant le récépissé du sieur Rousseau, directeur-général des monnaies. »

(1) Les jeux les plus à la mode étaient à cette époque le *lansquenet* et les *portiques*. On connaît le premier. Le *Dictionnaire de l'Académie* de 1694 définit ainsi le second : « Jeu où l'on faisoit tourner une boule autour d'un portique dans lequel elle entroit pour s'arrêter ensuite sur un chiffre qui décidoit du gain ou de la perte. »

(2) *Lettres inédites des Feuquières*, t. IV, p. 276.

tée aux monnoies, contribueroit infiniment à la multiplication des espèces... » Louvois consentait d'ailleurs que les églises conservassent les calices, patènes, soleils, ciboires, burettes, châsses et reliquaires; mais il était d'avis de ne laisser qu'à un très petit nombre les tabernacles, lampes, encensoirs et ornemens d'autel d'or ou d'argent. Quant aux chapelles des hôpitaux, « lesquels, disait-il, sont si endettés, il serait d'un bon exemple, indépendamment du bien public, de leur voir vendre ce qu'ils en ont pour satisfaire leurs créanciers (1). » Cette dernière considération était seule de quelque valeur. Inutile au point de vue de l'intérêt public, — car l'état n'y gagnait qu'un droit de seigneuriage insignifiant, et il importait fort peu au fond que la quantité des monnaies circulant dans le royaume s'accrût de quelques millions de livres, — la mesure conseillée par Louvois priva, elle aussi, la France d'une multitude d'objets qui, si l'on en juge par les pièces conservées dans quelques musées, auraient aujourd'hui un prix inestimable.

On se figure les doléances qui durent éclater à la nouvelle que toutes les églises allaient être dépouillées de leurs plus précieux ornemens; mais celui qui, sans respect pour les droits sacrés de la conscience, faisait poursuivre les protestans comme des criminels, prenait leurs biens, leurs enfans, et ne voulait leur permettre ni de vivre en France avec leur foi, ni de s'expatrier, croyait sans doute avoir donné assez de gages à la religion pour ne pas s'inquiéter des réclamations de quelques évêques. Ce nouvel acte de vandalisme s'accomplit donc. Veut-on se faire une idée de la résistance que rencontra la mesure, on n'a qu'à lire ce qu'écrivait Pontchartrain, dix-sept mois après (le 12 juin 1691), aux évêques d'Orléans, de Luçon, de Senlis et de Beauvais : « Le roi s'étant fait représenter l'état de l'argenterie des églises qui a été portée aux hôtels des monnoies pour y être convertie en nouvelles espèces, en suite de la lettre de cachet de sa majesté qui a été adressée l'année dernière à MM. les archevêques et évêques du royaume, il a été surpris de voir que jusqu'à présent il n'en a pas été porté un seul marc des églises de votre diocèse, et m'a recommandé de vous en donner avis (2)... »

Qu'aurait dit Colbert, lui dont l'initiative puissante avait doté la France de tant de chefs-d'œuvre en tout genre, et qui voulait que Paris possédât tout ce qui existait de plus beau en objets d'art, s'il avait vu le roi prescrire de telles mesures? Tandis qu'à sa mort la dette constituée de l'état ne s'élevait, nous l'avons dit, qu'à 8 millions et la dette flottante à 38, huit ans après, l'administration omnipotente de Louvois avait amené cette situation déplorable, et réduit les finances du royaume aux plus tristes extrémités.

(1) *Œuvres de Louis XIV*, t. VI; pièces historiques, n° 12.
(2) *Archives de l'empire. Registre des secrétaires d'état*, 1691.

La refonte des monnaies suivit de près celle de l'argenterie du roi, des particuliers et des églises. Un savant économiste du XVIIIe siècle, dont les travaux sur les finances de l'ancienne monarchie font autorité, Forbonnais, a dit de cette refonte qu'elle fut *la source de nos misères* (1). En 1675, il faut bien l'avouer, Colbert avait fait sur les monnaies une opération qui a été justement blâmée : il avait autorisé la fabrication de pièces de 4 sous à un titre inférieur. Bientôt, comme on aurait dû s'y attendre, ces pièces abondèrent grâce à la fraude, qui fut considérable tant en France qu'à l'étranger. A la même époque, le gouvernement ayant créé 3 millions de rente, on les lui paya principalement en pièces de 4 sous. Il fallut, pour faire cesser ce désordre, réduire la valeur de ces pièces à 3 sous 6 deniers; mais la leçon avait été bonne pour Colbert, qui répara immédiatement son erreur par une opération contraire. Il circulait alors dans le commerce beaucoup de pistoles d'Espagne et d'écus d'or légers de poids. Ordre fut donné de les porter aux monnaies, qui les convertirent en louis d'or ou d'argent, aux frais du roi, sans perte pour les déposans. Il en résultait peut-être un léger dommage pour l'état; mais, au point de vue des idées du temps sur le rôle des espèces, la mesure était des plus habiles. L'auteur d'un savant *Traité sur les Monnoies*, Le Blanc, a dit avec raison qu'on « n'avait jamais rien pratiqué en France de plus utile pour y attirer abondamment l'or et l'argent. »

Une expérience si récente n'empêcha pas le comte de Pontchartrain de commettre une faute digne des jours d'ignorance et de mauvaise foi où Dante accusait énergiquement Philippe le Bel de fabriquer de la fausse monnaie. Le gouvernement augmenta la valeur de la monnaie d'un douzième. Comme il y avait alors, d'après un calcul fait à la mort de Colbert, 500 millions d'espèces en circulation, la refonte ordonnée paraissait devoir procurer un bénéfice d'environ 50 millions. C'était une ressource relativement considérable; mais l'opération de Pontchartrain fut aussi désastreuse qu'elle était déloyale. Ainsi qu'on aurait dû le prévoir, dès la promulgation de l'édit, le prix de toutes choses et le change avec l'étranger avaient subitement augmenté dans la proportion de l'augmentation des espèces. Seuls, les rentiers et les employés éprouvaient un dommage sans compensation. Une fois engagé dans cette voie, le contrôleur-général ne s'arrêta plus, et les édits sur les monnaies se succédèrent rapidement. « Il a déjà passé à la Monnoie, dit Dangeau le 18 décembre 1691, 385 millions, et on a encore connoissance de plus de 50, sans compter les pièces de 3 sols 1/2, qu'on va mettre à 4 sols. On fera aussi quelques changemens pour les louis d'or et d'argent

(1) *Recherches et Considérations sur les Finances de France*, t. Ier, in-4°, p. 491.

au mois de janvier, mais cela n'est pas encore réglé. » Cette dernière augmentation parut sans doute excessive et occasionna de vives réclamations, car dès 1692 la valeur des louis d'or fut réduite à 12 livres. Pontchartrain ne s'en tint pas à ce malheureux essai, et l'on peut dire que, pendant toute son administration, le gouvernement se livra aux plus déplorables spéculations sur les monnaies. Neuf ans après la déclaration du 14 décembre 1689, qui inaugura ce triste système, le 13 février 1698, Racine écrivait à son fils : « On croit tous les jours ici être à la veille d'un décri (des monnaies), et cela cause le plus grand désordre du monde, les marchands ne voulant presque rien vendre, ou vendant extrêmement cher. On dit pourtant que le décri pourroit bien n'arriver pas de sitôt à cause de la foule de gens qui portent tous les jours des sommes énormes au trésor royal, où il y a, à ce qu'on dit, près de 60 millions. »

Cette série d'opérations malencontreuses ne rapporta guère plus de 40 millions, répartis sur plusieurs années; mais, toutes les fournitures, tous les services se payant beaucoup plus cher, les dépenses de la guerre présentèrent sans doute un excédant au moins équivalent. En réalité, l'édit pour la refonte n'avait eu d'autre effet que de jeter la perturbation dans les transactions privées, d'inquiéter le commerce, de signaler aux yeux de tous la détresse du trésor, d'ébranler la confiance de la nation et d'en inspirer une d'autant plus grande aux armées coalisées : triste résultat d'une mesure que de récens mécomptes et le progrès de la morale publique auraient bien dû prévenir! « Suivons jusqu'au bout l'effet de ce désordre, a dit judicieusement Forbonnais; le prince perdit sur tout ce qui lui était dû par les peuples, puisqu'il ne reçut pas la valeur intrinsèque sur laquelle les impositions avoient été réglées... L'auteur de cette fatale opération fut sans doute un traitant, qui n'examina que le gain apparent sans jeter l'œil sur l'avenir et sur la ruine des sujets... Le royaume eût encore trop gagné, si, en perdant 100 millions sans la moindre utilité, il eût acquis quelque instruction; mais le voile n'est tombé que depuis 1726. »

La première opération du nouveau contrôleur-général ne devait donc profiter ni à l'état ni aux particuliers, encore moins au commerce, et, pour comble de malheur, elle était de celles dont les suites sont longues à guérir.

II.

La fin précoce du marquis de Seignelay, qui eut lieu le 3 novembre 1690, amena de sérieuses modifications dans les attributions des ministres. Ce fils aîné de Colbert avait obtenu à la mort de son père, outre la marine, dont il avait eu la survivance en 1672

avec la charge de secrétaire d'état, la garde des pierreries de la couronne, les haras et les fortifications des villes de l'intérieur du royaume. L'occasion était bonne pour le secrétaire d'état de la guerre de s'agrandir encore; il n'eut garde de la laisser échapper. Il avait déjà, en dehors de son département principal, la surintendance des bâtimens et celle des postes; de la succession de Seignelay, il eut les haras, quelques manufactures qui étaient restées à la marine, et les fortifications de l'intérieur. Beaucoup moins ambitieux, trouvant déjà le contrôle général trop lourd, le comte de Pontchartrain aurait voulu se soustraire à des fonctions nouvelles : la faveur alla à lui malgré lui. Louis XIV lui donna le rang de secrétaire d'état avec la marine et les pierreries. « M. de Pontchartrain, dit à ce sujet Dangeau, avoit prié le roi de ne le point charger de la marine, parce qu'il n'en a aucune connoissance. Le roi a voulu absolument qu'il s'en chargeât. Il a présentement tout ce qu'avoit M. Colbert, hormis les bâtimens. » Si Louis XIV avait moins cédé à ses convenances personnelles, s'il ne s'était pas laissé influencer par le puéril ennui d'admettre dans son conseil un nouveau visage et par la vanité de tout diriger lui-même, loin de combattre les honorables scrupules de Pontchartrain, il aurait compris que, dans la crise où se trouvait la France, ce n'était pas trop d'un ministre pour les finances, et que forcer ce ministre à diriger un département auquel il voulait rester étranger, c'était s'exposer à compromettre, avec la marine et les finances, le salut même du royaume.

La France, il ne faut pas l'oublier, avait alors la guerre sur toutes ses frontières, en Espagne, en Italie, en Allemagne, indépendamment de la lutte qu'elle avait à soutenir contre les marines de la Hollande et de l'Angleterre. « Le roi, dit Racine dans ses *Fragmens historiques*, avoit en 1693 près de cent mille chevaux et quatre cent cinquante mille hommes. C'étoient quarante mille chevaux de plus que dans la guerre de Hollande. » Naturellement tant d'efforts simultanés exigeaient des sacrifices énormes. Pendant les premières années de son ministère, Pontchartrain avait eu surtout recours à ce qu'on appelait en termes de finance les *affaires extraordinaires*, telles que créations d'emplois payés comptant et donnant droit à un traitement qui dépassait de beaucoup l'intérêt ordinaire de l'argent, tontines, emprunts de toute sorte, aliénations des domaines de la couronne, sans parler de cette malheureuse refonte des monnaies, qui bouleversait tant d'intérêts. La lutte continuant sur tous les points malgré le désir du gouvernement d'obtenir une paix honorable, les ressources extraordinaires devinrent insuffisantes, et il fallut songer à d'autres moyens pour alimenter le trésor. C'est alors qu'on pensa sérieusement à établir un impôt auquel tous les citoyens indistinctement devraient être sujets, et dont le contrôleur-général

espérait retirer des sommes considérables (1). Après quelques mois d'hésitations et de tiraillemens, la capitation fut résolue. La déclaration royale du 15 janvier 1695 portait d'ailleurs expressément que, commandée par les circonstances, elle cesserait de droit trois mois après la conclusion de la paix. D'une application difficile, parce que l'évaluation de la fortune supposée des citoyens est forcément sujette à erreur, la capitation donna lieu, comme la plupart des nouvelles taxes, quelque nécessaires et raisonnables qu'elles puissent être, à des récriminations violentes. Saint-Simon exprime avec sa vivacité habituelle l'opposition que rencontra une innovation si déplaisante pour les classes habituées depuis des siècles aux douceurs du privilége et à l'exemption totale en matière de contributions assises sur la fortune ou les propriétés; mais, quoi qu'en dise l'organe passionné des classes privilégiées, cette mesure, proposée par les états de Languedoc, qui en suggérèrent l'idée à Pontchartrain, était certainement excellente, et présentait, malgré ses défectuosités inévitables, beaucoup plus d'avantages que d'inconvéniens. Une lettre que le contrôleur-général adressa, le 28 mars 1695, à l'abbé de Noirmoutier à Rome, parle même de l'empressement patriotique avec lequel *le peuple*, c'est-à-dire la bourgeoisie, les artisans et les paysans, paya la capitation, contre laquelle le clergé, la noblesse et les parlemens protestèrent seuls, comme ils faisaient du reste chaque fois qu'il était question de les assujettir à l'impôt. « Le pape, mandait Pontchartrain à l'abbé de Noirmoutier, n'a aucun sujet d'écrire au roi au sujet de la capitation, qui est une chose très juste et très équitable, qui ne se prend pas sur les biens des ecclésiastiques, qui sont exempts, mais sur les personnes, qui ne le sont pas de la fidélité qu'elles doivent au roi, surtout en un temps aussi pressant que celui-ci. Ce qui fait voir même l'équité et l'utilité de cette imposition, c'est que tout le peuple en est ravi et porte avec joie son argent aux receveurs. »

Laissons au contrôleur-général l'illusion de ce ravissement; il

(1) Ici encore le *Journal de Dangeau* fournit des indications précieuses sur les phases d'une affaire qui fut, dans cet ordre de faits, l'une des plus importantes sur lesquelles, depuis la mort de Colbert, le gouvernement eût été appelé à statuer. Voici ce qu'il dit : « 4 novembre 1694. — Le roi a fait écrire à tous les intendans des provinces pour avoir leur avis sur une capitation générale qu'on propose dans l'état, à peu près comme celle que l'empereur a faite dans les pays héréditaires. On croit que cette affaire pourroit produire 60 millions par an.

« 15 décembre. — Le roi régla hier beaucoup d'articles de la capitation; il s'est réservé à lui-même de la faire dans sa cour. Ce seront les intendans qui la feront dans les provinces. On nommera trois gentilshommes du roi, dont il en choisira un qui, avec l'intendant, travaillera pour la capitation de la noblesse. Chaque soldat paiera 20 sols. On commencera à payer la moitié de la taxe le 1[er] avril, et l'autre moitié le 1[er] juillet. On n'a pas encore décidé si le clergé y seroit compris. »

n'en est pas moins vrai que, loin d'avoir blâmé la capitation en principe et de se l'être laissé imposer, il la trouvait avec raison *très juste et très équitable*, et s'il y a un reproche à lui adresser, c'est de ne l'avoir pas appliquée dès les premiers temps de son ministère, et surtout de ne l'avoir pas fait maintenir après la guerre, car il se serait ainsi dispensé de créer cette myriade d'emplois inutiles ou vexatoires dont il nous reste à parler. La déclaration du 15 janvier 1695 assujettit à la capitation, dans la proportion de leurs revenus, le clergé, la noblesse, les militaires, les simples particuliers. Les taillables dont les cotes étaient inférieures à 40 sous (plus tard ce chiffre fut réduit à 20), les membres des ordres mendians et les pauvres mendians signalés par les curés des paroisses furent seuls exemptés de l'impôt. Un tarif comprenant vingt-deux classes de contribuables accompagnait la déclaration. La première classe, dans laquelle figurait seul l'héritier de la couronne, fut taxée à 2,000 livres; la seconde à 1,500, la troisième à 1,000, etc., jusqu'à 20 sous, chiffre de la dernière classe. Le produit annuel atteignit 25,400,000 livres, y compris 4 millions auxquels le clergé s'était imposé par transaction, pour ne pas compromettre le droit qu'il prétendait avoir de ne pas contribuer aux charges de l'état. Supprimée intempestivement le 1er avril 1698, la capitation fut rétablie en 1701, au commencement d'une nouvelle guerre qui devait épuiser la France d'hommes et d'argent. Plus tard, quand la paix d'Utrecht eut enfin été signée à des conditions inespérées, grâce à la bataille mémorable où le maréchal de Villars épargna à la France les horreurs d'un démembrement, les ressources des temps de guerre furent reconnues indispensables pour acquitter les charges d'une dette constituée qui, depuis Colbert, qui l'avait laissée à 8 millions, s'était grossie en un quart de siècle au point de représenter un capital de plus de 2 milliards du temps. La capitation fut donc maintenue, et elle figurait en 1789 pour 24 millions parmi les revenus de l'état.

Notons pourtant, d'après un observateur aussi éclairé qu'impartial, que « la capitation de la noblesse et des privilégiés formait dans les provinces, en 1769, l'objet le moins considérable, la portion la plus forte étant celle qui étoit répartie, au marc la livre de la taille, entre les taillables et les non privilégiés (1). » C'est ainsi que le privilége et la faveur avaient fini par dénaturer un impôt établi précisément dans la pensée de les soumettre au droit commun, tant les abus, même les plus crians, étaient difficiles à déraciner!

On a prêté à Pontchartrain un mot qui passa pour très spirituel, et qui, s'il était vrai, donnerait la mesure d'une incroyable légèreté. « Sire, aurait-il dit à Louis XIV, qui s'étonnait sans doute de

(1) *Mémoires concernant les impositions et droits*, par Moreau de Beaumont, conseiller d'état. Paris, Imprimerie royale, 1769; t. II, p. 421.

le voir mettre chaque jour à l'encan quelques nouveaux emplois auxquels personne ne songeait la veille, toutes les fois que votre majesté crée une charge, Dieu crée un sot pour l'acheter. » Mais le sot, n'en déplaise à Pontchartrain, ce n'était pas l'acheteur, qui, plaçant son argent à 10 ou 12 pour 100, s'exemptait de la taille et devenait un personnage; ce n'était pas La Bruyère par exemple, qui avait occupé de 1674 à 1687 une charge de trésorier de France à Caen, charge qui, pour une finance d'environ 13,000 livres, lui assurait un revenu de 2,348 livres : c'était l'état, ou pour mieux dire le contribuable, sur lequel retombait en définitive l'aggravation de dépense résultant des nouveaux emplois créés par le ministre, dont la seule justification était de n'avoir pu trouver d'argent à des conditions moins onéreuses.

Un document officiel contemporain constate que, pendant les onze années qu'il fut contrôleur-général, le comte de Pontchartrain conclut cent soixante-trois traités ayant pour objet des affaires extraordinaires de finance (1), et que ces traités, pour lesquels il fut déboursé par le public 350,627,991 livres, n'en rapportèrent net au trésor royal que 296,499,713, ce qui portait les frais de négociation au taux exorbitant de près de 15 1/2 pour 100. Les lettres qu'écrivait le contrôleur-général à M. de Harlay, alors premier président du parlement, pour obtenir l'enregistrement des édits portant création des nouveaux emplois ont été conservées. Comme elles font connaître en même temps l'homme et l'époque, nous en citerons de courts extraits.

« Versailles, 3 mars 1691. — Voici deux édits à qui j'ai mis la dernière main depuis vous avoir vu ce matin. La marchandise est si bonne qu'elle est vendue avant d'être créée. J'ai 7 millions de ces deux affaires jointes à l'édit des receveurs d'épices et des amendes. Cela ne laisse à souhaiter que d'en avoir souvent de semblables, ou plutôt d'être hors du malheureux besoin d'en faire de semblables. »

« 10 octobre 1696. — Si cette affaire étoit de votre goût, au lieu de 3 millions que l'on en offre, j'ai des gens en main qui la feroient valoir près de 5; et pour la rendre de votre goût, faites réflexion, je vous prie, sur la sécheresse dans laquelle sont à présent les finances, sur l'impossibilité de faire

(1) Nous ne reproduirons pas la liste de ces affaires; elle serait aussi longue que fastidieuse. Il nous suffira de citer parmi les emplois de création nouvelle avec lesquels Pontchartrain battit monnaie : les jurés-crieurs d'enterrement dans les villes du royaume, 40 gardiens de bateaux sur les ports de Paris, autant de jurés-rouleurs et chargeurs d'eau-de-vie, 10 rouleurs de tonneaux de vin et autres liqueurs, nombre de commis écrivains à la peau (sur parchemin), d'essayeurs-contrôleurs des ouvrages d'étain, de contrôleurs de titres, de barbiers-perruquiers à Paris et dans tout le royaume, etc. « Ces extravagances, a dit Voltaire, font rire aujourd'hui; mais alors elles faisaient pleurer. »

d'autres affaires que les plus diaboliques, et sur la nécessité d'en faire, de quelque nature qu'elles soient. »

Au milieu de tant d'affaires *diaboliques*, les usurpations de titres de noblesse ne pouvaient être oubliées. Un édit du 4 septembre 1696 (c'était le quatrième ou le cinquième depuis 1660) prescrivit d'en faire la recherche, et l'on a vu qu'il fut créé des contrôleurs de ces titres. Deux mois après, un arrêt du conseil ordonnait l'enregistrement des armoiries. Cette mesure, qui touchait principalement les classes élevées, rencontra sans doute une opposition inattendue, car le contrôleur-général dut faire intervenir le roi.

« Quoique l'affaire des armoiries, écrivit Pontchartrain à M. de Harlay, si on la regarde comme bursale, soit la plus légère et la moins à charge de toutes celles que l'on a faites jusqu'ici, et que, si on la regarde dans son véritable principe et dans ses suites, elle soit avantageuse à tous les sujets du roi, elle a cependant besoin de protection, et l'esprit de l'homme est si bizarrement tourné qu'il semble que ce soit la modicité de la somme qu'il en coûte qui rende cette affaire indifférente, et les avantages qui y sont attachés ou méprisables ou du moins fort à négliger (1). Le roi, pour détromper de cette erreur et pour donner à cette affaire le mouvement qui lui est nécessaire, a bien voulu s'expliquer publiquement des sentimens qu'il en avoit et du désir que chacun exécutât son édit... »

On exigea donc, pour donner plus d'autorité à cette injonction et forcer les résistances, que les secrétaires du roi envoyassent enregistrer leurs armes par le greffier du corps, et le premier président reçut le même ordre en ce qui concernait le parlement; mais cela n'était rien au prix des sacrifices imposés aux anciens titulaires d'offices, et dont le contrôleur-général semble avoir pris si légèrement son parti. Pour en citer quelques exemples, les anciens jurés-crieurs d'enterremens à Paris durent payer 100,000 livres, les huissiers du parlement autant, et les greffiers 102,000 livres, les commissaires du Châtelet 75,000 livres, pour n'avoir pas les nouveaux confrères dont on les menaçait, et la communauté des marchands merciers donna jusqu'à 300,000 livres pour se débarrasser des gardes de communauté inventés par Pontchartrain.

Une seule création digne d'éloges sortit de ce chaos d'inventions. Le contrôle des actes des notaires, qui est en même temps une source importante de revenus pour l'état et une garantie sérieuse pour les particuliers, date de cette époque; mais, pour une affaire

(1) On a sur ce sujet une lettre de Racine à Mme Rivière, sa sœur. « Vous savez, lui écrivait-il le 16 janvier 1697, qu'il y a un édit qui oblige tous ceux qui ont ou qui veulent avoir des armoiries sur leur vaisselle ou ailleurs de donner une somme qui va tout au plus à 25 francs, et de déclarer leurs armoiries... »

extraordinaire vraiment utile, combien de nuisibles! Citons entre autres un droit établi pour la marque des chapeaux : il produisit d'abord 200,000 livres, mais il finit par ruiner l'industrie de la chapellerie, jusque-là fort prospère dans le royaume.

Absorbé par ces déplorables expédiens, tout entier aux propositions dont les traitans ne cessaient de l'entretenir, le contrôleur-général cessa de donner son attention à des détails de service qui avaient pourtant une importance capitale. « Entre les désordres qui se glissèrent alors dans les finances, dit Forbonnais, celui de la tenue des livres des comptables devint un des plus ruineux. La forme des journaux, si soigneusement établie par Colbert, fut négligée; l'obscurité s'y mit : les receveurs firent valoir à gros intérêts l'argent de leur caisse... La guerre aida le ministre à croire ce que les receveurs avoient intérêt qu'il crût, c'est-à-dire que les recouvremens languissoient à cause de la misère : ils ne furent pourtant jamais si durs. » Forbonnais estime que les suites de cette incurie firent perdre 300 millions à l'état de 1689 à 1715. Enfin le désordre et la faiblesse furent poussés si loin que le ministre chargea plus d'une fois des traitans du soin de faire rentrer, à des conditions onéreuses pour le trésor, les sommes dues par les comptables en retard.

Si maintenant on ajoute aux misères d'une longue guerre, à la ruine à peu près complète de l'industrie, à la multitude des affaires extraordinaires, à la dureté des percepteurs si peu profitable à l'état, une législation sur les grains sans règle ni stabilité, on se fera une idée de la situation générale du royaume. Ce défaut de fixité, qui est le reproche le plus grave qu'on puisse faire à l'administration de Colbert, avait de son temps causé des disettes cruelles. Moins porté à intervenir, à se mêler de tout, à tout régler, Le Peletier avait laissé plus de liberté aux cultivateurs, et, la culture s'étant accrue, régularisée, les exportations avaient vivifié les campagnes. L'abandon de ces sages principes, joint aux autres causes que nous venons d'énumérer, amena de nouvelles disettes. L'année 1693 fut, sous ce rapport, une des plus difficiles pour Pontchartrain. Le 20 septembre, après avoir entretenu le premier président de Harlay du projet qu'avait le roi de soulager les pauvres de Paris, il ajoutait : « Quelque bon que soit le dessein, il a pour inconvéniens d'attirer les pauvres de toutes parts, de rendre la campagne déserte, de multiplier et d'assembler la canaille, et de se rendre dépendant de cette multitude toujours dangereuse, pour continuer plus longtemps qu'on ne voudroit, et même qu'on ne pourroit, un secours qui ne doit être que passager. Cela demande quelques-unes de vos réflexions, après quoi je suis sûr de tout ce qui sera de votre goût. » Dans des lettres subséquentes, Pontchartrain féli-

cite M. de Harlay d'avoir défendu les attroupemens et les violences sous peine de mort, de faire faire des essais d'un nouveau pain, tout en veillant à ce que le peuple n'exige pas trop des boulangers, et que ceux-ci n'en abusent pas pour quitter leur commerce. Voudrait-on croire, si la correspondance officielle ne l'attestait, que les soldats eux-mêmes prenaient part avec le peuple à la distribution du pain? « Sa majesté a résolu, écrit Pontchartrain le 15 octobre, qu'à commencer de mardi prochain il sera fait au Louvre, sur les trois heures après midi, une distribution de pain particulière pour les soldats, moyennant quoi il leur sera défendu de venir dorénavant aux distributions publiques; mais l'intention de sa majesté est qu'ils continuent d'y assister avec les officiers, pour contenir le peuple et empêcher le désordre. » Quatre jours après, Pontchartrain félicite encore M. de Harlay, au nom du roi, « de la fermeté avec laquelle il est allé au lieu où le péril était le plus grand. »

Cependant les mois se passaient, et malgré les soins et les préoccupations du gouvernement, Paris devenait chaque jour plus malaisé à contenir. Un arrêt pour en expulser les pauvres du dehors ne fut que difficilement exécuté. Souvent, malgré sa résignation, le comte de Pontchartrain est sur le point de perdre patience. En vain il fait vendre à perte le blé acheté par ses ordres au Havre, à Dunkerque, en Beauce, en Picardie; en vain le premier président du parlement, l'archevêque de Paris, le lieutenant-général de police, discutent et recherchent les moyens de remédier au mal : la disette continue, le pain reste cher, le peuple se plaint toujours, et des pamphlétaires reprochent au gouvernement son peu de prévoyance. D'un autre côté, le roi s'impatiente de tous ces arrêts et de toutes ces assemblées qui n'aboutissent à rien. Désolé, découragé, Pontchartrain écrit, vers les derniers jours de décembre, à M. de Harlay, que la malignité du public est bien grande. On s'était plaint de la manière dont s'exécutait la vente des blés achetés pour le compte du roi. Suivant lui, ces plaintes n'étaient pas fondées. « Les blés, disait-il, les farines et les sons restant dans les galeries du Louvre y sont vendus indifféremment à toute sorte de personnes, à plus bas prix que celui de la Grève ou de la halle. S'il convient que cela soit porté à la halle, il faut le faire pratiquer. En 1662, les blés du roi ont été vendus aux galeries du Louvre; en 1684, ils ont été vendus au collége des Quatre-Nations, et, à parler selon la droite raison, il est impossible de faire vendre les blés du roi en détail dans les marchés... » Tant que le mécontentement de la population était demeuré passif, Pontchartrain en avait pris son parti. Quelques émeutes, à la suite desquelles deux soldats furent condamnés à être pendus pour avoir pillé les boutiques de boulangers, montrèrent toute la gravité du mal. Obligé d'intervenir de plus en plus, le gouvernement se dé-

cida à faire cuire le pain, et il en vendit 100,000 livres par jour, à 2 sous la livre, dans cinq endroits différens. Des abus inévitables s'étant produits, et des personnes aisées ayant été convaincues de faire acheter du pain à 2 sous pour le revendre plus cher, les curés de Paris furent chargés de distribuer eux-mêmes ce qu'on appelait *le pain du roi*. Enfin, vers le mois de novembre 1693, ces distributions elles-mêmes parurent avoir beaucoup d'inconvéniens, et l'on estima qu'il y en aurait moins à donner aux pauvres de Paris et des faubourgs 120,000 livres d'argent par semaine, attendu, disait-on, « que les pauvres malades, les pauvres honteux et les pauvres artisans n'avoient pas seulement besoin de pain, mais de divers autres objets. » Un peu plus tard, le 22 janvier 1694, on ouvrit des ateliers publics, et pour tout salaire on donna du pain aux ouvriers. Quelquefois même le pain manquait. Ces embarras duraient encore au mois de juillet, ainsi qu'il résulte d'une autre lettre de Pontchartrain à M. de Harlay. « Le roi est fatigué de voir que ses soins sont inutiles, et que le fruit d'une conférence de trois heures ne soit que nouvelles contestations, et nul soulagement pour lui, nul service. Je vous parle avec la liberté d'un ami sincère et d'un fidèle serviteur, dont vous devez autant cacher l'avis qu'estimer le cœur. Ne croyez pas après cela être quitte de tout; observez que si je vous dis de vous servir de M. de La Reynie, ce n'est pas dire qu'après cela tout est fait. » Heureusement la certitude d'une année de fertilité vint dissiper toutes les alarmes, et le blé, qui s'était vendu 54 livres le setier (pesant 240 livres) au fort de la crise, n'en valut plus que 16 à la récolte. Cinq ans après, en 1698, une nouvelle disette affligea la France, mais elle n'eut la gravité ni des précédentes, ni surtout de celle qui devait faire de l'année 1709 une des plus tristes et des plus calamiteuses de notre histoire.

Après des alternatives diverses où la France avait été tour à tour victorieuse et vaincue, Louis XIV s'était enfin décidé à traiter sérieusement, et des négociations s'étaient ouvertes. Elles aboutirent aux traités conclus à Ryswick en 1697 avec l'Angleterre, l'Espagne et les Pays-Bas. Nécessités par l'épuisement du pays, ces traités furent loin de satisfaire nos diplomates. Non-seulement en effet la France rendit au duc de Lorraine ses états, et, après tant de sacrifices en faveur de Jacques II, reconnut solennellement le roi Guillaume d'Orange, elle dut encore restituer aux Espagnols toutes les conquêtes qu'elle avait faites sur eux en Espagne et dans les Pays-Bas depuis la paix de Nimègue : Girone, Barcelone, Mons, Charleroi, Courtrai, Luxembourg, le comté de Chimay, etc. Les traités de Ryswick nous donnèrent, il est vrai, la souveraineté définitive de l'Alsace. « Si ce point avait été décidé à Nimègue, a dit un historien spécial, on eût épargné la vie à quatre cent mille

individus (1). » Un traité de commerce, signé également à Ryswick le 20 septembre 1697 entre la France et la Hollande, passa inaperçu au milieu de tous ces mouvemens de territoire, et n'en eut pas moins des suites funestes pour la marine, l'industrie et le commerce de la France. Les Hollandais ne nous avaient jamais pardonné d'avoir frappé leurs navires, dans les ports français, d'un droit de cinquante sous par tonneau, établi primitivement par Henri IV, rétabli par Fouquet, et maintenu, malgré des réclamations opiniâtres, par Colbert. Le traité de commerce de 1697 statua, dans un article séparé, que ce droit cesserait à l'égard des navires hollandais et ne pourrait jamais être rétabli. Dans l'état où se trouvait notre marine marchande, une pareille concession ne pouvait être que fâcheuse pour nos intérêts; mais les Hollandais faisaient la loi, et le contrôleur-général ne combattit sans doute que faiblement leurs prétentions. Enfin, outre la faculté de concourir, comme les nationaux, au commerce du hareng, jusqu'alors réservé à la marine française, ils obtinrent qu'un nouveau tarif réglerait, dans un délai de trois mois, les droits d'entrée et de sortie des marchandises échangées entre les deux pays. On exécuterait, en attendant, le tarif de 1667, et si, après ces trois mois, on n'avait pas réussi à s'entendre, le tarif de 1664, beaucoup plus avantageux à leurs intérêts, serait adopté. Ce dernier tarif était bien, à la vérité, l'œuvre de Colbert; mais on sait qu'il l'avait jugé insuffisant pour protéger l'industrie française et remplacé par celui de 1667, qui devint, par suite de l'irritation qu'il développa en Hollande, l'un des motifs de la guerre de 1672. Les Hollandais craignirent-ils que le traité de 1697 rencontrât de la résistance parmi nos populations? On peut le supposer, car ils firent stipuler qu'il serait enregistré au parlement et à la chambre des comptes de Paris, ainsi que dans tous les autres parlemens du royaume. Le temps était passé où Louis XIV supportait impatiemment l'intervention des compagnies souveraines dans les affaires générales du royaume. Quelque pénible que fût la condition qui lui était imposée, il se plia aux circonstances. « Le commerce, dit Forbonnais, dont la guerre avoit déjà ralenti considérablement le progrès et qui ne recevoit plus de gratifications, ne fut bientôt plus en état de se soutenir contre cette attaque. » De nouvelles opérations sur les monnaies achevèrent de porter le trouble dans toutes les transactions, et il en résulta, entre autres effets, que les 110 millions dont l'état put disposer en 1697, toutes charges déduites, ne représentaient pas plus de 88 millions de 1689 : triste conséquence de cette déplorable mobilité de la législation sur les monnaies dont le gouvernement ne retirait, nous

(1) *Histoire de la Diplomatie française*, par de Flassan, t. IV, p. 155.

l'avons dit, aucun avantage, puisqu'il subissait sur toutes choses une augmentation en rapport avec celle des espèces!

La conclusion de la paix avait produit l'effet accoutumé et donné aux affaires une activité relative. Profitant des circonstances, le contrôleur-général essaya de réparer une partie du mal que la guerre avait causé. Il avait créé, depuis 1689, près de 14 millions de rentes au taux de 7 à 8 pour 100. Du mois de décembre 1697 au mois de mars suivant, il en émit 7 millions à 5 1/2, qui servirent à rembourser les plus onéreuses. Pontchartrain eut en cela le bon esprit de suivre l'exemple qu'avait donné Colbert à la paix de Nimègue. Les nouvelles rentes ayant été recherchées, il en créa encore 18 millions à 5 pour 100, économisant, par cette dernière opération seulement, plus de 1,600,000 livres d'intérêts. Il remboursa en même temps un certain nombre de ces charges plus odieuses encore que lourdes qu'il avait démesurément multipliées, et fit résilier des aliénations temporaires de domaines produisant un intérêt de 8 à 10 pour 100.

Ces mesures prouvent du moins le vif désir qu'avait Pontchartrain de remettre de l'ordre dans les finances. Il y serait arrivé, et son administration n'eût peut-être pas été stérile, s'il avait maintenu la capitation, dont les inconvéniens n'étaient rien, comparés à l'avantage de faire participer aux dépenses publiques la multitude de ceux qui par intérêt et vanité voulaient s'en affranchir. Malheureusement les clameurs des privilégiés l'emportèrent, et la capitation fut supprimée à partir de 1698. Ce fut, il est vrai, pour peu d'années. La funeste guerre de la succession força bientôt d'y revenir. Cette fois le comte de Pontchartrain n'en eut pas les embarras. Il avait été dans le temps proposé à Louis XIV pour le contrôle général sans le désirer, et son ambition était depuis lors d'en sortir honorablement. La marine ne lui convenait pas davantage, et il attendait que le roi voulût bien agréer son fils à sa place, comme il avait fait pour les fils de Colbert et de Louvois. Un jour, c'est Saint-Simon et d'Aguesseau qui le racontent, Louis XIV lui dit : « Seriez-vous bien aise d'être chancelier de France? — Eh! sire, répondit Pontchartrain, comment ne serois-je pas content de quitter la finance pour être chancelier, puisque je la quitterois pour rien? — Eh bien! dit le roi, n'en parlez à personne sans exception; mais si le chancelier meurt, comme il est peut-être mort à cette heure, je vous fais chancelier, et votre fils sera secrétaire d'état en titre et exercera tout à fait. » Boucherat étant mort le 2 septembre 1699, Pontchartrain obtint effectivement les sceaux. D'après d'Aguesseau, qui débutait alors, Louis XIV les avait promis au premier président de Harlay; mais depuis quelque temps il songeait à confier les finances à Chamillard, dont la faveur croissait chaque jour, et pour

cela il fallut trouver un poste à Pontchartrain, qui n'avait pas démérité. Il fut donc nommé. Son fils, Jérôme de Pontchartrain, qui déjà travaillait sous ses ordres à la marine, l'y remplaça, et le protégé de Mme de Maintenon parut sur la scène.

III.

Rien de plus heureux ne pouvait arriver à Pontchartrain que ce changement, qui, tout en lui ôtant le fardeau d'affaires pour lesquelles il n'avait aucun goût, élevait sa position. Combien il dut s'en applaudir quand le successeur qu'on lui avait donné aux finances, Chamillard, se trouva aux prises avec d'insurmontables difficultés!

Je parlerai peu du rôle de Pontchartrain comme ministre de la marine. Les huit années pendant lesquelles il fut chargé de ce département n'ont été marquées par aucune mesure importante; il s'y rattache cependant un triste souvenir, celui du désastre de La Hogue. Ce désastre, précédé d'une bataille où l'illustre Tourville avait fait des prodiges, démoralisa un instant notre flotte, et surprit douloureusement Pontchartrain. Honteux de leur inaction, les chefs de l'escadre, dont quinze vaisseaux venaient d'être misérablement brûlés sans avoir essayé ni de se défendre, ni de se sauver, n'osaient lui faire part des détails de l'affaire. Déjà des bruits sinistres circulaient à Paris, à Versailles, et le secrétaire d'état de la marine ne savait encore rien. La lettre suivante, qu'il écrivit le 7 juin 1692 à l'intendant de Caen, donne la mesure de son anxiété :

« Je suis surpris, monsieur, qu'il me revienne mille différens bruits de divers endroits de ce qui s'est passé à La Hogue et à Cherbourg, et qu'il ne m'en soit venu aucun de votre part, quoique vous dussiez être pour moi un homme de confiance plus qu'aucun autre. Si vous voulez que j'oublie bien absolument ce coupable silence, mandez-moi, avec la dernière exactitude, tout ce qui s'est fait de bien et de mal; nommez toutes choses par leur nom; n'épargnez personne, depuis le roi d'Angleterre jusqu'au dernier matelot. Il faut que je sache la vérité de toutes choses; l'usage que j'en ferai ne sera que pour moi, et le secret sera inviolable. Et afin que vos lettres en semblables rencontres ne tombent pas entre les mains de mes commis, mettez une seconde enveloppe sur laquelle il n'y ait que ces mots : *Pour vous seul.* Adieu, monsieur. »

La réponse de l'intendant de Caen dut affecter singulièrement Pontchartrain. Elle portait qu'un conseil de guerre où se trouvaient le roi d'Angleterre, le maréchal de Bellefonds, Tourville, de Villette, avait d'abord décidé à l'unanimité qu'on se défendrait si l'ennemi attaquait, et qu'on s'était immédiatement occupé d'avoir d'autre poudre, celle de l'escadre *n'étant que du charbon;* mais, au moment de la faire distribuer, l'intendant apprit que tout était changé et

que l'ordre était donné de faire échouer les vaisseaux. « Voici, ajoutait Foucault, ce que l'on dit des motifs de l'échouement : M. de Sepville, neveu de M. le maréchal de Bellefonds, vint échouer fort sottement en arrivant à La Hogue sur un rocher assez près de terre. Or, par l'ordre de l'échouement général, la faute de M. de Sepville se couvroit. On dit encore que M. le maréchal appréhendoit que M. d'Amfreville, son gendre, ne pérît en défendant son vaisseau. Quoi qu'il en soit, vous serez surpris d'apprendre qu'ayant plus de deux cents chaloupes allant à la rame et trois frégates à douze canots chacune, nos vaisseaux aient été brûlés par une chaloupe qui ramena son brûlot, n'en ayant pas eu besoin. Tout cela se passa à la vue du roi d'Angleterre et de M. le maréchal de Bellefonds, qui y assistèrent comme à un feu d'artifice pour une conquête du roi... Je ne me plains de personne et n'en veux à qui que ce soit, et je ne vous mande tout ceci que parce que vous l'avez souhaité... »

Pontchartrain, à qui la misérable affaire de La Hogue ne pouvait être imputée, fit de son mieux pour en réparer les suites; mais, complétement dépaysé à la marine, l'ayant acceptée à regret et uniquement pour ne pas déplaire au roi, il manqua de l'énergie et de l'esprit d'initiative qu'auraient réclamés les circonstances. La France heureusement comptait à cette époque un groupe de marins fameux : Tourville, Chateau-Renaud, Jean Bart, Forbin, Duguay-Trouin. Ils continuèrent de lutter avec des forces plus ou moins inégales; mais que de fois, pénétrés de leur impuissance, ils durent déplorer le dépérissement de jour en jour plus sensible de la grande marine fondée par Colbert!

Mis enfin, après tant de changemens, sur son véritable terrain, Pontchartrain y donna des preuves d'une fermeté et d'une vigilance qui lui assignent, dans la galerie des chanceliers de l'ancienne monarchie, une place relativement supérieure. Dans cette période de sa carrière, il justifie beaucoup mieux que par ses mesures financières les éloges de Saint-Simon; quinze volumes de sa correspondance témoignent du zèle et de l'amour du bien public qui l'animaient. Une rare franchise, une vraie modestie, donnent en outre à sa physionomie un caractère particulier. Un chanoine de Tréguier voulait lui dédier un livre; il lui répondit de choisir un autre Mécène. Même réponse à un libraire de Rouen, en ajoutant : « Vous savez que je n'ai jamais permis ni ne permettrai jamais qu'on me dédie aucun livre. » Une autre fois il écrit au sieur Forcade, de Marseille, lieutenant-criminel et poète : « J'ai reçu les vers que vous m'avez envoyés; je les ai trouvés fort bons, excepté ceux qui me regardent. Quoiqu'il n'y ait rien pour quoi j'aie plus d'aversion que pour tout ce qui est louange, et même pour tout ce qui en approche, je ne laisse pas de vous être obligé de tous vos sentimens

pour moi; mais vous me ferez plaisir de ne plus me louer dans aucun de vos ouvrages. Je ne vous le pardonnerois pas, si cela vous arrivoit davantage. » Un président du parlement de Rennes lui avait demandé son portrait : « Je vous suis fort obligé, lui répondit-il, c'est une marque d'amitié de votre part, que je ressens comme je le dois; mais n'ayant jamais voulu me faire peindre, et aucun des portraits que l'on a faits de moi et que l'on a répandus dans le public n'approchant même pas de la ressemblance, je vous conseille de mettre un autre tableau dans l'endroit que vous avez destiné pour le mien... » Quelquefois la raillerie, une raillerie fine et légère, se glissait jusque dans la correspondance officielle du chancelier. En 1709, dans cette terrible année dont les misères ont laissé un souvenir néfaste, un intendant lui demanda un congé qui, disait-il, ne pouvait avoir d'inconvénient pour le service, tout dans son intendance étant dans un état parfaitement calme et satisfaisant. « La plus pleine paix et le roi dans la plus grande prospérité de ses affaires, lui répondit Pontchartrain, n'ont jamais vu un département aussi heureux que celui que vous me dépeignez. Cela mérite non-seulement la permission que vous demandez de venir ici, afin que vous en puissiez recevoir les éloges; mais M. Desmarets (le contrôleur-général) devroit même vous y faire venir, quand vous ne le demanderiez pas, pour tirer de vous votre secret, et pour le communiquer à tous les intendans du royaume. Ce sera donc avec grand plaisir que je vous verrai, et que je vous entretiendrai sur de si grands talens. »

Une circonstance fâcheuse, la persécution contre le *Télémaque*, se produisit pendant l'administration de Pontchartrain. Le nombre des ordres transmis à ce sujet prouve les préoccupations que ce roman célèbre occasionna au gouvernement. En 1698, les rigueurs contre Fénelon redoublent : non-seulement on fait saisir le *Télémaque*, mais on empêche la distribution d'autres écrits de l'illustre prélat; puis, après avoir été très sévère, on s'aperçoit que le but a été dépassé, et l'on ordonne de cesser les poursuites, « le roi n'estimant pas, dit Pontchartrain, qu'on doive empêcher M. l'archevêque de Cambrai d'écrire pendant que les autres prélats le font. » C'était d'ailleurs le temps où les libraires convaincus d'avoir fait imprimer et distribuer des libelles hostiles au roi étaient impitoyablement condamnés à mort et exécutés. Le chancelier Pontchartrain ne fit rien, et c'est une tache dans sa vie, pour adoucir cette législation barbare. Quant aux écrivains même les mieux intentionnés, on va voir le cas qu'il faisait de leurs méditations et quels conseils il leur donnait. Un procureur en la chambre des comptes de Rouen, le sieur Jort, lui avait soumis le plan d'un ouvrage qui touchait sans doute de quelque côté à l'administration publique : « Vous devez, lui écri-

vit Pontchartrain le 18 septembre 1707, vous réduire à des matières qui n'intéressent ni l'état ni les puissances étrangères, et qui ne puissent même être préjudiciables aux particuliers; c'est à quoi vous ferez attention. » Cela rappelle le fameux monologue de Figaro. Le sieur Jort lui ayant écrit de nouveau, trois ans après, pour le consulter sur le plan d'un autre ouvrage, Pontchartrain lui répondit qu'il n'en autoriserait pas la publication, « son nouveau système touchant l'origine et la nature de la dîme paraissant dangereux et contraire à ce qui avoit été dit jusqu'à présent. »

A plusieurs reprises déjà, il avait été interdit aux protestans de sortir du royaume, et ceux qui essayaient de désobéir étaient poursuivis, traqués avec une cruauté inouie. Renouvelée en 1699, la même défense fut transmise par le chancelier Pontchartrain sans l'expression d'aucun regret. Sa pitié, s'il en avait, n'allait pas jusque-là. Que penser de cette lettre du 14 août 1706 au lieutenant de police d'Argenson? « Vous me mandez que le public a été indigné de l'exécution faite sur le cadavre du rubanier qui s'est pendu, et qu'on a épargné cette exécution sur le cadavre du nommé Coquebert. Je ne vois pas quelle raison peut avoir le public de désapprouver les exécutions qui sont conformes aux ordonnances. » Il y a dans ce respect absolu des ordonnances de quoi faire réfléchir les esprits les plus timides, les plus effrayés du progrès. Une fois pourtant on voit Pontchartrain recommander de ne pas garder plus de deux ou trois jours, sans l'en prévenir, les prisonniers qui n'auraient pas été arrêtés d'après l'ordre d'un secrétaire d'état, « cette manière d'emprisonner n'étant pas, dit-il, tout à fait dans les règles. » Il aurait bien voulu empêcher aussi les violences qui accompagnaient fréquemment les enrôlemens pour l'armée. Souvent les exempts du guet eux-mêmes abusaient de leur autorité pour se faire racoleurs. « Je veux, écrivit Pontchartrain à M. d'Argenson, que le guet observe les mêmes règles qui avoient été si sagement établies par M. Colbert. » Rien de plus juste; ce qui suit l'était beaucoup moins. Colbert avait toujours employé sans scrupule les moyens les plus violens et les plus arbitraires pour empêcher des manufacturiers français de transporter leur industrie à l'étranger. Le but qu'il se proposait devant être utile à la France, tout lui semblait permis. Pontchartrain suivit ces erremens, empruntés à la despotique république de Venise. Informé qu'un chapelier de Paris projetait d'aller s'établir à Turin, il donna l'ordre à d'Argenson de le faire arrêter et de l'envoyer à la Bastille. La préoccupation de l'intérêt public est louable sans doute; autorisait-elle à faire si bon marché de la liberté de l'industriel et du citoyen?

On voit dans Saint-Simon que le chancelier Pontchartrain l'avait surtout captivé par la raison qu'il était « charmant en riens et en

affaires. » Il est probable qu'une pointe de galanterie aiguisait parfois sa conversation et ajoutait au piquant de son esprit. Loin d'être exclusives, ses investigations se portaient volontiers sur des objets ayant un rapport *très indirect* avec l'administration. On en jugera par cette lettre, écrite le 17 février 1706 à d'Argenson :

« Vous me mandez que les brillans des demoiselles de La Motte et de Villefranche sont bien baissés, et que leurs charmes sont bien moins dangereux qu'ils n'étoient dans leurs premières années. Votre lettre est conçue d'une manière à faire douter si c'est d'une seule ou des deux ensemble que vous entendez parler : je vous prie de me l'expliquer et de mander quel âge ont ces deux filles, qui paroissent jeunes. Il y a Mlle de Canillac, dont la beauté fait aussi du bruit. Pour peu que vous vouliez vous mettre sur les voies, vous pourrez nous en dire aussi quelques nouvelles. »

Plusieurs années après, le 1er octobre 1710, le chancelier adressait à un prélat de ses amis quelques lignes du tour le plus gracieux, le plus aimable :

« Êtes-vous mort ou en vie, monsieur? Où êtes-vous? que faites-vous? à quoi pensez-vous donc? Certes ce n'est pas à moi, car il y a un siècle et plus que je n'ai eu de vos nouvelles, et peut-être que, si je n'avois l'attention de vous réveiller, vous seriez endormi pour moi jusqu'au jour du jugement. Or dites-moi, je vous en conjure, d'où vient ce noble et obstiné silence? Si c'est paresse, je n'en dis mot, car vous faites votre métier, et ce n'est pas pour travailler que vous êtes prélat. Mais est-ce un si grand travail que de me donner de temps à autre quelque petit signe de vie? Enfin je fais ce que je puis pour vous excuser, quelque fâché que je sois contre vous, et je sens bien que la meilleure excuse ne vaut rien, et que vous ne pouvez, selon moi, être pardonnable et pardonné qu'autant que je suis plus véritablement à vous que personne du monde. »

On a là au naturel le Pontchartrain « né galant, plein de légèreté et d'agrément, » qu'aimait Saint-Simon, et qui tolérait volontiers, malgré les ordonnances de Blois, d'Orléans et la déclaration de 1698, les danses publiques des fêtes et dimanches, pourvu qu'elles n'eussent pas lieu pendant le service divin et ne causassent point de scandale; attentif d'ailleurs à ne rien supporter dont le goût et la morale eussent pu souffrir. « Il est revenu au roi, écrivait-il le 31 mars 1701, que les comédiens se dérangent beaucoup, que les expressions et les postures indécentes commencent à reprendre vigueur dans leurs représentations, et en un mot qu'ils s'écartent de la pureté où le théâtre étoit parvenu. Sa majesté m'ordonne de vous écrire de les faire venir et de leur expliquer de sa part que, s'ils ne se corrigent, sur la moindre plainte qui lui parviendra, sa majesté prendra contre eux des résolutions qui ne leur seront pas agréables. Sa majesté veut aussi que vous les avertissiez qu'elle ne veut pas

qu'ils représentent aucune pièce nouvelle qu'ils ne vous l'aient auparavant communiquée, son intention étant qu'ils n'en puissent représenter aucune qui ne soit de la dernière pureté. »

Ami de Boileau, de La Bruyère, de Racine, doué d'un goût naturel pour les lettres, le comte de Pontchartrain s'était fait toute sa vie un plaisir et un honneur d'encourager ceux qui les cultivaient. Nous trouvons la preuve de ces dispositions bienveillantes dans les correspondances du temps. Le 11 avril 1692, Racine écrivait à Boileau : « M. de Pontchartrain me parla hier de notre pension et de la petite académie, mais avec une bonté incroyable, en me disant que, dans un autre temps, il prétend bien faire d'autres choses pour vous et pour moi. » Les temps étaient par malheur si mauvais, que Racine était souvent obligé de solliciter le paiement de sa pension et de celle de Boileau. L'année suivante, le 18 avril 1693, Pontchartrain recommandait à l'abbé Renaudot, de la manière la plus pressante, l'abbé Bignon et La Bruyère pour deux places vacantes à l'Académie française. « Comme l'esprit et le mérite de ces deux messieurs, disait Pontchartrain, ne vous est pas inconnu et que vous en êtes beaucoup meilleur juge que moi, je ne ferai point ici leur éloge. J'ose me flatter que vous aurez quelque égard à ma recommandation et que vous me donnerez votre voix... » On a vu dans la lettre de Racine l'intérêt que portait Pontchartrain à la petite académie. Il la réorganisa, lui donna son nom définitif d'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et la chargea de publier cette magnifique collection des *Ordonnances des rois de France de la troisième race*, dont les savantes introductions des Secousse, des Laurière, des Brequigny, des Pardessus et des Leclerc ont fait un des plus beaux monumens historiques de la France.

IV.

A l'opposé de ses prédécesseurs, qui mouraient généralement de vieillesse à leur poste, Pontchartrain résigna volontairement ses fonctions au mois de juin 1714. On a attribué cette retraite du chancelier à l'aversion de M[me] de Maintenon pour ses opinions jansénistes, qu'il ne cachait pas. Peut-être, prévoyant la fin prochaine du roi, ne voulut-il pas se commettre dans la crise, attendue de tous, que son testament devait soulever. Il avait perdu en 1709 sa femme, dont le duc de Saint-Simon a fait le charmant portrait que chacun connaît, gâté à la fin par une impertinence de sa façon. D'après lui, jamais femme de ministre ni autre n'avait eu sa pareille pour savoir tenir une maison, y joindre plus d'ordre à toute l'aisance et la magnificence imaginables, éviter les inconvéniens avec plus d'attention, d'art et de prévoyance, sans qu'il y parût, avoir

plus de dignité avec plus de politesse, de cette politesse avisée qui sait distinguer et mesurer, en mettant d'ailleurs tout le monde à l'aise, en même temps d'une charité inépuisable sans que personne s'en doutât, surtout dans les jours de détresse et de disette où elle faisait distribuer du pain et de la viande à des milliers de personnes pendant des mois entiers. Par malheur, la chancelière était de *robe*, c'est-à-dire fille d'un président des enquêtes, et le duc de Saint-Simon, bien qu'il vécût, dit-il, dans l'intimité du chancelier, ajoute arrogamment : « Avec tout cela, elle avoit trop longtemps *trempé dans la bourgeoisie* pour qu'il ne lui en restât pas *quelque petite odeur*. » Pénétré de douleur quand il la perdit, le chancelier Pontchartrain s'était retiré quelques jours au couvent de l'Oratoire. Son projet de quitter les sceaux et de mettre, comme on disait alors, un intervalle entre la vie et la mort, c'est-à-dire entre les agitations de la cour et les inquiétudes de la dernière heure, datait de loin, mais sa femme l'avait toujours combattu. Il y revint, et, malgré les affectueuses instances de Louis XIV, finit par le réaliser.

Il avait alors soixante et onze ans, et, dit Saint-Simon, la tête comme à quarante, sans la plus légère infirmité. Comblé d'honneurs, de marques d'estime, de faveurs de toute sorte, il allait souvent, pour se soustraire aux importunités du monde, s'enfermer à l'Oratoire. Louis XIV fut l'y voir un jour, et ce témoignage d'affection ne fut pas le moindre de tous ceux que Pontchartrain en avait reçus. Je sais le cas qu'il faut faire des libelles contemporains et le mépris qui est dû aux plus violens; on ne sera pas fâché néanmoins de voir comment Pontchartrain fut apprécié par un pamphlétaire de son temps. « Il a, dit-il, volé de charge en charge, ce qui le rend incapable d'en exercer parfaitement aucune; tourné tout entier vers son maître et vers soi-même, sans jamais donner un regard au public... La tête toute pleine de maltôtes dont il doit l'invention à des gens inconnus, il a renchéri sur tous ses prédécesseurs pour mériter la haine publique (1). »

Or parmi ces prédécesseurs figurait Colbert, dont la populace de Paris avait, à sa honte, troublé les funérailles. Sans être aussi injuste, la postérité a vu dans le comte de Ponchartrain le contrôleur-général plutôt que le chancelier. Peut-être même ne lui a-t-elle pas tenu assez compte des circonstances fâcheuses pendant lesquelles il avait administré les finances. A l'occasion de quelque mauvaise épigramme du temps, le comte de Maurepas, son petit-fils, a prétendu que le public, suivant sa coutume, imputait à Pontchartrain des embarras dont il n'était pas responsable. « Le prince

(1) *Caractère de la famille royale de France, des ministres d'état*, etc., Villefranche (Londres), 1703.

d'Orange, dit-il, faisoit de nouvelles levées pendant que faute d'argent Louis XIV étoit obligé de diminuer chaque compagnie de cavalerie de dix maîtres; encore ne donnoit-on aucun argent aux troupes pour les recrues. Bien plus, il y avoit déjà longtemps qu'on ne leur payoit plus la solde ordinaire. Tout le royaume souffroit par la disette de blé et de vin; le nombre des pauvres étonnoit. En un mot, tout gémissoit en France, ce qui donnoit la licence de crier et même d'écrire; comme si l'on n'étoit pas bien empêché avec toute l'Europe sur les bras. D'autres auroient été bien embarrassés (1). »

La situation était sans contredit des plus difficiles; mais si, dès les premiers temps de son ministère, Ponchartrain, établissant le seul impôt qui pesât sur tous, la capitation, l'eût résolûment maintenu après la guerre pour en solder les charges, ces créations d'emplois dont le souvenir est devenu l'accompagnement malheureux de son nom eussent été inutiles. On a vu ses principes et ses idées au sujet de quelques-unes des questions qu'il avait à décider comme chancelier. Là encore rien ne trahit un cœur généreux et cette sainte ardeur pour le progrès qui fait les grands rois et les grands ministres. La règle et la loi, telle paraît avoir été sa devise : belle devise sans doute pour un chancelier, mais qui ne fait pas faire un pas aux sociétés. Quant à son esprit, à l'agrément de ses manières, au charme de ses relations, à cette absence complète de pédanterie qui le distinguait entre tous, on peut, ce semble, s'en rapporter à Saint-Simon. Notons pourtant cette protestation d'un juge compétent et bien placé, M[me] de Maintenon : « J'écris sur le dos de M. de Pontchartrain, qui parle fort haut et fort vite, et qui, quoiqu'il ne dise pas grand'chose, me cause bien des distractions. »

Le chancelier de Pontchartrain survécut treize ans à sa retraite, et ne mourut qu'en 1727, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Son fils unique, fils dégénéré, qui, sans talens d'aucun genre, n'eut ni son désintéressement ni sa probité, Jérôme Phélypeaux, comte de Pontchartrain, fut secrétaire d'état de la marine de 1699 à 1715, et eut lui-même pour fils ce trop célèbre et futile comte de Maurepas, ministre aussi de la marine de 1723 à 1749, disgracié pour un couplet, et qui, redevenu ministre sous Louis XVI, manqua l'occasion de sauver la monarchie, faute de soutenir franchement Turgot.

Une réflexion pénible vient à l'esprit quand, jetant un regard d'ensemble sur le siècle de Louis XIV, on voit ainsi décliner, à mesure que le prince avance en âge, la valeur des hommes chargés de la conduite des affaires. Parmi les grands ministres du règne, de Lionne et Colbert lui avaient été légués par Mazarin. Deux autres

(1) Bibliothèque impériale. Mss. *Recueil de Chansons historiques,* t. VIII, p. 17.

dont les noms ont aussi marqué, bien qu'à des degrés différens, Louvois et Seignelay, héritèrent en quelque sorte de leur père, et le hasard qui les porta au pouvoir fut plus intelligent que ne le fut souvent l'initiative du souverain. Pour ne parler que des contrôleurs-généraux, on a vu ce qu'étaient Le Peletier et Pontchartrain; Chamillard ne fit que les imiter. Quant à Desmarets, qui lui succéda, neveu de Colbert et formé à son école, il avait été disgracié en 1683 pour une opération sur les monnaies, qui parut suspecte, et ne rentra en faveur vers 1707 qu'à cause de sa capacité incontestable, et parce qu'on avait besoin de lui. Enfin, après de Lionne et de Pomponne, les autres secrétaires d'état des affaires étrangères, Colbert de Croissy, frère du contrôleur-général, et Colbert de Torcy, son neveu, furent encore des ministres de famille. Quand au contraire Louis XIV dut choisir, il arriva que, grâce à la forme despotique de son gouvernement, et nous ne dirons pas au dédain, mais à l'indifférence la plus complète pour les vœux des hommes éclairés de sa cour, il fut naturellement amené à prendre ses ministres en dehors de ceux qui, par leurs travaux, auraient dû concourir pour les grands emplois d'où dépendait en définitive, quelle que fût sa prétention de tout diriger, la bonne ou la mauvaise direction des affaires. Cependant les hommes spéciaux et capables ne manquaient pas autour de lui, et l'on peut affirmer que, par suite de la féconde impulsion de Colbert et de Louvois, jamais pareille pépinière d'administrateurs n'avait été sous la main de la royauté. Combien de ministres capables Louis XIV n'aurait-il pas trouvés, s'il l'avait voulu, parmi les maîtres des requêtes de l'hôtel, les conseillers d'état, les intendans! Mais en réalité ce n'était pas lui qui choisissait, c'était M[me] de Maintenon, dont l'ascendant avait d'autant plus de puissance qu'elle savait mieux le dissimuler. Sous ce rapport, et si grande que soit l'animosité de Saint-Simon, on peut dire qu'il a très justement caractérisé son influence, et que, du moment où elle eut capté la confiance du roi, qu'elle n'aima jamais, tout, malgré ses dénégations, se fit à la cour par elle ou avec son assentiment.

Que l'indifférence de Louis XIV pour l'opinion se justifiât en quelque sorte par les excès où elle avait entraîné les partis pendant les temps orageux de la minorité, on l'accordera sans peine : il faut bien, quand les passions sont en jeu, se résigner à faire la part de la réaction; mais, cela dit, on doit reconnaître aussi que cette réaction fut fatale au principe monarchique. Sans nul doute, les remontrances des parlemens, seule forme sous laquelle la contradiction pouvait alors se faire jour, auraient été parfois gênantes, et la nécessité de compter avec ces corps si souvent égoïstes et intéressés (ils ne le prouvèrent que trop sous Louis XV et sous Louis XVI) aurait pu con-

trarier quelques projets utiles; mais ce qui est plus certain encore, c'est qu'en l'absence de tout autre organe autorisé de l'opinion publique, le pouvoir royal, désormais sans contre-poids et sans limites, conçut et exécuta diverses mesures qui furent pour lui une source d'embarras bien autrement graves que ceux qu'il avait voulu éviter.

En résumé, le choix de Pontchartrain pour le contrôle général et plus tard pour la marine, dont il ne voulait pas parce qu'il n'y entendait rien, rapproché des nominations par survivance, met en lumière ce fait singulier, qu'au point de vue de l'intérêt général ces dernières furent préférables. Il y eut cependant des exceptions. Louvois étant mort et le marquis de Barbezieux, son fils, ayant été appelé à le remplacer, on put voir combien Louis XIV faisait bon marché de sa responsabilité. Ce Barbezieux, dont Saint-Simon a également tracé un vivant portrait, était doué des qualités les plus heureuses; mais il passait sa vie dans des orgies continuelles, invisible aux généraux et compromettant les plus grandes affaires par ses inexactitudes. Le roi le savait, lui en faisait souvent de vifs reproches, et ne le remplaçait pas! Il fallut que la mort vînt, après dix ans d'une longanimité funeste, le délivrer de ce ministre incorrigible. Alors, remarque Saint-Simon, ce fut un éclat de satisfaction qui surprit toute la cour, si habitué qu'on y fût aux scènes de ce genre quand disparaissait un ministre dont on était las. C'eût été le cas de lui désigner un successeur capable, expérimenté, ayant lui-même fait la guerre et vu les hommes à l'œuvre dans le conseil et sur le champ de bataille. Quelle fortune pour la France si Louis XIV, inspiré comme aux premiers temps de son règne, avait mis à la place de Barbezieux un Catinat, un Vauban! Tels devaient être les vœux du duc de Bourgogne, de Fénelon, du duc de Beauvilliers. Il en fut par malheur tout autrement, et Chamillard, déjà contrôleur-général, eut en surcroît les affaires de la guerre : déplorable mesure qui aggrava la situation sous prétexte de la simplifier, et, quand vinrent les jours de désenchantement, causa le désespoir de celui-là même qui avait accepté un fardeau sous lequel il devait succomber! Or on était engagé dans une lutte formidable où l'Europe entière était liguée contre Louis XIV, et tout en reconnaissant quelle grande idée il avait de son rôle et de la mission de la France, il faut bien convenir que sa conduite en de telles circonstances allait directement contre son but. Il y avait entre cette conduite et les premiers actes du règne la même différence qu'entre les sages mesures de Colbert et les expédiens financiers de Pontchartrain.

PIERRE CLÉMENT.

LES

CHEMINS DE FER

APRÈS L'ACHÈVEMENT DU RÉSEAU EUROPÉEN

RÉFORMES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES.

Rapports des compagnies françaises de chemins de fer en 1863. — *Commercial Law, its principles and administration*, etc., by M. Leone Levy.

Il y a peu de temps encore, les relations de peuple à peuple par chemin de fer restaient enfermées en Europe dans un cercle assez étroit. Il n'existait de noyau commun que pour la France, la Belgique et une partie de l'Allemagne : en dehors de ces pays, on ne trouvait plus que des tronçons dispersés et souvent assez éloignés du faisceau collectif. Aujourd'hui on peut regarder le réseau ferré du continent européen comme terminé. Le moment est donc venu d'embrasser dans un double tableau les résultats obtenus et les réformes nécessaires, si l'on veut n'être pas surpris par les difficultés qui marquent dans toute grande exploitation le début d'une phase nouvelle.

Le fait même de l'achèvement de ce vaste réseau entraîne des conséquences pratiques de plus d'un genre. Il doit en résulter des changemens soit dans l'ordre du régime de l'exploitation, soit dans l'ordre financier. Aussi certaines expériences faites en Angleterre dans des conditions analogues, c'est-à-dire après la construction du réseau britannique, dont la physionomie représente assez exacte-

ment celle de notre réseau continental, fournissent-elles un intéressant sujet d'étude. Pour la centralisation financière notamment, on a créé une institution fort ingénieuse, le *Railway clearing house*, dont l'application de ce côté du détroit nous semble appelée à rendre de grands services à l'exploitation des lignes ferrées dans l'état où elles se trouvent aujourd'hui.

Dès qu'on songe à l'achèvement du réseau européen, on demeure frappé du singulier contraste qui existe entre une telle œuvre et la configuration topographique de notre continent. Si l'on jette les yeux sur la carte d'Europe, on ne rencontre partout que division, séparation, obstacles au rapprochement des peuples. Une tendance toute différente se manifeste dans la construction de ces grandes lignes ferrées, qui sont pour ainsi dire autant d'artères communes entre les différens pays. Tandis que durant des siècles l'homme avait paru animé en quelque sorte d'instincts d'isolement en rapport avec les obstacles matériels dont il était entouré, voilà que dans la construction du réseau ce sont précisément des moyens de rapprochement qu'il a voulu créer, et dont il a voulu étendre le bienfait à toute la grande famille européenne. Les lignes en effet, les principales lignes surtout, appartiennent visiblement à un même système; les mailles se soudent et s'enlacent. Les prolongemens, partis du centre, remontent d'un côté jusque dans les régions glacées du nord, et plongent de l'autre jusqu'aux extrémités des deux vastes péninsules méridionales de l'Europe.

Au nord, nous voyons le service organisé sur toute l'étendue des chemins russes. De Kœnigsberg d'une part, et d'autre part de cette ville de Varsovie, aujourd'hui si désolée, deux voies, qui se confondent à Wilna, conduisent à la capitale de l'empire moscovite, et de là, en empruntant le chemin de Moscou antérieurement construit, gagnent la ville plus septentrionale où se donnent rendez-vous durant plusieurs mois chaque année le commerce de l'Europe et celui de l'Asie. Ainsi la cité politique de Saint-Pétersbourg, la cité sainte de Moscou, la cité commerçante de Nijnï-Novgorod se trouvent rattachées aux chemins germaniques, et par suite à nos propres lignes et à tout le réseau du continent (1).

(1) Le programme primitif de la compagnie des chemins de fer russes a subi, comme on sait, des mutilations considérables. De 4,162 kilomètres il est descendu à 1,676. On en a rayé deux lignes qui entamaient profondément l'empire des tsars, la ligne longitudinale de Moscou à Théodosie en Crimée, et une ligne transversale qui, se détachant de la précédente vers le milieu de la Russie, devait aller rejoindre la mer Baltique. Malgré cette réduction, trop bien motivée du reste par l'absence de ressources actuellement suffisantes dans les régions centrales, l'addition de 1,676 kilomètres au faisceau européen n'en a pas moins pour effet d'y rattacher les provinces les plus importantes de l'empire russe.

Au midi de l'Europe, dans la péninsule ibérique comme dans la péninsule italique, progression analogue. Le mouvement y a même été beaucoup plus général, beaucoup plus systématique que dans les pays du nord. C'est que dans les deux péninsules les idées de liberté ont désormais jeté des racines qui fournissent aux transactions de plus solides garanties, au travail des stimulans plus énergiques. En Espagne, l'achèvement de lignes récemment inaugurées nous amène bien près du but final. On exploite maintenant sur toute son étendue le chemin de Madrid à Saragosse, qui communique à droite avec Pampelune, à gauche avec Barcelone, par deux lignes ouvertes l'une et l'autre. De cette dernière cité part, dans la direction de nos frontières, le chemin terminé jusqu'à Girone. Sur la ligne de Madrid à la Bidassoa, constituant la grande artère de la compagnie du Nord, les âpres monts du Guadarrama, qui sillonnent la Vieille-Castille, ont livré passage aux locomotives, grâce à une suite de tunnels et de viaducs d'une construction des plus laborieuses. Le service embrasse dès à présent sans interruption 683 kilomètres sur un total d'un peu plus de 700, et il va franchir les Pyrénées et toucher la frontière française avant une année. Du côté du Portugal, un important rameau gagne déjà les frontières près de Badajoz, où il rejoint la ligne espagnole qui mettra Lisbonne en communication avec Madrid, et de là avec les voies dirigées vers la France. En même temps s'achève au midi de la capitale le trait d'union entre les lignes du nord et les chemins du sud-est et du sud-ouest, de telle sorte qu'au bout des grandes voies ferrées ibériques les villes de Lisbonne, Cadix et Malaga, apparaissent comme les lointains pendans des trois cités moscovites que nous nommions tout à l'heure. Dans le vaste cadre des entreprises de la Péninsule, ce sont les lignes mêmes qui prolongent et complètent le plus directement le faisceau européen, celles qui servent d'affluens immédiats à nos chemins français, auxquelles on a vu s'attacher avec le plus de persistance l'ardeur des intérêts et l'impatience du public.

Au-delà des Alpes cependant, les tendances locales ont offert encore quelque chose de plus vif et de plus spontané. D'un bout à l'autre de l'Italie, on travaille avec une sorte de fièvre à faire disparaître toute solution de continuité entre les lignes. Chaque jour s'achèvent d'un groupe à l'autre quelques raccordemens importans. Ainsi cette année a vu s'ouvrir sur les rivages de la Méditerranée le chemin de Rome à Ceprano (122 kilomètres), complétant la ligne de Rome à Naples (262 kilomètres). Elle a vu inaugurer en outre, du côté de l'Adriatique, le chemin d'Ancône à Pescara (146 kilomètres), qui pénètre au sein des Abruzzes, continue le sillon partant de Turin, long déjà de 665 kilomètres, et par Plaisance, Parme,

Modène, Bologne et Rimini, forme la tête de ligne de ces chemins méridionaux dont Brindes et Otrante marquent les points extrêmes (1). De plus on achève, de l'est à l'ouest, de l'Adriatique à la Méditerranée, des lignes transversales qui ne sont pas sans portée au point de vue de la circulation sur le réseau général, en ce qu'elles doivent donner l'élan à la production et à l'aisance. A la ligne partant de Livourne et se prolongeant par Pise, Pistoie et Bologne, s'ajoute celle de Rome à Ancône par Spolète et Foligno, longtemps négligée, mais où les derniers travaux sont à l'heure qu'il est fort activement poussés. Au-dessous de Rome, deux autres chemins se dirigent également de la Méditerranée à l'Adriatique, en partant l'un de Ceprano et l'autre de Naples.

Du côté de ses frontières septentrionales, où l'Italie se trouve immédiatement en contact avec l'Autriche, avec la France, avec la Suisse, les travaux de construction ont marché parallèlement à ceux de l'intérieur. On sait que, sans préjudice d'autres projets, le réseau péninsulaire prend jour sur les trois pays limitrophes par cinq issues différentes qui se succèdent à partir des côtes supérieures de l'Adriatique jusqu'à l'extrémité occidentale du golfe de Gênes, et qui toutes correspondent à des branches plus ou moins importantes du faisceau continental. Ouverte déjà depuis plusieurs années, l'une de ces issues dépend des chemins de la Vénétie, qui de Vérone, près des frontières lombardes, s'en vont par Padoue et Trévise, en décrivant un assez long circuit et en laissant à droite les embranchemens sur Venise et sur Trieste, gagner Laybach, Gratz, le Sommering, et enfin la capitale de l'Autriche. Puis, en poursuivant de l'est à l'ouest, nous trouvons la ligne du Tyrol, conduisant dès à présent de Vérone à Botzen par Trente, et qui n'est plus séparée d'Inspruk que par la traversée du Brenner. Viennent ensuite le percement du Simplon, destiné à ouvrir une route vers la Suisse et la France par la vallée du Rhône et la rive méridionale du lac Léman, enfin le percement du Mont-Cenis, débouchant sur nos départemens de la Savoie. Reste la cinquième issue, qui touche à la Méditerranée et forme la tête des chemins de Livourne et de Gênes, raccordés aux chemins français par la Corniche et par Menton. De tous ces points de jonction avec

(1) Comme complément des chemins méridionaux, concédés, on le sait, à la compagnie Bastoggi, et comprenant la ligne longitudinale d'Ancône à Otrante et deux lignes transversales de Naples à Foggi et de Ceprano à Pescara (en tout 1,150 kilomètres), — il faut noter les concessions faites à la compagnie du chemin Victor-Emmanuel par suite d'un traité tout récent. Cette compagnie cède à l'état sa ligne de Suse au Tessin, ce qui revient à dire qu'elle cesse d'exister dans le nord de l'Italie, et elle obtient à titre définitif ou éventuel la concession des lignes de Brindes à Tarente, de Tarente à Reggio et de Naples à l'embouchure du Basiento sur le golfe de Tarente, près de l'ancienne Métaponte (666 kilomètres), qui deviennent les prolongemens extrêmes du réseau continental.

le réseau collectif de l'Europe, celui où le nœud doit être le plus serré, c'est évidemment le Mont-Cenis. La situation géographique appelle de ce côté le grand courant de la cirulation internationale. Ce n'est pas seulement parce que l'œuvre de la construction s'y présente plus grandiose et plus imposante que partout ailleurs, c'est parce qu'elle y prépare d'incomparables élémens de fécondité pour le réseau continental, que ce passage, unissant le bassin du Pô à celui du Rhône, apparaît comme le véritable couronnement du système des chemins de fer italiens (1).

Ce sont les divers travaux dont le nord et le midi de l'Europe nous montrent l'exécution récente, ce sont les efforts si divers dirigés vers une fin identique et touchant au but presque partout où ils ne l'atteignent pas encore, qui élargissent si considérablement les proportions du réseau continental; non pas que l'achèvement des entreprises signalées doive à nos yeux marquer un dernier terme : on ne sera pas à la fin de l'œuvre tant qu'on aura devant soi les vides que nous présentent les provinces centrales de la Russie, encore si peu habitées, et les belles régions de la Mer-Noire languissant sous le joug de l'islamisme. Eût-on triomphé de cette torpeur des âmes, de cet engourdissement des bras que traînent à leur suite le despotisme politique et le fatalisme religieux, qu'on verrait encore se dérouler plus loin un nouvel horizon. Les hardiesses de l'esprit ne demandent pas mieux que de devancer le jour où, après avoir touché aux limites de l'Europe, le réseau déborderait sans solution de continuité sur les contrées asiatiques; mais que ces éventualités soient plus ou moins lointaines, qu'elles appartiennent plus ou moins au domaine de l'imagination, il demeure acquis désormais que, pour l'Europe civilisée, pour l'Europe rentrant dans l'orbite de notre vie économique, la construction des lignes internationales touche à sa fin. Chaque jour disparaissent les lacunes existant çà et là. Il nous était donc permis de le dire dès l'abord : considéré dans ses grandes directions, le réseau en est venu à unir entre eux,

(1) Si nous voulions nous demander quel sera l'ordre probable de l'achèvement des derniers travaux sur les quatre points indiqués, nous trouverions en premier lieu le chemin de la Corniche, qui n'attend plus que de courts complémens, d'une part de Nice à la frontière d'Italie, et d'autre part de Gênes au groupe des lignes modénaises et toscanes. L'ouverture par le Tyrol pourrait suivre de près celle de la Corniche, et cela quoique le gouvernement autrichien soit visiblement aujourd'hui moins ardent à l'achèvement de cette voie qu'il ne l'était avant la guerre d'Italie et la perte de la Lombardie. Le troisième rang appartiendrait au chemin du Simplon, où les difficultés sont moindres qu'au Mont-Cenis, et où notamment, avec des facilités plus grandes sous le rapport de l'aérage, le tunnel à percer n'atteint pas 5,000 kilomètres au lieu d'en avoir plus de 12,000; mais il faut pour cela que la compagnie concessionnaire, qu'ont affaiblie tant de déchiremens intérieurs, surmonte ses embarras actuels. L'issue par le Mont-Cenis serait ainsi la dernière à s'ouvrir.

en s'y ramifiant, tous les états continentaux. Il est donc bien temps de songer aux conséquences de cet achèvement. Voilà ce que nous tenions à établir avant d'envisager la situation au point de vue des institutions nouvelles et des modifications qu'elle peut réclamer soit dans l'économie des chemins de fer, soit dans telle ou telle branche de la législation des peuples.

I.

Parmi les difficultés pratiques dont il faut s'occuper sans retard au début de la période nouvelle qui commence pour le réseau continental, il faut compter en première ligne l'établissement d'un système de comptabilité commune. Ici fort heureusement un pays voisin nous offre d'utiles exemples, que toutes nos administrations de chemins de fer sont intéressées à méditer. Dans l'essor progressif des voies ferrées, on s'aperçoit sans peine que, parmi les empêchemens de tout genre qu'il a fallu vaincre, les obstacles purement physiques, ceux qui proviennent de la situation géographique ou topographique, n'ont pas été les plus redoutables. Combien n'en a-t-il pas coûté plus de peines pour triompher des résistances morales, c'est-à-dire découlant de la volonté même des hommes! Dans le programme imposé par la situation actuelle, il ne s'agit plus d'obstacles physiques; ceux-là n'inspirent plus guère de crainte : les chemins de fer, guidés par la science, en viendront promptement à bout. Les difficultés qu'on a devant soi au contraire sont des difficultés d'ordre moral, puisqu'elles peuvent toucher au régime légal de l'exploitation, à la législation civile, à l'économie politique, au droit international. Ce n'est donc plus que grâce aux conquêtes de l'expérience que les chemins de fer peuvent en faciliter la solution.

Nous parlions au début de cette étude d'une institution anglaise, le *Railway clearing house*. Disons tout de suite que cette institution est commune à cent vingt-quatre compagnies, les plus importantes de l'Angleterre, ou celles dont les lignes rentrent le plus directement dans un même orbite. Il serait superflu de rappeler que les chemins de fer, sillonnant de toutes parts le sol britannique, passant même quelquefois les uns au-dessus des autres à l'aide de viaducs superposés, sont divisés en un très grand nombre de concessions distinctes et indépendantes (1). Aussi arrive-t-il souvent, et cela même pour d'assez courts trajets, que les voyageurs ou les marchandises doivent employer le secours de sept, de huit compagnies et même davantage. Malgré la concurrence à laquelle se sont

(1) Le nombre actuel est d'environ 250.

systématiquement livrées depuis l'origine les exploitations britanniques, elles ont bien vite reconnu les inconvéniens quotidiens, les pertes de temps considérables qu'entraînait dans la comptabilité le fractionnement du réseau national. Ce n'était pas tout que de laisser aux voyageurs comme aux expéditeurs de marchandises, au moins sur les directions le plus généralement suivies, la faculté de payer en une seule fois le prix du transport. Le paiement fait, il restait à procéder à un partage que compliquaient souvent le nombre des parties prenantes d'abord, et puis la multiplicité des circonstances servant de base à la répartition (1).

C'est pour simplifier le règlement de ces comptes que les exploitations ont fondé le *Railway clearing house*. Sous le rapport de l'organisation, il n'est pas sans intérêt d'en faire la remarque, cette institution ne ressemble en rien au *clearing house* de la Cité de Londres, bien connu aujourd'hui chez nous, et qui sert à régler entre une trentaine de banquiers le compte des chèques émis par leurs cliens respectifs. A proprement parler, ce dernier *clearing house* n'est pas une institution, c'est un lieu de réunion consistant dans une salle assez étroite, garnie de quelques tables et de quelques chaises, où se rassemblent, à une certaine heure de l'après-midi, les employés des maisons de banque pour y opérer entre eux la balance des émissions. Nous avons eu l'occasion de visiter le *clearing house* à l'heure où il est fréquenté, en compagnie d'un des banquiers associés. Il suffit d'un moment pour saisir le mécanisme des opérations. Le *Railway clearing house* au contraire ne saurait être étudié avec trop de patience et d'attention. Il constitue une grande administration, occupant un vaste hôtel, ayant à sa tête un directeur, et réunissant cinq cent cinquante commis, sans parler de deux cent cinquante qui sont répartis dans les provinces. Les deux *clearing houses* ont pourtant un but analogue, puisqu'il s'agit des deux côtés d'un apurement de comptes. Seulement au *clearing house* de la Cité il n'y a jamais que deux parties en cause, deux banquiers, tandis qu'au *Railway clearing house* il peut y en avoir un beaucoup plus grand nombre, sans parler de l'établissement même, qui agit pour son compte et en dehors des compagnies, quoique d'après des élémens fournis par elles et selon des formes rigoureusement tracées. En outre une division spéciale de cette dernière institution, et qui n'est pas celle dont la tâche est le moins délicate, est consacrée au règlement des dommages et intérêts pour

(1) On ne consulte pas seulement en pareil cas la distance parcourue; la compagnie qui expédie et celle qui reçoit les marchandises est considérée comme ayant droit à une rétribution supplémentaire. On peut aussi accorder un supplément à une ligne en considération d'ouvrages coûteux qui auraient grossi les frais de premier établissement.

objets perdus, détériorés, ou arrivés en retard, et dont le nombre est, toute proportion gardée d'ailleurs, bien plus considérable en Angleterre qu'en France.

Une fois engagées dans le *clearing system*, les compagnies n'ont plus à s'occuper de leurs comptes respectifs. Les statuts du *Railway clearing house* prévoient toutes les éventualités; ils prévoient jusqu'aux émissions de billets de libre parcours, jusqu'aux facilités accordées dans les comtés pour le transport des électeurs lors de la nomination des membres de la chambre des communes (1). Quoique le *Railway clearing house* soit un établissement privé, il tient de la multitude des intérêts qu'il embrasse un caractère d'utilité générale que nous a paru du reste comprendre à merveille le directeur, M. Philipp Dawson, dont nous avons reçu des explications aussi lumineuses qu'obligeantes.

Le *Railway clearing house* peut se prévaloir aujourd'hui de la consécration du temps. Contemporaine du premier épanouissement des chemins de fer anglais, l'institution fut fondée en cette année 1842 où le réseau britannique, heureusement échappé à la crise de 1836 et ne prévoyant pas la crise plus terrible de 1845, comptait déjà près de 3,000 kilomètres à l'état d'exploitation. Sous sa forme actuelle, la constitution de l'établissement remonte encore à l'année 1850. On peut juger de l'importance du rôle attribué au *Railway clearing house* par ce fait, que les sommes dont il a opéré le règlement en 1862 montent à 7,700,000 livres sterling (182,500,000 fr.). Pour les grosses marchandises seules, le nombre des comptes est d'environ 50,000 par mois. Comme on le suppose sans peine, l'établissement est entretenu aux frais des compagnies dont il gère les intérêts et d'après une contribution proportionnelle à l'étendue des services rendus. Il n'aurait de son chef aucune ressource, il dresse des comptes et ne fait pas de bénéfices. La dépense totale a été, en 1862, de 65,621 livres sterling (1,640,515 francs), c'est-à-dire moins de 1 pour 100 de la somme totale. Il n'y a là, comme on voit, qu'une application fort originale du principe d'association. L'autorité supérieure appartient à un comité dans lequel chaque compagnie est en droit de se faire représenter par un délégué. La

(1) On ne sera pas fâché de savoir que pour les élections des comtés entraînant un déplacement plus ou moins long, c'est le candidat, ses agens ou ses comités, comme le porte le règlement, qui traitent avec les compagnies locales pour le transport des votans; le prix n'est point versé entre les mains des électeurs. Il y a pour ce service spécial et momentané tout un ordre de précautions particulières, toute une série d'imprimés : billets de voyage simple, billets d'aller et retour, ordres du candidat, tableau des billets d'électeurs, etc. En France, nous n'avons pas d'arrangemens semblables, c'est vrai; mais à voir la manière dont les choses se passent aujourd'hui, en temps d'élection, nous n'avons plus le droit de nous montrer choqués des procédés suivis chez nos voisins.

présence de dix délégués suffit pour qu'il soit statué sur une affaire. Le comité se rassemble régulièrement une fois par trimestre, sans préjudice des réunions extraordinaires jugées utiles. Une excellente disposition des statuts, qui pourrait être fort avantageusement, dans beaucoup de cas analogues, imitée chez nous, oblige à donner connaissance à chaque membre du comité, au moins six jours à l'avance, des questions qui seront mises en délibération. En outre un sous-comité de délégués se réunit une fois par mois pour statuer sur les affaires courantes d'une importance particulière. C'est le comité supérieur qui vote le budget du *Railway clearing house*. A chacune de ses réunions trimestrielles, il ouvre le crédit nécessaire pour un trimestre; les comptables de l'établissement ne peuvent ensuite faire traite sur cette somme que par tiers, de mois en mois. Il est inutile d'ajouter que l'association est purement facultative pour les compagnies. Chacune peut cesser d'en faire partie quand elle le juge convenable; le nombre des admissions n'est pas limité. Le comité a le droit de signifier à une compagnie qu'elle cessera de participer au *clearing system*, mais la décision ne peut être prise que dans une réunion spéciale et à la majorité des deux tiers des membres délibérans (1).

Tous les détails de l'organisation ont été réglés en vue d'assurer exactement à chaque compagnie ce qui lui revient et de faciliter la balance générale que le *Railway clearing house* a pour but d'établir. Division des dépenses et des recettes, mode de calculer les distances, classification des taxes, retours à vide, intérêts dus par les compagnies sur les différences existant à leur débit, tout en un mot dans les statuts porte l'empreinte de cette double préoccupation. C'est notamment en cas de perte de colis expédiés ou de détérioration des marchandises qu'on s'applique à laisser à qui de droit la responsabilité du dommage. En pareil cas, la moindre hésitation serait une source d'interminables difficultés. Aussi toute compagnie qui, dans les vingt-quatre heures, ne donne pas avis de la perte ou du retard, devient responsable envers l'expéditeur. Autrement le dommage est porté au compte de la compagnie, qui se

(1) L'installation intérieure de cet établissement pourrait être étudiée avec avantage par plus d'une de nos grandes administrations. On y verrait comment on peut, en prenant le moins d'espace possible et par l'ingénieuse disposition du local, mettre chacun à son aise, assurer une surveillance constante et simplifier les rouages hiérarchiques. Il n'y a pas ici comme chez nous de ces pièces étroites et nombreuses qui obligent à perdre beaucoup de place, et où l'on relègue, loin de l'œil des chefs, deux ou trois employés tout au plus. Au *Railway clearing house*, ce sont de vastes salles recevant jusqu'à cinquante ou soixante commis, placés, par rangées de huit ou dix, devant de longs bureaux en acajou, munis d'un casier et très proprement tenus. Tout dans cette installation est calculé de manière à obliger chacun à rester à sa place et à s'occuper de ses affaires.

trouverait détenir en dernier lieu les articles perdus, égarés ou détériorés. Cette rigidité n'enlève point aux compagnies le droit de faire prendre connaissance sur place de toutes les réclamations et de tous les documens qui les intéressent. Le *clearing house* est lui-même autorisé à opérer toutes vérifications réclamées par l'une ou l'autre des exploitations associées. Nulle demande en rectification d'erreurs ne peut remonter au-delà de deux années, à moins d'un consentement formel du comité supérieur. Lorsqu'il y a dissidence entre des compagnies sur la division même des recettes du trafic commun, le *clearing house* peut suspendre le règlement de la somme contestée, sauf à procéder à la répartition de l'excédant selon la forme accoutumée.

Autres précautions contre les abus. — Une compagnie a-t-elle, dans son système de voies, deux routes conduisant à un même lieu, elle est censée avoir suivi la plus courte, à moins que notification d'un accord spécial en sens contraire n'ait été faite par les différentes exploitations intervenantes. Si même un détour était rendu nécessaire par suite d'un éboulement ou d'une inondation, les bases du calcul ordinaire ne seraient pas modifiées tant qu'on n'emprunterait pas les rails d'une autre compagnie. En cas de dissidence sur des applications quelconques, des conférences périodiques entre les directeurs-généraux des sociétés exploitantes permettent à chacune d'elles de produire ses observations et ses vues. Les préposés au service des marchandises ont aussi leurs conférences particulières, dont l'objet et les conditions sont déterminés par le règlement social. On a rédigé des instructions minutieuses pour diriger l'action des employés dans les comptes relatifs au transport. Chaque branche a ses règles propres : les unes concernent les voyageurs, les autres les grosses marchandises, d'autres enfin la petite messagerie ou le bétail vivant. Certes, malgré toutes les précautions, malgré toutes les garanties, il y a place à l'erreur; mais il n'en reste plus à l'arbitraire.

En présence de cette institution si fortement constituée et rendant des services si manifestes, on se demande tout naturellement si une création analogue ne trouverait pas désormais sur le continent une suffisante raison d'être dans la longueur des trajets jointe à la multiplicité des concessions. C'est là une question dont les compagnies feront bien de se préoccuper dans les différens pays. Elles doivent examiner si l'établissement d'un *Railway clearing house* continental sur des bases analogues à celles de l'institution britannique ne serait pas de nature à simplifier et à faciliter toutes les évolutions du service international. On conçoit qu'un tel besoin ne se soit pas déjà produit en France, où le nombre des exploitations est si restreint; mais la même difficulté qu'ont ressentie les Anglais se présentera

d'autant plus sûrement devant le réseau continental, envisagé en bloc, qu'en divers pays, en Belgique, en Allemagne, en Espagne, etc., les compagnies sont infiniment plus nombreuses que chez nous. Point de comptabilité commune et rapide, point de partage sûr et équitable, à moins de dispositions analogues à celles que leur intelligence des affaires a de si bonne heure suggérées à nos voisins. Circonstance digne d'être remarquée, si les Anglais ne s'entendent pas toujours à constituer de prime abord un système administratif quelconque sous une forme vraiment rationnelle, ils se montrent ensuite pleins de ressources pour neutraliser les inconvéniens qu'ils n'avaient pas su prévenir. Sur le continent, où de nombreux peuples sont en scène, il ne dépendrait d'aucun d'eux, agissant isolément, d'éviter l'éparpillement des concessions; mais il est libre aux compagnies, il est de leur intérêt évident de rechercher les combinaisons propres à supprimer ou tout au moins à restreindre les embarras et les abus qui peuvent provenir de cet éparpillement.

Dans les tarifs, combien d'utiles réformes pourraient résulter de semblables accords! Si vous consultez les nomenclatures adoptées par les différentes exploitations continentales, vous vous perdez dans un inextricable labyrinthe. Pour quelques différences qui s'expliquent par les inégalités existant de ligne à ligne dans la nature et dans la somme des expéditions, il y en a cent dont la raison est introuvable. La similitude dans la tarification devrait être la règle générale sur tout le réseau du continent, et la différence une exception de plus en plus rare. Rien ne serait du reste plus utile à l'essor du trafic, car rien ne s'approprie mieux aux besoins du commerce, qui affectionne les règles simples, permettant le compte facile des dépenses d'une opération. Bien des avantages indirects résulteraient d'un régime uniforme. Il deviendrait plus facile, dans le transport des marchandises et dans le service de la petite messagerie, d'assurer partout une régularité qui semble exclusivement réservée aujourd'hui à certaines destinations privilégiées, aux grands centres de production et de consommation, en dehors desquels les expéditions restent exposées à des délais plus ou moins arbitraires. Autre point de vue : avec la multiplicité des voies ferrées sur le continent et le prolongement des grandes artères, il suffirait d'une organisation homogène pour réduire le nombre des intermédiaires placés entre les chemins de fer et les expéditeurs, et vivant aux dépens des uns et des autres. A la manière d'ailleurs dont les réseaux particuliers sont entremêlés en Europe, on peut espérer que toute entente, même sur un objet spécial, en vue de simplifier tel rouage de l'exploitation dans l'intérêt des concessionnaires, formerait un acheminement à des alliances où le public lui-même trouverait son avantage.

Après ces aperçus sur le genre d'arrangemens que pourraient prendre entre elles les compagnies, après les exemples que nous offre le domaine de l'action privée, viennent l'exercice de l'action publique et le rôle des gouvernemens.

II.

L'action gouvernementale dans la sphère où nous la considérons, et d'où relèvent tous les intérêts affectés par les mouvemens internationaux, plane au-dessus des conditions ordinaires du trafic journalier. Elle est soumise cependant à la même loi que l'action purement privée : sur quelque point qu'elle se dirige, et particulièrement sur la réforme des lois commerciales, elle doit viser aussi à la simplification et à l'unité.

Certes l'uniformité en matière de droit commercial ne saurait être improvisée; on s'est exagéré parfois cependant les obstacles à vaincre pour s'en rapprocher. En France même, où l'on ne redoute pas d'ordinaire les initiatives hardies en de telles matières, on a, dans une occasion assez récente, un peu trop penché du côté de l'inaction. Il s'agissait d'un projet d'étude sur un code commercial commun à tous les peuples civilisés, projet dû à un savant juriste anglais, M. Leone Levy, auteur d'un ouvrage sur *les lois commerciales du monde*, dans lequel, à côté de l'analyse des lois de la Grande-Bretagne, on trouve les dispositions législatives en vigueur dans cinquante-deux autres pays (1). Appuyé sur ce travail, dont la publication était contemporaine de la première exposition universelle de Londres en 1851, M. Leone Levy avait commencé, suivant l'usage adopté chez nos voisins, qui pratiquent si largement le droit d'association, par constituer une société dont le siége fut fixé à Édimbourg et qui se donna la mission de provoquer l'élaboration d'un code international. Peut-être le royaume-uni n'était-il pas un sol très propice à une pareille initiative, car, malgré diverses réformes accomplies depuis une dizaine d'années, l'unité y manque absolument dans les lois commerciales, comme elle y manque dans la plupart des autres élémens de la vie civile : l'Angleterre ne pouvait pas citer son propre exemple. Aussi M. Leone Levy crut-il devoir profiter de l'exposition universelle de Paris, en 1855, pour apporter son projet en France. L'expression en fut un peu modifiée. Adoptant une formule moins large, mais aussi moins vague que celle de la société d'Édimbourg, le publiciste anglais se bornait à de-

(1) L'ouvrage est intitulé *Commercial Law, its principles and administration, or the mercantile law of Great Britain compared with the codes and laws of commerce of the others mercantile countries.*

mander qu'un congrès de juristes et de délégués des chambres et des tribunaux de commerce des principales villes commerciales du globe fût réuni pour arrêter les bases d'un code général. Seulement, chez nous en pareil cas, avec nos mœurs façonnées par des lois restrictives, ce ne peut être aux sociétés privées qu'on songe à faire appel, c'est à l'état seul. M. Leone Levy adressa donc au gouvernement français une requête qui fut renvoyée à l'examen du conseil d'état. Le rapport étendu dont elle a été l'objet, et qu'on a traduit et publié en Angleterre, appartient désormais à l'histoire de la question.

Ce rapport, disons-le tout de suite, quoique soigneusement et savamment élaboré, tend d'un bout à l'autre, par suite d'une confusion évidente, à étouffer la question. Il y avait une distinction essentielle à établir entre l'idée de dresser sur-le-champ un code international et la proposition de préparer les élémens d'une telle entreprise. Autant une mise en œuvre immédiate pouvait paraître impraticable, autant devait être utile la recherche des points sur lesquels on pourrait le mieux s'accorder. Sans doute on se serait heurté à des articles de loi assez nombreux où le droit commercial se mêle au droit civil et parfois au droit politique des peuples. La liberté de l'industrie est loin d'être entière en tout pays comme elle l'est en France. Dans beaucoup d'états de l'Allemagne, il faut, pour créer un établissement, ou bien se munir d'une autorisation préalable, ou bien s'être fait admettre dans une corporation. Autre exemple en fait d'anomalies particulières : tandis que la femme mariée peut chez nous, avec l'autorisation de son mari, se livrer à tous les actes de commerce, elle ne le peut pas en Angleterre, excepté dans la Cité de Londres, qui jouit sur ce point, comme sur d'autres, d'un privilége spécial. L'âge de la majorité n'est pas non plus le même partout; il y a tel pays où le mineur régulièrement autorisé à faire le commerce ne peut pourtant souscrire une lettre de change.

Voilà des différences, et on en pourrait citer d'autres; mais au fond que signifient-elles? A notre avis, loin de justifier l'inertie, elles ne font que mieux sentir l'utilité d'efforts actifs et patiens. Une preuve que ni les variétés d'organisation, ni les divergences de détail ne sauraient empêcher l'accord, une preuve qu'on peut viser à l'uniformité résulte d'un fait dont l'éclatante signification ne sera contestée par personne : sur les cinquante-deux nations citées dans l'ouvrage des *Lois commerciales du Monde*, il s'en trouve vingt-six qui ont adopté, soit complétement, soit avec de légères modifications, le code de commerce français (1). La pensée mise en avant

(1) Parmi ces états figurent la Hollande, la Belgique, la Bavière rhénane, la Grèce, les Iles-Ioniennes, les États-Romains, les anciens royaumes des Deux-Siciles et de Sardaigne.

était donc essentiellement pratique; elle n'impliquait en rien la nécessité de modifier le système des lois civiles ou politiques. Qu'il dût y avoir un sérieux intérêt à ce que des esprits expérimentés, des hommes spéciaux, pussent discuter un sujet aussi important, et mettre en commun leurs lumières et leurs connaissances, ce n'est pas contestable. Quoique dépourvue d'un caractère officiel, la réunion conseillée par la société d'Édimbourg aurait pu réunir d'utiles indices, préciser les inconvéniens dus à la diversité, encourager enfin les efforts dans le sens de l'uniformité.

Si nous voulions, pour notre part, élever une objection à l'encontre du projet conçu en Angleterre, ce serait une simple objection de circonstance. Antérieur à l'achèvement des grandes lignes ferrées européennes, le mouvement d'assimilation sous la forme indiquée venait peut-être un peu trop tôt. Mieux eût valu attendre l'achèvement du réseau ferré sur le continent. Le contact qu'il facilite entre les divers pays augmente évidemment les chances favorables. Si c'était là une raison pour expliquer l'échec, c'en est une aussi pour espérer d'un avenir prochain la reprise d'études trop sommairement mises à l'écart. Il y en a une autre non moins déterminante, et qui résulte des faits cités tout à l'heure, à savoir que de nombreuses imitations ont déjà consacré l'autorité d'un type auquel on peut se reporter : ce type, c'est le code français. Une telle préférence ne pouvait certes pas être réclamée par l'Angleterre, qui n'a pas de code, et où, alors même que les dispositions sont communes aux trois royaumes, elles le sont comme par hasard, sans ordre systématique, sans harmonie préconçue. Nos lois ont au contraire le mérite d'être codifiées dans un cadre symétrique; elles sont rédigées dans un style très clair. A l'exemple des deux anciennes ordonnances de 1673 et de 1681, qui leur ont servi de modèle, la dernière surtout, elles ne présentent à peu près rien d'arbitraire. Elles cherchent la solution la plus honnête et la plus juste. Nous ne voulons pas dire qu'il n'y ait point de lacune à signaler dans notre code; il en est au contraire de notables qu'ont relevées, dans des discours publics ou dans des écrits spéciaux, des juges très compétens, M. Victor Foucher, M. Blanche, M. Denière; mais, on le sait, les imperfections dont il s'agit sont bien moins imputables aux auteurs du code qu'aux changemens profonds qui se sont successivement produits dans l'état économique de la société. A l'origine, en 1809, en 1810, et longtemps après, le code correspondait suffisamment aux exigences industrielles et commerciales. Depuis lors, les rapports se sont de toutes parts multipliés, compliqués, agrandis, de telle sorte qu'en face des nécessités créées par les chemins de fer, si la France veut continuer son rôle, elle doit incessamment

s'appliquer à mettre sa législation au niveau des besoins généraux (1).

Cet exemple, pris dans le champ ouvert à l'action publique, montre assez clairement quel est le caractère de la mission qui appartient aux gouvernemens en face de ce réseau ferré dont ils ont eux-mêmes, à si bon droit, provoqué, encouragé, autorisé la construction. Le but demeure ici du reste indépendant du système adopté pour l'exploitation. C'est néanmoins l'un des avantages de l'exploitation par les compagnies que de permettre de délimiter plus nettement la tâche respective de l'action publique et de l'action privée. Les gouvernemens se trouvent ainsi mieux placés pour résoudre des questions délicates, souvent scabreuses, et parfois mêlées à des préjugés nationaux. Ils restent sur le terrain de l'intérêt général, et ils n'ont pas l'air de débattre les conditions d'un marché dont ils doivent directement recueillir le bénéfice.

Le partage des attributions n'empêche pas que l'action publique et l'action privée ne se côtoient sans cesse, et qu'elles ne puissent agir l'une sur l'autre, ou, comme nous le disions plus haut, se combiner dans un sens favorable à la simplification des services. Tant s'en faut. Chaque jour amène quelque témoignage d'une action simultanée. L'alliance effective des deux forces n'a-t-elle pas été une condition essentielle pour l'établissement de l'immense majorité des chemins de fer européens, et notamment de tous les derniers prolongemens qui, en Russie, en Espagne, en Italie, étendent le réseau des lignes internationales? A l'heure qu'il est, quand il s'agit de quelques rameaux supplémentaires destinés à raccourcir les distances entre deux points de différens états, comme le tronçon de Lille à Tournai qu'exécute en ce moment la compagnie du Nord, la concession ne suppose-t-elle pas des deux parts le désir de donner satisfaction à un même besoin? Ce n'est pas tout : rien n'est plus favorable à la grande circulation que la substitution de groupes étendus à de petites lignes éparpillées dans des mains différentes. Si à l'origine le défaut d'expérience a occasionné un fractionnement excessif, les fusions deviennent une nécessité. Eh bien! les conditions qu'elles entraînent toujours, les modifications qu'elles nécessitent souvent dans les tracés ou dans les cahiers des charges, impliquent de même la commune action de l'état et des compagnies (2).

(1) C'est parce que nous y voyons une première satisfaction donnée à ces besoins que nous applaudissons volontiers aux changemens qui viennent de s'accomplir concernant le gage, les sociétés et les concessionnaires, quelque partiels qu'ils soient.

(2) Le mouvement en fait de fusion ne se ralentit pas. La récente cession de la ligne de Suse au Tessin, faite au gouvernement italien par la compagnie du Victor-Emmanuel, n'est au fond qu'une fusion de cette ligne dans le groupe des chemins du nord

Parmi les questions que soulève l'achèvement du réseau continental, il en est une dernière à examiner. Le public veut savoir si les intérêts engagés dans différentes lignes anciennement construites, si les intérêts de certains grands centres de commerce et d'affaires très favorisés jusqu'à ce jour n'ont point à craindre de voir des changemens plus ou moins sérieux survenir à leur préjudice dans les courans généraux de la circulation. Telles directions communément suivies ne pourront-elles pas être plus ou moins délaissées? L'histoire du commerce est remplie d'exemples d'un semblable abandon. Ainsi la route vers les Indes orientales a plus d'une fois changé. Point d'exemple plus frappant de pareilles vicissitudes que celui de ces cités maritimes de l'Italie méridionale que vont rejoindre aujourd'hui les voies ferrées. Le destin va-t-il de nouveau devenir favorable à ces ports ensablés et déserts? Les rails qui les rattachent au centre de l'Europe, dont ils étaient si loin, promettent-ils de leur rendre l'importance évanouie? Ces questions intéressent plus d'une place de commerce en Europe; elles intéressent surtout nos villes de la Méditerranée. On peut se demander surtout si le port de Marseille, siége de tant d'affaires avec l'Orient, est menacé de voir la circulation reprendre plus ou moins son cours à travers la longue presqu'île italique. La ville des Phocéens aurait-elle à craindre d'être dépossédée d'une partie de sa prodigieuse fortune par le port de Brindes, jadis si prospère, comblé, il y a déjà plusieurs siècles, par la jalousie des Vénitiens, mais où le gouvernement italien projette, dit-on, des travaux réparateurs?

Du côté de l'Océan, problèmes analogues. A l'extrémité méridionale de l'Espagne, près de ce fameux détroit qui marqua pour l'antiquité le dernier terme du monde, il est une ville, Cadix, qui attend aussi des chemins de fer espagnols, dès qu'ils seront reliés au réseau continental à travers la muraille pyrénéenne, les conditions d'un immense essor. Est-ce là une éventualité dont puissent s'inquiéter à juste titre nos ports de Bordeaux, de Nantes, du Havre même? Ont-ils à redouter que la ville andalouse devienne le principal point d'embarquement de l'occident et du centre de l'Europe pour l'Amérique centrale et pour l'Amérique méridionale? Nul doute d'abord, si nous commençons par l'Espagne, que de tous les ports de ce royaume sur l'Océan comme sur la Méditerranée qui devront aux chemins de

appartenant à l'état. Dans une autre région de la péninsule, la fusion des chemins romains, toscans, etc., était naguère vivement poursuivie. En Espagne, en Suisse, on a signalé quelques manifestations analogues qu'il serait très désirable de voir aboutir à un résultat dans l'intérêt de l'uniformité. En France même, il reste encore place à des réunions de ce genre, ne fût-ce que pour ce débris des anciennes concessions du Victor-Emmanuel qui va du Rhône au Mont-Cenis, et qui paraît là désormais comme perdu à une des extrémités du territoire, sur le revers septentrional des Alpes.

fer de nouveaux germes d'activité, celui de Cadix ne soit placé dans une position exceptionnellement favorable. A elles seules, les nouvelles voies de communication auraient pu suffire pour compenser en sa faveur l'amoindrissement que lui avait infligé l'émancipation des colonies espagnoles, si déjà certaines mesures économiques n'avaient aidé Cadix à s'en relever. On peut en être sûr, ce port verra grossir la somme de ses affaires avec le nord-ouest de l'Afrique comme avec la partie méridionale du continent américain; mais parce qu'il est situé à l'extrémité de l'Europe occidentale, est-ce une raison pour lui prédire qu'il supplantera dans leur rôle les places les plus solides de l'Occident? Cette conclusion me semble des plus hasardées. Il est évident, en premier lieu, que pour les marchandises, pour les gros transports, l'avantage de la proximité relative est ici tout à fait insignifiant. Pour les objets qui doivent franchir les Pyrénées, la voie de Cadix sera toujours fort onéreuse. Une fois sur le bâtiment, l'intérêt des marchandises est de gagner directement le port qui les rapproche le plus du lieu où elles doivent être consommées. Ce n'est point parce que des navires partis du Chili, du Pérou, ou même de Buenos-Ayres ou du Brésil, débarqueraient à Cadix au lieu de venir dans nos ports de l'Océan ou de la Manche, que le fret serait sensiblement diminué. Point de compensation dès lors pour le prix du parcours en chemin de fer. Quant aux voyageurs, c'est différent : réduire le temps de la traversée en mer, tel est leur principal désir. Si les armateurs de Cadix comprennent bien les avantages qui leur sont offerts, c'est de ce côté-là qu'ils tourneront leurs efforts. Ils ont besoin d'une application soutenue pour organiser des services très rapides, les seuls qui puissent convenir à leur future clientèle. Les perspectives ouvertes du côté de la mer à Cadix auront surtout de l'attrait pour les touristes capricieux, qui trouveront, en passant par les provinces méridionales de l'Ibérie, des sites magnifiques, jusqu'ici peu visités, et les célèbres monumens élevés par les Arabes.

Des observations analogues s'appliquent à l'avenir des ports méridionaux de l'Italie. Supposez à Brindes, à Otrante ou à Tarente des paquebots à vapeur pour la Grèce, l'Égypte, l'Asie-Mineure, les régions méridionales de la Turquie d'Europe, et il y a des raisons de croire qu'une fois les soudures terminées au nord avec les chemins du centre de l'Allemagne, cette route, délaissée depuis des siècles, reprendra faveur devant une partie de l'Europe. A bien considérer la carte cependant, c'est moins sur les voyageurs s'embarquant à Marseille qu'elle devra exercer sa séduction que sur ceux qui préféreraient suivre la direction du Danube pour aboutir à la Mer-Noire par le tronçon ferré de Tchernawoda à Kustendjé. Il est du reste une sérieuse considération trop souvent mise en oubli dans

le calcul des chances réservées à l'Italie méridionale. Le jour viendra, on n'en peut douter, où les chemins autrichiens trouveront des prolongemens sur le sol de la Turquie dans la direction de Constantinople. Alors la clientèle des ports du midi de la péninsule italique sera bien plus atteinte que celle de notre grand port des Bouches-du-Rhône, auquel restera toujours, pour les voyageurs de l'ouest, un notable avantage au point de vue de l'économie. Marseille pourra devoir à cette circonstance de conserver une clientèle dans l'Europe occidentale, si distante des ports italiens. Et d'ailleurs, dût le grand courant de la circulation des voyageurs vers les échelles du Levant s'ouvrir passage à travers la péninsule italique, dussent les paquebots à vapeur pour Alexandrie ou Constantinople émigrer de Marseille à Brindes, de même qu'aujourd'hui les paquebots pour Gênes commencent à émigrer à Nice, où touche la voie ferrée, Marseille ne serait pas condamnée pour cela à une réduction dans l'effectif général de ses transports. Plus les chemins de fer, en se ramifiant en tous sens, vivifieront les rivages de la Méditerranée, et plus notre beau port provençal verra croître sa prospérité. Ce qui est évident, c'est que la circulation s'augmentera, et elle s'augmentera surtout au profit de ces centres d'affaires qui communiquent directement avec les régions les plus industrielles et les plus riches. Les facilités nouvelles assureront aux villes de l'ancien royaume de Naples un flux de voyageurs plus ou moins fort selon le degré d'achèvement des chemins de fer dans l'Europe orientale, cela n'est pas douteux; mais ce réveil ne sera point une cause d'assoupissement pour l'entreprenante cité phocéenne. Parallèlement à une certaine résurrection des villes italiennes engourdies depuis des siècles, on verra se produire un accroissement non moins considérable pour la navigation marseillaise.

Ainsi tout s'enchaîne et se correspond dans le mouvement d'affaires que doit créer l'achèvement du réseau continental. Il ne reste plus pour les compagnies qu'à tenir compte des exigences de cette situation nouvelle. On a triomphé des causes matérielles de séparation existant de pays à pays; la tâche qui sollicite aujourd'hui les efforts communs, celle dont nous avons essayé de préciser les conditions et la portée, consiste bien réellement d'une part à faciliter l'exploitation du réseau général par des institutions appropriées aux besoins nouveaux, d'autre part à faire disparaître peu à peu de la vie des peuples les différences arbitraires qui les divisent, et qui sont en contradiction manifeste non-seulement avec leurs besoins, mais encore avec les applications les plus énergiques de l'industrie contemporaine.

A. AUDIGANNE.

LE
PAIN A PARIS

I.

LA MEUNERIE ET LA BOULANGERIE SOUS L'ANCIEN RÉGIME.

A peine le germe d'une réforme économique est-il semé que le public en voudrait recueillir les fruits. Le consommateur est sceptique et impatient; pour le convaincre, il faudrait l'abaissement rapide des prix commerciaux. Bien des gens en sont encore à douter que la liberté de la boucherie soit un progrès, parce qu'on n'a pas constaté une différence bien sensible dans les prix de la viande. La liberté de la boulangerie est à peine décrétée, elle n'est pas encore en pratique, et il semble qu'un certain doute sur l'efficacité de cette mesure soit entré déjà dans les esprits; il n'est personne qui n'ait entendu dire autour de soi avec une nuance d'incrédulité ironique : « Quand est-ce que nous aurons le pain à meilleur marché? »

La question ainsi posée devient embarrassante pour les économistes, non pas que leur conviction en soit ébranlée, mais parce qu'il est difficile d'y répondre d'une manière nette et affirmative. Il y a dans chaque industrie des intérêts et des usages qu'on ne change pas par décret du jour au lendemain. Le commerce est fertile en petites ruses pour défendre les prix auxquels il est habitué, et la routine de l'acheteur vient en aide à la subtilité du marchand. Et puis le bon marché n'est appréciable que relativement à la qualité, et l'on ne peut pas prévoir ce qu'imaginera la libre concurrence

pour procurer au public des satisfactions nouvelles. L'influence d'une mesure économique sur le prix de la denrée spéciale qu'elle concerne n'est d'ailleurs que le petit côté de la question. L'important dans les réformes de ce genre, c'est l'essor rendu à des facultés précédemment enchaînées, c'est la puissance de production, la richesse du pays, augmentées d'une manière générale, en raison de la solidarité qui unit toutes les industries.

Si bien fondées que soient ces considérations, ce n'est pas en les développant d'une manière abstraite qu'on ferait impression sur les esprits inquiets. Il ne faut pas que l'économie politique ait la prétention d'être crue sur parole. Le public a le droit de lui demander des faits et des preuves. Recherchons donc ce qu'ont été, à diverses époques et particulièrement dans le rayon de Paris, la fabrication, le commerce et la police du pain. Ne craignons pas de descendre jusqu'aux menus détails du métier, de mettre, pour ainsi dire, la main à la pâte : c'est le meilleur moyen de faire comprendre comment on a été conduit à introduire dans cette profession le principe vivifiant de la liberté et ce qu'on doit attendre du régime nouveau.

I.

L'habitude nous rend ingrats. Nous jouissons d'une foule de choses conquises par le génie humain sans savoir d'où elles nous sont venues. Nous oublions que des milliers d'objets ou de procédés, si vulgarisés aujourd'hui que l'usage en est devenu instinctif, ont donné lieu, dans la nuit des temps, à des efforts de patience, à des découvertes comme celles pour lesquelles nous prenons des brevets aujourd'hui. Que de grands inventeurs sont restés ignorés! On ne sait plus, par exemple, si le blé tel que nous le connaissons a son prototype dans la nature, ou s'il provient de quelque graminée enrichie et diversifiée par le traitement agricole. Nulle part on n'a découvert le froment panifiable à l'état sauvage. Les alimens que les races primitives trouvèrent immédiatement à leur disposition, la chair, les fruits, les feuilles, les racines, devaient fatiguer les organes digestifs. On fut conduit par l'instinct à en corriger la saveur excessive par des farineux. Pendant des milliers d'années, le gland remplit cet office; mais le gland est toujours plus ou moins âcre selon les pays, et la récolte en est limitée.

On ignore quel génie bienfaisant entrevit le premier la possibilité d'enrichir la substance des graminées, et d'en multiplier la production par certains artifices de culture. La vague reconnaissance des peuples distingue encore, dans une lointaine auréole, deux noms, celui d'Osiris, le prétendu inventeur divinisé en Orient, et celui de

la *bonne déesse*, qui paraît avoir été la grande vulgarisatrice pour l'Occident, et dont le souvenir est conservé par le mot de céréales. Il y eut là plus qu'une découverte industrielle : ce fut une révolution sociale et une des plus grandes que l'humanité ait traversées. Une ligne était tracée, pour ainsi dire, dans la série des temps entre la sauvagerie et la civilisation. Au lieu d'une nourriture insuffisante et fugitive qu'il fallait poursuivre en se déplaçant sans cesse, l'homme allait posséder un aliment qu'il pourrait multiplier à l'infini, mais à la condition de se fixer lui-même sur le sol : de là nécessité de la vie sociale. Pas de culture sans sécurité pour les fruits du travail; le droit de propriété prend racine et se ramifie avec le temps en toute sorte de législations. Dans l'ordre physiologique, le changement est encore plus fécond, et l'homme subit au physique une transformation qui réagit sur son moral. Le nouveau farineux, qui se rapproche par son gluten de la matière animalisée, accompagnant dans telle proportion qu'on veut les autres alimens, mais léger et nutritif par lui-même, pouvait satisfaire l'estomac sans le surcharger : il a éliminé peu à peu ces nourritures féroces qui exigeaient des digestions bestiales. Le corps, moins appesanti, a revêtu des formes nobles, et l'intelligence a été moins esclave de la matière. Mais combien il a fallu d'efforts instinctifs, se succédant à travers les siècles, pour en venir là, et qu'il y a loin du présent brut de Cérès au petit pain que nous trouverons demain sur notre table, et que nous n'accueillerons peut-être pas avec tout le respect qu'il mérite!

Dans l'origine, le blé était mangé en nature : on le dépouillait, quand on pouvait, de son écorce rugueuse, en l'imbibant d'eau, ou en le faisant griller sur un âtre de pierre échauffée. Aux temps auxquels se rapporte l'*Odyssée*, c'était encore la nourriture des dieux, c'est-à-dire qu'il était rare, et que les simples mortels étaient invités à s'en passer. Les inventions ont presque toujours pour point de départ un fait naturel qu'on observe, et qu'on tâche de reproduire mécaniquement. Le grain, même grillé, devait être assez indigeste quand on n'avait pas la patience de le mâcher parfaitement. Il est probable qu'en le voyant plus facilement assimilable lorsqu'il était bien pulvérisé sous la dent et bien humecté dans la bouche, on eut l'idée de le triturer et de le délayer. Ce fut la panification à ses débuts. Selon qu'elle était plus ou moins détrempée d'eau et plus ou moins chauffée, cette farine grossière donnait une espèce de bouillie ou des gâteaux mats, secs et durs; on les faisait plats et très minces, afin qu'on pût les rompre, car il aurait été difficile de les couper : de là cette antique locution, rompre le pain. C'est au hasard probablement qu'on doit le secret de faire lever la

pâte, de la rendre molle et spongieuse au moyen du levain. Il a suffi pour cela que des résidus de pâte déjà aigrie fussent introduits dans un pétrissage nouveau : ils y déterminaient un gonflement, phénomène étrange sur lequel on dut réfléchir. Le jour où la fermentation et la cuisson furent arrêtées à des degrés convenables, on s'étonna d'obtenir un aliment léger, savoureux et appétissant dans sa fraîcheur. Le vrai pain fut inventé.

L'humanité paie cher ses conquêtes, et d'autant qu'elles sont plus précieuses. Représentons-nous ce qu'était dans l'origine la trituration des grains, d'abord à la main, avec des cailloux, entre des rouleaux de pierre, avec des pilons grossiers dans des mortiers, et enfin avec des blocs de granit tournés à bras! C'était la besogne du criminel, de l'esclave, et à leur défaut des femmes de la maison. Que de larmes répandues, que d'éxistences dévorées dans ce rude labeur! Heureux quand le broyeur n'avait pas la tête passée dans une planche percée, afin que le pauvre affamé ne pût pas porter à sa bouche une poignée de farine! Il fallait alors user beaucoup d'ouvriers pour alimenter peu de gens. A coup sûr, l'usage du pain, exigeant une somme énorme de travail pour la culture et la mouture, a grandement contribué à l'organisation des castes en Asie et au développement de l'esclavage en Occident. Les machines, rendons-leur en passant cette justice, sont venues, trop lentement sans doute, pour soulager l'humanité d'une partie de son fardeau. Après les manéges à ânes ou à chevaux, il a fallu attendre les moulins à eau pendant des siècles : essayés, à l'état de curiosité dans l'Asie-Mineure, sous Mithridate, ils ne devinrent usuels, dans l'Occident, que sous le règne d'Honorius et d'Arcadius. Sans être inconnus en France, ils ne s'y multiplièrent qu'après Charlemagne et par l'impulsion de ce grand homme. Le moulin à vent est d'invention asiatique. Les premiers croisés le contemplèrent avec ébahissement : toutefois on ne trouve pas trace de son introduction en France avant l'année 1105. Rien de semblable à nos bluteaux n'accompagnait les meules : le grain, grossièrement concassé, était nettoyé à la main avec des tamis.

Le plus ordinairement, le pain était fait dans chaque famille, comme les autres alimens; toutefois, dans les principaux centres de civilisation, il devint l'objet d'un métier spécial. Les Grecs s'y rendirent habiles, et à cet égard comme pour tant de choses sublimes ils firent l'éducation des autres pays. A Rome, sous Auguste, on compta 329 boulangeries, presque toutes tenues par des Grecs. C'étaient des artistes qui sacrifiaient beaucoup à la fantaisie, et faisaient des gâteaux plutôt que du pain. Autour d'eux s'étaient groupés des artisans vulgaires : ces meuniers, pour qui Plaute a

tourné la meule; les tamisiers, qui nettoyaient le grain écrasé; les fourniers, qui cuisaient à façon. Le pain était encore un luxe, et quand les empereurs offraient au peuple romain *panem et circenses*, ils le traitaient en seigneur. L'approvisionnement et les distributions de pain étant une des clauses principales du contrat politique, les empereurs apportèrent la plus grande vigilance à l'organisation de ce service. A leurs yeux, les spéculateurs ou gens de métier qui concouraient à la production du pain étaient des espèces de fonctionnaires publics qu'il fallait enrichir, mais surveiller très étroitement. Quand les corporations industrielles (*collegia*) furent instituées vers le IIIe siècle, la boulangerie obtint le premier rang : on en fit une servitude honorable et lucrative. A la longue, honneurs et profits s'évanouirent, et il ne resta plus que les entraves. Dans une société délabrée, où la boulangerie, exercée, sinon par l'état, au moins sous sa responsabilité, tenait une si grande place, il surgissait souvent des difficultés qu'il fallait écarter par des expédiens administratifs. De là une multitude de règlemens qui ont passé dans les autres pays avec les lois et les habitudes romaines. C'est ainsi que la réglementation me ramène à Paris.

En héritant des pouvoirs impériaux, les rois barbares s'adjugèrent le patronage ou, pour mieux dire, l'exploitation des colléges d'artisans. L'institution tomba bientôt dans un tel avilissement qu'on ne sait pas bien comment elle a disparu. Il serait difficile de dire aussi comment la population parisienne se procurait son pain sous les deux premières dynasties. Vint le morcellement féodal. On ne comprendrait pas grand'chose à ce régime, si l'on ne se représentait chaque fief comme un petit état où une hiérarchie accomplit les fonctions essentielles, et prétend se réserver, pour sa rémunération, toutes les ressources locales. Le propre de ce système était l'isolement et la défiance. Le commerce qui aurait fait passer les produits nourriciers d'un centre dans l'autre était suspect; le patriotisme local exigeait qu'on y mît des entraves. Chaque ville n'avait donc qu'un rayon d'approvisionnement très restreint, et il n'était pas rare qu'une province souffrît de la disette, tandis qu'une abondance inutile affligeait des pays voisins. Paris jouissait d'une sorte d'exception, grâce à cette puissante compagnie des *marchands de l'eau*, dont on peut apprécier l'importance par ce fait, que son blason parlant, le vaisseau, sert encore d'armoiries à la grande cité. Les marchands de l'eau, assez forts pour se faire respecter, entreprenaient des navigations jugées alors lointaines et périlleuses, et ils pouvaient au besoin ramasser des blés sur tout le cours de la Seine. Il est à croire qu'ils mettaient un bon prix à leurs services en raison du monopole dont ils étaient investis. Les rives de notre

fleuve n'étaient pas plus hospitalières au XIII[e] siècle pour les marchands étrangers ou même français que les côtes barbares pour les héros du monde primitif. Tout bateau touchant le port de Paris avec des marchandises dont les Parisiens avaient sans doute grand besoin était saisi et confisqué. On trouve trace de procès pour le partage des prises de ce genre entre les gens du roi, l'évêque de Paris et le prévôt, représentant la bourgeoisie parisienne.

La féodalité avait aussi sa manière de spéculer. Elle avait remarqué que toute richesse ne sort pas de la terre, et, sans méditer sur ce point aussi longtemps qu'Adam Smith, elle voyait clairement que le travail humain ajoute une valeur aux produits du sol. Moins dédaigneuse qu'on ne le suppose des profits industriels, elle entreprit de monopoliser les deux métiers qui sont les principaux agens de l'alimentation, la meunerie et la boulangerie. Les moulins à eau et à vent ne s'étaient pas beaucoup multipliés : il fallait, pour les construire, certains droits fonciers, et de plus un capital dont la possession était rare parmi les vilains. On continuait donc à écraser le grain, tant bien que mal, dans chaque famille avec des moulins à bras. Si l'on se rend compte du temps qu'exigeait ce labeur dans tout le royaume comparativement à ce qui se passe aujourd'hui, on voit qu'il y avait là une cause d'appauvrissement. Les seigneurs proposèrent de multiplier les moulins à vent ou à eau, mais à la condition que l'usage en serait obligatoire pour leurs vassaux, et moyennant certaines redevances destinées à les indemniser. Ils établirent aussi des fours communs, sous prétexte que les cuissons à domicile occasionnaient souvent des incendies. C'est toujours au nom du bien public que les monopoles s'introduisent dans le monde. A leur origine, ils tiennent assez souvent leurs promesses; mais leurs fruits deviennent amers avec le temps. L'obligation de se servir des moulins et fours banaux devint une servitude intolérable et un des principaux griefs contre la féodalité. Un travail souvent mal fait était taxé arbitrairement. Un homme coupable d'avoir écrasé un peu de grain pour lui-même aurait été châtié sévèrement, à moins qu'il n'eût acquitté un droit nommé *suite de moulin*. Le roturier, même en son absence, devait payer la *vertemoute*, c'est-à-dire un droit correspondant à la quantité de grains qu'il aurait dû consommer sur les lieux. Il va sans dire qu'un privilége aussi irritant fut souvent battu en brèche. En beaucoup d'endroits, les banalités furent abolies, atténuées, rachetées; toutefois la suppression de ce qu'il en restait encore en 1789 fut une des réformes qui causèrent le plus de soucis et de scrupules à l'assemblée constituante.

II.

L'intérêt féodal avait heureusement pour contre-poids la politique des rois. Ceux-ci comprirent que les banalités, si on les exerçait à la rigueur, donneraient aux seigneurs le monopole de l'alimentation, et feraient d'eux les maîtres du royaume. Philippe-Auguste et saint Louis s'appliquèrent à susciter une espèce de concurrence dans tous les lieux où leur autorité pouvait se faire sentir. Dans le rayon de Paris notamment, où beaucoup de terres dépendaient de la couronne, il fut permis d'élever des moulins où l'on travaillait à façon pour le premier venu; mais les meuniers devaient attendre la pratique : il leur était défendu d'aller à la *chasse aux blés*, dans la crainte qu'ils ne fissent invasion sur la terre des seigneurs *ayant mouture*. Ce délit était puni par une amende de 60 sous parisis et la confiscation des grains, des chariots, des chevaux. Une singulière exception était admise pour la seigneurie de Gonesse. Là s'étaient établis d'habiles industriels qui avaient enchanté les Parisiens en leur fournissant des farines plus blanches et plus savoureuses que les autres. Avec la protection royale, ils obtinrent la permission de travailler pour Paris; mais, étant vassaux du châtelain de Gonesse, il leur était interdit de moudre pour eux-mêmes ou pour leurs voisins, et ils devaient se servir pour leur propre usage des fours et moulins banaux de la châtellenie.

Les rois eurent à lutter aussi pour que la cuisson ne devînt pas une industrie absolument monopolisée, et à cet égard Paris fut encore favorisé. Philippe-Auguste autorise les boulangers à établir des fours, non-seulement pour leur propre fabrication, mais pour le public. Saint Louis défend la construction des fours banaux dans l'intérieur des villes (1). Philippe le Bel reconnaît à tout bourgeois le droit de cuire à domicile. Les fondateurs de la grande politique royale, avec le naïf bon sens qui faisait leur force, avaient bien vu que le vrai contre-poids à la tyrannie féodale était la liberté. Ils se seraient bien gardés d'enchaîner les industriels roturiers qu'ils voulaient opposer aux spéculateurs nobles. Les statuts de saint Louis règlent ainsi le commerce des grains : « Quiconque veut être blatier, c'est à savoir vendeur de blé à Paris, être le peut franchement,

(1) Les rues de Paris dont les noms rappellent encore ces priviléges seigneuriaux, rues du Four Saint-Germain, Saint-Honoré, Saint-Marcel, Saint-Hilaire, etc., étaient alors en dehors de la ville proprement dite, sur des terrains dépendant des abbayes seigneuriales ou de l'évêché. Les fours des chanoines de Saint-Marcel furent ceux qui disparurent les derniers, en 1675.

par payant le tonlieu (droit de marché) et la droiture (taxe) que chacun des grains doit. Il peut avoir autant de valets et d'apprentis comme il lui plaît... etc. » En plein moyen âge, on trouve la boulangerie parisienne à peu près libre, sous la surveillance des officiers de la paneterie royale. On distinguait dès lors les boulangers de la ville et ceux des faubourgs, et on ne trouvait pas mauvais qu'une concurrence au profit du consommateur s'établît entre ces deux groupes. Dans les faubourgs, on pouvait fabriquer et vendre du pain à volonté. Les boulangers citadins formaient une espèce de corporation d'un accès très facile. Il suffisait, pour y être admis, de demeurer dans la ville et d'y acheter le métier du roi : c'était une légère patente une fois payée. Les quatre premières années d'exercice étaient considérées comme une sorte de noviciat. On constatait la maîtrise, après cette période, par une de ces cérémonies qui nous paraissent grotesques, mais qui témoignent du moins de la bonne humeur de nos ancêtres. Le futur maître se rendait chez le lieutenant du grand-panetier, escorté de ses confrères, et tenant dans ses bras un grand pot de terre neuf, rempli de noix et de petits gâteaux secs appelés *nieulles*. Après les sermens d'usage, chacun des assistans donnait un denier au lieutenant du roi : celui-ci faisait apporter du vin. On descendait dans la rue : le candidat, toujours chargé de son pot de terre, le brisait enfin en le jetant de toutes ses forces contre le mur, après quoi tout le monde buvait ensemble.

Malheureusement les rois ne suivirent pas longtemps leur instinct; ils se laissèrent circonvenir par les légistes qui avaient pris à tâche de constituer un idéal de monarchie puisé dans les lois romaines. En ce qui concerne les subsistances par exemple, les conseillers de la couronne, bourrés de leur faux savoir, sont évidemment sous la préoccupation césarienne d'assurer le pain du peuple, de tout prévoir et de tout régler, de substituer leur propre sagesse à la cupidité ingénieuse du marchand et au flair naturel du consommateur. Le sentiment qui domine dans les ordonnances est celui de la défiance et de la sévérité. Le marchand redevient, comme dans le monde romain de la décadence, un esclave qui se doit au public, et qui mérite d'être châtié quand il ne fournit pas ce que le public attend de lui. On l'enchaîne de toute façon, et on le frappe quand il ne fait pas bien son service.

Intervient la défense d'aller vendre et acheter le blé chez les cultivateurs; l'utile industrie des blatiers est ainsi paralysée. Les laboureurs et propriétaires doivent apporter leurs grains sur les ports et marchés de Paris au moins deux fois le mois, et plus souvent, s'il leur est ordonné. Vendre sa marchandise en route est un délit

puni de la confiscation ou d'une forte amende. A la halle aux grains, il y a des heures fixées pour les diverses classes de consommateurs. Les pauvres passent les premiers, et il est expressément défendu de leur vendre plus cher au détail qu'on ne vendra en gros au négociant. Après les pauvres passent les bourgeois, en troisième lieu les boulangers, et enfin les marchands revendeurs. Il arrivera parfois que la denrée amenée de force au marché y sera surabondante, et que l'offre dépassera de beaucoup les besoins. Il n'importe. Tout blé exposé ne doit plus être remporté : il faut qu'il soit vendu dans le cours de trois marchés au plus. On ne peut pas le faire passer d'un marché à l'autre. Le prix de la première vente est un maximum pour toute la journée; mais la baisse est permise. Si la denrée tombe à vil prix, le consommateur en profite, et c'est ce qu'on désire. Quant au vendeur, la perte est son affaire, dont l'autorité ne s'inquiète pas. Il va sans dire que les gens riches et puissans, les officiers du roi, les gentilshommes propriétaires, les abbés gros décimateurs, échappaient ordinairement à ces règlemens stupides : l'auteur du *Traité de la police*, le rigide magistrat Delamare, en soupire dans ses notes manuscrites. Quant aux pauvres gens, ils rusaient autant que possible avec la loi, mais ils y étaient souvent pris.

Au XVIIe siècle surtout, après Henri IV, cette manie de la réglementation devient intolérable, parce qu'elle se combine avec des priviléges qui s'introduisent sournoisement. Sous un régime comme celui qui vient d'être résumé, il était naturel que la halle de Paris fût approvisionnée aussi peu que possible. Les boulangers avaient coutume de parcourir les marchés de l'Ile-de-France, de la Beauce, du Vexin, de la Brie, pour compléter leur assortiment. Sous Charles IX, on fit, suivant l'expression de Delamare, une découverte qui avait échappé aux siècles précédens. On trouva ingénieux de forcer les boulangers à acheter le blé loin des villes, afin que les cultivateurs des alentours, trouvant moins à vendre, fussent moins exigeans pour les prix. La découverte paraît être restée à l'état de théorie jusqu'au temps de Louis XIII. En 1626, l'ordonnance fut renouvelée, et on prit de sévères mesures pour en assurer l'exécution. Défense fut faite aux boulangers parisiens d'acheter des grains dans un rayon de huit lieues autour de la ville. On introduisit cependant une exception. Celui qui allait être le vrai roi de France, Richelieu, étant seigneur de la terre de Limours, qui n'est qu'à sept lieues et demie de Paris, on trouva tout simple de permettre aux boulangers d'aller faire des achats dans le canton de Limours et même avec exemption des redevances accessoires. Ce privilége, source d'abus et longtemps contesté, donna lieu à un procès qui

dura cinquante-cinq ans, et fut définitivement jugé en faveur des héritiers de Richelieu.

Après avoir défendu aux boulangers d'acheter le blé ailleurs qu'à Paris ou à la distance de huit lieues (la limite fut quelquefois reculée jusqu'à dix), l'autorité fit une autre découverte, toujours pour procurer l'abondance aux Parisiens. Elle réserva aux marchands de blés proprement dits les transports par eau. Les boulangers, condamnés à faire leurs achats au loin, ne devaient employer que la voie de terre. Vainement ils font observer que cette condition est impraticable par deux raisons : le mauvais état des chemins d'abord, et en second lieu le manque de charrettes. Une seule de ces raisons aurait suffi à Henri IV. Sous Louis XIV, l'autorité était infaillible. La vérité est que cette faculté exclusive d'apporter les blés par eau constituait une sorte de privilége pour les riches propriétaires ou les spéculateurs pourvus de capitaux. Ces deux classes pouvaient aisément s'entendre pour écarter les concurrens, et il est probable qu'elles n'y manquaient pas. On flaire quelque coalition malfaisante dans cet extrait d'une requête conservée en manuscrit dans les papiers de Delamare : « Si les boulangers, qui sont au nombre de plus de 2,000, se trouvent tous obligés d'acheter leurs blés sur les ports de la ville de Paris, les marchands de blés les vendront à tels prix qu'ils voudront, parce qu'il y aura beaucoup plus d'acheteurs que de marchandise à vendre. Il est impossible que trois ou quatre marchands de blé qu'il y a pour cette grande ville puissent fournir sur les ports tous les blés que les boulangers consomment, puisqu'il s'en emploie par semaine plus de 3,500 muids. »

Sous prétexte de bonne police, on avait institué des corporations d'agens, en titre d'office, pour les diverses manipulations usitées dans le commerce des grains. C'étaient les jurés-porteurs, au nombre de 118 et divisés en six bandes, les jurés-mesureurs, au nombre de 68, les jurés-cribleurs, et d'autres encore peut-être. Ces officiers, dont les charges valaient communément de 10 à 16,000 livres, imposaient leurs services et y mettaient un prix souvent exagéré : « il n'y a pas de setier de blé, disent les boulangers dans leur requête, qui ne coûte plus de 3 livres de frais au-delà de l'ordonnance. » Et plus loin : « Nous avons à payer (outre les impôts communs) le haut-ban, le droit des dames de Longchamps, le denier de Saint-Lazare (1), les pauvres, les lanternes, et autres choses à quoi nous

(1) Ces redevances bizarres ont toujours eu à l'origine un prétexte plausible. Par exemple, à ces tristes époques où la lèpre était si commune, les boulangers devaient observer une grande vigilance sur eux-mêmes ou sur leurs auxiliaires. A la moindre apparence de maladie cutanée, l'individu suspect courait s'enfermer à Saint-Lazare, hôpital spécial pour les lépreux. Pour prix de cette hospitalité, chaque boulangerie envoyait

sommes sujets, et qu'il vous plaira de considérer. » Une de ces autres choses était le bourreau, dont le salaire tombait en partie sur la boulangerie. Cette coutume, qui n'était pas particulière à Paris, s'est maintenue jusqu'à Turgot, qui l'a fait disparaître le 3 juin 1775, aux termes d'un arrêt « faisant défense très expresse aux exécuteurs de la haute justice d'exiger aucune rétribution, soit en nature, soit en argent, des laboureurs et autres qui apporteront des grains et des farines dans les villes et sur les marchés. »

Après qu'on avait pris tant de précautions pour que le boulanger manquât de blé ou le payât cher, on exigeait de lui, sous des peines sévères, qu'il eût toujours sa boutique bien garnie de quatre sortes de pains et qu'il vendît à bon marché. C'était dans la logique du temps. De même il était de tradition que « tout cabaretier ayant son cabaret ouvert devait avoir du vin pour les pauvres, vin loyal et marchand, à raison de 2 sous la pinte. » Partout on retrouve le vieil esprit romain, qui voit dans le marchand un esclave public devant ses services au *populus* oisif et privilégié, n'ayant droit lui-même, pour son travail, qu'à une sorte d'usufruit dont le prince règle la quotité. A travers ses réminiscences nuageuses, le légiste ne distinguait pas cette différence, que, chez les modernes, le marchand, le travailleur, loin d'être en dehors du peuple souverain, en fait la partie essentielle. Il ne faut pas croire au surplus que toutes les lois ridicules de l'ancien régime fussent rigoureusement exécutées : elles étaient incessamment éludées par l'ascendant des gens riches, la vénalité des commis, la subtilité des marchands ou des acheteurs. Les uns passaient à travers les mailles du filet, les autres y restaient victimes. L'arbitraire et la ruse, en atténuant des lois impossibles, les faisaient vivre, et c'était le plus odieux et le plus funeste du système : les populations contractaient ainsi des habitudes de rapine et de tromperie bien éloignées de la candeur idéale qu'on attribue à ces époques.

Cette police aveugle et tracassière, on le concevra sans peine, allait droit à l'encontre du but qu'elle se flattait d'atteindre. Sans parler des grandes famines (1), toujours compliquées de maladies contagieuses et de jacqueries, et qui ne prenaient fin qu'après avoir jeté bas une partie de la population, il y avait un état permanent de crainte pour l'approvisionnement des villes, et les prix étaient en définitive assez élevés relativement à notre temps. A la première apparence de crise, les magistrats prenaient l'alarme avant

chaque semaine un pain à Saint-Lazare. Plus tard, cette redevance fut changée en louis d'or.

(1) Les historiens en ont compté soixante-quatre de ce genre, du xe au xviiie siècle inclusivement.

tous les autres : leur zèle éclatait en mesures de surveillance et d'intimidation, en ordonnances et arrêts proclamés à son de trompe dans les carrefours. Comme la foule accourait, curieuse et inquiète, en voyant approcher le cortége des quatre hommes qui étaient les *moniteurs* vivans de Louis XIV : maître Pasquier, juré-crieur ordinaire du roi, et les trois jurés-trompettes, Claude Craponne et les deux frères Ambezar! Quand le cercle est formé, ceux-ci se campent fièrement sur la hanche, agitent la petite oriflamme cousue à leur trompe, lancent leur fanfare de mauvais augure, et puis le crieur royal, prenant « une haute et intelligible voix, » annonce gravement au peuple que tel boulanger est puni pour n'avoir pas garni suffisamment sa boutique, ou tel manant pour avoir acheté plus de pain qu'il n'en pourrait manger. Mêlons-nous à la foule et écoutons une de ces proclamations, lues avec l'accompagnement obligé de Craponne et des Ambezar. C'est une sentence du 29 juin 1709. « Les huissiers... ont vu un homme et une femme qui leur ont paru, par leurs habillemens, être habitans de quelque village des environs de Paris; l'homme ayant sur ses épaules un sac rempli de huit pains bis, et la femme tenant deux pains bis sur les bras. Interrogés, ils ont répondu qu'ils étaient mariés ensemble, que l'homme s'appelait Jean Belon, maçon de son métier, » mais qu'étant sans ouvrage l'un et l'autre, « ils faisaient, comme beaucoup d'habitans de Belleville, Charonne, La Villette, Montmartre, » ils allaient chercher du pain à la ville pour le céder à leurs voisins. Ils avaient donc « acheté du pain à 3 sous la livre, avec espoir de le revendre 3 sous 6 deniers. » Les coupables avouaient leur crime! La sentence porte que Belon a été conduit au Châtelet, que son pain a été confisqué, et qu'il a été condamné à 100 livres d'amende. Comment le malheureux les a-t-il payées?

Ces proclamations annonçaient que le pain allait devenir cher. Le peuple comprenait à demi-mot. D'un embarras, les magistrats avaient bientôt fait une panique. Leur idée fixe a toujours été que le mal provient des accapareurs. Pour les surprendre en flagrant délit, ils ont recours aux visites domiciliaires, aux dénonciations des voisins et des subalternes, qu'ils encouragent, à l'autorité ecclésiastique, qu'ils font intervenir. Dans la seconde période du règne de Louis XIV, qui n'a été qu'une longue disette, à mesure que la détresse publique augmente, les actes comminatoires se multiplient. Par arrêt du conseil de 1693, ordre est donné aux détenteurs de grains, marchands ou autres de vendre tout ce qu'ils en ont au-delà de leur provision de six mois, « à peine de confiscation desdits grains, applicable, à savoir le tiers au dénonciateur, et les deux autres tiers aux pauvres du lieu. » Les cultivateurs ou négocians n'ont pas de

marchandises disponibles. Peu importe, il faut qu'ils en trouvent; le prévôt et les échevins le veulent ainsi : « Enjoignons aux trafiquans de grains, tant de Paris que forains, de fournir la porte de ladite ville d'une quantité de grains suffisante pour sa provision, et aux fermiers et laboureurs d'en faire conduire les quantités nécessaires pour garnir lesdits marchés, à peine pour les contrevenans de mille livres d'amende avec contrainte par corps (23 août 1694). » Ces décrets de circonstance, lancés quand on commençait à craindre que les murmures populaires s'élevassent jusqu'au trône, n'étaient pas alors une lettre morte. On les appliquait *ab irato*. Voici un ordre secret du lieutenant de police Voyer d'Argenson, en date du 2 juin 1699, et provoqué, à ce qu'il semble, par des dénonciations : « Il est ordonné au procureur du roi de se rendre à Lagny, Lizy, Dampmartin, la Ferté-sous-Jouarre, et autres lieux où besoin sera;..... et en cas qu'ils découvrent des magasins ou amas de blé ou autres grains, les huissiers les saisiront et mettront en bonne et sûre garde, et assigneront les contrevenans par devant nous. » La collection de Delamare est riche en papiers de ce genre : on y trouverait les élémens d'un curieux martyrologe.

Il y avait pourtant une chose plus effrayante, à mon avis, que les menaces du roi, du lieutenant de police ou des échevins : c'était le *monitoire* ecclésiastique. — Le pauvre manque de pain, il souffre en lui-même et dans ses enfans; on a tout fait pour lui persuader qu'il est victime d'une odieuse cupidité : il jette des regards de convoitise et de vengeance sur ceux qu'il suppose ne manquer de rien. Vous croyez peut-être que l'église va intervenir pour calmer cette irritation malfaisante? Bien au contraire. Pendant trois dimanches consécutifs, le curé interrompt la grand'messe, réclame l'attention des fidèles, et leur lit un papier, « par l'ordre de l'archevêché de Paris, à la requête du lieutenant de police et du procureur du roi au Châtelet, complaignant à Dieu et à notre sainte mère l'église. » Un de ces monitoires, du 3 juillet 1694, commence par quelques phrases adressées à « tous ceux qui savent et ont connaissance que certains quidams malintentionnés auraient enlevé, diverti ou retenu les blés destinés pour la provision de Paris, et auraient commis des monopoles et malversations à cet égard... » Après cet appel à l'espionnage et à la délation, transformés en devoir religieux, venait une admonition à l'adresse de ceux qui étaient soupçonnés de manœuvres illicites, et qui parfois étaient assez clairement désignés pour que l'assistance les reconnût. Une excommunication conditionnelle était d'abord prononcée contre eux, « dans laquelle sentence, s'ils croupissent pendant six jours, nous les aggravons; s'ils y croupissent pendant six autres jours, nous réaggravons : après quoi l'ex-

communication est totale et définitive. » — Cette exécution ecclésiastique, remarquons-le bien, avait alors une très grande portée, parce que, la plupart des baux étant payés en grains, les propriétaires étaient souvent obligés de faire des réserves et d'attendre les circonstances favorables pour réaliser, sous peine de compromettre leurs revenus. Représentons-nous donc l'homme riche, mal vu dans son quartier, parce qu'on le soupçonne, à tort ou à raison, de cacher des blés, ou de les vouloir vendre plus cher qu'ils ne valent. En pleine église, il devient le point de mire de tous les pauvres affamés, quand le prêtre roule les foudres ecclésiastiques sur la tête des monopoleurs. Quel trouble de conscience, s'il est dévot! Quelle frayeur d'être dénoncé le lendemain par quelque valet à ses gages, croyant faire œuvre pieuse!

III.

Un tel régime était peu favorable aux progrès de l'industrie. La sécurité n'existant nulle part, aucun n'était tenté de risquer son petit pécule pour perfectionner sa fabrication. On se laissait croupir dans la routine. Le moulin banal, n'ayant pas besoin de se gêner avec son public, était souvent mal outillé, géré par des agens maladroits ou malhonnêtes. Le meunier particulier, entravé comme on l'a vu, n'était qu'un pauvre artisan à qui il était difficile de vivre honnêtement de son métier. Une des préoccupations de la police est d'empêcher les petites friponneries dont le cri populaire accuse le meunier; défense lui est faite d'avoir un four dans sa maison, pour qu'il ne cède pas à la tentation de faire son pain aux dépens d'autrui. Défense de nourrir des volailles et des porcs qui feraient disparaître le son, d'employer des récipiens carrés, pour qu'il ne puisse pas s'approprier la farine collée aux angles. L'autorité intervint souvent pour le règlement des prix de mouture. L'usage le plus général était de donner un seizième en poudre du grain écrasé, ce qui, dans les temps de cherté, augmentait beaucoup le salaire. Chacun apportant au moulin le blé selon les besoins journaliers du ménage, c'était chose d'importance de faire respecter l'axiome : « qui premier vient, premier engrène. » On admit à la longue que le blé ne devait pas rester plus de trois jours dans le moulin féodal sans être trituré. Après ce délai, le vassal avait droit de le reprendre pour le porter ailleurs. Ne refusons pas un souvenir à ces menus détails : la mouture et la paneterie, ainsi faites à fur et mesure des besoins, tenaient une grande place dans la vie de nos ancêtres, et chaque simplification a brisé un des anneaux de leurs chaînes.

Comme technologie, il ne paraît pas que le métier ait progressé

beaucoup du XIIIe au XVIIe siècle. On évaluait, du temps de saint Louis, la consommation d'un adulte à quatre setiers de blé, ce qui correspond à une moyenne générale de trois setiers. La même estimation, reproduite par Buddée sous François Ier, est encore admise sous Louis XIV. Seulement, vers 1520, on ne tirait du setier (120 kilos) que 72 kilos de pain mangeable, et le rendement était déjà beaucoup plus satisfaisant vers 1680. De nos jours, moins d'un setier et un tiers par tête (157 kilos) suffisent pour que chaque Parisien mange du pain blanc. La différence s'explique par l'imperfection des engins de la mouture dans les temps anciens. Le grain, concassé très grossièrement, laissait des gruaux volumineux, maculés de sons qu'on n'en savait pas détacher. On les considérait comme impurs, et ils étaient donnés aux animaux, à moins que les pauvres gens ne les dévorassent en cachette. Le cœur du blé seulement, l'amidon, était réduit en farine panifiable, et c'était précisément la partie la moins nutritive. Il en résultait qu'après avoir perdu la meilleure portion du grain, on mangeait beaucoup plus du pain qu'on faisait avec le reste. Il est à noter aussi que le pain prend une moindre place dans l'alimentation à mesure que le luxe de la table augmente.

Par un des effets de la législation qui va disparaître, le rôle du boulanger est réduit aujourd'hui à la confection et à la vente du pain. La farine lui est vendue par un grand négociant en blé, pour qui la meunerie n'est souvent qu'un accessoire. C'était le contraire autrefois. La déplorable condition faite au meunier lui interdisait le négoce des farines : il n'était qu'un artisan travaillant à façon. Le vrai marchand de farine était alors le boulanger, qui achetait les grains et les faisait moudre à sa guise : je ne trouve pas trace d'achats de farine toute faite. On comptait autour de la ville, sous Louis XIV, quatre-vingts moulins à vent et un assez bon nombre de moulins hydrauliques, montés probablement sur une assez large échelle. Les grains apportés à Paris pour y être négociés sur le marché étaient donc envoyés au moulin, puis rapportés à la boutique à l'état de *boulange*, c'est-à-dire en poudre où le son et la farine sont encore mélangés. Le boulanger opérait la séparation dans son atelier avec des tamis, travail long et fatigant, qui servait au moyen âge à désigner la profession. Il est vrai qu'alors le *talmelier* vendait plus de farine que de pain cuit. Les ménagères préféraient pétrir elles-mêmes et porter leur pâte à cuisson. C'était une occasion de sortie : on n'était pas fâché d'échanger les commérages du quartier dans la grande salle d'attente où l'on se réunissait, et les fours communs, que les maris appelaient les *boulangeries babillardes*, justifiaient sans doute leur nom.

Les érudits, en déchiffrant les anciens écrits, ont dressé une liste de plus de trente espèces différentes de pain; quelques personnes en ont conclu que la panification était plus variée, plus ingénieuse au moyen âge qu'aujourd'hui. Il est facile de voir, par la bizarrerie des noms, qu'il s'agit de pains de fantaisie qui ont pu avoir leur instant de vogue, mais qui ne sont pas entrés dans l'alimentation ordinaire. Outre les pains dont la qualité plus ou moins exquise semblait appropriée à la profession du consommateur (1), il y en avait qui étaient beurrés, huilés, graissés, mélangés de hachis, ou bien aromatisés. On devait observer des nuances bien subtiles pour ne pas tomber dans la pâtisserie, d'autant plus que le boulanger poursuivait de ses interminables procès le pâtissier, le charcutier et le tavernier qui se permettaient de vendre du pain.

Si l'on a cherché tant de raffinemens à l'usage des gens riches, c'est que le pain usuel devait être assez mauvais. On y a épargné le sel tant que la gabelle a régné, ce qui le rendait insipide. Le peuple du moyen âge avait besoin d'une nourriture substantielle, et on le servait à souhait en lui fournissant de grosses boules de mie compacte et à peine cuite, d'où est venu, suivant Du Cange, que le nom ironique de boulangers, faiseurs de boules, a remplacé les noms de panetiers et de talmeliers. Au XVII[e] siècle, les types reconnus dont les boutiques devaient être garnies se réduisaient à quatre : — le pain de chapitre, considéré comme la qualité supérieure, d'une pâte blanche et très ferme; — le pain de Gonesse, apporté de cette petite ville, ou imité par les boulangers parisiens : il était préféré dans les familles bourgeoises (2), et on peut dire qu'il était excellent, s'il valait celui que les gens de Gonesse sont encore fiers de faire aujourd'hui; — le pain bis, provenant de farines inférieures, très abondantes alors, car on ne savait guère tirer au tamisage plus d'un tiers en belle farine blanche; — le pain de brode, appelé aussi pain de gruau, parce que l'on y faisait entrer beaucoup de sons à peine dépouillés et trempés dans l'eau pour amollir les petits morceaux de grains qui y adhéraient. L'usage de ce pain indiquait le dernier degré de la misère. Par une exception dans l'intérêt des pauvres, on permettait encore que les morceaux de pain moisis, racornis ou rongés par les rats fussent vendus le dimanche sur le parvis Notre-Dame.

(1) Voici quelques noms recueillis par Du Cange et Legrand d'Aussy : pain de pape, — de cour, — de pairs, — de chevaliers, — d'écuyers, — de chanoines, — de varlets, etc. Quelquefois l'artiste donnait son propre nom au produit : pain Truset, — Triboulet, — Maillan, — Denain, — Salignon, etc. On distinguait encore les pains matinaux, les pains de salle pour les hôtes, les pains de Noël et beaucoup d'autres sortes.

(2) Le grand Condé, dans les guerres de la fronde, crut faire un bon tour aux Parisiens en s'emparant de Gonesse.

Le prix des pains communs était taxé chaque mois d'après les indications fournies au Châtelet par les jurés-mesureurs. Ce qui changeait, ce n'était pas le prix, comme aujourd'hui, mais le poids. Chaque boulanger devait avoir en montre des pains pour les pauvres aux prix invariables de deux sols, un sou et six deniers; mais le volume de ces pains était modifié de mois en mois : une affiche du prévôt réglait le poids que devaient avoir les trois types à prix fixe proportionnellement au cours des blés. Les pains de chapitre et de Gonesse n'étaient pas taxés; le marchand pouvait même les remiser dans son arrière-boutique, sans doute pour les vendre à prix débattu. Quand la cherté devenait trop grande, le boulanger livrait le pain des pauvres au-dessous de sa valeur, et la municipalité lui tenait compte de la différence.

On peut se faire une idée de ce qu'étaient les deux qualités supérieures par ce qu'est encore aujourd'hui le pain anglais. Le pain de chapitre par exemple était si lourd qu'on le pétrissait rarement avec les bras. On le remuait avec les pieds, en se servant d'une espèce de râteau. Les levains ordinaires soulevaient à peine une pâte aussi ferme. Tout à coup, vers 1660, parut sur les tables recherchées, à la place de la grosse boule de mie, un pain léger, boursoufflé, s'imbibant aisément de tous les sucs nutritifs, allongeant une belle croûte dorée, et avec tout cela appétissant, parce qu'on n'y épargnait pas le sel. Les gourmets enchantés le saluèrent du nom de *pain mollet,* qui lui est resté. On voulut savoir le secret. Le bon choix de la farine et la façon y étaient bien pour quelque chose; mais on attribua le prodige à l'emploi de la levure de bière, qui fait gonfler la pâte nouvelle beaucoup plus vivement que les levains de pâte aigrie.

Tout grand succès excite l'envie. Comme la cour et la ville, le monde savant se partagea en deux factions à propos de pain mollet. Nommer le chef de la cabale adverse, Guy Patin, c'est dire qu'elle était hargneuse et mordante. Qui dirigeait le parti progressiste? C'était l'apologiste ordinaire des modernes, le médecin Claude Perrault, qui faisait alors beaucoup plus de bruit avec le pain mollet qu'avec sa fameuse colonnade du Louvre. Les opposans travaillèrent longtemps à semer le bruit que l'invention nouvelle était malfaisante, qu'elle engendrait toute sorte de maladies. Le parlement, saisi de l'affaire, était indécis. Il invita la faculté de médecine à se prononcer. Guy Patin avait travaillé ce corps à la sourdine. Le 24 mars 1668, la docte faculté déclare, à la majorité de 45 voix sur 75, et en style qui rappelle les médecins de Molière, que « la levure de bière est préjudiciable au corps humain, à cause de son âcreté, née de la pourriture de l'orge et de l'avoine. » Grande rumeur à

Paris. Les novateurs s'en vont criant dans les salons que la séance de la faculté n'a pas été tenue régulièrement, que l'intrigant Guy Patin a faussé l'épreuve. Ém,u de tout ce bruit, le lieutenant La Reynie invita la faculté de médecine à remettre la question à l'étude. C'était chose grave pour le docte corps : il s'agissait de se déjuger; il ne s'y résigna qu'au bout de deux ans, et enfin le 21 mars 1670 un mémorable arrêt du parlement fit triompher le pain mollet, dont la vogue alla croissant jusqu'à la chute de la monarchie. Après la prise de la Bastille allaient commencer des jours où les Parisiens n'auraient pas toujours le choix du pain.

Dans l'intérêt des consommateurs, l'ancienne police aimait à susciter des concurrences aux boulangers. Ils étaient beaucoup plus nombreux sous Louis XIV qu'aujourd'hui. Le nouveau Paris n'en renferme guère plus de mille. Vers 1680, avec une population qu'on exagère sans doute en la portant à 800,000 âmes, on en comptait plus de 1,800. Outre six boutiques privilégiées pour la cour, il y avait dans la ville proprement dite 250 boulangers de petit pain, c'est-à-dire autorisés à faire de la *fantaisie*. Ceux-ci, depuis 1637, s'étaient constitués en corporation fermée, avec jurande; chaque maître ne pouvait former qu'un apprenti à la fois. Dans les faubourgs se réfugiaient les boulangers de gros pain, ainsi nommés parce qu'ils travaillaient pour le vulgaire exclusivement et sans être incorporés; leur nombre s'est élevé jusqu'à 660. Enfin, en temps ordinaires, 900 forains environ approvisionnaient deux fois la semaine des marchés spéciaux, ou portaient le pain en cachette dans les maisons bourgeoises. Ceux de Gonesse avaient la meilleure clientèle; les autres venaient d'un rayon qui s'étendait jusqu'à Corbeil et Pontoise. Le grand nombre des boulangers avait sa raison d'être dans ces deux faits : d'abord que nos ancètres mangeaient beaucoup plus de pain que nous (1), le double au moins, et en second lieu que le boulanger, faisant à peu près tout par lui-même, jusqu'au tamisage du blé écrasé, devait y donner un temps considérable. Voici un bilan quasi officiel, une moyenne fournie par la corporation à l'au-

(1) Entre toutes les estimations que je trouve pour les derniers temps de Louis XIV, la plus probable est celle qui attribue à Paris et à la banlieue une consommation de 1,000 muids de blé par semaine, soit 2,995,200 quintaux métriques par an. Comme on tirait du blé moins de farine, cela pouvait donner par tête et par jour entre 800 et 1,000 grammes de pain de toute nuance. Aujourd'hui la consommation moyenne du département de la Seine est de 434 grammes, presque tout en pain blanc. On n'y emploie pas beaucoup plus de blé qu'il y a deux cents ans (3 millions de quintaux métriques), bien que la population départementale soit de 1,900,000 âmes.

Il y avait autrefois beaucoup plus d'issues qu'aujourd'hui, et elles étaient indispensables pour la nourriture du bétail. Elles sont beaucoup moins nécessaires depuis l'invention des prairies artificielles.

torité, et qui donne une assez maigre idée de la profession : « loyer de la maison, à raison de 300 livres par an; — pour la nourriture du boulanger, sa femme et famille, entretenement d'iceux, envoyer leurs enfans aux écoles, par jour, 35 sous. » Il était donc rare que le boulanger parisien fût riche sous Louis XIV, et quand par hasard on signale une belle boulangère « qui a des écus, » la chanson s'empresse d'ajouter : « qui ne lui coûtent guère. »

IV.

Le XVIII[e] siècle, surtout dans sa première partie, n'améliora pas le sort des boulangers : il ajouta même à leurs petites misères la chance d'être pillés et maltraités par la populace, devenue audacieuse. Si les anciennes administrations créaient souvent la disette, c'était par l'excès d'un zèle malentendu : on ne trouvait pas mal que le peuple souffrît un peu pour qu'il fût plus facile à mater; mais l'horrible pensée d'exploiter ses misères n'était pas encore entrée dans les esprits. Au déclin du prétendu grand règne, les embarras financiers semèrent les germes de l'agiotage. Pendant le système de Law, la haute noblesse, qui y fit en général des bénéfices énormes, contracta l'instinct du lucre avec des habitudes de prodigalité. Une sorte d'entente s'établit entre les traitans et les personnages en crédit, les uns apportant dans l'association le tour de main, et les autres l'impunité. On spécula beaucoup, particulièrement sur les grains. La concession de quelque service concernant les vivres fournissait le prétexte des accaparemens; quelque ordonnance de police arrivant à point favorisait la manœuvre.

Il est certain que le prix du blé fut maintenu à un niveau assez élevé pendant cette période, et que la tranquillité des rues fut souvent compromise à propos du pain. En signalant toutes les émotions de ce genre dans leurs curieux journaux, Buvat et Barbier témoignent de l'importance que les contemporains y attachaient. La police ne se faisait pas grand scrupule de détourner l'indignation populaire sur les pauvres boulangers. La foule affamée aimait à voir un commissaire, suivi d'une escouade de maçons, allant faire murer les magasins où l'on s'obstinait à vendre trop cher. « Il y eut un boulanger du faubourg Saint-Antoine, dit Buvat en date de décembre 1722, qui fut muré avec sa femme dans sa boutique, et on leur donnait du pain et de l'eau pour leur subsistance par un trou qu'on avait fait entre les soliveaux du plancher de la chambre du premier étage. » Dans la disette de 1725, défense avait été faite de vendre d'autre pain que du bis-blanc et du bis. Un nommé

Dardel, ayant fabriqué quelque peu de pain blanc, est condamné à 1,000 livres d'amende. Un autre, nommé Hébert, en est pour 3,000 livres, avec perte de maîtrise, pour n'avoir pas garni sa boutique! En septembre 1740, le pain commun était monté à 4 sous 1/2 la livre, ce qui correspondrait, relativement à nos jours, à près de 1 franc le kilogramme. « On a été obligé (c'est Barbier qui parle) de faire mettre des postes de soldats aux gardes dans les marchés pour empêcher que les boulangers ne fussent pillés, et les cuisinières se font escorter par quelques hommes pour aller chercher le pain. » On fut bientôt obligé de mettre les prisonniers à la demi-ration : ceux de Bicêtre se révoltèrent. On envoya la troupe, qui sabra et fit feu. « On dit, ajoute Barbier, qu'on en a pendu un. Il est triste de faire périr des hommes qui demandent du pain, mais cependant on est forcé de faire exemple. Un homme pendu en contient dix mille. » Ainsi pensait un avocat au parlement, un quasi philosophe sceptique et frondeur.

Pendant ce temps, une grande amélioration s'introduisait dans la mouture, non par le génie d'un inventeur, mais à la longue, par les tâtonnemens obscurs de l'atelier. Ce progrès a eu sur notre économie sociale une influence qui mérite d'être signalée. Lorsqu'on examine la structure du grain, on y découvre trois parties principales : d'abord le tégument ligneux qui donne naissance au son, et qui se compose de trois espèces de pellicules superposées et adhérentes; puis un réseau de petites cellules hexagonales, remplies d'une matière colorée, glutineuse, aromatique, très azotée, et qu'on nomme aujourd'hui le gluten. Ce réseau, en se durcissant comme pour former la coque du fruit, se casse en petits éclats, et offre une résistance à la pulvérisation, accrue beaucoup par la présence du germe, qui est de même nature que lui. Vient enfin l'amande, ou partie amylacée, facilement pulvérisable, séduisante par sa blancheur, et qu'on a cru longtemps la farine par excellence. — C'est seulement vers la fin du siècle que l'existence du gluten a été constatée par Beccaria. Soumis à l'analyse chimique, on l'a trouvé richement pourvu de certains principes nutritifs qui forment la base de la chair musculaire et du blanc d'œuf, principes qui se retrouvent dans plusieurs végétaux, mais nulle part au même degré que dans le blé-froment. Cette découverte a encore élevé la reine des céréales dans l'opinion des hommes, et le prix commercial du blé se règle aujourd'hui en proportion du gluten qu'il contient.

J'ai déjà dit que les moulins primitifs concassaient le blé grossièrement. Les petits morceaux de la coque glutineuse, ou *gruaux* (du mot barbare *grutum*), restaient adhérens aux sons. On passait au tamis les résidus ligneux, pour séparer les ***sons secs*** des ***sons gras***;

ces derniers étaient ceux auxquels les gruaux méprisés étaient attachés. On les destinait aux bestiaux; mais comme ils représentaient en poids une forte partie du grain, les marchands cherchaient à les utiliser d'une manière plus lucrative. Les gruaux, avalés dans cet état, n'étaient guère plus digestifs que de petits cailloux; bien des gens s'en trouvaient mal. On en vint à croire que le réseau glutineux du blé contenait un principe malfaisant, et le parlement de Paris rendit en 1658 un arrêt défendant « à tous les boulangers, sous peine de 40 livres parisis d'amende, de faire remoudre aucun son gras, pour par après en faire du pain, attendu qu'il serait indigne d'entrer dans le corps humain. »

L'arrêt du parlement était rendu à bonne intention, et cependant il fit beaucoup de mal : il suspendit durant un siècle un progrès des plus féconds. Si quelques meuniers se permettaient de travailler les sons gras, c'était en cachette et sans profit pour le métier. Dans l'affreuse disette de 1709, on sut qu'un meunier de Senlis, nommé Pigeaut, exploitait avec grand profit un procédé conservé dans sa famille. Vers 1725, un certain Marin alla installer un moulin à Nangis, se mit à ramasser les sons gras dont les boulangers ne savaient que faire, et à revendre une farine qui acquit bientôt de la réputation. Cela n'est pas étonnant : le gruau remoulu donnait précisément ce que nous appelons le *pain de gruau*, le plus nutritif et le plus succulent de tous, quand il est sincère et bien travaillé. La fortune faite par Marin donna l'éveil aux concurrens. Pendant un quart de siècle, des gens habiles, se disant marchands de son, se répandirent autour de Paris : ils achetaient les résidus du tamisage des boulangers pour en tirer parti, et comme messieurs du parlement commençaient à reconnaître que le *grutum* n'est pas un poison très dangereux, la police fermait les yeux sur les contraventions que le nouveau commerce entraînait.

L'émulation qui s'établit ainsi pour bien dépouiller les sons détermina, comme je viens de le dire, un progrès essentiel dans la meunerie. Tous les organes du moulin furent remaniés. Déjà, depuis quelques siècles, les meules de La Ferté-sous-Jouarre étaient en possession de leur juste célébrité. Ces meulières sont un silex très dur avec de nombreuses cavités. Les *éveillures*, c'est-à-dire les trous de la pierre tournante, saisissaient le grain pour le broyer comme la dent molaire; mais le jeu des éveillures était capricieux, et il y avait de la perte dans les trous : on imagina d'*éveiller* les meules artificiellement en y pratiquant un rayonnement, de manière que les rainures, se rencontrant en sens inverse quand la meule tourne, font le travail du ciseau qui se ferme. On réussit, grâce aux progrès de la mécanique, à régler la marche et l'écarte-

ment des meules. On ajouta au système des engins appelés bluteaux, au moyen desquels on faisait, fort imparfaitement alors, le tamisage par le même mouvement que la mouture. On commença par faire entrer en ligne de compte la dépense de temps et de force motrice. Chacun tâchait de conserver à l'état de secret l'amélioration qu'il avait introduite. La fusion des procédés s'opéra à la longue, et vers 1760 on signalait autour de Paris, surtout à Corbeil et à Pontoise, cinq ou six moulins dont la pratique était un mystère, mais qui faisaient mieux que les autres.

Il ne suffit pas qu'une invention soit excellente pour que la société en recueille amplement les fruits : il faut de plus qu'elle soit épousée par un de ces hommes qui ont l'œil, le flair et le tour de main requis pour concevoir une affaire et l'adapter aux forces vivantes, aux entraînemens, à la badauderie du jour; je dirai, par une métaphore qui n'est pas trop déplacée ici, que le *faiseur* est le levain, vicié en lui-même, mais sans lequel la pâte ne lèverait pas. Il se trouva donc, pour lancer la nouvelle meunerie, un faiseur de première force. Il avait nom Malisset. C'était un ancien boulanger, quelque peu banqueroutier, ayant essayé la meunerie sans grande réussite, et enfin s'étant jeté dans la vague industrie des marchands de son. Le plus clair des bénéfices qu'il avait faits dans ces divers métiers était une connaissance approfondie de tout ce qui concerne le pain. Avec les renseignemens qu'il avait recueillis et les résultats de sa propre expérience, il avait agencé un système de meunerie qu'il rattachait à une vaste spéculation sur les grains, et il pouvait faire miroiter « une affaire » devant les yeux cupides.

Le moment était bien choisi. A l'entre-sol de l'hôtel Pompadour, une réunion de citoyens éminens, inspirés et présidés par le docteur Quesnay, élaboraient les rudimens de la science économique; leur zèle ardent et généreux rayonnait sur tous les grands intérêts sociaux. Une erreur de leur doctrine naissante, l'idée que toute richesse sort de la terre, avait saisi les esprits : il en était résulté un subit entraînement vers les problèmes touchant à l'agriculture, à la population, aux subsistances. L'engouement pour ces études était général : le roi et la favorite donnaient le ton. Malisset, en homme habile, mit sa prétendue invention sous le patronage des philosophes économistes : il appela son procédé *mouture économique*, pour faire contraste avec l'ancienne routine, appelée *mouture à la grosse*, celle qui écrasait le grain tant bien que mal, et rendait le son mêlé à la farine.

Grâce aux protections qu'il sut acquérir, Malisset put dérouler tous ses plans sous les yeux de M. de Sartines. Accueillir de pareilles idées, c'était faire sa cour. Le lieutenant de police s'entendit

aussitôt avec M. Brillon du Perron, administrateur des hôpitaux, pour fournir à l'inventeur les moyens de prouver son dire. Il y avait à l'hôpital général une manutention très considérable, mais si mal outillée encore en 1760 qu'on y faisait la mouture à la grosse, et qu'on portait la boulange, pour y être blutée à main d'homme, à la maison Scipion, succursale de l'établissement. Malisset fut mis en demeure de monter un moulin suivant sa méthode. Les expériences faites à l'hôpital général, répétées aux moulins de Corbeil et de Saint-Maur, lui furent tout à fait favorables. Voici les résultats comparatifs : — méthode ancienne, rendement en farine blanche dite fleur, 23 pour 100; farine moitié bise, 34; farine bise, 22; son, 18, déchet 3; — méthode économique : fine fleur, 66 pour 100; farine bise, 13; son, 18; déchet, 3. Ainsi la farine de seconde qualité était supprimée par la nouvelle méthode. On pouvait faire trois fois plus de pain blanc, et les frais de fabrication étaient moindres. L'hôpital général renouvela toute sa manutention; toutefois, pour ne pas changer le pain qu'elle avait coutume de donner à ses pensionnaires, l'administration faisait remoudre les gruaux et vendait au dehors la farine qui en provenait. Cette farine de vrai gruau fut tellement recherchée qu'elle fit tort aux marchandises courantes : le commerce protesta contre la concurrence que lui faisait l'autorité.

Le succès devenait éblouissant. Les procès-verbaux des expériences furent envoyés aux intendans des provinces. Les statisticiens calculaient qu'on allait faire avec deux setiers de blé autant de bon pain qu'on en faisait avec trois un siècle plus tôt, et que c'était pour la population parisienne une économie de 15 millions de francs. Malheureusement le subtil Malisset alluma chez ses protecteurs la fièvre de la spéculation. L'impudent abbé Terrai, dont la spécialité était de pourvoir aux caprices d'une cour corrompue, était toujours aux expédiens : on lui fit entrevoir la possibilité de réaliser au jour le jour, et sans que la population s'en aperçût, une sorte de fonds de roulement pour assouvir les fantaisies du roi et de la favorite (c'était alors Mme Du Barry), pour gorger les protecteurs et les agens dont il avait besoin, sans s'oublier lui-même. De cette illusion sortit la monstrueuse affaire que l'indignation du peuple a nommée *le pacte de famine*.

Ce n'était pas un monopole bien caractérisé. Il s'agissait tout simplement d'accaparer des grains et de dicter les prix sur les marchés; la mouture économique n'était qu'un accessoire dans l'entreprise, et tout cela n'aurait pu réussir sans une complicité permanente du pouvoir. Il fallait un prétexte pour former une compagnie et appeler des capitaux : la candeur des économistes le fournit. Persuadés théoriquement que la prospérité des propriétaires fonciers suffit au

bonheur d'un pays, les disciples de Quesnay réclamaient la libre exportation des grains à l'étranger. Un arrêt de 1764 leur donna une apparente satisfaction; mais les économistes avaient oublié qu'une ancienne loi, remontant à Charles IX, attribuait au roi le droit de vendre, la permission d'exporter. On fit revivre cette loi. Le 12 juillet 1765 fut signé par le ministre Laverdy un bail de douze ans, conférant le droit exclusif d'exporter des blés à une compagnie représentée, suivant l'usage, par quatre noms obscurs : l'inventeur de la mouture économique, Simon-Pierre Malisset, auquel on attribuait ce titre tout nouveau, « chargé de la manutention des blés du roi; » Le Ray de Chaumont, ancien négociant en grains, devenu grand-maître des eaux et forêts; Pierre Rousseau, receveur du domaine à Blois, et Bernard Perruchot, régisseur-général des hospices, les trois derniers se portant cautions dudit Malisset.

Dans les compagnies de ce genre sous l'ancien régime, des traitans connus par leur habileté ou leur opulence formaient un conseil de direction sans être en nom; les grands seigneurs ou de grands capitalistes versaient des fonds dans l'entreprise, et on leur réservait assez arbitrairement des parts de bénéfices; puis *on prenait en croupe* une foule d'individus, courtisans, maîtresses, aventuriers, serviteurs invalides, tous gens protégés et imposés d'autorité, qui avaient part au gâteau sans mise de fonds et sans travail. Chacun des fermiers-généraux avait ainsi en croupe un certain nombre de pensionnaires à servir (1). On n'a pas beaucoup de détails sur l'organisation financière du pacte de famine. Louis XV y ayant versé 10 millions, il est probable qu'il entraîna beaucoup de personnages importans, et que le capital recueilli fut considérable. Tous les Du Barry, Terrai et son âme damnée Foulon, Berthier de Sauvigny, le gendre de celui-ci, le duc de La Vrillière, le trésorier Bertin, les Sartines, les Lenoir, chargés spécialement de la police, nombre de gens de cour ou de flibustiers, de grandes dames ou de déesses d'opéra, étaient de la bande. A quel titre? comme commanditaires ou comme croupiers? Voilà ce qu'on ne saurait dire. Quant à Malisset, on lui avait attribué des allocations proportionnelles à la mouture et à certaines manipulations, plus un intérêt dans les bénéfices. J'ignore comment il a fini, mais il a été en passe de réaliser des trésors.

Comme le bail de la société conférait un privilége d'exportation, le plan primitif était d'acheter les blés au plus bas prix, de les envoyer à l'étranger et de les rapporter (l'importation étant toujours

(1) Dans un bail des fermes de cette époque que j'ai sous les yeux, et qui devait rapporter aux fermiers 6 millions net par an, le montant des croupes s'élève à 1,980,000 fr.

permise) lorsqu'on pourrait les revendre avec avantage. De grands magasins, où les principes de Duhamel-Dumonceau pour la conservation des blés avaient été observés, furent construits dans les îles anglaises de Jersey et Guernesey. On acheta au nom du roi les moulins de Saint-Maur et de Corbeil, et on les outilla suivant la nouvelle méthode, avec l'espoir de verser abondamment la farine sur les marchés. Sous un régime de franche liberté commerciale, une pareille spéculation n'aurait pas été trop menaçante pour le public. Le mal vint de ce qu'on fut entraîné. Malisset, comme autrefois Law, exagéra ses opérations pour jeter la pâture quotidienne à la foule insatiable de ses complices. Les emmagasinemens à Jersey, les belles moutures à Corbeil, ne furent bientôt plus que des accessoires. La manœuvre principale consista à faire des rafles de blés dans une province et à les revendre aussi cher que possible au consommateur inquiet et affamé. C'était le monopole dans toute sa brutalité. Les magistrats et fonctionnaires, responsables du bon ordre et des intérêts publics, furent peu à peu acquis au système afin qu'on n'y rencontrât aucune résistance. Terrai par exemple acheta à la famille de Gesvres la charge d'intendant du commerce, la paya avec des papiers discrédités, la transféra à un certain Brochet de Saint-Prest, parlementaire ruiné, et celui-ci, chargé de la police des grains, éleva bientôt un palais grâce au pacte de famine.

L'infatigable Malisset planait sur cet immense mouvement. On se le représente penché, comme un général, sur la carte de France, étudiant les marchés qui sont ses champs de bataille, calculant les distances pour les transports, faisant mouvoir une véritable armée de commissionnaires, d'inspecteurs, de blatiers, de batteurs en grange, de cribleurs, de fariniers, de voituriers, de magasiniers. Le mystère devint bientôt impossible. On ne se cacha plus pour entasser « les grains et farines du roy » dans les châteaux royaux, les forteresses, ou chez les seigneurs de bonne volonté. L'abbé Terrai avait prêté son château de La Motte. Le public était inquiet et scandalisé; mais il n'était pas prudent de parler de tout cela. On connaît le sort de Leprévôt de Beaumont : c'est par son malheur que le pacte de famine est passé à l'état légendaire. Il était secrétaire des assemblées du clergé : dans l'exercice de ses fonctions, il surprit des papiers compromettans pour la société Malisset, et il en transmit copie au parlement de Rouen, qui rédigeait alors une remontrance au sujet des grains. Leprévôt de Beaumont fut enlevé avec ses papiers et plongé dans un des cachots de la Bastille : il y resta vingt-deux ans; il y serait mort, si le peuple de 89 n'avait pas pris la vieille citadelle du despotisme.

Ce petit commerce amusait Louis XV. Il suivait ponctuellement les opérations de Malisset, ou du moins ce qu'on lui présentait comme tel. Il avait dans son cabinet de petits carnets où il notait les cours des grains sur les marchés, avec le compte de ses bénéfices, et ses flatteurs n'eurent pas de peine à lui persuader qu'il y avait en lui l'étoffe d'un négociant. Il se complut dans cette illusion jusqu'à sa mort. Lorsqu'on réimprima l'*Almanach royal* de 1774, l'abbé Terrai y fit mentionner un certain Mirlavaud avec le titre nouveau de *trésorier des grains pour le compte de sa majesté.* Ce trait d'impudence fit scandale, d'autant plus que ce Mirlavaud, ancien commis du financier Bouret, avait failli autrefois être pendu par les paysans de la Guienne pour je ne sais quel fait de monopole. Le ministre courtisan, désavouant l'imprimeur, fit fermer la boutique pendant trois mois, et corrigea l'*Almanach royal* au moyen d'un carton. On n'a jamais su en définitive si Louis XV avait gagné beaucoup dans cet honnête trafic. A sa mort, on s'attendait à trouver des trésors dans sa cassette particulière. Le bruit a couru qu'il y avait seulement onze cents louis d'or, avec une espèce de confession générale du mal qu'il avait fait à son peuple par les mauvais conseils de ses ministres. Suivant une autre rumeur beaucoup plus vraisemblable, on y aurait trouvé 9 millions en or et 97 en papier; mais, comme la compagnie était mise en péril par l'avénement de Louis XVI et de Turgot, on fit peser sur la succession du feu roi les charges d'une liquidation mystérieuse.

Tel a été le fameux pacte de famine. Il a troublé profondément le plus important de tous les commerces, il a profondément irrité les populations, et de tous les méfaits de l'ancien régime, c'est celui qui a le plus contribué à la chute de la monarchie. Dans le sanglant prologue de la révolution, quand Foulon était ramené dans son château avec une botte de foin sur le dos, quand Berthier de Sauvigny était conduit à la lanterne précédé de gens portant du pain noir au bout de leurs bâtons, c'étaient de cruelles réminiscences.

V.

Avec l'honnête Louis XVI arrive l'honnête Turgot, « garçon laborieux, qui dîne presque seul et sobrement, et ne joue jamais. Les fripons de cour, qui le craignent, lui jettent bien des chats aux jambes (1). » Que peut-il faire? Le blé est rare et cher depuis plusieurs années; les troubles pour les grains sont si fréquens et si graves

(1) *Chronique secrète de l'abbé Baudeau*, 5 juin 1774.

dans les provinces, que les historiens les ont résumés sous le nom de *guerre des farines*. Pour comble de malheur, les courtisans soutiennent que le pain doit être abaissé à 2 sous la livre, pour populariser le nouveau règne. Sartines taxe donc le pain au-dessous du cours naturel. Berthier de Sauvigny, devenu intendant de Paris, met la maréchaussée en campagne pour forcer les cultivateurs à encombrer les marchés. Le blé tombe à vil prix en 1774, mais il fait défaut l'année suivante, et alors éclate, le 3 mai 1775, la plus formidable émeute pour le pain dont les Parisiens aient souvenir. L'autorité, voyant venir l'orage, concentre des troupes dans les marchés, mais elle laisse les boulangeries sans défense; elles sont toutes pillées, une seule exceptée. Pendant quelques jours, la cour est stupéfaite et comme paralysée de terreur. Louis XVI veut qu'on vende le pain à 2 sous, et signe un ordre qui heureusement n'est pas publié. Le peuple, après son accès de colère, était retombé dans son impassibilité habituelle. Alors la cour reprend courage. On décide qu'un peu de pendaison sera d'un bon exemple : deux cents individus environ sont arrêtés à leur domicile d'après les notes que les agens de police avaient prises silencieusement pendant l'émeute. Une cour prévotale est improvisée; deux des détenus, un gazier et un perruquier, sont condamnés sommairement à être pendus. Des potences de dix-huit pieds sont élevées aussitôt sur la place de Grève; les malheureux qu'on y conduit font retentir le quartier de leurs cris désespérés. « Lâches que vous êtes, crient-ils au peuple, nous mourons pour vous! » Quels souvenirs laissés dans les esprits!

Il est rare que le mal ne soit pas compensé par un peu de bien. Au point de vue spécial de la technologie, l'entreprise de Malisset a laissé des traces utiles. Les règlemens qui paralysaient la meunerie, étant inconciliables avec le nouveau système, tombèrent en désuétude. Vers 1780, presque tous les moulins des environs de Paris étaient outillés pour la mouture économique avec des perfectionnemens indiqués par Buquet, meunier de Senlis. Le rendement devint plus fort; la farine, plus blanche, plus riche en gluten, donnait plus de pain. Une économie considérable était réalisée sur la consommation de Paris. Les grands meuniers devenaient peu à peu ce qu'ils sont tous aujourd'hui, des négocians en farine, et ceux qui travaillaient à façon n'étaient plus payés en nature, mais en argent. La boulangerie cessa d'être un métier de routine. L'Académie des Sciences lui donna ses lettres de noblesse en faisant rédiger par le docteur Malouin un traité spécial sur cet *art*, ouvrage qui est encore la base de tous les travaux analogues. L'apothicaire des Invalides, Parmentier, commença sa réputation par un bon livre sur le même sujet. En 1783, une école publique et gratuite de boulange-

rie fut créée. La corporation fut réorganisée avec quelques priviléges, auxquels on fit contre-poids en autorisant, pour la vente du pain, quinze marchés spéciaux, fréquentés surtout par les gens de Gonesse. La boulangerie parisienne faisait alors pour les riches du pain excellent, car elle y employait des gruaux remoulus lentement et d'une manière qui n'en altère aucunement la qualité. On se plaisait aux variations sur le pain mollet, qui conservait sa vogue, et Bouillard, le fournisseur de la cour, créait un genre avec son *pain à la reine*, qu'il obtenait en versant petit à petit du lait chaud dans sa pâte.

Même après la mort de Louis XV et de son digne ministre Terrai, il y a toujours eu de grands agiotages sur les grains et des tentatives de monopole. Je ne saurais dire si ce fut avec succès. Les hommes de force à faire mouvoir ces grandes machines sont rares. On en découvrit un dans les années qui précédèrent la révolution, et aussitôt le pacte de famine se reforma. A l'approche des bouleversemens que tout le monde pressentait, il était bon de s'assurer un levier politique et de plus l'argent, qui est le nerf de la guerre. Deux des principaux magistrats de Paris, Berthier et Lenoir, étaient soupçonnés de tenir les fils du complot. Le directeur commercial était un certain Pinet, type curieux à observer.

Ancien négociant en grains, Pinet, sans faire sa fortune, avait acquis une réputation d'énergie et de capacité. Les monopoleurs, qui avaient eu occasion de le voir à l'œuvre, achetèrent pour lui une charge d'agent de change, afin qu'il pût entretenir un grand mouvement d'argent sans qu'on connût exactement la nature de ses opérations. Il acceptait des fonds en dépôt sous prétexte de les faire valoir dans sa banque, et en payait l'intérêt avec une générosité splendide. Il eut bientôt une clientèle : les fonds qu'il recevait en comptes courans, ajoutés au capital de la société, mirent dans sa main des sommes colossales pour l'époque... Vers 1787, il avait converti en grains une soixantaine de millions! Entraîné, comme son devancier Malisset, plus loin qu'il n'aurait voulu, Pinet eut des remords. C'était en effet un homme étrange, une de ces natures fortes, et assez élargies par la lutte pour que le bien et le mal y tiennent place. La philosophie à la mode, dont il s'était bourré, avait fait de lui un agioteur sentimental, affamant les populations, mais aimant l'humanité, dévorant à belles dents la proie tombée dans ses filets, mais sur pied avant le jour pour voir lever l'aurore! Obligé de s'avouer que tout n'était pas pour le mieux dans son œuvre, il résolut de corriger par un peu de bienfaisance le mal qu'il était condamné à faire. Qu'un grand seigneur lui apportât 100,000 écus à

faire valoir, il le repoussait souvent, lui et son argent : mais s'il entendait parler de quelque honnête petit marchand gêné dans son commerce, d'une veuve chargée de famille, d'un artiste besoigneux, il leur faisait demander jusqu'à leur dernier écu; puis quelque temps après il renvoyait 50, 100 pour 100 pour leur part de bénéfice. Malheur à qui demandait une explication! Le banquier remboursait aussitôt et fermait le compte. On jasait autour de lui. Les bonnes femmes affirmaient que Pinet avait un secret pour gagner à la loterie; d'autres parlaient de gains fabuleux à la Bourse, d'alchimie. Les anciens associés du pacte de famine savaient seuls à quoi s'en tenir.

Les supplices horribles de Foulon et de Berthier donnèrent à Pinet un avertissement féroce. Il fit bonne contenance, et parla avec sang-froid d'une inévitable liquidation. Le 29 juillet, il réunit sa famille et ses amis dans un grand festin, où il se montra assez gai. Le soir, il partit pour sa maison de campagne du Vésinet, près de Saint-Germain. Le lendemain matin, on le trouva dans le bois, blessé mortellement : le pistolet qui avait fait feu était à terre près de sa main, un autre était chargé dans sa poche; les deux armes lui appartenaient. Pendant les trois jours qu'il vécut encore, il répéta qu'il avait été victime d'un assassinat et nia le suicide. En tout autre moment, le mystère à éclaircir aurait passionné la société tout entière; on y fit à peine attention, au milieu des grands événemens qui se précipitaient. Pinet affirmait, dans son agonie, que ses affaires étaient en bon état, que ses créanciers ne perdraient rien, surtout si on prenait soin d'un grand portefeuille rouge où étaient réunis les papiers importans. Le portefeuille disparut, et on aboutit à une banqueroute de 53 millions, qui ruina 1,500 familles. Que penser de cette affaire? N'est-il pas permis de croire que de grands conspirateurs ont voulu du même coup régler leurs comptes avec Pinet et mettre les mains sur les grands amas de grains, afin de peser à volonté sur l'allure de la révolution?

Avec 1789 commence une ère nouvelle, une phase de réforme et d'affranchissement dont l'activité se fait sentir en toutes choses. Toutefois l'abolition des maîtrises et des jurandes, prononcée en mars 1791, ne profite que faiblement à la boulangerie. Dans cette conspiration instinctive qui réunit tous les partisans de l'ancien régime, la principale manœuvre consiste à affamer les populations des grandes villes. On gaspille les approvisionnemens, on empêche le transport des grains : sans qu'il y ait eu insuffisance des récoltes, l'inquiétude pour le pain du lendemain se propage comme une espèce de maladie mentale; les émeutes qui se succèdent ont rare-

ment d'autres prétextes. La principale pièce contre Dumouriez est une lettre de lui où il paraît compter sur une crise de ce genre pour faire marcher son armée sur Paris.

Effrayée de la responsabilité qu'une disette aurait fait peser sur elle, la municipalité parisienne résolut de former un grand approvisionnement; elle envoya dans les départemens des commissions tirées de son sein pour ramasser des blés. D'autres grandes villes, où les mêmes craintes existaient, trouvèrent bon de suivre cet exemple. Les administrations de la guerre et de la marine augmentaient aussi leurs achats. Une hausse rapide et désordonnée créa la terreur. On faisait accroire aux habitans des petites villes et des campagnes qu'il y avait un plan pour les affamer au profit du peuple de Paris. Cette calomnie était d'autant plus facile à accréditer, qu'on vendait à Paris le pain 3 sous la livre, tandis qu'il coûtait deux ou trois fois plus partout ailleurs. On se gardait bien de dire que la différence était payée au moyen de sous additionnels aux contributions, espèce d'impôt progressif exigé de tous les habitans en possession d'une aisance relative. Les paysans exaspérés empêchent la circulation, arrêtent les moulins. Toutes les mesures ridicules ou terribles de la vieille monarchie sont exhumées par la république. Les décrets se succèdent contre ceux qui gênent les transports, contre les accapareurs, les meuniers qui font commerce, les agioteurs qui enchérissent sur les prix : rien n'y fait, bien que la loi à cette époque ne connaisse qu'une seule peine, la mort! Un corps de gendarmerie spéciale créé pour protéger les arrivages de grains ayant été impuissant, on transféra ce service à l'armée révolutionnaire, qui devait parcourir les campagnes, et ce fut la principale excuse de son existence.

Le commerce régulier n'existait plus en 1793. La halle de Paris était sans marchandises. Les boulangers ne travaillaient plus qu'avec les farines tirées des réserves municipales, qu'on distribuait très sobrement pour ne pas épuiser trop vite cette ressource suprême. On défendit aux meuniers de bluter au-dessous de 15 pour 100, c'est-à-dire d'extraire plus de 15 livres de son sur 100 livres de blé. On essaya un pain de pommes de terre qui ne réussit pas, dont la distribution aurait suscité de dangereuses jalousies, et la commune, au nom de l'égalité, prescrivit la confection d'une seule sorte de pain. Les boulangers rationnaient leurs pratiques à quelques onces par tête et par jour; la portion des ouvriers était un peu augmentée. Chaque chef de famille devait déclarer le nombre des bouches qu'il avait à nourrir. Voici un tableau que me fournit une brochure du temps, dont le titre est significatif : *Nous mourons de faim!* « Dans

toutes les rues, j'aperçois des queues qui n'en finissent pas, des hommes qui poussent, des femmes qui crient, la sentinelle qui jure, les chiens qui aboient. Il faut perdre un quart de la journée à la porte du boulanger. » Un certain ordre s'introduisit peu à peu dans cette cohue. Une corde fixée à la porte du boulanger et tendue le long des maisons assurait à chacun son rang. Quand on acceptait une invitation à dîner, on apportait avec soi le morceau de pain qu'on avait payé si cher; c'était la politesse du jour.

Il n'est pourtant pas prouvé que cet état de choses ait été justifié par une insuffisance des récoltes. La municipalité de Paris était persuadée que la disette était factice. Dans une espèce de compte-rendu adressé à ses administrés, le maire de 1793, Pache, déclare que les agitations dont le pain fournissait le prétexte se renouvelaient tous les dix ou douze jours. La peur de manquer était entrée dans les esprits comme un mal chronique. Chacun avisait, par toute sorte de petites ruses, à assurer le lendemain, si bien que beaucoup de ménages où on criait famine étaient devenus des foyers d'accaparement; « ce qui a occasionné, dit Pache, une perte en pain durci, moisi, qu'on a fini par jeter dans la rivière, dans les égouts, dans les fosses, perte estimée à un dixième au-delà du nécessaire, et représentant la consommation d'un mois. »

La chute de Robespierre ne fit qu'aggraver le mal. La contre-révolution, qui avait toujours compté sur la famine comme sur le meilleur auxiliaire, croyait approcher du but, et forçait les ressorts de ses machines pour y atteindre. On vit alors des queues non plus seulement près des boulangeries, mais aux portes des bouchers, des épiciers, des marchands de bois. La police n'y protégeait plus les faibles contre la brutalité des forts. Ceux-ci, quand ils pouvaient obtenir plusieurs rations ou mettre la main sur des morceaux de choix, les allaient vendre à domicile chez les gens riches, et réalisaient parfois des bénéfices importans. Il s'était même établi sur le carreau de la halle une sorte d'agiotage sur les vieux écus, les montres, les bijoux, qui discréditait les assignats et compliquait le commerce, déjà si difficile, des comestibles. L'abondance reparut dans certaines classes, dans certains quartiers. Le vrai peuple, la masse des pauvres gens honnêtes et résignés, souffrit plus que jamais. Le pain lui manqua presque complétement. Sa détresse donna lieu à une industrie nouvelle, les cuisines en plein vent. Chaque soir, vers sept heures, on voyait les quais et la place de Grève, les rues voisines du Louvre et des halles se garnir d'ustensiles de cuisine, de tables improvisées avec des tréteaux et des planches. Des chapelets de harengs ou de mauvaise charcuterie étaient pendus à des

ficelles; la marmite bouillait entre quatre pierres; le gril était chauffé sur le pavé. « Autour de chaque table sont disposées des assiettes, qui contiennent chacune trois harengs grillés saupoudrés de ciboule, arrosés d'un peu de vinaigre, le tout pour le billet de quinze sols! A côté paraissent quelques plats de pruneaux cuits et de lentilles nageant dans une sauce claire. Des terrines de feuilles vertes occupent le milieu sous le nom de salades (1). » Une chose manquait : c'était le pain.

Quand on crut le peuple suffisamment fatigué d'un tel régime, on le poussa sur la convention. *Du pain!* tel fut le cri de ralliement dans les terribles journées qui aboutirent au soulèvement de prairial. On en sait le résultat. La république avait encore assez de vitalité pour dominer la conspiration. Sous le directoire, la crise des subsistances se calma peu à peu. La perception de l'impôt territorial en nature mit à la disposition du gouvernement des ressources alimentaires assez considérables pour décourager les machinations basées sur le monopole. La loi du 9 juin 1797 débarrassa le commerce des entraves qu'avaient multipliées les mesures de circonstance. Les récoltes furent favorables. La meunerie et la boulangerie s'accoutumèrent à la liberté. Bref, on arriva sans secousses dignes de remarque jusqu'à l'année 1801, où le premier consul, effrayé par les apparences d'une disette, constitua la réglementation qui, après un règne de soixante-deux ans, va faire place à la liberté. On verra par la suite que les faits recueillis ici n'ont pas seulement un intérêt de curiosité historique, et qu'ils tiennent encore par beaucoup d'attaches aux problèmes agités en ce moment même.

ANDRÉ COCHUT.

(1) Mercier, *le Tableau de Paris.*

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août 1863.

Deux faits remarquables sont venus, dans ces derniers jours, nous distraire du sombre et absorbant intérêt de la question polonaise. Nous voulons parler du congrès allemand qui est réuni en ce moment à Francfort par l'initiative habile et généreuse de l'empereur d'Autriche, et de l'acte par lequel les notables de Mexico offrent une couronne impériale à l'archiduc Maximilien. L'Autrichien est décidément le lion de cette quinzaine. Ce n'est point nous qui nous en plaindrons.

L'Autriche prenant la tête du mouvement libéral de l'Allemagne, ce n'est pas la moins inattendue des métamorphoses qui auront surpris notre époque. Ce rôle nouveau de l'Autriche est la suite naturelle de l'énergie réformatrice qui s'est manifestée dans le gouvernement autrichien depuis les malheurs et les leçons de la guerre d'Italie. L'Autriche a profité de ses revers en abandonnant la politique intérieure qui les lui avait attirés; elle a fait preuve de vitalité en se corrigeant. Ce grand dessein d'établir une monarchie constitutionnelle au-dessus et au travers de la bigarrure ethnographique que présente l'empire devait rencontrer des difficultés nombreuses et compliquées. Plus d'une fois on a pu douter du succès d'une telle entreprise. Le succès a été dû, il n'est que juste de le reconnaître, à la sincérité que l'empereur d'Autriche a mise à l'accomplissement de son œuvre. Il fallait que l'empereur commençât ses innovations par une sorte de renouvellement de lui-même. Il avait été jusque-là un souverain absolu; l'absolutisme n'avait pas été pour lui une attribution nominale : élevé à l'école de Schwarzenberg, il avait appris à l'exercer dans ses réalités les plus rigoureuses. Les juges compétens assurent que le despotisme a de grands charmes.... pour les autocrates, et que les princes qui en ont goûté ne peuvent plus s'en déprendre. Il faudra bien pourtant que cette dernière et honteuse forme de la barbarie, l'omnipotence arbitraire d'un seul, qu'elle

soit ouverte ou déguisée, disparaisse à jamais de notre civilisation européenne. En y renonçant volontairement pour lui-même, l'empereur François-Joseph a donné un utile exemple à ceux des autocrates qui lui survivent en Europe. Tous les témoignages s'accordent à reconnaître l'exactitude presque pointilleuse avec laquelle l'empereur d'Autriche remplit ses obligations de souverain constitutionnel. Un monarque anglais ne prendrait pas, dit-on, plus au sérieux le principe de la responsabilité ministérielle. Le prince qui a donné si longtemps des ordres absolus se fait aujourd'hui un scrupule de prendre aucune initiative en dehors du contrôle de son cabinet et d'écrire une lettre sans le contre-seing d'un ministre. La loyauté que l'empereur a montrée dans la pratique du régime constitutionnel a été communicative; elle a été payée de retour par la confiance publique. De là ce mouvement dont l'Autriche nous donne aujourd'hui l'intéressant spectacle, cette bonne volonté, cette émulation, ce désir de bien faire, qui raniment peu à peu ce grand pays, et qui font pénétrer en lui l'espoir de relever en même temps sa prospérité matérielle et son influence morale.

Il n'était pas possible que l'Autriche prît cet essor intérieur sans que sa position en Allemagne en devînt plus grande. La solennelle manifestation de Francfort devait être naturellement la conséquence du succès du régime constitutionnel à Vienne. Le représentant le plus éminent du libéralisme autrichien est l'homme d'état que l'empereur a choisi depuis quatre ans pour son principal conseiller, M. de Schmerling. M. de Schmerling, en politique, n'est pas seulement Autrichien, il est Allemand. Le ministre de l'empereur d'Autriche en 1863 est l'ancien ministre du vicaire impérial de la confédération en 1849. Nous ignorons le plan de réforme du pacte fédéral qui sera soumis par l'empereur aux délibérations du congrès des princes allemands; mais les antécédens de M. de Schmerling indiquent assez la direction de ses projets. Il s'agit évidemment de répondre au vœu le plus naturel et le plus généreux de l'Allemagne, de lui donner un grand organe dans lequel la nationalité puisse reconnaître son esprit et entendre sa propre voix. C'est un véritable parlement allemand que l'homme d'état de 1849 veut rouvrir à Francfort. Dans un parlement seul, l'Allemagne peut trouver la seule unité dont elle ait vraiment besoin, l'unité morale. La grande vertu d'une représentation parlementaire, c'est de créer l'unité morale en respectant les diversités naturelles. Là où existe une représentation parlementaire, on possède le nécessaire de la centralisation politique sans avoir besoin de s'asservir au mécanisme oppressif de la centralisation administrative et matérielle. Le jour où à Francfort un parlement aura remplacé la diète, où, au lieu de ces obscures, lentes et arides procédures, de cet esprit de chicane et de ce style de notaire qui distinguaient les insipides travaux des membres de la diète, on aura la parole vivante et sonore des hommes d'état et des orateurs, la pensée et la politique de l'Allemagne prendront dans les affaires générales du monde la part et l'in-

fluence qui leur sont dues. L'Allemagne collective aura la satisfaction de se sentir vivre en s'entendant parler et en écoutant le retentissement de sa voix dans l'opinion publique européenne. Quant à nous, nous ne sommes point partisans de l'unité allemande telle que la rêvent des niveleurs et des bureaucrates : nous croyons que pour son bonheur l'esprit germanique est essentiellement fédératif et non unitaire; mais nous sommes convaincus qu'il existe dans le régime actuel de la confédération une lacune dont l'Allemagne et l'Europe souffrent à la fois. Ce régime refuse un organe efficace aux intérêts collectifs, aux pensées communes, à l'union morale des peuples allemands. Il y a là un vice profond dans la situation de l'Allemagne, vice qui s'est manifesté tour à tour par des agitations stériles, des ambitions impuissantes et des mouvemens révolutionnaires avortés, vice que M. de Schmerling, l'homme d'état aux idées mûries, aux vues suivies, au caractère ferme et persévérant, veut faire disparaître de la bonne façon par une de ces réformes opportunes qui satisfont les aspirations des peuples sans troubler les situations existantes.

L'empereur d'Autriche et M. de Schmerling réussiront-ils du premier coup? Il faudrait, pour l'espérer, n'avoir aucune idée des obstacles qui se dressent devant eux. Le pacte fédéral de l'Allemagne a été constitué de telle sorte qu'il ne semble pas possible de le réformer légalement. Le pacte fédéral exige en effet l'unanimité des voix « quand il s'agit de l'acceptation ou du changement de lois fondamentales. » Que quelques membres de la confédération s'obstinent dans leur opposition, toute réforme par les voies légales demeure impossible. Telle est l'impasse où les imprévoyances politiques de 1815 ont emprisonné le peuple allemand. Ces profonds théoriciens du despotisme ont cru assurer la pérennité de leur œuvre en introduisant dans la confédération le véritable principe du *liberum veto*. Pour décourager les réformateurs, ils n'ont pas hésité à faire le jeu des révolutionnaires. C'est l'éternelle manœuvre de la clique absolutiste. Or, dans les circonstances actuelles, l'opposition du cabinet de Berlin au projet de réforme de l'Autriche n'est pas douteuse. En allant inviter lui-même le roi de Prusse à la réunion de Francfort, l'empereur d'Autriche ne pouvait guère compter sur une acceptation. Le cabinet de Berlin a une suite de petits états : sa clientèle, il est vrai, est en train de diminuer; il a perdu notamment l'appui du duc de Saxe-Cobourg, le protecteur du *National Verein*, dont le récent voyage à Vienne a été si remarqué, et semble avoir été la raison déterminante de l'initiative prise par l'Autriche. Il doit avoir, par ses tendances rétrogrades, mécontenté et embarrassé le gouvernement très libéral du grand-duché de Bade, qui avait coutume de marcher avec lui. L'Autriche au contraire a pour elle ce qu'il y a de plus considérable en Allemagne; la majorité, et une majorité importante, lui est assurée. Cependant le concours de la Prusse et de ce qui lui reste d'adhérens fera défaut. C'est à tort, croyons-nous, que l'on a voulu voir dans le voyage du prince

de Prusse à Gastein un motif d'espérer que la politique prussienne inclinerait aux concessions, et que le roi se ferait représenter par son fils à la réunion de Francfort; une supposition plus déplacée encore était celle qui attribuait le voyage du prince royal à des pensées d'abdication du roi Guillaume. Si nous sommes bien informés, la réunion du roi et du prince de Prusse à Gastein ne serait qu'un rapprochement de famille. La reine de Prusse, cette personne si distinguée, dont l'esprit et le cœur sont soumis par la situation présente à de si pénibles épreuves, aurait employé auprès du roi sa médiation maternelle pour atténuer les effets de l'opposition publique que le prince royal a cru devoir faire à la politique qui a obtenu l'approbation de son père. La reine aurait obtenu que le roi appelât son fils auprès de lui. Cette démarche étant ramenée à son véritable caractère et ne pouvant être interprétée comme un changement dans les dispositions de la cour de Berlin, il demeure à peu près certain que, dans l'état actuel de la légalité fédérale, la réforme autrichienne n'a pas de chance d'être convertie par la diète en loi de la confédération.

Mais, même avec cette perspective qu'elle devra échouer contre les difficultés de la légalité fédérale, l'initiative prise par l'Autriche n'en demeurera pas moins un grand acte politique. Cette réunion de princes convoquée à Francfort par le descendant des empereurs d'Allemagne est bien faite pour ébranler l'esprit national. Il ne s'agit pas sans doute d'une de ces cérémonies gothiques dont la vieille ville germanique était jadis le théâtre quand elle recevait l'empereur élu, d'une de ces fêtes qui dans l'imagination de Goethe enfant, comme il nous le raconte dans ses mémoires, laissèrent une dernière splendeur du moyen âge évanoui. Notre époque est à la fois moins théâtrale et moins naïve; la maison d'Autriche a le goût de la simplicité, et les princes allemands ne donnent plus au peuple le spectacle des couronnes d'or, des robes armoriées et des processions chevaleresques. Au fait, il s'agit de ce que nous appelons, dans la langue peu poétique de la politique moderne, l'agitation d'une question. Sur l'invitation et sous l'influence de l'empereur d'Autriche, des rois, des ducs, des landgraves viennent assister au commencement de l'agitation de la question qui émeut le plus l'Allemagne, la réforme du pacte fédéral. Jamais agitation n'aura eu de promoteurs de cette sorte, et quand un débat s'ouvre de cette façon, il est naturel que l'opinion publique soit attentive et prenne bientôt un vif essor. Le premier effet de la réunion de Francfort sera donc de donner une impulsion encore plus forte, si c'est possible, au mouvement de la réforme fédérale.

La question étant posée par l'Autriche en si grand apparat, les adversaires de l'Autriche, ceux qui rejetteront son plan, le gouvernement prussien par exemple, seront obligés de prendre le public pour juge de leur opposition, de présenter leurs propres projets de réforme en face du projet autrichien. Comment le gouvernement prussien répondra-t-il à cette mise en demeure?

Sa politique anti-parlementaire a déjà refroidi et découragé cette portion de l'opinion libérale qui s'était habituée à voir dans la Prusse l'initiatrice des progrès de l'Allemagne. Présentera-t-il un projet moins large que celui de l'Autriche? C'est rompre complétement avec l'opinion libérale, abandonner toute prétention à l'hégémonie. Présentera-t-il un plan plus radical? Mais comment lui sera-t-il possible d'être radical dans sa politique fédérale? quelle autorité morale aura-t-il en prenant un tel rôle, si dans sa politique intérieure il demeure féodal, réactionnaire, exagérateur systématique de la prérogative royale? Proposer moins que l'Autriche, c'est marcher à une défaite irréparable devant l'opinion; proposer plus que l'Autriche, c'est désavouer la politique de ces deux dernières années. Ne rien faire, c'est se suicider. De toute façon, dans ce grand débat qui va s'ouvrir, l'Autriche s'empare de la position morale la plus élevée, et prend d'une main vigoureuse la direction de la vie politique de l'Allemagne.

Tandis que l'Autriche montrait dans les affaires d'Allemagne une résolution qui va entraîner vers elle un mouvement considérable d'opinion publique au sein de la confédération, un membre de la famille impériale, l'archiduc Maximilien, était appelé au trône du Mexique par une manifestation mexicaine. Ce qu'on peut dire du vote des notables de Mexico, c'est qu'il n'a point à coup sûr le caractère de la spontanéité et de l'improvisation. L'idée de rétablir la monarchie au Mexique n'est pas nouvelle, et depuis longtemps est colportée en Europe par des Mexicains émigrés. Ce n'est point une pensée subite qui veut faire de l'archiduc Maximilien le fondateur du nouvel empire; la couronne du Mexique a été offerte depuis plusieurs années à d'autres princes par cette petite troupe de Mexicains qui voulaient abolir dans leur pays la forme républicaine, et qui, après n'avoir été longtemps que des utopistes, sont, suivant l'usage, devenus de grands hommes pour avoir communiqué leur foi à la toute-puissante politique de la France, et pour avoir réussi, à l'aide d'une armée française, à renverser le gouvernement républicain. Nous voyons donc aujourd'hui se réaliser à propos de l'archiduc Maximilien les bruits et les prédictions qui avaient eu cours au moment où notre expédition a été lancée. L'avénement de l'archiduc à l'empire du Mexique est-il le résultat d'une transaction politique entre la France et l'Autriche? Nous sommes de l'avis des journaux de Vienne, qui soutiennent le contraire. L'Autriche n'est plus seulement aujourd'hui une maison souveraine; l'Autriche est avant tout un empire constitutionnel. Or l'Autriche et les peuples autrichiens n'ont point d'intérêts politiques en Amérique; ils n'ont aucun avantage politique à retirer de l'établissement d'une branche de leur maison impériale à Mexico. Leurs intérêts leur conseillent au contraire d'éviter, au lieu de les rechercher, les chances de conflits que la substitution de la forme monarchique à la forme républicaine peut faire naître dans l'avenir entre la contre-révolution au Mexique et les républiques anglo-saxonnes ou espagnoles d'Amérique.

Il est donc chimérique de voir dans le patronage que notre gouvernement donne à la candidature de l'archiduc l'effet d'une combinaison qui doit avoir un contre-coup dans la politique européenne. Il n'y a là pour l'archiduc qu'une question toute personnelle; parmi les princes sans emploi, il a paru le mieux doué, le plus digne, voilà tout. L'archiduc acceptera-t-il la couronne? Il nous semble que les plus grandes probabilités sont pour l'acceptation. Voilà deux années que son nom a été mis en avant; si, après avoir paru au début de l'expédition, il reparaît à la fin de la campagne, c'est que le jeune prince ne l'a point retiré. L'archiduc Maximilien est le gendre du roi Léopold de Belgique. On assure que ce roi, dont le grand sens est si universellement apprécié, n'a point déconseillé l'acceptation à son gendre. S'il en est ainsi, bien que nous gardions à l'endroit de l'expédition du Mexique et de ses futures conséquences les impressions de scepticisme que nous avons antérieurement exprimées, nous ne ferons nulle difficulté de convenir que la nomination de l'archiduc Maximilien est la meilleure sortie que l'on puisse désirer pour la France d'une affaire aussi aventureuse. Une fois le nouvel empereur installé, nous pourrons, après un temps raisonnable, retirer nos troupes et dire adieu au Mexique. Le nouvel empereur nous présenterait aussi, au point de vue financier, des avantages qui ne sont pas à dédaigner. Avec lui, la question financière au Mexique serait promptement résolue. Grâce à la confiance que son nom inspire aux capitaux européens, le nouvel empire pourrait facilement contracter des emprunts : on assure que des propositions sérieuses sont déjà faites de plusieurs côtés pour une opération semblable. Avec un emprunt, le Mexique pourrait se mettre en règle envers ses anciens créanciers, et, ce qui est l'important, nous paierait sans de trop longs retards les frais de la guerre.

Nous n'avons pas besoin de signaler le contraste que présentent en ce moment l'Autriche, tentant un généreux effort pour faire profiter l'Allemagne entière de sa propre régénération intérieure, et la Russie, trahissant doublement sa faiblesse et par la polémique chicanière qu'elle soutient contre l'Europe occidentale, et par les terribles mesures de répression qu'elle applique en Pologne. Ce contraste ressort des choses mêmes avec une signification si humiliante pour la cour de Russie qu'il devrait mettre la diplomatie de ce pays en garde contre le mauvais goût et le ridicule des allures impérieuses et dédaigneuses qu'elle affecte de conserver à l'égard de l'Autriche. En faisant cause commune avec l'Occident, en prenant dans la question polonaise une attitude honnête et décidée, l'Autriche s'est retrempée, rajeunie, fortifiée; la liberté d'action et les facultés progressives qu'elle a recouvrées, elle peut immédiatement les communiquer et les rendre utiles à l'Allemagne entière. Pendant ce temps-là, la solitaire et farouche Russie se retire d'elle-même de la communauté européenne, à laquelle elle n'a d'autre spectacle à offrir que l'œuvre de spoliation et de meurtre poursuivie

par Mouravief. Les conséquences politiques et morales de la séparation décidée de la Russie et de l'Autriche intéressent toute l'Europe, mais plus particulièrement l'Allemagne. C'est surtout à l'Allemagne qu'avait été funeste ce qu'on pourrait appeler l'intrusion de la Russie dans les affaires européennes et le prestige artificiel dont les tsars s'étaient emparés depuis la fin des guerres de l'empire. Plus encore que les absurdes dispositions du pacte fédéral, l'influence moscovite asservissait la confédération et enlevait à l'Allemagne toute vie propre. Saint-Pétersbourg dominait et entraînait l'Autriche et la Prusse par la complicité des partages polonais, puis, s'appuyant tour à tour sur l'une ou l'autre de ces puissances, profitant des jalousies des petits états, prenait le rôle apparent de modérateur de l'Allemagne, qu'il frappait en réalité d'une honteuse et douloureuse paralysie. La Russie a dû, pendant près d'un demi-siècle, à son ascendant sur l'Allemagne et à l'anéantissement politique de la confédération la situation si imméritée et si disproportionnée avec sa force réelle qu'elle a occupée dans le monde. Qu'on réfléchisse en effet à ce qu'il y avait de monstrueux dans la place que la Russie avait usurpée sous Alexandre Ier et Nicolas au sein de la société européenne. Ce pays n'avait rien de commun avec l'Europe, n'avait rendu aucun service à la civilisation, ne l'avait enrichie d'aucun élément nouveau. Il n'avait point participé à l'ardente vie religieuse des peuples germano-latins. Étranger à notre moyen âge féodal, il n'en avait reçu aucune de ses traditions d'honneur, de noblesse et de chevalerie; il n'avait pas connu le mouvement émancipateur de nos communes et les progrès de nos vigoureuses bourgeoisies. Quand notre Europe à nous s'enrichissait dans les aventures de son grand commerce, dans les travaux et les inventions héroïques de son industrie, quand elle découvrait des mondes et restituait à l'humanité toutes les étendues des continens et des mers, ce pays nous était aussi étranger et aussi inconnu que les tribus sauvages de l'Amérique. La Russie n'avait fourni ni un sentiment ni une image à la magnifique floraison de nos poésies et de nos arts, aucune pensée au hardi et persévérant labeur de nos philosophies. Sa vie n'avait pas été notre vie, son histoire n'avait pas été notre histoire, et tout à coup nous l'avons vue non-seulement se mêler à nous, mais prétendre à nous dominer, et réussir, par l'influence qu'elle avait obtenue sur l'Allemagne, à nous faire craindre sa prépondérance! Le secret de ce maléfice était dans le partage de la Pologne. Aujourd'hui il suffit que la Pologne se débatte dans les mains de ses bourreaux, il suffit que l'Autriche récuse la complicité des attentats dont souffre la Pologne et se tienne à l'écart de la Russie, il suffit que l'Allemagne fasse mine de vouloir être elle-même, et que l'Autriche l'y convie et l'y aide, pour que le charme néfaste soit détruit. Les hommes d'état russes devraient toujours avoir présente à l'esprit la perspective de ce divorce de l'Europe et de la Russie dans la politique qu'ils suivent à l'égard de la Pologne. Ce divorce sera leur affaiblissement et leur châti-

ment. Pourvu que l'Allemagne veuille fermement être elle-même, l'Europe pourrait suffisamment protéger la Pologne en faisant planer sur la Russie une sorte d'interdit moral. Un écrivain qui a étudié sérieusement et complétement les questions d'ethnographie et d'histoire qui naissent des rapports de la Pologne et de la Russie, M. Élias Regnault, vient de nous rappeler, dans une brochure intéressante sur *la question européenne improprement appelée la question polonaise,* une vieille tradition française qui pourrait bien trouver aujourd'hui son application. On connait les projets de fédération européenne qui occupèrent Henri IV, et qui furent le rêve généreux de cette vie si active. Dans ses plans, Henri IV donnait à la Pologne une place égale à celle même de la France; mais il excluait presque la Russie de sa fédération. Les motifs de cette exclusion méritent d'être rappelés dans les termes mêmes que Sully nous a transmis. « Je ne parle point de la Moscovie ou Grande-Russie, ces vastes pays étant en grande partie idolâtres et en partie schismatiques comme les Grecs et Arméniens, mais avec mille pratiques superstitieuses qui ne leur laissent presque aucune conformité avec nous. Outre qu'ils appartiennent à l'Asie pour le moins autant qu'à l'Europe, on doit presque les regarder comme un pays barbare et les mettre dans la même classe que la Turquie... Si le grand-duc de Moscovie ou tsar de Russie, qu'on croit être l'ancien knès de Scythie, refuse d'entrer dans l'association après qu'on la lui aura proposée, on le doit traiter comme le sultan de Turquie, le dépouiller de ce qu'il possède en Europe, et le reléguer en Asie, où il pourra, sans que nous nous en mêlions, continuer tant qu'il voudra la guerre qu'il a presque continuellement avec les Persans et les Turcs. » Il y avait dans cette fantaisie de Henri IV un instinct merveilleux. Ce roi spirituel et bon, ce Français par excellence, comprenait que la Moscovie n'était pas européenne, qu'elle avait tout à demander à l'Europe, mais que l'Europe n'avait nul besoin de la Moscovie, qui n'était qu'un pendant de la Turquie, et pouvait fort bien se passer d'elle. Par sa conduite envers la Pologne, la Russie rajeunit et confirme le sentiment d'Henri IV.

Au fond, sans être la république fédérale rêvée par Henri IV, laquelle aurait été réglée par une constitution et régie par un parlement représentatif, l'Europe, par ce qu'il y a de commun ou d'analogue aux nations qui la composent en fait de traditions, de religion, d'institutions, de vie historique, n'en demeure pas moins une fédération véritable. La Russie a voulu en quelque sorte entrer dans la fédération européenne par effraction et par le meurtre d'un peuple. « La destruction de la Pologne comme nation, disait l'impitoyable Pozzo di Borgo dans un mémoire adressé à Alexandre I[er], forme l'histoire moderne de la Russie presque tout entière. » A mieux dire, par les connivences du partage, la Russie avait détaché en partie de la fédération européenne la Prusse, l'Autriche, et indirectement toute l'Allemagne. Que l'Autriche refuse sa complicité aux injustices dont

souffre la Pologne, qu'elle s'unisse à la France et à l'Angleterre, que l'Allemagne, dégagée ainsi, reprenne sa vie et sa fonction dans la civilisation occidentale, et la politique de la Russie basée sur la destruction de la Pologne aboutit à un avortement absolu : les actes sauvages auxquels Mouravief donne son nom, mais dont la triste responsabilité pèse sur la cour de Pétersbourg, ne feront qu'épaissir et élever la barrière entre la véritable Europe et la Russie; en croyant creuser la fosse de la Pologne pour arriver à nous, la Russie se sera séparée du monde européen par un fossé infranchissable.

La politique pratique peut puiser dans ces considérations générales d'utiles inspirations. Les meurtres, les spoliations, les déportations, les emprisonnemens par lesquels on s'efforce de détruire sous nos yeux la nation polonaise, excitent en France une indignation et une impatience que nous partageons. Cette impatience vient se briser contre les inexorables nécessités de la politique. La politique est souvent obligée de dominer les douloureuses impressions du moment, et d'ajourner l'exécution de ses plans pour réunir toutes les chances et toutes les ressources qui en doivent assurer le succès. Le mot de M. de Talleyrand, « la question la plus exclusivement européenne est celle qui concerne la Pologne, » n'est pas moins vrai aujourd'hui qu'au congrès de Vienne. La question ayant ce caractère et devant le conserver, nous comprenons que la France doive maîtriser son tempérament pour se conformer aux sentimens et aux allures des peuples et des gouvernemens avec lesquels elle est obligée de combiner ses démarches. Au surplus, si l'on fait taire les impatiences du sentiment, on peut facilement se convaincre que les lenteurs ne nuiront point à la solution de la question polonaise. Peu importe au fond que les réponses des trois puissances aux notes du prince Gortchakof ne soient point entièrement identiques; ce qui importe, c'est la persistance de la protestation morale formée à la fois par la France, l'Angleterre et l'Autriche. En définitive, les trois puissances portent le même jugement sur les usurpations et la conduite de la Russie; nous espérons que c'est la dernière réponse qu'elles feront aux chicanes de son gouvernement. Comment pourrait-on continuer à discuter avec un gouvernement qui prétend avoir appliqué déjà les six points en grande partie, comme si l'on pouvait avoir oublié le recrutement odieux qui a été l'origine de l'insurrection polonaise, et si l'on pouvait considérer ce guet-apens comme une application des six points exigés par l'Europe?

Que l'on réfléchisse maintenant à la situation qui s'ouvrira une fois que le débat diplomatique sera clos. Ni la France, ni l'Angleterre, ni l'Autriche n'adressent plus la parole à la Russie. Un silence que la cour de Pétersbourg fera bien de considérer comme désapprobateur et hostile est strictement gardé envers elle. Les trois puissances observeront les événemens, échangeront entre elles, suivant le cours des choses, leurs impressions

et leurs vues, combineront au besoin leurs desseins. Un véritable blocus moral sera formé autour de la Russie. Comment cette situation agira-t-elle sur la Russie et sur les trois puissances? Le gouvernement russe sera laissé en tête-à-tête avec son héroïque victime. Espère-t-il qu'il en viendra bientôt à bout par les actes de Mouravief et de ses émules? Ce serait une étrange illusion. Le terrorisme est l'arme de ceux qui ont peur; il est impuissant contre les causes légitimes, et consume toujours ceux qui l'emploient. D'ailleurs, après les refus de la Russie, le moment viendra vite où les puissances qui auront aggravé momentanément par leur intervention diplomatique la situation des Polonais seront obligées, par la plus stricte équité, de ne plus voir en eux des insurgés et des rebelles, et de leur reconnaître le caractère de belligérans. Mais la Russie n'aura pas seulement à lutter contre l'insurrection polonaise; elle devra prévoir, elle le prévoit déjà, le moment où la réprobation des puissances pourra se changer en hostilités actives. Ignorant où elle pourra être attaquée, il faudra qu'elle accumule ses préparatifs de défense sur tous les points faibles de sa vaste circonférence. Cette incertitude condamnera la Russie à des efforts immenses et stériles. Croit-elle que ses ressources lui permettent de supporter longtemps les perplexités d'une telle situation? Ses moyens de communication sont encore incomplets; les déplacemens de troupes sont ruineux pour elle; l'intérêt de l'argent est à un taux d'usure à Saint-Pétersbourg. Grâce à l'abondance des récoltes dans l'Europe occidentale, la Russie ne pourra pas échanger son blé contre notre or. Dans un tel état de choses, nous ne supposons point que nos prudens banquiers et capitalistes veuillent se charger d'exécuter ses chemins de fer et montrent un grand empressement à souscrire ses emprunts. Ainsi cette situation dilatoire doit inquiéter, fatiguer, épuiser la Russie, et met à sa charge tout le chapitre des accidens. Il semble que l'on en sente déjà les ruineux effets en Russie, à en juger par un curieux article de la *Gazette de Moscou*, le plus ancien journal de ce pays et l'organe du vieux parti russe. Ce journal, dans son long rugissement, nous annonce que la Russie ne se laissera pas consumer dans l'inaction et attaquera la première ses ennemis. Soit; mais en attendant l'effet de cette menace et quand elle sera exécutée par un ennemi déjà épuisé, ni la France, ni l'Angleterre, ni l'Autriche n'auront subi aucune charge, n'auront armé un vaisseau de plus, n'auront appelé extraordinairement aucun soldat sous les drapeaux. Si le gouvernement russe veut aller jusqu'à cette extrémité, les trois puissances n'auront pas à s'imposer de bien lourds sacrifices pour le mettre à la raison. La politique de temporisation est donc la meilleure tactique à suivre à l'égard de la Russie. De deux choses l'une, ou la Russie, comprenant mieux ses intérêts, voudra se rapprocher de l'Europe et accordera à la Pologne de justes et efficaces réparations, ou elle s'opiniâtrera dans une obstination vaniteuse et farouche, et alors, si la guerre doit avoir lieu, elle sera à moitié faite par l'épuisement de la Russie au moment où elle éclatera. Jusque-là, et ce ne sera pas

bientôt, les peuples occidentaux, qui n'ont rien à craindre des agressions russes, n'auront rien souffert dans leurs intérêts matériels, auront continué à faire en paix et profitablement leurs affaires, et, s'il faut combattre, n'entreront en campagne que pour peu de temps avec la confiance et la sécurité que doit donner la plus forte coalition qui se puisse former en Europe.

Il serait à souhaiter que l'on comprît généralement en France cette situation politique. On ne tardera point à se convaincre qu'elle n'offre aucune chance qui puisse alarmer les intérêts. Cette situation a pour elle précisément l'élément dont les opérations financières et industrielles ont surtout besoin, le temps. Elle a encore l'avantage de ne point imposer à la France des obligations particulières : l'Angleterre et l'Autriche sont liées à nous, dans la question polonaise, par les mêmes idées et les mêmes sympathies. Si l'Angleterre a laissé peut-être voir à l'excès une inclination pacifique dont on ne peut que louer le principe, elle ne saurait au demeurant se séparer de nous, et ses scrupules pacifiques coïncident avec la tactique recommandée par la politique la plus prévoyante. Nous pouvons donc vaquer à nos affaires intérieures et entamer sans le moindre trouble d'esprit la session de nos conseils-généraux.

Parmi les rares incidens qui se sont produits depuis les élections, il serait injuste d'omettre le discours prononcé l'autre jour à la Sorbonne par M. le ministre de l'instruction publique. La solennité de la distribution des prix était, pour M. Duruy, une occasion naturelle d'esquisser à grands traits l'œuvre de réforme qu'il entreprend dans l'enseignement. M. Duruy est appelé à être chez nous le restaurateur des études classiques, si tristement désorganisées en 1852 par la barbare bifurcation et la suppression de l'enseignement philosophique. On ne peut qu'applaudir au zèle de M. Duruy, à l'esprit libéral dont il paraît animé et à cette sorte de candeur chaleureuse avec laquelle il s'exprime. Voilà un ministre qui a le cœur sur la main. Parmi les réformes entreprises ou annoncées, il en est une qui nous a surpris agréablement : nous voulons parler du cours d'histoire presque contemporaine, de 1789 jusqu'à nos jours, qui sera professé dans la classe de philosophie. L'histoire de l'Europe depuis 1789 jusqu'à nos jours! mais c'est la controverse de toutes les idées politiques de notre époque, car ce n'est pas apparemment l'histoire-bataille de notre siècle qui sera enseignée à nos jeunes philosophes. Ce cours d'histoire aura-t-il une réglementation et une formule officielle? Ce n'est guère possible, et il suffirait d'ailleurs qu'on eût l'air de lui vouloir prescrire une conclusion officielle pour que notre jeunesse prît son essor vers les appréciations de l'histoire contemporaine les plus indépendantes. Pour ce qui concerne la France, l'histoire depuis 1789 est l'arène même des partis. Elle peut être faite au point de vue républicain, au point de vue napoléonien, au point de vue légitimiste, au point de vue constitutionnel. Nos jeunes gens vont se partager ces diverses théories, et nos classes de philosophie vont devenir de petites conférences politiques, de petits clubs très intéressans. Pour

le coup, M. de Persigny à son prochain ministère ne pourra plus nous parler des vieux partis : les partis vont être heureusement rajeunis par les fraiches recrues que nos lycées leur enverront chaque année. La liberté de discussion régnera dans ces cours d'histoire et de politique, car sans liberté de critique pas d'histoire. Heureux adolescens! voilà un nouveau privilége que, nous autres barbons, nous allons être réduits à leur envier! Ils pourront professer l'opinion qu'il voudront sans être, comme nous, soumis à la discipline des avertissemens. Les éloges de M. le ministre de l'instruction publique sortent des redites de l'adulation banale. « Messieurs, a-t-il dit aux lauréats, l'homme le plus véritablement libéral de l'empire, c'est l'empereur. » C'est un heureux signe du temps que l'éloge le plus délicat qui puisse être fait du souverain soit la proclamation de son libéralisme. Parmi les supériorités que les sujets sont tenus d'admettre dans la personne du monarque, la supériorité du libéralisme est celle devant laquelle nous sommes prêts, pour notre part, à nous incliner le plus volontiers. Oublions donc le régime des avertissemens, oublions la loi de sûreté générale, oublions les maires destitués pour avoir appuyé dans les élections des candidats qui n'étaient pas officiels, ou même pour s'être présentés eux-mêmes sans le patronage du gouvernement aux suffrages de leurs concitoyens. Ces taches dans le libéralisme de notre politique intérieure ne tarderont point à être effacées. Le libéralisme de l'empereur sera contagieux, et ne peut manquer d'atteindre bientôt nos ministres et nos chambres. Nous ne vivons plus en effet sous le régime parlementaire, où l'on eût pu dire du libéralisme de la couronne, contrarié par des ministres responsables et une majorité indocile : Il règne et ne gouverne pas.

Nous ne pouvons terminer ces lignes sans mêler nos regrets à ceux que la mort prématurée de M. Eugène Delacroix a inspirés à toute la presse. Un grand génie vient de s'éteindre avec lui dans le monde de l'art, et l'esprit français vient de perdre un de ses plus brillans représentans. Ceux mêmes qui ont le plus contesté l'œuvre de Delacroix avoueront que l'énergie de ce peintre hardi avait donné un puissant élan à notre école contemporaine. Eugène Delacroix était une de ces natures qui ont soif de la vie, qui la cherchent et la reproduisent sous ses formes les plus diverses : avoir cette passion de la vie, c'est en même temps avoir la haine et le mépris du convenu, de la routine, de la règle officielle; c'est aimer la lutte, c'est être militant. Eugène Delacroix, avec une culture intellectuelle et littéraire délicate et raffinée, qui a été plus d'une fois goûtée par nos lecteurs, a été dans son art un infatigable lutteur. De tels hommes sont le sel de la terre, et quand on les voit disparaître, il semble que l'on se sente envahir par l'aridité du désert.

E. FORCADE.

Les relations des puissances occidentales avec les deux grands empires de l'extrême Orient, la Chine et le Japon, sont entrées depuis peu de temps

dans une voie où les plus étranges complications se succèdent coup sur coup, et le public européen n'en reçoit la nouvelle qu'avec une sorte d'insouciance. Cette indifférence, il faut le dire, n'a point d'excuse, car la Chine et le Japon ont cessé d'être à nos yeux de simples expressions géographiques, et nos rapports avec ces pays ont pris en peu de temps une extension singulière. Aussi l'opinion publique ne devrait-elle pas permettre que le contrôle qu'elle a le droit d'exercer sur des relations aussi sérieuses lui échappât par sa propre faute, c'est-à-dire par son indifférence.

La Chine ne s'est pas encore relevée du désastre de l'invasion étrangère; la prise de sa capitale et la destruction du palais impérial ont porté sa défaite au comble, et les récens traités avec la France et l'Angleterre, ainsi que la cession d'un immense territoire à la Russie, en ont été la consécration officielle. Forcée de reconnaître son impuissance à lutter contre les armées de l'Occident, la cour de Pékin a fini par adopter un ensemble de mesures que sa démoralisation, sa faiblesse extrême, son impéritie radicale à tirer parti de ses forces, expliquent sans les justifier. Elle s'est jetée dans les bras de ses nouveaux alliés, et, peu soucieuse du soin de sa propre dignité, elle a imploré la protection de ses ennemis de la veille; elle a brusquement renoncé d'elle-même à son antique indépendance. Trois nations ont été présentes pour recevoir cet aveu d'impuissance : la France, l'Angleterre et la Russie. Il n'est pas permis de supposer que les représentans de ces nations se soient concertés entre eux pour profiter de la déplorable situation du Céleste-Empire. Ce qui est certain, c'est qu'ils ont travaillé d'un parfait accord à la réorganisation des finances et des armées de la Chine, et qu'en dépit du principe de non-intervention adopté à l'unanimité, ils ont prêté à ce pays assistance ou lui ont promis aide efficace pour la répression de la formidable rébellion des *taï-pings*.

Ce sont les Anglais qui, en ce sens, ont rendu le plus de services à la Chine. M. Lay, intendant supérieur des douanes, remplit depuis plusieurs années auprès du gouvernement chinois des fonctions qui équivalent en quelque sorte à celles d'un directeur-général des finances. Il est entouré d'un nombreux état-major d'employés anglais et français, commis, surveillans et collecteurs d'impôts, à Shang-haï, à Fou-chaou, à Ning-po, à Hankaou, à Tien-tsin, etc., et ses efforts ont rencontré à tel point l'approbation du ministre britannique à Pékin, que, malgré les protestations énergiques et réitérées de la presse et des communautés étrangères, il se maintient dans une position que les négocians anglais résidant en Chine déclarent tout d'une voix nuisible aux intérêts et à la dignité de l'Angleterre. M. Osborne, un ancien officier de marine, a fait construire dans les ports de la Grande-Bretagne plusieurs bâtimens de guerre qui sont déjà partis pour la Chine ou qui s'y rendront prochainement, et quand ils seront réunis, il en prendra le commandement supérieur, assumant ainsi de son autorité privée les fonctions d'amiral de la plus puissante flotte que la Chine ait connue.

M. Gordon enfin, Anglais comme MM. Lay et Osborne, occupe en ce moment la place la plus en évidence de l'armée chinoise : il a sous ses ordres un corps de troupes composé de Chinois, d'émigrans de Manille, d'Européens et d'Américains, et connu sous le nom de *corps du général Ward*. Dans la guerre civile qui dévaste l'empire du milieu, ce corps a infligé des coups terribles à la rébellion, et a rendu des services signalés au gouvernement. Ce n'est pas encore tout : l'Angleterre, emportée par le désir manifeste de se rendre indispensable en Chine, ne s'est pas arrêtée là. On a permis à un grand nombre de marins, de sous-officiers et de soldats anglais, d'entrer au service du gouvernement chinois, qui les emploie, en les indemnisant largement de leurs peines, comme officiers instructeurs ou comme chefs de divers détachemens expéditionnaires contre les *taï-pings*. Assurément la rébellion est un épouvantable fléau, et la suppression d'une guerre civile qui a fait couler des torrens de sang, qui a détruit de belles et populeuses cités, et qui a ruiné les plus riches provinces, serait regardée comme un inappréciable bienfait; mais il est au moins fort douteux que la cause impériale puisse jamais triompher de celle des *taï-pings*, et on ne peut guère admettre que l'Angleterre, dans la ligne de conduite politique qu'elle suit en Chine, soit guidée par des sentimens de pure philanthropie. La Russie, elle, ne s'y est pas trompée, car, afin de contre-balancer l'influence que l'Angleterre acquiert de jour en jour sur les affaires de l'Orient, elle a proposé à la cour de Pékin de mettre à sa disposition quelques milliers de cosaques, qui serviraient à arracher Nankin des mains des rebelles. Cette proposition, communiquée il y a plusieurs mois, n'a pas été acceptée, ou la mise à exécution en a été différée par suite d'événemens d'un intérêt plus grave; elle suffit cependant à démontrer que la vigilance du tsar n'est pas endormie, et qu'il s'opposera à toute tentative d'un établissement durable de la prépondérance anglaise dans l'extrême Orient.

La France, de son côté, n'a pas pu permettre que l'Angleterre et la Russie devinssent les seuls arbitres des destinées de la Chine; depuis la signature des traités de Pékin, elle n'a pas cessé de prêter un appui moral à la cause du gouvernement chinois, et à plusieurs reprises elle l'a secouru de ses armes. La mort du contre-amiral Protet, tué dans une expédition contre les *taï-pings*, a été jusqu'à présent le fait le plus remarquable de l'intervention française; mais cette intervention ne s'est pas seulement produite d'une manière officielle. Des soldats, des officiers français, ont voulu partager la gloire douteuse et les bénéfices certains que leurs camarades anglais recueillaient au service de la cause impériale, plusieurs d'entre eux ont sollicité et obtenu des places lucratives dans l'armée, la marine et les douanes; ils ont bravement payé de leur personne, et ont dans mainte occasion prouvé la sincérité de leur dévouement Quelques-uns, deux brillans officiers entre autres, le capitaine Tardif et le lieutenant de vaisseau Lebreton, sont morts en combattant les ennemis de la dynastie mandchoue;

d'autres ont été blessés, et tous, à de rares exceptions près, se sont montrés serviteurs fidèles, souvent même trop zélés, de leur nouveau maître. Un journal anglais de Shang-haï, le *North China Herald*, publiait, il y a deux mois environ, un document qui fournit, à l'appui de notre opinion, une preuve assez curieuse : c'est une lettre adressée par le commandant français du contingent chinois de Shao-shing, M. d'Aiguebelle, au consul de France à Ning-po (1).

« Monsieur le consul, j'ai l'honneur de vous informer que je vais prendre les mesures suivantes en vue de supprimer la piraterie, qui prend dans cette province des proportions de plus en plus sérieuses. Tout individu qui n'est pas muni d'un passeport ou d'un laisser-passer de son consul sera arrêté et mis en prison. — Tout délit commis au préjudice d'un Chinois sera puni d'un emprisonnement d'un mois à un an, suivant la gravité de l'offense. — La prison sera placée sous la surveillance des mandarins. Les prisonniers seront enchaînés. Leur ration consistera en deux galettes de biscuit par jour. — Tout individu pris les armes à la main sera fusillé sur-le-champ. — Tout individu muni de papiers en règle, et qui aura commis un délit au préjudice d'un Chinois, sera retenu en prison jusqu'à l'époque où il pourra être jugé; son passeport sera envoyé à son consul, et, s'il est reconnu valable par ce fonctionnaire, le coupable sera mis à la disposition des autorités consulaires. — Les mandarins sont invités à arrêter tous ceux dont les papiers ne sont pas en règle; ils enverront les délinquans au quartier-général de Shao-shing, où le commandant instruira leur affaire.

« Je vous serais obligé, monsieur le consul, si vous vouliez endosser (*endorse*) ce document et le communiquer à messieurs vos collègues. Ce serait, je crois, d'un bon effet si vous le faisiez afficher à la porte du consulat. J'en envoie une copie au *North China Herald*, afin de le faire connaître à Shang-haï. »

Cette lettre, dans laquelle un Français, en qualité de général chinois, assume le droit de juger tous les étrangers qu'il rencontrera dans une province que de son propre mouvement il déclare en état de siége, cette lettre adressée au consul français avec prière d'en faire part aux autres consuls européens et de la rendre publique, n'est qu'une des mille preuves du caractère presque officiel que l'intervention franco-anglaise dans les affaires de la Chine conserve encore, même lorsqu'elle n'émane plus des représentans accrédités à Pékin. Il serait urgent d'examiner cet état de choses et de définir clairement le rôle que la France et l'Angleterre se réservent dans la guerre civile; mais il n'est pas de la dignité de ces deux grandes puissances de souffrir qu'un fonctionnaire, par l'unique raison qu'il est Anglais ou Français et qu'il a su faire agréer ses services au gouvernement chinois,

(1) Nous donnons ce texte d'après la traduction anglaise que le journal de Shanghaï a publiée.

usurpe, de concert avec les représentans de sa nation, une autorité que les gouvernemens occidentaux auraient seuls le droit de déléguer à un de leurs sujets respectifs agissant en quelque sorte en leur nom.

Au Japon, l'intervention européenne n'est pas jusqu'à présent sortie des régions purement officielles. Cependant il est aisé de prévoir que les événemens qui se préparent détermineront dans un avenir prochain un état de choses qui aura plus d'un point de ressemblance avec celui qui règne en Chine. Le Japon, comme le Céleste-Empire, a été divisé depuis l'arrivée des Européens en deux factions puissantes, dont les rapports deviennent de plus en plus tendus, et qui ne pourront pendant longtemps encore demeurer paisibles l'une en face de l'autre. Les puissances occidentales ne se sont trouvées jusqu'à ce jour en relations qu'avec l'un de ces partis, celui du *taïkoun,* chef de la cour libérale de Yédo; comme en Chine, elles seront entraînées par la force des choses à se déclarer pour leur allié au moment où celui-ci, dans l'appréhension d'une guerre civile, sera impuissant à étendre sur leurs nationaux une protection suffisante. Les mesures déjà adoptées en Chine seront sans nul doute mises en vigueur au Japon, car on ne suivra dans l'extrême Orient qu'une ligne uniforme de politique. Il devient ainsi doublement désirable de ne pas abandonner cette grave question à l'arbitraire de quelques hommes dont les intérêts personnels sont trop en jeu pour faire espérer qu'ils la jugent avec la clairvoyance et l'équité nécessaires.

RODOLPHE LINDAU.

Les Méditations religieuses d'un pasteur protestant (1).

C'est un bon signe qu'en fait de littérature l'égalité des cultes commence à se faire dans les esprits. Il y a longtemps déjà que les haines qui séparaient les diverses églises se sont en grande partie éteintes, et les préjugés qui restent ont tellement vieilli qu'ils ne sont plus guère que de petites prétentions de clocher. De même que dans certaines villes de province on se pique d'avoir plus d'esprit que les habitans de la ville voisine, on tire vanité, comme catholique, d'appartenir à une religion qui a plus d'imagination que le protestantisme. Cela est assez inoffensif. Toutefois les habitudes de séparation subsistent dans toute leur force, et maintenant encore le petit monde huguenot, avec ses souvenirs et ses héros, avec son passé littéraire et ses livres, publiés par ses libraires, n'a pas cessé d'être comme une autre nation dans la nation; mais de plus en plus au moins ce

(1) *Méditations religieuses*, par Samuel Vincent, avec une notice sur sa vie et ses écrits par M. F. Fontanès, et une introduction par M. Athanase Coquerel fils, 1 vol. in-18. Michel Lévy, 1863.

petit monde commence à être exploré par d'aventureux voyageurs. Après avoir épuisé les Grecs et les Romains, les hiéroglyphes et la littérature cunéiforme, l'insatiable curiosité de notre siècle s'est enfin reportée sur la littérature protestante de la France, et elle a été fort surprise d'y découvrir des écrivains français inconnus, de vrais Français qui avaient pris part à la vie morale de la nation, qui avaient suivi et subi les péripéties de sa destinée, et qui, pour avoir apporté dans leur association avec elle une disposition d'esprit particulière, n'en parlaient pas moins la langue intellectuelle de la France, je veux dire qui procédaient assez des mêmes traditions que nous tous, et qui pensaient assez avec le même fonds d'idées premières pour se trouver naturellement en rapport avec nos préoccupations, et en état d'éclairer les questions que nous cherchons à résoudre.

Il y a trois ou quatre ans qu'une réimpression, précédée d'une préface de M. Prevost-Paradol, nous révélait encore un de ces citoyens ignorés de notre littérature, un remarquable penseur, autrefois pasteur à Nîmes et fort célèbre de son temps (1822-1837) parmi ses coreligionnaires, fort connu même dans un certain rayon pour des services rendus en dehors de son église, mais dont la France n'avait guère entendu parler, et qui cependant méritait bien d'obtenir enfin sa part d'estime et de reconnaissance. Je fais allusion à Samuel Vincent, l'auteur du *Protestantisme en France*. Il appartenait à M. Prevost-Paradol de retrouver et de mettre en lumière un homme qui avait autant de titres à figurer parmi les pères de la liberté, parmi les précurseurs des idées qui semblent vouloir se faire jour en ce moment. « Sur la plupart des points d'histoire ou de doctrine que Samuel Vincent a touchés, observait M. Paradol, il a devancé de beaucoup les idées de son temps, et se trouve d'accord avec les meilleurs esprits du nôtre. » La remarque est vraie non-seulement de Vincent, mais de plus d'un autre écrivain de son petit monde; chez eux, la pendule de la pensée ne marquait pas la même heure que chez nous, et cela peut nous expliquer comment les livres écrits par des protestans ont eu plus de peine encore que les livres écrits par des Juifs à pénétrer dans la circulation générale du pays. Au commencement du siècle, alors que la France en était encore au point de vue qui nous a valu la centralisation, le monopole universitaire, le despotisme de la convention, et bien d'autres tentatives pour empêcher les individus de se tromper, en *organisant* le règne de la meilleure opinion; dès cette époque, dis-je, la petite église genevoise de Benjamin Constant, de M[me] de Staël, de Sismondi, etc., enseignait la liberté et le droit des convictions dissidentes. Plus tard, pendant l'immense succès du plaidoyer où Lamennais réclamait l'unité de croyance, appuyée sur l'autorité de l'église, — en attendant qu'il imaginât sa fameuse théorie de la *raison commune,* qui a seule raison, et devant laquelle doit plier la raison individuelle, qui a toujours tort, — Samuel Vincent, le pasteur de Nîmes, était le premier à élever la voix pour montrer que la véritable unanimité est impossible, et que toutes

les méthodes par lesquelles on tente d'établir l'uniformité, sans s'inquiéter de l'assentiment des âmes, ne servent qu'à étouffer toutes les convictions, y compris celle qui voulait s'assurer la souveraineté absolue. — Plus tard encore, sous le règne de Louis-Philippe, tandis que le socialisme, le communisme, les sentimens humanitaires, étaient dans l'air, et que des romanciers aux philosophes, de M. de Lamartine à M. Louis Blanc, c'était une mode universelle de faire consister toute morale, toute prospérité sociale, tout génie même dans l'anéantissement de l'individu au sein de la pensée collective; pour tout dire, tandis que dans le langage du temps le mot *individualisme* était devenu le nom du mauvais principe, source de tout mal, une école surgissait en Suisse qui faisait du même mot le nom du bon principe, de ce qui pouvait seul ranimer les croyances, raviver l'activité politique, réveiller à la foi religieuse les consciences, les intelligences et les énergies. Comment s'étonner que des hommes placés aux antipodes ne se soient pas rencontrés? Si chez les uns et les autres c'était bien toujours le même esprit français, la grande France dans son tour du monde n'était pas arrivée à l'étape où la petite France s'était déjà engagée; mais cette étape, il semble maintenant que nous soyons disposés à la parcourir, et, s'il en est ainsi, on ne pouvait mieux faire que de réimprimer les *Méditations* de Samuel Vincent. Étant donnée cette disposition chez le public, le livre renferme tout ce qu'il faut pour être profitable et même pour plaire. De toute façon, la faute ne sera pas de son côté, et pour ma part je serais heureux de contribuer autant qu'il est en moi à attirer sur lui l'attention.

Malgré le titre qu'elles portent, ces *Méditations* ne sont pas une œuvre spécialement religieuse. L'élément religieux s'y trouve, mais il s'y trouve aussi quelque chose de plus général. Les hommes qui, à partir de 1815, ont pris la tête du *réveil* dans les églises protestantes traitaient Vincent comme une moitié de rationaliste. Cela était tout à fait inexact; mais il y a cela de vrai au moins que chez lui la religion s'allie plutôt qu'elle ne se substitue à la pensée séculière : on pourrait le deviner rien qu'au mot vertu qu'il emploie volontiers à la place du mot sainteté, — et l'homme religieux n'est pas sans perdre à cela une partie de sa puissance. Toujours est-il que le moraliste, d'un autre côté, y gagne un plus large auditoire. Sous le chrétien, il y a un esprit qui peut aider tous les esprits à franchir un degré d'initiation qu'il faut également traverser pour s'élever dans la politique, dans la connaissance des hommes, dans la vie morale et dans la religion. Je ne veux pas faire de Vincent un penseur positivement original. Quand même on n'en trouverait pas la preuve dans le recueil mensuel qu'il publia pendant plusieurs années sous le titre de *Mélanges de littérature et de morale*, il serait facile de s'apercevoir que vers 1822 il avait lu Kant et Schleiermacher; mais il est à coup sûr un des hommes qui ont le mieux compris dans toute sa portée et qui ont le plus travaillé à faire réussir chez nous le grand mouvement moral qui, vers le commencement

du siècle, promettait de tout régénérer à la fois, la littérature, la philosophie, la société, et qui eût pu surtout nous initier à la liberté, si les Chateaubriand, les Bonald et les Lamennais ne l'avaient pas fait dévier et avorter.

La liberté en effet ou du moins la direction d'esprit qui la fait apprécier, et qui y conduit forcément, était bien là en germe, car au fond ce que signifiait cette ébullition de sentimens, c'était un intense besoin d'en finir avec l'esprit de système, d'où sort l'esprit de réglementation, avec l'impérieux dogmatisme qui, depuis des siècles, prétendait chercher hors de l'homme les conditions de la vérité. Il n'importe que la France, absorbée par les guerres de l'empire, eût été plus lente à se révolter, et qu'elle eût commencé sa révolution par la littérature. En Allemagne, c'était un philosophe qui s'était impatienté le premier d'entendre discuter ce qui *devait* être accepté comme le vrai, et qui s'était en quelque sorte retourné en s'écriant : « Mais, après tout, qu'est-ce que j'en pense et qu'est-ce que je *puis* vraiment croire? Quelles sont les conditions que mon propre esprit impose à mes idées pour qu'elles soient susceptibles de le convaincre? » En France, ce furent les lettrés, les écrivains, qui eurent la patience la plus courte, et qui, à force de s'être laissé dicter ce qu'ils devaient tenir pour admirable, songèrent enfin à se demander ce qu'ils admiraient réellement, ce que leur nature leur ordonnait, leur permettait ou leur défendait de trouver beau; mais que l'impulsion fût venue des lettrés ou des philosophes, l'attention ne se tournait pas moins du côté de l'homme. En France comme en Allemagne, les esprits tendaient à laisser là les raisonnemens pour se rendre compte des besoins et des nécessités qu'ils portaient en eux-mêmes, et cela suffisait pour amener tôt ou tard une transformation complète dans toutes les idées, transformation qui s'est vraiment accomplie plus ou moins dans l'Europe entière. Le poète et le critique même sont arrivés à sentir que la poésie n'était point du tout la science des procédés poétiques recommandés par l'exemple des maîtres, ou qui produisaient le meilleur effet, mais que tous les systèmes poétiques au contraire n'étaient que l'histoire des formes sous lesquelles s'était manifesté le *sentiment* poétique, le principe humain et vivant de toute poésie. Aux yeux du légiste (et j'en voyais une nouvelle preuve, il y a quelques jours, dans un ouvrage anglais), la jurisprudence a cessé d'être la science des lois rationnelles, des lois conformes aux nécessités que la raison peut concevoir comme inhérentes à toute société; elle lui est apparue au contraire comme l'histoire des divers systèmes par lesquels les hommes ont cherché à formuler le sentiment de justice inhérent à leur être. Aux yeux du théologien et du croyant, la religion n'a plus consisté dans la soumission à certains dogmes; elle est devenue ce qu'elle est pour Vincent : un sentiment qui repose dans les profondeurs de l'âme, et que la contemplation du Christ y fait tressaillir, le sentiment d'une perfection que la conscience reconnaît comme obli-

gatoire, et qui force l'homme à reconnaître sa propre imperfection. La morale enfin a pris une base bien autrement ferme, bien autrement humaine que les misérables considérations d'intérêt personnel ou d'utilité publique sur lesquelles la raison l'avait appuyée, et ici encore les *Méditations* de Samuel Vincent ne sont qu'un appel au cœur de l'homme pour lui faire sentir ce qu'elle est réellement, pour le convaincre que, loin d'être purement la science des actes nuisibles ou avantageux, la morale est essentiellement l'expression d'un instinct fondamental de notre nature, d'un sentiment antérieur à toute expérience, indépendant de toute science comme de tout intérêt.

Mais tout cela qu'était-ce donc, sinon une intense soif de liberté? Se replier sur soi, interroger sa vraie nature, se rendre compte des besoins irrésistibles qu'elle renferme, c'est par là même réclamer le droit d'obéir à son sens propre, le droit de se faire soi-même ses idées, ses volontés, sa vie suivant sa propre conscience et ses propres convictions, suivant son sentiment personnel du vrai, du beau et du juste. Malheureusement les instincts religieux, qui s'étaient retrouvés aussi au milieu de cette résurrection de tous les principes cachés dans l'âme humaine, ne pouvaient guère manquer en France de déterminer un retour vers l'ancienne foi, et, comme je le disais, les Lamennais, les Bonald, les Chateaubriand n'en profitèrent que trop pour ramener les esprits aux idées d'autorité qui sont si intimement incorporées à la doctrine religieuse du catholicisme. A leur école, la France retomba dans son vieux penchant : elle se remit à raisonner sur la vérité qui est une, sur l'impossibilité d'admettre à la fois comme vraies deux opinions différentes, sur la nécessité par conséquent d'assurer à tous la vérité qui est seule vraie en créant une administration chargée de l'enseigner et en enlevant aux individus la liberté de l'erreur.

Pour percer à jour cette vaine et funeste philosophie, pour prouver, — non, je dis mal, — pour montrer combien elle est menteuse, combien elle a contre elle les lois et les nécessités de notre nature, les *Méditations* de Vincent sont un des meilleurs livres que je connaisse. Le but de l'écrivain est de rejeter le lecteur sur lui-même et de lui ouvrir le monde moral, qui ne peut être connu que du moment où l'on a senti en soi « un principe qui ne peut s'expliquer ni par les intérêts, ni par les jouissances et les souffrances, un principe qui oblige l'homme à approuver ou à blâmer chez lui-même et chez les autres, indépendamment de la douleur ou du plaisir qui est le résultat de l'action... On dirait, ajoute Vincent, une loi supérieure, éternelle, immuable qu'il porte dans son propre sein et qui rend des arrêts incorruptibles... Celui qui n'a point une idée claire de ce principe d'obligation morale, qui ne l'a point fait sortir des profondeurs où il est caché pour le sentir vivement et s'en rendre compte, s'ignore lui-même et méconnaît ce qu'il a de plus noble et de plus grand dans son essence. » Une fois au contraire que le sentiment du devoir a pris conscience de

lui-même, « il constitue un fait à part, il ouvre une nouvelle série de phénomènes... Avec lui naît le sentiment de l'ordre moral, qui emporte la rémunération, comme la rémunération emporte Dieu. »

Mais le sentiment du devoir ne se démontre pas, c'est un fait qui se constate, et, loin de retomber dans le raisonnement pour l'établir, Vincent s'applique précisément à faire voir la vanité du raisonnement, la folie de la raison quand elle veut découvrir hors de nous la loi et la règle de nos convictions, de nos volontés, de nos affections. Il frappe à toutes les portes de l'esprit pour y faire entrer la lumière qui permet de reconnaître que toutes les vérités les plus précieuses, — l'amour paternel par exemple comme la beauté de tous les dévouemens, l'inspiration du génie comme la vérité religieuse et la vérité morale, — ne peuvent être que senties et aimées, que le seul moyen de les découvrir est d'écouter en nous les instincts qu'elles font tressaillir, que le seul moyen de les réaliser dans notre vie est d'obéir, en dépit de tout raisonnement, aux mobiles qui nous y poussent du fond de notre être. Et la conséquence que Vincent tire de là, celle qu'il ne laisse jamais oublier, c'est « que les hommes tombent dans une erreur bien funeste à la fois, et bien contraire au véritable esprit chrétien, quand ils prétendent imposer aux autres l'idée qu'ils se font de ces vérités mystérieuses qui ne relèvent pas de la raison. Le seul juge compétent, c'est la conscience. Le support le plus absolu, la charité la plus inaltérable envers toutes les manières de concevoir et de sentir ce qui s'affirme au fond des âmes, voilà le seul moyen d'avoir la paix, de rendre le christianisme respectable, de ramener les hommes des vaines disputes à la vraie et céleste religion de l'amour. »

J'ajouterai qu'il faudrait désespérer de ceux que les *Méditations* ne réussiraient pas à convaincre, car le vrai talent de Vincent, son don particulier est essentiellement celui de l'enseignement, celui de contribuer à l'éducation des autres. Outre la netteté et la sincérité des idées, il a la chaleur, il a l'image sobre, mais remarquablement expressive. Il est surtout lui-même un remarquable mélange de pensée abstraite et de *réalisme*. Je demande pardon d'employer ce mot; je veux dire que, tout en étant capable de pensée abstraite, son esprit le ramène tout de suite au monde des réalités qui se voient et se touchent : c'est pour lui un besoin irrésistible de se représenter matériellement sa pensée, d'en venir aux faits pratiques qui sont la preuve, l'exemple ou la réalisation de ce qu'il a conçu. Pour me résumer, si Vincent n'a pas eu le génie du novateur, il a eu ce qui donne la puissance de convaincre, de faire pénétrer chez autrui des idées qu'on a su d'abord s'assimiler soi-même au point de les faire passer dans tout son être.

J. MILSAND.

Recherches sur les Ouragans (1).

La guerre civile de l'Amérique du Nord n'a point mis un terme aux recherches météorologiques inaugurées d'une manière si brillante par l'illustre Maury. Ces recherches se poursuivent sans relâche, non-seulement à l'observatoire de Washington, mais aussi dans un grand nombre d'établissemens scientifiques du monde entier. Le commandant Gilliss aux États-Unis, en Angleterre l'amiral Fitz-Roy, en Allemagne MM. Dove et Mühry, en Hollande MM. Andrau, Buys-Ballot, Krecke, Prestel, travaillent de concert à l'œuvre générale. Animés du désir de faire converger vers un même but leurs efforts individuels, ces savans complètent et contrôlent mutuellement leurs travaux. Ils reçoivent et coordonnent chaque année des milliers de rapports envoyés de tous les observatoires flottans qui sillonnent incessamment les océans et les mers; ils publient des cartes qui résument d'une manière ingénieuse et rendent visibles les résultats désormais acquis à la science; ils dégagent les lois du chaos apparent de tous les faits épars. Dans cette dernière partie de leur œuvre, rien n'est donné à l'hypothèse, car, à un certain point de vue, les lois de la nature ne sont autre chose qu'une série de faits.

Parmi les ouvrages que les météorologistes ont publiés en diverses langues et en différentes parties du monde, l'un des meilleurs est assurément *De Wet der Stormen*, dans lequel les savans hollandais Andrau et van Asperen ont exposé de la manière la plus complète la loi des tempêtes, déjà révélée en partie par les travaux de Piddington, de Reid, de Redfield. On sait dorénavant, à n'en pouvoir douter, que les tempêtes elles-mêmes, ces perturbations aériennes qu'on avait considérées comme le symbole du désordre suprême, se distribuent régulièrement dans les parages de la mer. Ainsi, dans l'Atlantique du sud, la zone où les tempêtes sévissent de préférence se développe parallèlement au-dessus du courant littoral. De même, dans l'Atlantique boréal, les orages ont choisi pour leur théâtre la surface du *gulf-stream*, et mugissent principalement sur cette grande ligne diagonale qui s'étend des Florides aux îles britanniques. A chaque traversée, les marins savent combien de coups de vent ils ont à redouter en moyenne; au nord-ouest de l'Irlande, pendant les trois mois de décembre, janvier et février, ils peuvent s'attendre tous les deux jours à vingt-quatre heures de tempête.

Les auteurs hollandais expliquent diverses anomalies apparentes dont les météorologistes n'avaient pas encore donné la raison. En se propageant dans les deux zones tempérées du nord et du sud, les ouragans des tropiques subissent de telles modifications que les marins peuvent souvent se

(1) *De Wet der Stormen getoetst aan latere Waarnemingen* (*la Loi des Tempêtes d'après de récentes observations*). Institut météorologique des Pays-Bas. Utrecht 1862.

demander s'ils n'ont pas affaire à des phénomènes d'un autre ordre. Non-seulement ces ouragans perdent en intensité ce qu'ils gagnent en étendue, mais encore des lacunes sans cesse agrandies s'ouvrent dans leurs spirales. Ainsi que le prouvent plus de trois cent mille observations faites dans l'Atlantique septentrional à bord de navires américains, anglais, hollandais, les vents de la région du nord manquent presque toujours dans les hélices des cyclones qui ont dépassé le trentième degré de latitude boréale. A mesure que le météore se développe vers le pôle, la zone tranquille de l'ouragan s'accroît. Les vents d'est et de sud diminuent graduellement en intensité, puis disparaissent complétement. Enfin, du 50e au 60e degré de latitude, la rotation aérienne du cyclone n'est plus représentée que par les vents du nord-ouest, de l'ouest et du sud-ouest : il ne reste plus qu'une moitié de l'ouragan. Au sud de l'équateur, des phénomènes semblables s'accomplissent en ordre inverse, et chaque courbe successive de la spirale des orages offre dans sa convexité méridionale une lacune grandissant proportionnellement avec la hauteur des latitudes.

Tous ces faits ne sont anormaux qu'en apparence. En effet, l'ouragan, pris dans son ensemble, peut être considéré comme un disque tournant rapidement autour de son axe. Sa tendance naturelle est de se mouvoir incessamment dans le même plan de rotation, et ce n'est que par l'intervention d'une force considérable qu'il peut être incliné dans un sens ou dans l'autre. A son point d'origine sur les mers équatoriales, le cyclone est sensiblement parallèle à la surface des eaux; mais à mesure qu'il se déplace vers le pôle, il se trouve de plus en plus oblique au plan de la surface terrestre. Tandis qu'une de ses parties rase encore les flots ou les campagnes, l'autre partie s'élève peu à peu à une grande hauteur dans l'atmosphère. Bientôt les vents supérieurs du tourbillon aérien ne se font plus sentir au niveau du sol, et sont indiqués seulement par l'abaissement de la colonne barométrique et par les traînées de nuages qu'on voit fuir dans les hauteurs du ciel. Vers le 50e degré de latitude, au nord et au sud de l'équateur, les cyclones, à demi redressés, n'effleurent plus la terre que par les vents inférieurs de leur pourtour. Ces vents sont les mêmes dans les deux hémisphères : ils soufflent également du nord-ouest, de l'ouest et du sud-ouest; mais de chaque côté de la ligne équatoriale la giration s'accomplit en sens inverse. Les règles de conduite que MM. Piddington et Redfield ont tracées aux marins surpris par la tempête ne sont donc plus applicables dans les régions tempérées, puisqu'en ces parages le tourbillon des vents laisse toujours une issue. Averti par le baromètre de la présence du cyclone, le capitaine n'a qu'à tourner immédiatement le cap de son navire dans la direction du pôle sans craindre de se voir enfermé au milieu d'un cercle de tempêtes. C'est derrière lui que la partie inférieure de l'immense roue vient labourer les flots; devant lui, l'Océan est libre, ou du moins les vents qui en labourent la surface sont produits par des causes locales et n'appartiennent pas au terrible météore. A de bien rares intervalles seulement, la

partie supérieure du cyclone est rabattue sur la surface de l'eau par de violens contre-courans atmosphériques venus des pôles. En treize années, les savans hollandais n'ont observé que deux cas de cette nature.

On le voit, MM. Andrau et van Asperen ont établi, par le simple examen des faits, une des lois les plus importantes qui président aux mouvemens des masses aériennes. Nul doute que dans un avenir plus ou moins éloigné la comparaison journalière de toutes les ondulations atmosphériques ne permette aux météorologistes de prédire l'état de la température dans les diverses parties du monde et de calculer d'avance les courbes des vents, de même que les astronomes calculent maintenant les orbites des planètes. Les observations recueillies sur tous les points du globe contribueront à la détermination des lois définitives; mais déjà l'on peut affirmer que le problème de la météorologie des continens sera résolu principalement sur l'Océan. Au-dessus de cet immense espace qui occupe près des trois quarts de la rondeur de la planète, les vents offrent une plus grande régularité d'allures que sur le relief tourmenté des terres; ils ne sont arrêtés ni par les endentations des côtes, ni par des chaînes de montagnes; ils ne sont détournés de leur route ni par des champs de neige, ni par des plaines de sable brûlant; ils propagent leurs ondes suivant des lois régulières parallèlement à des courans maritimes mesurés d'avance, et déjà le savant qui les étudie peut leur dire : « C'est ici que tu souffleras! »

ÉLISÉE RECLUS.

Histoire générale de la Philosophie, par M. Victor Cousin.

Il n'y a pas longtemps que l'histoire de la philosophie est en honneur dans notre pays. On sait en quel dégoût notre Descartes avait pris le passé de l'esprit humain et comment ce réformateur de la pensée, abandonnant les docteurs et les livres, avait résolu de ne puiser la science qu'en lui-même ou dans le grand livre du monde. Malebranche poussa plus loin encore le mépris de l'histoire. Aux partisans de la critique et des études historiques, il opposait, sans hésiter, l'exemple d'Adam, et, persuadé que notre premier père avait possédé la science parfaite, il n'en voulait pas savoir plus long qu'Adam n'en avait su, et permettait volontiers de livrer aux flammes tous les poètes et tous les philosophes païens, croyant assez faire d'épargner la métaphysique, la science de la nature et les mathématiques. Leibnitz apprécia tout autrement la valeur et l'importance des doctrines anciennes; mais Leibnitz érudit et éclectique procédait de Jacques et de Christian Thomasius, comme Leibnitz métaphysicien procédait de Descartes. Pour trouver en France un premier essai d'histoire de la philosophie, il faut s'éloigner de cent ans du jour où parut le *Discours de la méthode*. L'*Histoire critique de la Philosophie* de Deslandes en trois volumes in-12 (1re édition) porte en effet la date de 1737. Entrepris dans un certain esprit d'équité, l'ouvrage de Deslandes est cependant plein de complaisances pour

Aristippe, Épicure et Protagoras, et au contraire d'une flagrante injustice à l'égard de Platon, de l'école d'Alexandrie et des philosophes scolastiques. C'est que Deslandes, sans être ignorant, ne connaissait pas les sources véritables de l'histoire de la philosophie. M. de Gérando s'est montré fort supérieur à Deslandes dans son *Histoire comparée des systèmes de philosophie relativement aux principes des connaissances humaines*, publiée pour la première fois en 1804. Malheureusement toutes les doctrines antérieures sont jugées dans ce livre au point de vue exclusif d'une seule question, celle de l'origine et du fondement de nos connaissances. Ce n'était pas encore là l'histoire et la critique telles que les demande l'esprit large, curieux, exact et impartial du XIXe siècle.

Ainsi que l'a reconnu M. Cousin lui-même, le premier mouvement de la philosophie moderne dans l'histoire de la philosophie a été produit au milieu du XVIIIe siècle par l'Allemagne, qui dès cette époque était le pays classique de l'érudition. De ce mouvement, dirigé tour à tour par trois écoles différentes, sont sorties les trois grandes histoires de Brucker, de Tiedemann et de Tennemann. Brucker est savant et consciencieux; il est complet, mais il l'est à l'excès. Son *Historia critica philosophiæ a mundi incunabulis ad nostram usque ætatem perducta*, publiée à Leipzig en 1742-1744 et comprenant cinq volumes in-4°, puis dix volumes in-4° dans la seconde édition (1766-1767), divise l'histoire de la philosophie en philosophie *antédiluvienne* et *postdiluvienne*. Brucker partage ensuite la philosophie *postdiluvienne* en philosophie barbare et philosophie des Grecs, et cette dernière elle-même en plusieurs espèces de philosophies telles que la philosophie mythologique, politique, artificielle, etc. A ce défaut s'en joint un autre : Brucker ne paraît pas avoir compris qu'il y a entre les systèmes un ordre, un lien de génération, et son plan ne répond nullement aux lois de l'histoire. Tiedemann est plus critique que Brucker, mais trop moderne, et quoiqu'il s'efforce de pénétrer dans l'âme des systèmes, il les a envisagés trop souvent sous l'angle étroit de la philosophie de Locke et avec une circonspection qui va parfois jusqu'au scepticisme. Enfin Tennemann a d'incontestables mérites, parmi lesquels on doit noter surtout le besoin de rattacher les unes aux autres les doctrines qui se sont succédé dans le passé; mais à toutes les théories il applique impitoyablement la mesure du criticisme de Kant.

Ces solides travaux n'avaient pas en eux-mêmes les qualités propres à séduire et à entraîner la pensée française. C'est de son propre élan que cette pensée, rajeunie au début du siècle actuel, et déjà en possession d'une méthode et d'une théorie, devait se porter vers l'étude des systèmes de tous les temps et de tous les pays. Plus studieuse et plus équitable que Descartes, elle a aspiré à connaître toutes les doctrines philosophiques, afin de tâcher de les concilier au nom de la conscience humaine, qui retrouve dans toutes quelque chose d'elle-même et par conséquent quelque rayon de vérité. L'érudition et la philologie auraient bien pu tenter une semblable tâche,

peut-être même l'auraient-elles en grande partie accomplie, et, à certains égards avec un soin particulier de minutieuse exactitude; mais réduites à elles-mêmes, séparées de cette jeune doctrine qui, pleine d'ardeur et d'espoir, cherchait ses titres dans le passé et se sentait fortifiée par l'adhésion des plus admirables génies, l'érudition et la philologie auraient-elles communiqué à plusieurs générations une impulsion aussi féconde et suscité tant de travaux utiles ou remarquables? Il est permis d'en douter. Dans ce développement absolument nouveau chez nous des études historiques en philosophie, qui a commencé il y a un demi-siècle et qui dure encore, il faut bien avouer, malgré qu'on en ait, que le moteur était une conception, une pensée énergique et vivace, qui se transformera certainement, puisque ainsi le veut la loi commune, mais qui a triomphé de plus d'un vigoureux adversaire et qui reste debout.

M. Cousin n'a point écrit une histoire complète de la philosophie. Que ceux qui seraient tentés de le regretter n'oublient pas que l'éloquent écrivain a répandu la plus abondante lumière sur toutes les écoles et sur toutes les œuvres les plus importantes, et qu'une histoire de la pensée philosophique est réellement contenue, quoique disséminée et par fragmens, dans les diverses parties de son œuvre En 1828, lorsqu'il remonta dans sa chaire de la Sorbonne, où l'attendait un si prodigieux succès, il n'aurait pu s'aider de la grande histoire du docteur Henri Ritter, qui était à peine commencée; mais déjà il avait traduit une partie des *Dialogues* de Platon, édité les œuvres complètes de Proclus et de Descartes, étudié dans ses cours précédens Reid, Kant et l'école sensualiste. Il était donc, dès cette époque, assez savant pour avoir consulté directement les sources, assez riche pour n'emprunter qu'à lui-même et ne puiser que dans son propre fonds. Ainsi son *Histoire générale de la philosophie*, exposée à grands traits en 1829, était une production française et personnelle. Pendant les trente-quatre ans qui ont suivi, il n'a cessé d'accroître ses richesses. Il a terminé la traduction de Platon, interprété, avec ses élèves de l'École normale, le premier et le douzième livre de la *Métaphysique* d'Aristote, donné, en partie à ses frais, une magnifique édition d'Abélard, écrit des fragmens sur Roger Bacon, fouillé en tous sens la philosophie française du XVIIe siècle. Voilà comment M. Cousin a pu présenter au public le livre qui, sous le nom d'*Histoire générale de la Philosophie depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin du XVIIIe siècle*, est dans l'ordre historique ce que l'ouvrage sur *le Vrai, le Beau et le Bien* est dans l'ordre théorique.

Quoique ce volume ait retenu la matière principale du cours de 1829, c'est, à beaucoup d'égards, un ouvrage, sinon nouveau, du moins très renouvelé, corrigé, singulièrement enrichi, et mis en harmonie avec l'état actuel de la science. C'est bien le résumé des immenses recherches de l'auteur, mais un résumé à la fois sobre et coloré, solide et attachant, tel qu'il devait être pour plaire et être utile aux esprits éclairés et à la jeunesse de nos écoles. Les profondes monographies historiques, les éditions commen-

tées, s'adressent aux hommes du métier. L'enseignement et la diffusion n'exigent pas le même appareil scientifique. Brucker l'avait compris, lorsqu'il réduisit à un volume ses cinq in-quarto. Tennemann l'avait compris de même, quand il concentra en un seul in-octavo, traduit depuis par M. Cousin, la substance de ses onze volumes. M. Cousin avait le droit de suivre cet exemple, et le devoir d'offrir un guide sûr, lumineux, et commode à la curiosité qu'il a lui-même excitée en France. Pour compléter son livre sans le grossir démesurément, l'auteur a consigné dans des notes nombreuses et abondantes les résultats les plus précieux des récentes investigations poursuivies tant chez nous qu'à l'étranger, et le fruit de ses propres réflexions. Parmi ces notes, on remarquera celles qui ont trait à la philosophie orientale, au mysticisme alexandrin, aux travaux de Moïse Maimonide et de Roger Bacon, aux origines du panthéisme de Spinoza, aux rapports qui rattachent plus ou moins les idées de Leibnitz au cartésianisme. Quelques corrections discrètes, mais excellentes, ont été apportées par l'auteur à l'exposition des doctrines de Socrate, de Platon, d'Aristote, et de quelques modernes. En comparant ce volume avec le cours de 1829, et aussi avec les éditions précédentes, on verra comment un grand esprit sait se redresser, se modifier, se développer, tout en restant lui-même, et maintenir fermement ce que ni le plus sévère examen de conscience ni les efforts répétés de la critique n'ont pu lui faire abandonner.

Les lecteurs du traité sur *le Vrai, le Beau et le Bien*, accueilleront avec joie, nous l'espérons, cette *Histoire générale*, qu'anime partout un souffle libéral et généreux. Ce n'est pas ici le lieu de discuter quelques points particuliers sur lesquels on pourrait se séparer de l'auteur. Nous n'avons voulu que signaler un ouvrage unique en notre siècle et absolument nécessaire à tous les amis de la pensée, quelle que soit d'ailleurs l'école à laquelle ils appartiennent. Citons, en finissant, quelques belles lignes de la dernière façon, où les résultats de cinquante ans d'études sont proclamés avec l'autorité d'une science consommée et l'accent d'une mâle et noble conviction : « Non, la philosophie n'est point un caprice passager de l'esprit humain : c'est un besoin essentiel, vivace, indestructible, qui dure et s'accroît sans cesse, qui se montre aux premières lueurs de la civilisation et se développe avec elle dans toutes les parties du monde, sous tous les climats et sous tous les gouvernemens, qu'aucune puissance religieuse ou politique n'a jamais pu étouffer, qui a résisté et survécu à toutes les persécutions, qui par conséquent a droit enfin à une juste liberté, comme tous les autres besoins immortels de la nature humaine. Ou il n'y a plus de démonstration, ou l'histoire de la philosophie met celle-là au-dessus de toute controverse. »

CHARLES LÉVÊQUE.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUARANTE-SIXIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXIIIe ANNÉE.

JUILLET — AOUT 1863

Livraison du 1er Juillet.

Livraison du 15 Juillet.

Livraison du 1er Août.

Livraison du 15 Août.

Paris. — Imprimerie de J. CLAYE, 7 rue Saint-Benoît.

